

Le prix Nobel d'économie est attribué à M. Herbert Simon

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Favet

1,80 F
Algerie, 1,30 D.F.; Maroc, 1,80 D.F.; Tunisie, 1,20 D.F.

EUROPE

La réévaluation du deutschemark facilitera la mise au point du nouveau système monétaire

UN BALLON D'OXYGÈNE

L'incroyable chute de la devise américaine va-t-elle prendre fin? Les Européens parviendront-ils à créer la « zone monétaire de stabilité » au succès de laquelle...

du nouveau système monétaire

Le dollar a légèrement monté, ce lundi 16 octobre, sur plusieurs marchés des échanges, après la décision prise, dimanche à Luxembourg, par les pays dont la monnaie participe au « serpent » européen de réévaluer de 3 % en moyenne le deutschemark par rapport aux autres devises.

La réévaluation du deutschemark (de 2 % à l'égard du franc belge et du florin, de 4 % vis-à-vis des monnaies danoise et norvégienne) a été décidée par les ministres des finances et les présidents des banques centrales des pays concernés réunis avant la rencontre ministérielle des Neuf, qui est consacrée, ce lundi 16 octobre à Luxembourg, à harmoniser les positions nationales sur le nouveau système monétaire européen avant le conseil européen des 5 et 6 décembre.

ÉTATS-UNIS

Le Congrès adopte une version édulcorée du programme énergétique de M. Carter

Le Congrès des États-Unis s'est réuni, dimanche matin 15 octobre, après avoir siégé, sous descripteur, durant quarante heures pour se prononcer, en dernière lecture, sur les grands projets de l'administration Carter. Le programme énergétique de la Maison Blanche a été adopté dans une version possiblement édulcorée de texte initial.

De notre correspondant

Washington. — La Chambre des représentants, à qui revenait le dernier mot d'une « navette » particulièrement mouvementée, a fini par ratifier, le 15 octobre, par 231 voix contre 188, ce qui restait du train de mesures présentées, il y a dix-huit mois, par la Maison Blanche pour accélérer l'accroissement des importations de pétrole.

Mise à part la question tant débattue du prix du gaz naturel, déjà réglée (le Monde du 29 septembre), le programme énergétique des États-Unis contient les dispositions suivantes : — Une série de taxes frappent les automobiles grosses consommatrices de carburant : dès 1980, les véhicules qui parcourront moins de 15 miles par gallon de carburant (1 mile = 1,609 kilomètre : 1 gallon = 3,78 litres) seront frappés d'un impôt de 200 dollars, cette somme sera portée à 650 dollars pour les véhicules parcourant moins de 13 miles par gallon. Ces limites deviendront plus sévères avec les années, au point que, en 1985, une voiture parcourant moins de 12,5 miles par gallon sera taxée de 3 850 dollars.

par gallon sera taxée de 3 850 dollars. Cela correspondrait, en France, à une amende de 16 500 francs pour tout véhicule consommant plus de 19 litres au 100 kilomètres.

Un encouragement à la conservation de l'énergie par les particuliers. Un crédit d'impôt sera accordé aux propriétaires qui amélioreront l'isolation de leur logement, à concurrence de 15 % des premiers 2 000 dollars dépensés à cette fin et pour un maximum de 300 dollars. Une aide plus avantageuse encore (30 % sur les premiers 2 000 dollars dépensés, 20 % ensuite, pour un maximum de 2 200 dollars) sera consentie aux propriétaires qui installeront un dispositif de chauffage à l'énergie solaire.

Les industriels seront encouragés à se convertir à d'autres sources d'énergie que le pétrole ou le gaz naturel. Un crédit d'investissement de 10 % sera consenti à cette fin. En revanche, les mesures spéciales prévues précédemment pour encourager la reconversion au charbon ont été fortement atténuées par rapport au projet original.

MICHEL TATU. (Lire la suite page 45.)

CHINE

M. Teng Hsiao-ping lance une offensive contre ses adversaires

Les dirigeants chinois ont tenu récemment, et dans le secret, une importante réunion — plénum du comité central ou session élargie du bureau politique, — au cours de laquelle les nouvelles orientations du régime ont été décidées.

Notre correspondant à Pékin estime que M. Teng Hsiao-ping et ses amis ont lancé une nouvelle offensive politique, brisant ainsi le fragile équilibre réalisé au lendemain de la session de la cinquième Assemblée nationale populaire, au printemps.

De notre correspondant

Pékin. — La conviction est désormais établie chez les observateurs les mieux informés qu'une réunion d'importance majeure — peut-être comparable à celle qui décida en mars 1977 les conclusions de la réintégration de M. Teng Hsiao-ping dans les organes du pouvoir — s'est tenue tout récemment à Pékin. Plénum du comité central ? Session élargie du bureau politique ? Personne n'en sait encore rien, et la question n'a qu'un intérêt académique dans le contexte des meurs du P.C. chinois.

Ce qui apparaît en revanche très clairement c'est que diverses décisions qui étaient plus ou moins en suspens ou sujettes à controverse viennent d'être prises. Sur le plan politique, la nouvelle que la Chine était prête à examiner des propositions de prêts gouvernementaux (le Monde daté 15-16 octobre) a provoqué un vif étonnement car elle va à l'encontre de déclarations de principe répétées jusqu'à la fin du mois dernier. Une décision dans ce domaine n'a pu être prise qu'au plus haut niveau.

La révision du verdict sur les incidents du 5 avril 1976 sur la place Tian-An-Men a d'autre part

considérablement avancé ces derniers jours. Il s'agit d'un sujet particulièrement épineux car la mesure où il met en cause non seulement le maître de Pékin, M. Wu Teh, récemment réhabilité à la tête du comité du parti de la capitale, mais également d'autres personnages de premier plan qui ne peuvent être entièrement exonérés de leurs responsabilités dans ces événements. Or, à l'approche du dixième congrès de la Ligue des jeunes communistes chinois, qui s'ouvre ce lundi 16 octobre, divers articles ont été publiés présentant comme des héros les jeunes gens qui manifestèrent au printemps 1976 à l'occasion de la fête des morts, à Pékin comme dans d'autres villes. La réhabilitation des manifestants, qui s'est faite attendre pendant de longs mois, s'accompagne de témoignages accusateurs contre les autorités qui les ont condamnés et ont ensuite tardé à reconnaître leur bon droit. Une revue littéraire vient en outre de présenter les poèmes qui furent affichés à l'époque sur la place Tian-An-Men comme « merveilles littéraires de la poésie chinoise ».

ALAIN JACOB. (Lire la suite page 3.)

Le débat au sein du P.S.

Le débat qui s'est engagé au sein du parti socialiste ne correspond plus à celui qui opposait traditionnellement la majorité, regroupée derrière M. Mitterrand, à la minorité, le CERES. Une redistribution s'opère. C'est évident au sein d'une majorité qui rassemble à la fois MM. Mitterrand et Rocard, Deferre et Popereau, Mauroy et Savary. Cela devient de plus en plus net au sein du CERES. Deux logiques s'y expriment qui se traduiront par la présence de deux textes d'orientation lors du colloque que la minorité du P.S. réunira au mois de décembre. L'un sera notamment Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, l'autre par MM. Pierre, député des Vosges et Guyard, membre du comité directeur. Nous publions ci-dessous et page 11 deux articles illustrant chacune de ces sensibilités.

Sortir la gauche de l'impasse

I. — De l'échec à la révision stratégique

Derrière les questions de style et d'hommes se cachent toujours des questions de fond. L'opposition orchestrée de Michel Rocard à François Mitterrand n'a pas d'autre fonction que de pousser à l'arrière-plan une critique de droite de la ligne politique qui s'est conduite à l'échec du 19 mars : celui-ci serait dû moins à la division de la gauche qu'à un programme économique insuffisamment « crédible » et trop soucieux de « quantitatifs ».

Par J.-P. CHEVÈNEMENT (*) répandue débouche évidemment sur la révision d'une stratégie dont Michel Rocard avait pourtant été solidaire aux côtés de François Mitterrand de 1974 à 1978. Ce serait cependant un erreur de croire que l'opposition actuelle n'a pas ses racines dans la période antérieure au 19 mars. En dépit des apparences, la « ligne Rocard » et la « ligne Mitterrand » ne se sont jamais, à proprement parler, fait confondre. On ne peut donc rien comprendre au débat actuel si on ne remonte pas à ses racines, qui n'étaient pas lointaines. Le 19 mars 1978 ne représente nullement une césure entre deux périodes. Il marque, au contraire, l'accélération d'une logique engagée depuis plusieurs années : celle de la dénonciation.

Présenté comme le cœur de la première négociation du programme commun (en 1973), et observateur privilégié de la seconde (en 1977), je crois aujourd'hui nécessaire de passer franc et clair : en effet, au-delà des hommes qui sont attachants et dont chacun a sa cohérence et sa foi, le débat, nul ne l'ignore, est politique. Pour rétablir, nulle part de vérité n'est de trop.

Si Michel Rocard s'est rallié à la fin de 1974, au slogan « rattachement » du programme commun, il ne s'agit pas de faire juste oublier qu'il avait déjà refusé à l'infatigable obstination pendant la campagne présidentielle (en obtenant, en particulier, le retour du franc dans le « serpent » monétaire européen, c'est-à-dire son rattachement au mark, et l'établissement des nationalisations).

Son ralliement, en réalité, servait — dans une certaine mesure — le dessein de François Mitterrand. Une fois signé le programme commun, l'objectif du parti socialiste fut, en effet, essentiellement de rassembler. Les succès électoraux (*) Député socialiste de Belfort, saluauteur de CERES.

ont d'ailleurs longtemps semblé confirmer la justesse de ce choix, en vertu duquel, dès le début de 1974, les équipes d'économistes socialistes largement marquées par les idées du CERES furent remplacées par un brain-trust de conseillers économistes d'origines fort diverses — souvent hommes de grand talent — mais en général coupés du parti, peu familiers de la réalité communiste et étrangers à la logique du programme commun de 1972.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Boulevard Everest

Ce qui frappe le plus dans l'expédition française de l'Everest, c'est qu'elle ait croisé une cordée allemande sur le chemin du retour. Cela n'enlève rien au mérite de l'exploit, mais, quand on considère ce qui est arrivé au mont Blanc depuis la grande première de 1786, cela donne à penser que le jour n'est pas loin où le fait du Toit du monde deviendra un lieu de promenade touristique.

Certes, l'expédition n'est pas encore à la portée de l'importateur qui, mais maintenant que la France a envoyé un ancien ministre en personne planter son drapeau sur la cime naguère inaccessible, on peut craindre qu'il n'y ait joué au pinacle et que le chemin de l'Everest ne devienne un boulevard pavé aux couleurs de toutes les nations.

ROBERT ESCARFIT.

AU FESTIVAL DE DANSE DE PARIS

Barychnikov prince et voyou

Le seizième Festival International de danse de Paris s'ouvre ce lundi 16 octobre au Théâtre des Champs-Élysées par un ballet de Roland Petit, « La Dame de pique », d'après l'opéra de Tchaïkovski sur une nouvelle de Pouchkine, avec Mikhaïl Barychnikov.

Il lui a suffi d'une diagonale de « petits brisés » abaisés et souples et d'une seule respiration au second acte de Gisèle pour charmer les cœurs. A trente ans, Mikhaïl Barychnikov s'affirme comme le plus grand parmi les danseurs.

Ni dieu ni star, il ne cède jamais au vertige de la performance pure. Teigneux naturel, presque humble vis-à-vis de son art, il possède le don — le grâce — de transfigurer le mouvement.

Le samedi dernier, à Marseille, Barychnikov répétait la Dame de pique. A 10 heures, toute la troupe est à l'entraînement. Roland Petit en tête, tout en blanc, servette éponge autour du cou ; Luigi Bonino en brassière bleue, Denys Ganto en

collant rose, Jacqueline Rayet (le dôme de pique) est en noir. A l'arrière-plan du studio, un petit jeune homme s'exerce, un peu hâlé dans la lumière crue du matin : chaussettes et pull noirs, collants bleus, survêtement rouge... c'est lui. L'œil le recompose à partir de détails ; le main, fine, blanche, presque translucide, le jarret solide, la cuisse nerveuse, un visage pâle, paupières lourdes, un profil perdu esquillé une frange blonde donne un air préraphaélite, quelque chose de primitif dans l'allure. Et puis soudain tout bascule, dans un sourire gouailleur, un geste coupé. Barychnikov rédevient le voyou du ballet Push come to show.

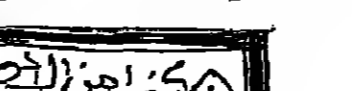
MARCELLE RICHEL. (Lire la suite page 31.)

A MOSCOU

Le président Boumediène a rencontré M. Brejnev

(Lire page 6.)

Un ouvrage sans équivalent par l'un des plus grands organistes de notre temps. Jean Guillou. L'orgue Souvenir et Avenir. Buchet/chastel



CAMPAGNES

La ruralité : du mythe à l'utopie

par GILBERT CATY (*)

RAREMENT le monde rural aura été l'objet de tant de bienveillance : les discours politiques et les programmes ministériels (d'aménagement, de rénovations, de planification...) se multiplient, et les colloques, expositions et publications (1) portent un regard scrutateur sur des territoires qui, pourtant, n'ont jamais manqué d'aide, d'argent, d'effort.

Aujourd'hui, toutefois, cette sollicitude n'est plus celle d'un colonisateur sûr de lui et de son pouvoir ; elle s'apparenterait plutôt à celle d'un médecin légiste chargé d'établir les conditions d'un décès d'un patient malade, mais qui n'a pas oublié la médecine de l'anthropologie (certains auteurs) sollicitant pour les nouveaux musées d'art et d'édifices populaires les vestiges d'une société en voie d'extinction.

Dans le même temps, le citoyen considère avec faveur, ou plutôt avec ferveur, un monde fascinant qui alimente à sa façon simple la mode « rétro » des vieilles coutures et chemises de grand-père, des généralités et du fromage blanc moulu à la louche. Une chose frappe dans cet intérêt pour le terroir, décidément suspect à force d'être national. Dans tous les cas, le regard porté sur la société rurale et le diagnostic qui l'accompagne sont comme extérieurs : c'est celui d'urbains en quête ou en mal de développement « équilibré », de racines, de modèles.

Dès lors, la crise que vit le

monde rural ne serait-elle pas la projection et comme la réplique d'une crise autrement plus enfouie, celle de la société urbaine ? Dans ce cas, une fois de plus et comme toujours, le monde rural n'aurait été défini que par et pour la ville. Pourvoyeuse des hommes qu'exigeait le développement industriel, puis des espaces nécessaires aux autoroutes, au tourisme, aux banlieues nouvelles, la société rurale, essouffée, se laisse dessaisir de son dernier bien : ses valeurs. Elle n'aurait donc jamais été qu'un réservoir, sinon une réserve, pour la société dominante.

Le monde rural peut-il échapper à cette aliénation ? Peut-il être autre chose que le domaine de l'exploitant agricole et le refuge de marginaux en quête de références que ne leur offre plus ni Cuba ni la Chine ? Le paysan, quant à lui, peut-il encore « résister », prendre en main son destin, retrouver et définir des valeurs et des façons de vivre qui lui soient propres ? Qui, disent certains, qui n'hésitent pas à affirmer que la ruralité n'est plus un réservoir de main-d'œuvre et d'espace mais un espace de liberté, un lieu — le dernier vraisemblablement — où peuvent s'élaborer les valeurs nouvelles d'une société dont le maître mot serait non pas « croissance » mais « convivialité ».

« une impulsion » ; l'animateur est le catalyseur ou, mieux, le ferment qui permet à l'idée de se concrétiser dans un projet collectif. C'est par ses projets qu'un groupe s'identifie, se reconnaît, apprendra à utiliser à son bénéfice les ressources du système socio-économique. C'est dans des projets qu'un groupe trouve son identité et devient autonome. Peu importe finalement que le projet soit à caractère économique ou culturel ; la seule condition pour servir le développement global du milieu est qu'il réponde à un besoin ressenti, et modeste soit-il.

Le terme d'animation est ambigu, mais le concept de développement global, lui, est particulièrement flou. La société industrielle a dangereusement identifié le développement à la croissance économique et à l'amélioration des conditions de vie. Au développement « multidimensionnel » sur le mode technique et productiviste, le monde rural offre la nécessaire appréhension globale des phénomènes. L'homme du terroir ne peut ignorer la nature, pas plus qu'il ne peut échapper à la solidarité qu'impose la pauvreté et qu'entretenant l'isolement. A la définition quantitative du développement, le rural oppose sa pratique existentielle, celle d'un développement économique, social, culturel et par une étroite relation de la personne au groupe, elle ne sécrète pas de valeurs « pour-compte », de victimes, d'exclus comme la société urbaine.

L'univers rural est un microcosme. Ici l'homme ne peut être dissocié de son milieu, pas plus qu'il ne peut être désarticulé, fractionné entre ses diverses fonctions : le lieu du travail, du loisir et de l'échange est unique. Le globalité, c'est le terrain, en sorte que la production (la chasse, la cueillette, l'élevage, etc.)

taigne, le fromage) est un mode de vie et le produit (le saucisson corse) un langage.

Les débats de Fontevraud ont révisé les risques d'un manichéisme qui opposerait à la communauté rurale la collectivité urbaine, technocratique, industrielle, réduction de l'homme. Le développement global, loin de se définir par sa richesse, risquerait alors de n'être qu'un concept négatif. Au lieu de rendre compte du phénomène rural, il le sacraliserait et en ferait un lieu inerte où se foudroyaient contradictions, conflits et antagonismes.

Le développement, quel qu'il soit, implique une dynamique ; le monde rural n'y échappe pas. Peut-être même ce dernier est-il devenu le lieu géométrique des confrontations et des rapports de force qui parcourent la société industrielle. L'important, finalement, n'est-il pas, comme le disait le professeur Harvoz, organisateur des rencontres, que, de ces expériences multiples, certaines, douloureuses, toutes tétonnantes, se dégagent l'image d'une société en quête d'elle-même. Le plus remarquable, sans doute, réside dans le fait que ces engagements ne s'accomplissent pas contre ce qui existe, mais à côté. Nous sommes soulevés dans un « ailleurs », antinomique, certes, de la société de consommation, mais serrez et non violent, pragmatique et inventif.

Les rencontres de Fontevraud ont été le témoignage ; par leur ampleur, elles sont en mesure d'engager une réflexion sur l'avenir de la société européenne. Il faut se féliciter que l'admirable abbaye, dont la restauration s'achève, retrouve sa dimension première en accueillant ces ateliers.

(1) Citons pour la France : « Avec nos sabots », Autrement, juin 1978 ; « Les nouveaux paysans », Pour, novembre-décembre 1977 ; « L'animation en milieu rural », Pour, septembre 1978. (2) Groupe de recherches pour l'éducation permanente, 13-15, rue des Petites-Écuries, 75010 Paris.

Un premier atelier sur l'animation

Reste alors à se demander comment passer du mythe (rétro) à l'utopie (créatrice). C'est l'une des questions que se proposent d'examiner les ateliers européens de l'abbaye de Fontevraud, en pays de Loire, au cours de dix rencontres de trois jours chacune, qui se dérouleront tout au long de 1979. Le GREP (2), maître d'œuvre du projet, s'est imposé trois contraintes d'organisation rigoureuses : en premier lieu, aborder le phénomène rural non pas en termes d'économie et de structure, mais à travers des aspects humains, à travers des faits concrets, significatifs d'un vécu, par exemple l'habitat, les femmes, les services ; en deuxième lieu, y faire participer simultanément des hommes de terrain, des décideurs et des chercheurs ; enfin ouvrir ces ateliers à des personnes provenant de l'ensemble des pays européens, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, méditerranéens ou nordiques, industrialisés ou non.

Au premier atelier sur l'animation en milieu rural, qui s'est tenu récemment, ont participé une soixantaine de personnes venues d'une dizaine de pays. La richesse des réflexions auxquelles ce thème donna lieu a confirmé la valeur de la méthode retenue et du système encore expérimental des séminaires relais pour engager sérieusement un débat de société.

L'animation par qui ? L'animation pour quoi ? Quel que soit le territoire concerné, l'Irlande ou les Pays-Bas, le Jura suisse ou la Wallonie, le Mezzogiorno ou la Mayenne, dans tous les cas, la question est fermée dans les mêmes termes et son ambiguïté

considérée comme angoissante pour celui qui vit.

C'est que le concept d'animation fait implicitement référence à un phénomène négatif ou régressif : on ne parlera d'animation que dans la mesure où l'on considère le milieu rural comme un monde en voie de développement — voire de sous-développement — nécessitant par conséquent une aide extérieure relativement artificielle. D'entrée de jeu, c'est créer un écart entre ceux qui développent et ceux que l'on développe, entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Dès lors, comment respecter le milieu que l'on a charge de faire évoluer ? On commence, on finit le travail de l'animateur ? Comment garantir qu'il ne détourne pas son intervention des besoins réels du milieu sur lequel il agit ? Et comment reconnaître ces besoins ? L'animation cache en fait deux conceptions opposées. La première considère l'animation comme un instrument parmi d'autres pour mieux intégrer le monde rural aux valeurs de la société dominante. L'animateur sera donc chargé de réduire, de surmonter les obstacles à la croissance économique ; il agira de pair avec les formations et les vulgarisateurs de technique agricole. Mais, inversement, l'animation peut se proposer de rendre individuels, groupes et collectivités conscientes et responsables, pour les amener à prendre en charge des projets qu'eux-mêmes auront définis.

Dans cette dernière perspective, partagée par l'ensemble de l'atelier, l'animation est moins une technique qu'une interrogation ou

l'univers rural est un microcosme. Ici l'homme ne peut être dissocié de son milieu, pas plus qu'il ne peut être désarticulé, fractionné entre ses diverses fonctions : le lieu du travail, du loisir et de l'échange est unique. Le globalité, c'est le terrain, en sorte que la production (la chasse, la cueillette, l'élevage, etc.)

La vieille France effacée

par MAURICE LE LANNOU

Tous les livres sur la France que je reçois en ce moment portent une même constatation : notre temps voit la fin d'une occupation et d'une utilisation du sol que l'on pouvait appeler naturelle, tant elles étaient marquées par cette connivence que les hommes entretenaient avec les ciels et les sols. C'est aujourd'hui le triomphe d'un nouveau style à quoi convient l'épithète de spéculatif, avec tout ce qu'il comporte d'anonymes et d'étranger. Ainsi meurent les équilibres qui établissent les pays et les terroirs. Des systèmes plus larges les remplacent, qui font peu de cas du local et n'ont d'argument que la rentabilité. Cette substitution a dans la géographie de la France des manifestations inquiétantes. Louis Papy, qui n'a rien de géographique, mais va-t-il pas, dans un livre bien savoureux (1), jusqu'à évoquer ces « vents nouveaux qui soufflent sur notre vieux monde » ?

Parmi ces nouveautés hostiles, Pierre Bonon reconnaît l'attraction décisive qu'exerceront maintenant « les quantités massives et les vastes espaces » (2). Le lieu, dans sa configuration, ses aptitudes naturelles et même les privilèges qu'il lui confère l'histoire, ne s'efface plus rien par lui-même. On conçoit que l'irruption de ces formes nouvelles détermine d'amples et brusques mouvements qui dénaturent — le mot pris dans son acception littérale — la physiologie traditionnelle des régions. Mouvons-nous de sens contraire : désertification ou surcharge, exode rural et soufflements urbains, abandon ou invasion par les meutes touristiques... Tout cela provoque tensions, conflits, problèmes. De contemplative qu'elle était encore il y a peu, la géographie tend à se faire dramatique.

Certains pays de France n'ont pas attendu notre siècle pour connaître ces sévères mutations. Bernard Pion, un sociologue, montre les interventions successives et concurrentes, en Camargue, de « civilisations aux objectifs contradictoires ». Sur ce delta difficile, lacustre et salé, la première conquête agricole a soigneusement exigé d'efforts initiaux qu'elle a appelé des capitaux extérieurs, imposé la

Les poteaux, les haies et la démocratie

Il a fallu des siècles, parfois des millénaires pour façonner les paysages que voient nos yeux. La forêt tropicale que mille main n'a touchée comme la boiserie normand qui doit tout à l'homme, sont un monceau d'essais, d'erreurs, de repentis, de redites, une masse énorme de travail, de patience, et même de génie.

Nos paysages sont partie de nos vies. La boutique qui disparaît attriste le vieillard qui l'avait toujours vue et lui rappelle par sa forme, il est mortel. Un quartier rénové trouble l'ancien, pourtant si adaptable. Une pierre déplacée sur le chemin l'autiste dans sa solitude.

Pour administrer nos vies, nous avons, à force de violences, d'intuitions, de sacrifices, d'hésitations et d'innamies, construit un système de gouvernement appelé démocratie qui, tous concepts latés, donne, à quelque sorte satisfaction. Nous choisissons, parmi nous, des maires, des députés, un président, qui nous comprennent, nous obéissent et nous protègent.

Mais, chose curieuse, il semble que démocratie et paysage ne vivent pas bien ensemble.

Dans mon village, que les touristes ne connaissent pas, car il n'a aucune beauté technique, gouffre, pic, torrent ou lac, mais qui, tel quel, nous plaît assez, nous avons, comme tout le monde, voté. Il s'agit de transformer, sans nous demander notre avis, notre paysage. Nous avons, pour soutenir les fils de téléphone, de bien ordonnées poteaux de bois, assez laids, mais modestes, et qui, après une ou deux saisons, se fondent dans les haies. On vient de les remplacer par des

suaves d'orge en tête galvanisée qui brillent au soleil et font de nos chemins des quais de gare. Peut-être finiront-ils par rouiller. Ce n'est sans doute pas laide. Je ne sais qui a décidé cela, ni pourquoi. Mais mon paysage est abîmé.

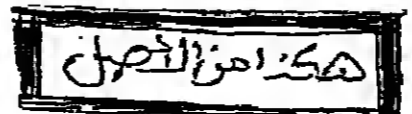
C'est banal, d'ailleurs. Il y a près de chez moi un chemin creux qui dessert trois maisons avant de regagner le grand-route. Cet été, le génie rural a mis les propriétaires d'arbres en demeure de raser leurs haies, sous prétexte qu'elles gênaient la visibilité. Il passait cinq autos par jour, et jamais, de mémoire d'homme, on n'y a vu d'accident. Au printemps, à l'ombre, il y a des violettes, des coupous, des primaires et des ramiers au nid. En été, il fait bon marcher là. En automne, les feuilles d'or continuent à nous faire croire au soleil, et en hiver, me toi, les haies ne nous gênent pas.

Et bien ! on les a rasées. Il le fallait. Sous peine de poursuites. Maintenant, nous sommes perplexes : comme elles poussaient sur de hauts talus, on n'y voit pas mieux qu'avant. Mais, au printemps, il n'y aura plus de ramiers, et les violettes ne seront plus là.

Deux hommes que nous ne connaissions pas ont décidé, loin de nous, et voilà notre paysage déformé. C'est très ennuyeux. Parce que, autant que la guerre et le péch, autant que la justice et l'injustice, c'est notre vie. C'est même l'une des parties les plus fragiles. Et le dévotisme, apparemment, ne s'agit pas de voir Monsieur Téléphone et Monsieur Génie Rural, surgir de la barbarie au fond des âges, font, chez nous, la loi. Alors, dites-moi, à quel vote sort-il de voter ?

FRANÇOIS CLÉMENT.

les guides pratiques du c.i.d.j. SPORTS et HANDICAPÉS, VACANCES et HANDICAPÉS. en librairie (Chiron-Sports-Diffusion) et au c.i.d.j., 101 quai Branly-75015 PARIS



صوتنا من الداخل

étranger

LES TENTATIVES DE RÉGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

LIBAN

La conférence des pays participant à la Force arabe de dissuasion s'est ouverte à Beyrouth

Beyrouth. — La conférence des ministres des affaires étrangères des six pays arabes qui participent à la Force arabe de dissuasion (FAD) stationnée au Liban s'est ouverte avec retard dimanche 15 octobre. En effet, le président libanais, M. Elias Sarkis, a attendu près de deux heures que les ministres de Syrie, d'Arabie Saoudite et de Koweït arrivent au palais de Baïteddine, où ils ont rejoint leurs collègues du Qatar, des Émirats arabes unis et du Soudan. Les retardataires venaient de Damas, lieu où se prennent véritablement les décisions concernant le Liban, et se sont entretenus avec le président Assad.

On peut néanmoins relever des indices selon lesquels la trêve se prolongera quelques semaines, voire deux ou trois mois, et les maigres espoirs apparus à la fin de la semaine dernière, s'ils se sont fortement estompés, n'ont pas complètement disparu.

Enfin, l'on confirme que le président Assad a fait part de son intention de faire quelques concessions symboliques en vue de désamorcer la confrontation à Beyrouth-Est. L'hypothèse de remplacer les troupes syriennes dans le Liban conservateur chrétien par des troupes saoudiennes associées à l'armée libanaise, aux abords des ponts de la Quarantaine et de la tour Risk, constituerait une « base de travail » pour les ministres des pays de la FAD.

de devrait rejeter une solution de ce type. Mais la refusera-t-elle par les armes? La tactique du président Assad paraît être de faire des concessions suffisantes pour le président Sarkis et l'opinion internationale, mais insuffisantes pour la droite chrétienne. En les rejetant et en rompant la trêve, celle-ci apparaîtrait comme jusqu'au-bouillie et assumerait la responsabilité d'une éventuelle reprise des combats. Si, en revanche, elle acceptait au moins de facto des concessions syriennes — mineures quant au fond, — la droite chrétienne subirait l'affaiblissement de l'épreuve vis-à-vis de sa population, et sa politique aurait mené à la destruction de Beyrouth. Et sans aucun profit politique.

La trêve n'a pas été rompue à l'occasion de l'ouverture de la conférence. Mais s'il fallait s'en tenir aux déclarations publiques et à la multiplication des escarmouches entre les milices de la droite chrétienne et les troupes syriennes au cours des dernières quarante-huit heures, la reprise de la guerre paraîtrait certaine. M. Camille Chamoun, président du Front libanais, et M. Bechir Gemayel, commandant des milices phalangistes, ont, en effet, l'un et l'autre rejeté le maintien dans le secteur conservateur chrétien du Liban, et même en principe dans le Liban tout entier, non seulement des troupes syriennes, mais de l'ensemble de la FAD, et réclamé des troupes internationales non arabes envoyées par l'ONU.

Des concessions symboliques de Damas

Dans l'autre camp, on note que la présence des milices progressistes dans les rues de Beyrouth-Ouest, que l'on avait considérée comme un moyen de pression supplémentaire de Damas sur les conservateurs chrétiens, a pris fin, et que les patrouilles syriennes y opèrent de nouveau. Quant à l'arrivée de Syrie d'un détachement de l'Armée de libération de la Palestine, elle a fait à Beyrouth-Ouest une impression plus vive qu'à Beyrouth-Est, où l'on estime qu'un millier d'auxiliaires

YÉMEN DU NORD

ÉCHEC D'UNE TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT

Sanaa (A.F.P.). — Une tentative de coup d'État contre le régime du colonel Saleh s'est produite dimanche 15 octobre, à l'aube, alors que le chef de l'état nord-yéménite se trouvait dans la province sud de Houdeïda, sur la mer Rouge, affirme l'agence irakienne d'informations (INA) dans une dépêche datée de Sanaa.

De son côté, le journal koweïtien, Al Siyasa, rapporte ce lundi que des combats se seraient poursuivis tard dans la nuit de dimanche à lundi. Le quotidien écrit qu'à la suite de l'échec de la tentative de coup d'État, plusieurs arrestations ont été effectuées dans les rangs des officiers supérieurs des forces armées yéménites. Le commandant des blindés Moujahid Al Kahali, dont le grade n'est pas précisé, figurerait parmi les détenus.

LA NÉGOCIATION DE WASHINGTON

La mise au point du traité de paix israélo-égyptien « continue à progresser » déclare le porte-parole américain

Les négociations en vue de la conclusion d'un traité de paix entre Israël et l'Égypte se sont poursuivies dimanche 15 octobre, comme la veille, à un rythme soutenu, a indiqué dimanche à Washington, M. George Shermán, porte-parole du département d'État. Les entretiens se sont déroulés non pas à « Blair House », où se tenaient depuis jeudi les négociations, mais à l'hôtel Madison, où résident les délégations israélienne et égyptienne. Il en est de même ce samedi par égard à la fête juive des Tsibermakles (« Soukkoth »), a précisé M. Shermán.

Un autre texte présenté par le secrétaire d'État, M. Cyrus Vance, aux négociateurs portait sur le commerce, le tourisme et les échanges culturels.

Les discussions ont porté sur le vocabulaire utilisé dans la rédaction du traité, sur le texte même de celui-ci, sur celui du protocole et de diverses annexes ainsi que sur des détails des aspects militaires des questions soulevées, a précisé le porte-parole. En soulignant que « les négociations continuent à progresser », M. Shermán a déclaré qu'il existait « toujours des divergences de vues sur certains points et des accords sur d'autres », mais que « le travail se poursuivait de façon sérieuse et systématique ».

M. Shermán a, par ailleurs, annoncé le départ pour Amman de M. Harold Saunders, secrétaire d'État adjoint pour les affaires du Proche-Orient et du Sud-Est asiatique, qui va porter en personne au roi Hussein les réponses aux questions que ce dernier avait posées au président Carter sur les accords de Camp David.

Le quotidien officiel du Caire Al Ahrâm a indiqué que l'un des documents américains soumis aux délégations égyptiennes et israéliennes aux négociations porte notamment sur le retrait israélien, les mesures de sécurité, les colonies de peuplement et la liberté de passage dans le canal de Suez.

Le ministre koweïtien des affaires étrangères a déclaré, pour sa part, que son pays refuse catégoriquement qu'une fraction des Libanais ait des relations avec Israël, et considère toute agression contre les forces syriennes comme étant dirigée contre le monde arabe. Il a par ailleurs affirmé que ni le Koweït ni son

respondant de l'INA précise que les commandants Abdel Aziz Al Barkhi, chef d'état-major adjoint, et Mobsen Al Yousof, ministre de l'Intérieur, ont pris une part active à la répression du soulèvement.

Le quotidien officiel du Caire Al Ahrâm a indiqué que l'un des documents américains soumis aux délégations égyptiennes et israéliennes aux négociations porte notamment sur le retrait israélien, les mesures de sécurité, les colonies de peuplement et la liberté de passage dans le canal de Suez.

Cambodge

EN PRÉVISION D'UNE OFFENSIVE VIETNAMIENNE L'armée est mise en état d'alerte

Les forces cambodgiennes ont été mises en état d'alerte en prévision d'une offensive du Vietnam en direction de Phnom-Penh, a annoncé la Voix du Cambodge, dimanche 15 octobre. A Bangkok et à Washington, les services de renseignements soulignent que les positions vietnamiennes le long de la frontière ont été renforcées au cours des dernières semaines. Les moyens de transport par rail et par route ont été réquisitionnés pour acheminer hommes et matériels, en particulier en direction

de Tay-Ninh, région située au-dessus du « Bec-du-Canard », au nord-ouest d'Ho-Chi-Minh-Ville. Les services de renseignements américains estiment qu'environ un sixième des 600 000 hommes que compte l'armée vietnamienne se trouvent concentrés dans cette région et au nord de celle-ci.

Les mêmes sources affirment que le Vietnam a reçu ces dernières mois d'importantes livraisons de matériels militaires soviétiques par air et par mer, et que le nombre des techniciens soviétiques auprès de l'armée serait maintenant de 4 000. L'offensive vietnamienne pourrait s'étendre à partir de la « poche » établie par l'armée vietnamienne en territoire cambodgien, à proximité des grandes plantations de caoutchouc de Erek, Memot, Sooul, théâtre de violents combats ces derniers mois.

A Hanoï, le quotidien du P.C. vietnamien Nhan Dan écrit que la campagne de « colonisation » lancée par Pékín et Phnom-Penh, accusant le Vietnam de préparer une offensive, n'est qu'un « voile de fumée visant à camoufler leurs nouveaux complots ». « Cette campagne, ajoute le journal, ouvre la voie à l'intensification de l'ingérence militaire chinoise au Cambodge. » Les Chinois, affirme encore Nhan Dan, ont introduit au Cambodge des dizaines de milliers de conseillers militaires ainsi que des unités de l'armée ramoullées en groupes de « canonniers ».

M. Waldheim invité à Phnom-Penh

Tenant une conférence de presse, vendredi 13 octobre, à New-York, M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, a invité le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, à se rendre en visite officielle dans son pays. « Il sera à même de vérifier de ses propres yeux la situation des droits de l'homme au Cambodge », a-t-il ajouté.

M. Teng Hsiao-ping lance une offensive contre ses adversaires

(Suite de la première page.) On note encore le rappel, d'une part, des « colonies » dont M. Teng Hsiao-ping fut alors l'objet de la part de la « bande des quatre », le jour même où M. Hua Kuo-feng fut nommé premier ministre et premier vice-président du comité central, et, d'autre part, du rapport que le même M. Teng Hsiao-ping présenta lors du dernier congrès de la Ligue des Jeunes communistes, en juin 1976. Tout est fait, en bref, pour donner l'impression que le vice-premier ministre a incarné depuis quinze ans la véritable légitimité du régime.

La chute de la « bande des quatre », parfois dès le lendemain de la révolution culturelle. Deux points sont à relever à propos de ces destitutions et nominations. Primo, le contrôle de la capitale passe en de nouvelles mains. Dans le contexte politico-historique chinois le fait d'entraîner des conséquences à l'échelle nationale en ce qui concerne les commandes de l'appareil du pouvoir. Secundo, les nouveaux responsables qui viennent d'être promus ne sont pas connus pour être des figures de proue de la « droite » ou de proches alliés de M. Teng Hsiao-ping.

Le nouveau premier secrétaire du parti à Pékín, M. Lin Bu-chia, avait fait l'essentiel de sa carrière au Chekiang avant d'être nommé à Changhaï en juin 1977, puis à Pékin au printemps 1978. Dans ces deux villes, il a su acquiescer une incontestable popularité, mais il ne saurait être considéré comme une des grandes victimes de la révolution culturelle — lors de laquelle il ne fut l'objet que du reproche relativement bénin d'« opportuniste de droite ».

Quant au premier secrétaire Mongolie, M. Chou Eni, qui occupa dans la région le poste de deuxième secrétaire depuis le début du mois d'août, il a longtemps travaillé dans le Hounan, où il a notamment fait équipe avec M. Hua Kuo-feng, alors principal dirigeant de la province. Qu'une résistance, en toute hypothèse, se fasse sentir à des changements

Taiwan

UN APPEL D'AMNESTY INTERNATIONAL EN FAVEUR DES DÉTENUÉS POLITIQUES

A l'occasion de la fête nationale de Taiwan, le mardi 30 octobre, la section française d'Amnesty International rappelle la situation des prisonniers d'opinion dans l'île, pour la plupart internés depuis de longues années, certains depuis plus de vingt ans.

Si leur nombre exact est inconnu, indique un communiqué d'Amnesty, on sait toutefois qu'il s'agit de personnes soupçonnées d'activités ou de sympathies pro-communistes et arrêtées lors de la prise de pouvoir du Kouomintang dans les années 50. Amnesty International connaît les noms de quarante-six d'entre elles, détenues depuis cette date. La plupart se trouvent au camp de Green-Island (Lu-Tao), une île de la côte sud-est de Taiwan. Les conditions de détention y étaient particulièrement sévères durant la période 1959-1960. En dépit d'améliorations apportées par la suite, l'isolement des détenus fait de Green-Island la plus dure des prisons de Taiwan. On peut citer, à titre d'exemple, le cas d'un ouvrier agricole, maintenant âgé de cinquante ans, détenu depuis vingt-huit ans à Green-Island. Comme les trente personnes arrêtées avec lui dans les années 50, il était soupçonné d'être en contact avec le parti communiste de Taiwan.

Sur le plan des personnes, la chute en quelques jours des premiers secrétaires du parti pour la municipalité de Pékín, du vice-proviseur de Mongolie démontre qu'une nouvelle vague de purges est lancée. Sans que l'on ait pu confirmer, des bruits concordants annonçaient que le commandement de la région militaire de Pékín avait échappé au général Chen Hsi-lien, qui conserverait toutefois, comme M. Wu Teh, son siège au bureau politique. A en juger par les attaques peline « colées » dont il est l'objet dans la presse centrale et sur les ondes des radios régionales, les premiers secrétaires du parti au Shensi et au Honan paraissent en outre sérieusement menacés. Dans tous les cas, il s'agit de personnages qui avaient été nommés dans leurs fonctions antérieurement à

complette d'une situation qui, deux ans après la mort de Mao Tse-toung et alors que toutes les énergies sont officiellement mobilisées pour des tâches d'édification économique, apparaît encore comme étrangement fluide. Mais il y a peu de doute qu'une étape vient d'être franchie, qui modifie l'équilibre — fragile — réalisé le lendemain de la session de la cinquième Assemblée nationale populaire au printemps dernier.

On en voit la preuve dans les attaques dont sont l'objet d'autres personnalités peu liées au vice-premier ministre, par exemple M. Fong Hsuan, membre du comité central et directeur adjoint du département des Liaisons Internationales de cet organisme, qui se voit reprocher par voie d'affiches dans une des unités qu'il est responsable, de ne pas appliquer « la ligne du onzième congrès ».

Les informations très fragmentaires dont on dispose ne permettent pas de se faire une idée

ALAIN JACOB.

Amnesty International a notamment demandé au gouvernement du Kouomintang l'amnistie de ces « prisonniers oubliés ».

Le Monde dossiers et documents Numéro d'octobre LA PRISON L'ARGENTINE La numérisation : 3 F Abonnement un on (10 numéros) : 30 F

Laurent Dispot La machine à terreur Collection Figures Bernard-Henri Levy GRASSET

les haies ocratie

rée

ASIE

سكوتنا الالهي

PROCHE-ORIENT

Quand l'Égypte redécouvre son Sinaï...

Le Caïre. — Sous des dehors détachés, nombre d'Égyptiens sont d'un chauvinisme qui n'a rien à envier à celui que l'on rencontre chez beaucoup de Français. Une personnalité européenne en poste au Caïre se frotte à jamais la porte d'un couple d'intellectuels égyptiens libéraux en vue pour avoir remarqué un jour chez eux que « l'occupation israélienne du Sinaï eura au moins eu le mérite de faire découvrir et amener par les Égyptiens cette province oubliée ».

Il est pourtant notoire que cette péninsule aride de 61 000 kilomètres carrés, constituant le partie asiatique de l'Égypte, séparée de l'Afrique depuis le percement de l'isthme de Suez en 1869 mais située à deux heures de voiture de la capitale, fut le cadet des soucis du Caïre jusqu'à son occupation par les Israéliens en 1967. Le caractère égyptien du Sinaï est néanmoins incontestable. En témoignent notamment les cartouches de pharaons comme Kheops, Ramsès III et le reineiro Hatchepsout au fronton des mines de turquoise de Magharah.

Si aucune mise en valeur sérieuse du Sinaï ne fut jamais tentée au temps où personne ne disputait à l'Égypte sa province d'outre-canal de Suez, aujourd'hui, alors que dans la meilleure des hypothèses, celle-ci ne sera totalement libérée que dans deux ans, surgissent de toutes parts, comme par enchantement, des projets en faveur de la péninsule.

L'encore des accords de Camp David n'était pas sèche, que le ministère égyptien de la reconstruction annonçait avec tambours et trompettes qu'il venait de mettre la dernière main à un « plan détaillé de développement urbain, agricole, minier et touristique du Sinaï ». On creuse d'arrache-pied le premier tunnel qui, au nord de

De notre correspondant

Suez, reliera la péninsule à la partie africaine de l'Égypte. On suppose un accroissement substantiel de la production pétrolière annuelle nationale, actuellement de plus de 20 millions de tonnes, mais qui avec la récupération de tous les puits du Sinaï (ceux d'Abou-Rodéas avaient été rendus à l'Égypte dès le second accord de dégellement en 1975) et la libre exploitation des nouvelles nappes découvertes en mer Rouge pourrait frôler les 40 millions de tonnes dans cinq ans. On prévoit de bonifier 750 000 feddans (1 feddan = 4200 mètres carrés) du désert. On annonce enfin la prochaine construction au Sinaï de centres culturels et même de « palais de la culture ».

Tout cela pour une population clairsemée estimée tout au plus à quelque vingt mille citadins et quaranta mille Bédouins. A moins que certains Égyptiens, qui ont découvert et aimé le Sinaï lorsqu'on le leur a pris, soient candidats à la accession des colons Israéliens...

Il est question également, surtout en Israël, de faire du Sinaï le champ privilégié de la future coopération égypto-israélienne. Les eaux du Nil, dit-on, pourraient aller irriguer non seulement le Sinaï, mais aussi le désert israélien du Negev. Le savoir-faire d'Israël en matière d'amélioration des terres arides pourrait être mis à la disposition de l'Égypte, qui a près de 1 million de kilomètres carrés de terres improductives. Déjà, en 1963, le père du sionisme, Theodor Herzl, avait suggéré que le Sinaï fût mis en valeur par « les cerveaux juifs et les fellahs égyptiens ».

Dans l'immédiat, la tâche la moins ardue et la plus rémunératrice sera sans doute d'ouvrir la péninsule aux pèlerins et

touristes venant d'Égypte ou à travers l'Égypte. Le Sinaï est semé de noms qui parlent à l'imagination ou à la conscience religieuse des hommes. Aux Sources-de-Moïse, récupérées par l'Égypte dès 1975, on peut voir sourdre, au milieu des eaux saumâtres, l'eau rendue douce par le bâton du législateur d'Israël. Bonaparte y vint et manqua se noyer en traversant le golfe de Suez. Dans les parages des sources subsistent les vestiges du pavillon de chasse ou le pacha Abbas I^{er} d'Égypte vint, vers 1850, échapper à la curiosité des consuls européens du Caïre.

Au pied du djebel Hemmam-Pharaon surplombant la mer Rouge les Arabes ont piecés la déroute des armées égyptiennes poursuivant les Hébreux de la Bible. Des sources sulfureuses bouillonnent toujours là, jusqu'au rivage. Mais le haut lieu par excellence du Sinaï est depuis le sixième siècle, du moins pour les chrétiens, le monastère gréco-orthodoxe de Sainte-Catherine fondé par l'empereur Justinien de Byzance et qui a survécu à toutes les vicissitudes d'une histoire troublée. Au prestige du miracle de la sainte, dont le corps martyrisé à Alexandrie fut transporté ici par des anges, s'ajoutent celui des œuvres d'art (tissus byzantins, émaux limousins, icônes russes) entassés dans le couvent depuis des siècles, et d'une célèbre bibliothèque, enrichie encore par la récente découverte d'une cache pleine de documents anciens.

Face à l'église du monastère, s'élève depuis le dixième siècle une mosquée. Il suffirait d'ajouter une synagogue dans l'enceinte de Sainte-Catherine pour que le vœu méconnu soit exprimé par le président Sadate de fonder au Sinaï « un triple temple consacrant les liens unissant les trois religions abrahamiques » fut réalisé. — J.-P. P.-H.

Alfa Romeo

"Avant de vous vendre une voiture d'occasion, je la sélectionne, je la contrôle 6 fois, je l'essaie. Puis je lui donne la Garantie Trèfle Alfa Romeo!"



La Garantie Trèfle: les concessionnaires Alfa Romeo ne la donnent qu'aux bonnes occasions.

ANTONY 9260 - En Route Paris - 121 avenue Aristide-Briand, tél. 666.05.85 - ASNÈRES 92600 - Inter Garage Seine - 43-45 avenue d'Argenteuil, tél. 793.56.68 - BEZONS 92870 - Garage A.B.C. - 20 rue de Ménesson, tél. 982.91.24 - BOUILLOCHE-SUR-SEINE 92800 - S.E. Garage de Centre - 52 avenue du Général, tél. 605.13.36 - DAMMAREZ-LES-LYS 77190 - Europa Garage - Quai Voltaire, tél. 499.04.18 - FONTAINEBLEAU 77300 - Les Jeunes Automobiles - 86 rue de France, tél. 422.21.59 - MANTES-LE-VIEUX 78200 - 94 Nouvelle Montée Sport Services Automobiles 22 bd Solagna, tél. 471.17.21 - MONTLHERY 91390 - Rond 14 - 54 route Nationale, tél. 901.02.33 - NANTERRE 92200 - Garage de l'ouest - 1 bd du Invent, tél. 721.52.14 - NEUILLY-SUR-SEINE 92200 - Grand Garage de Neuilly - 23 rue Madeleine-Michèle, tél. 637.14.50 - NOISY-LE-SEC 93300 - Centrale Automobile Parisienne - 122 rue P.-V. Courcier, tél. 843.93.39 - ORGÈVAL 78630 - Garage Performance Plus - RN 15, tél. 975.93.84 - OZOR-LA-FRÈRE 77330 - Europa Garage - 105 avenue du Général-Gauche, tél. 926.20.41 - PARAY-VIEUX-POSTE 91500 - St des Garages Bellenger - 37 route de Fontainebleau, tél. 938.50.72 - PARIS 75006 - S.E.A.M. France S.A. - 23 bd de Courcelles, tél. 292.02.50 - PARIS 75013 - En la Cabane - 4 rue Voltaire, tél. 535.01.55 - PARIS 75015 - En Duplex - 6 rue Duplex, tél. 566.09.09 - PORT-MARLY 78540 - Garage du Ciel - 27 bis route de St-Germain, tél. 958.41.42 - SAINTE-GENEVÈVE 78130 - Garage Central - 12 rue G.-Clément, tél. 483.18.67 - SAINT-CLOUD 92200 - En Theponier S.A. - 27 et 29 quai Corbié, tél. 602.05.68 - SAINT-MAUR 94100 - Garage Maria S.A.L.L. - 39 rue de la Vierge, tél. 883.76.07 - SAINT-OUEN-L'AUMONE 95310 - St Vignat et Fils - 44 rue du Général, tél. 464.01.14 - SANNIS 95100 - Garage Besson - 29 avenue Kennedy, tél. 981.43.27.

CETTE SEMAINE DANS LE POINT



JUSTICE: LE PROCÈS D'UN PROCÈS

Le 28 juillet 1976 un homme a été décapité pour le meurtre d'une petite fille : Christian Ranucci. Un livre, «Le pull-over rouge» de Gilles Perrault jette le doute sur la culpabilité de Ranucci. Et ce doute met en cause cette machinerie archaïque et feutrée qu'est la justice dans ce qu'elle a de quotidien et de routinier.

- Les aveux sont-ils des certitudes ?
- Les témoins sont-ils cohérents ?
- L'instruction est-elle solide et exhaustive ?
- Les experts sont-ils fiables ?
- L'accusé est-il celui que l'on décrit ?
- Le cérémonial des assises est-il serein ?
- La grâce, enfin, échappe-t-elle aux pressions de l'opinion ?

Le point a enquêté sur une montagne de dossiers criminels. Et il répond.

le point

Aucune solution... sans la disparition de la...



صكنا من الراحل

PROCHE-ORIENT

DANS UNE INTERVIEW ACCORDÉE AVANT SON DÉPART D'IRAK

Aucune solution n'est possible en Iran sans la disparition de la dynastie des Pahlavi

déclarait l'ayatollah Khomeiny

Une équipe de télévision dirigée par Maurice Séveno avait réalisé, le 21 septembre dernier, à Najaf, en Irak, un entretien filmé avec l'ayatollah Khomeiny. Les films avaient été confiés par les autorités irakiennes, mais les

réalisateurs, qui ont été détenus pendant trois jours, ont pu sauver la bande enregistrée de l'entretien. Ils s'étaient interdits toute publication de cette interview tant que l'ayatollah résiderait en Irak afin de

ne pas compliquer sa situation vis-à-vis des autorités irakiennes. Le chef spirituel chiite se trouvant actuellement en France, nous publions ci-dessous des extraits de cette interview qui garda toute son actualité.

« Vous parlez souvent de « gouvernement islamique » pour l'Irak, qu'entendez-vous par là ? Les chefs religieux devraient-ils gouverner eux-mêmes ?

Non, nous n'entendons pas gouverner nous-mêmes. Mais les chefs religieux dirigent le peuple pour préciser les objectifs et les revendications de l'Islam. Etant donné que la majorité du peuple iranien est musulman, le gouvernement islamique veut dire aussi gouvernement soutenu par la majorité du peuple.

« Dans une première étape, l'objectif est de rendre le pays indépendant et d'éliminer la domination étrangère, ainsi que les forces intérieures qui sont à la solde de l'étranger. Notre pays est aujourd'hui asservi dans tous les domaines : politique, économique, culturel et militaire. Il faut donc chasser les exploitateurs et les colonisateurs étrangers quels qu'ils soient. Ensuite, il faudra consacrer toutes les richesses de notre pays à l'amélioration du sort de notre peuple, des travailleurs, aujourd'hui opprimés, maintenus dans la misère et les maladies.

« La deuxième étape sera l'épuration complète des ministères, de l'administration, des sociétés publiques, des traités, des corrompus et de ceux qui ne cherchent que le profit. Il faut confier les responsabilités aux gens capables, honnêtes et patriotes.

« D'autres étapes suivront graduellement, mais, avant toute chose, et pour permettre au gouvernement islamique d'atteindre ses objectifs, il est indispensable que la dynastie Pahlavi soit éliminée. En effet, avec cette dynastie et ses serviteurs, aucune réforme n'est possible.

« A quelles autres réformes économiques songez-vous ?

« Un gouvernement national et musulman se donnerait les moyens de sortir de la crise. Il lui sera facile, par exemple, de mettre un terme aux abus tels que celui-ci : la Fondation Pahlavi (créée par le chah) tire des chèques d'un million de dollars et plus sur les fonds publics pour les besoins des ambassadeurs américains et des personnages

influents qui constituent un puissant groupe de pression pro-iranien à Washington.

« En outre, la bureaucratie sera allégée, ce qui permettra de faire de sérieuses économies. Enfin, la fonction de la paysannerie sera restaurée en priorité, alors que, sous la « révolution blanche du chah et des Etats-Unis », elle a été détruite.

« Comment expliquez-vous que le peuple iranien descende dans la rue à la suite de vos appels ?

« C'est parce que le peuple nous considère comme les serviteurs de l'Islam et du pays. C'est parce que nous exposons les problèmes qui se posent dans les profondeurs de la nation. C'est parce que nous sommes l'expression des aspirations du peuple. Ce peuple voit très bien que tout ce qui vient du chah et de son appareil répressif est contraire aux intérêts de l'Islam et du pays.

« Que pensez-vous des rumeurs sur le départ du Chah, sa succession étant confiée à son fils ?

« Notre opinion à ce sujet est celle de tout le peuple iranien : aucune solution satisfaisante au problème politique iranien n'est possible sans la disparition de la dynastie Pahlavi, que ce soit le Chah actuel ou ses descendants.

« Que pensez-vous de la déclaration de M. Ali Amiri au journal Le Monde du 12 septembre selon laquelle il était chargé de constituer un gouvernement, il vous demanderait une trêve pour faire sortir l'Irak de l'impasse ?

« Pour faire sortir l'Irak de la crise actuelle, il faut des hommes qui aient une base populaire. Ceux qui n'ont pas cette base ne peuvent pas réussir.

« A quelles conditions êtes-vous prêts à accepter une telle trêve ?

« Aucune condition n'est négociable et aucun délai n'est acceptable si cela doit avoir pour résultat d'assurer la survie du régime et le maintien de la dynastie. Tout projet qui passe par le maintien du régime ne peut être accepté ni par nous ni par le peuple.

« Le président Carter se veut le champion de la défense des droits de l'homme. Comment expliquez-vous qu'il ait soutenu le chah après le massacre du « vendredi noir », le 8 septembre dernier ?

« Depuis des mois, dans toutes les villes iraniennes sont perpétrés de véritables massacres. Lors des dernières manifestations de Téhéran, en septembre, on a dénombré plusieurs milliers de morts. Certains ont avancé le chiffre de dix mille, et M. Carter, qui n'hésite pas à soutenir avec vigueur tel ou tel prisonnier d'Union soviétique, a été entièrement solidaire du chah lors de ces différents massacres.

« Cela vaut aussi pour le gouvernement de la Chine populaire, dont le président, malgré ses déclarations, a rendu visite, les bras ouverts, au chah, sans pour autant oser parcourir les rues de Téhéran. Les chefs du Krenmin ont la même attitude.

« On présente souvent le chiisme comme rétrograde et hostile au progrès. On en veut pour preuve le statut de la femme, le port du tchador, les attaques de banques et de cinémas. Qu'en pensez-vous ?

« Le régime du chah, en dépendant des sommes très importantes, a mis à son service une partie de la presse occidentale. Il a aussi déclenché une campagne pour tromper l'opinion étrangère et détourner des problèmes essentiels, dont le plus important est la fin de la domination étrangère.

« C'est le chah qui a privé le peuple, hommes et femmes, de ses libertés et qui étouffe ses aspirations. C'est encore lui qui, pour détourner la jeunesse des problèmes essentiels du pays, encourage certains programmes de cinéma abêtissants et avilissants. Le cinéma encouragé par le chah a pour objectif de fabriquer des « potiches ». C'est pour cela que le peuple musulman a vu ce cinéma contraire aux intérêts du pays et attaque les salles qui le programment. Il n'a pas besoin pour cela de consignes des religieux. Sans parler, bien entendu, de la provocation du cinéma d'Abadan.

« Il en va de même des banques, facteurs d'usure et de spéculation dans la destruction de notre éco-

nomie. C'est pour cette raison que des gens incendient ces instruments d'appauvrissement et de faillite économique, bien que les religieux ne l'aient jamais réclamé. Le chah a déclaré dans une interview à un journaliste italien que la femme ne doit être qu'un objet d'attraction sexuelle. C'est cette conception qui conduit les femmes à la prostitution et en fait des femmes-objets. C'est à cette image-là de la femme que s'oppose la religion et non pas à sa liberté et à son émancipation. La participation des femmes de toutes les couches de la société aux récentes manifestations que nous appelons « le référendum de la rue » démontre la fausseté de ces allégations. Les femmes étaient aux côtés des hommes dans la lutte pour exiger leur indépendance et leur liberté.

« Quelles relations souhaitez-vous voir s'établir entre l'Irak et les pays occidentaux, en particulier la France, à la lumière du rôle qu'ils ont joué lors des récents événements ?

« Ce que nous attendons des grandes nations, c'est qu'elles reconnaissent notre droit à un véritable progrès, qu'elles sachent que l'emploi de la force pour empêcher l'émancipation des peuples d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine aura, à la longue, des effets néfastes sur leur propre situation.

« La France a un rôle à jouer pour jeter les bases d'un véritable progrès de notre pays et de ceux qui se trouvent dans la même situation. A mon avis, le maintien de la prospérité en Occident ne peut pas se faire au prix de l'appauvrissement du reste de l'humanité. Nous demandons à toutes les grandes nations libres de nous aider à nous libérer de ceux qui ne cherchent que le profit en pillant nos richesses.

« Si le chah tient sa promesse d'« élections libres », quels candidats soutiendriez-vous ?

« Si le chah était prêt à accepter le principe d'élections libres, il aurait déjà cédé à la volonté populaire qui s'est manifestée lors des grandes démonstrations de masse à Téhéran et à travers toutes les grandes villes du pays. Et il aurait déjà abdiqué. Le peuple a voté la défiance.

PREPARATION AUX CARRIERES
COMPTABLES
Centre Supérieur d'Etudes Commerciales (C.E.C.)
Enseign. privé par correspondance.
51, rue du Bois de Boulogne
92200 NEUILLY - 747.00.80
 B.P. de Comptable
 APTITUDE
 PROBATOIRE
 D.E.C.S.
Demandez notre documentation gratuite "M2"
Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Profession : _____
Diplôme(s) : _____

LOTO
c'est pas cher

HOMMAGE DU PEUPLE FRANÇAIS A AZZEDINE KALAK ET A ADNAN HAMAD

Le 3 août dernier à Paris, le représentant de l'O.L.P. en France et son adjoint étaient assassinés. Pour le quarantième jour de deuil, une cérémonie commémorative, organisée par l'O.L.P., s'est tenue le 14 septembre à Damas, en présence de leurs familles et des représentants des associations qui, en France, militent pour la Palestine.

Les nombreux amis d'Azzedine et d'Adnan, tous ceux qui, ici, ont toujours soutenu le combat palestinien, souhaitent rendre un dernier hommage, à Paris, à ces deux militants exemplaires.

Alors que, une fois de plus, la Résistance palestinienne affronte de multiples dangers, la soirée organisée à leur mémoire sera l'occasion de réaffirmer clairement le ferme soutien du peuple français, fidèle à sa tradition de lutte en faveur de la liberté et de la justice, au peuple palestinien.

A l'appel de l'Association Médicale Franco-Palestinienne, de l'Association de Solidarité Franco-Arabe, du Collectif National pour la Palestine et de la Conférence Mondiale des Chrétiens pour la Palestine, une réunion publique de solidarité — au cours de laquelle sera projeté un film sur Azzedine Kalak — aura lieu le

SAMEDI 21 OCTOBRE à 20 heures

Grande salle de la Mutualité, rue Saint-Victor à Paris (métro Maubert-Mutualité).

Avec la participation de l'Organisation de Libération de la Palestine et de l'Union Générale des Etudiants Palestiniens.

Nous aussi, nous avons un courrier du coeur.

CARTE D'APPRECIATION COMMENT CARD

We try harder.

Les grandes organisations font souvent de grandes promesses. Nous aussi, mais en créant la carte d'appréciation, nous vous laissons la possibilité de critiquer tel ou tel aspect de notre service, donc de l'améliorer.

Depuis que nous avons créé cette carte, si nous avons eu quelques critiques, nous avons surtout eu des félicitations.

On a trouvé que nos voitures faisaient ce qu'on attendait d'elles et que notre personnel en faisait souvent plus. Il y a même des clients qui ont pris la peine d'écrire pour remercier de l'accueil reçu. «We try harder», c'est depuis des années la devise d'Avis à travers le monde.

La carte d'appréciation nous a permis de nous rendre compte qu'elle était justifiée.

En dehors des agences Avis, vous pouvez réserver votre voiture Avis auprès de notre Centre de réservation. Tél. 584.12.58 ou auprès de votre agence de voyages.

Avis loue des voitures Opel et d'autres grandes marques.

Opel Rekord

Avis loue des voitures Opel.

AVIS

Nous essayons toujours d'en faire plus.

صحة الإنسان

AFRIQUE

Angola

Le général Mobutu est chaleureusement accueilli à Luanda

Kinshasa (A.F.P., A.P.I., Reuters). — Accompagné d'une délégation de cent quarante personnes, le général Mobutu, président de la République du Zaïre, a reçu, dimanche 15 octobre, un accueil chaleureux à Luanda, où il est arrivé pour un voyage officiel de quarante-huit heures en Angola, destiné à consacrer la réconciliation entre le Zaïre et l'Angola.

Arrivé à bord d'un C-130 des forces armées zaïroises, le général Mobutu a été accueilli par le président Agostinho Neto, président de la République angolaise, président du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), entouré de M. Lopes Do Nascimento, premier ministre, et de M. Lucio Lata, secrétaire à l'organisation du comité central du M.P.L.A.

Le voyage du général Mobutu fait suite à une visite de trois jours effectuée en août à Kinshasa par le président Neto — visite au cours de laquelle les deux pays se sont engagés à améliorer la sécurité le long de leur frontière commune.

La réconciliation était intervenue à la suite d'une médiation du Congo après les combats du printemps dernier au Zaïre, dans la province du Shaba. A l'époque, le président Mobutu avait accusé le président Neto d'aider les « Eka-sangala », qui avaient attaqué la ville minière de Kolwezi.

Depuis que les relations ont été rétablies, l'Angola a autorisé le Zaïre à utiliser le chemin de fer du Benguela pour acheminer le cuivre au port de Lobito sur l'Atlantique. Cette liaison, interrompue depuis trois ans par des actions de rebelles en Angola, devrait reprendre le mois prochain.

D'autre part, M. Sergio Vieira, directeur de la banque nationale du Mozambique, est arrivé à Luanda, samedi 14 octobre, porteur d'un message personnel du président Samora Machel pour le président Neto. Dans le même avion se trouvait M. Robert Magabé, l'un des chefs du Front patriotique rhodésien, qui doit entretenir de la situation en Afrique australe avec les responsables angolais.

OUVERTES LUNDI A PRETORIA AVEC LES « CINQ »

Les négociations sur l'indépendance de la Namibie n'ont que de faibles chances d'aboutir

La première séance de discussion sur la Namibie entre les cinq Occidentaux (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, R.F.A., Canada) et le gouvernement sud-africain s'est ouverte lundi matin 16 octobre à Pretoria, au palais du gouvernement.

Au cours du week-end, cinq ministres et secrétaires d'Etat aux affaires étrangères, dont M. Olivier Stürm, étaient arrivés en Afrique du Sud. Trois d'entre eux se sont rendus samedi à Windhoek, capitale de la Namibie, où ils ont rencontré les principaux leaders politiques locaux et les représentants des Eglises. Ils ont également visité à cette occasion la cité africaine de Katutura. Dimanche après-midi, ils se sont retrouvés tous les cinq pour élaborer leur stratégie avant leur première rencontre avec le gouvernement sud-africain lundi.

La délégation sud-africaine, conduite par M. Pieter Willem Botha, premier ministre, comprend M. Pik Botha, le ministre des affaires étrangères, ses collaborateurs et les représentants sud-africains dans les cinq pays occidentaux et aux Nations unies.

Dimanche on a d'autre part annoncé à Windhoek que seize civils noirs, parmi lesquels un bébé, ont été tués dans le nord du territoire par l'explosion de deux mines.

Certes, le gouvernement sud-africain clame qu'il ne ferme pas la porte aux négociations, mais, d'un autre côté, il s'entête à déclarer qu'il y aura des élections le 4 décembre prochain et que ce sera au vainqueur de continuer, ou non, les négociations avec les Occidentaux.

L'attitude sud-africaine met une nouvelle fois les Cinq dans une mauvaise position. Le 23 octobre prochain, le Conseil de sécurité doit se réunir de nouveau pour étudier le problème namibien. Quelle va être leur attitude si des demandes de sanctions sélectives sont présentées ?

Au gouvernement sud-africain, les ministres occidentaux vont certainement rappeler que M. Kurt Waldheim, en présentant son plan, a fait comprendre que le chiffre de sept mille cinq cents « casques bleus » était un maximum qui ne serait pas nécessairement atteint, et que, après tout, la date des élections pourrait être avancée. De même, la composition et le déploiement des troupes de l'ONU sont encore négociables. En présentant ces possibilités de compromis, les Occidentaux veulent mettre le gouvernement de M. Pieter Willem Botha au pied du mur.

Les Cinq s'abstiendront de parler sanctions (bien que le Canada et la France, contrairement aux trois autres pays, paraissent estimer que celles-ci sont inévitables). Elles peseront cependant comme une « épée de Damoclès » lors des entretiens de lundi et mardi à Pretoria.

A New-York, on étudie une liste de représailles possibles contre l'Afrique du Sud, allant de l'arrêt des livraisons de pétrole à la cessation de toute communication avec le pays de l'apartheid ou le refus de visas aux Sud-Africains. Mais, à en croire la presse des derniers temps, les Sud-Africains ne prennent pas au sérieux cette menace.

D'autre part, la France qui, dit-on, ne serait pas disposée à user de son « veto » si des sanctions étaient émanées de l'ONU, n'hésite pas à patronner le plus grand pavillon commercial étranger à la foire de Johannesburg, ou bien à mener une campagne publicitaire de grande envergure lors de la foire du matériel minier.

Il n'est cependant pas impossible qu'après ces deux jours le mini-sommet des ministres mette au point une formule de compromis permettant aux Sud-Africains de gagner du temps sans renoncer à leurs projets, et aux Occidentaux, principalement Britanniques et Allemands, de ne pas rentrer les mains vides.

De notre correspondante

Stürm, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, français. Officiellement, une incompatibilité d'emploi du temps aurait empêché M. Louis de Guiringaud de se rendre à Pretoria. Selon certains observateurs, il faudrait plutôt voir un signe de distanciation à l'égard de cette nouvelle démarche dont les chances de succès sont très faibles.

Car il s'agit bien d'une mission difficile : persuader le gouvernement sud-africain qu'il a plus à gagner en acceptant des élections sous contrôle de l'ONU, avec participation de la SWAPO, et donc le convaincre de renoncer à établir à tout prix un gouvernement ami à Windhoek en organisant des élections unilatérales.

En effet, après avoir accepté en avril 1978 un premier schéma de règlement pacifique proposé par les Cinq, Pretoria a spécifiquement repoussé le 30 septembre dernier, une seconde version élaborée après la visite en Namibie de M. Martti Ahtisaari, envoyé spécial de l'ONU. Expliquant la décision de son gouvernement, M. Vorster, qui était encore premier ministre, a souligné quatre points de désaccord avec ce nouveau plan présenté par M. Kurt Waldheim : l'importance des troupes des Nations unies (Pretoria juge excessif et inacceptable le chiffre de sept mille cinq cents hommes), la présence d'une police de l'ONU (l'Afrique du Sud pensait assurer seule la police pendant la période transitoire), le manque de consultation, et enfin la date des élections que le premier ministre souhaitait voir rapprochée.

Eviter les représailles

Simultanément, M. Vorster a annoncé la tenue prochaine, sans l'ONU, et donc sans le mouvement nationaliste SWAPO qui mène depuis plusieurs années la guérilla à partir de l'Angola. Ce geste n'a pas manqué d'être interprété comme une crainte de voir ce mouvement gagner les élections, si celles-ci étaient organisées conformément au plan occidental.

L'UNESCO A TRAVERS SES PUBLICATIONS
 Expo prolongée jusqu'au 18 oct.
 Entrée gratuite : 10 h. à 18 h.
 sauf samedi et dimanche
 UNESCO - 7, pl. de Fontenay
 Paris (7^e)
 Tél. 577-16-19

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Algérie

Coupant court aux rumeurs

MOSCOU ANNONCE QUE LE PRÉSIDENT BOUMEDIÈNE A RENCONTRÉ M. BREJNEV

Alger (A.F.P., Reuters, A.P.I.). — Le voile a été levé, dimanche soir 15 octobre, sur la « disparition » du président Boumediène (le Monde du 15-16 octobre) : l'agence officielle Algérie Presse Service a annoncé que le chef de l'Etat avait quitté Alger à destination de Moscou pour une visite de travail au cours de laquelle il aura des entretiens avec les dirigeants soviétiques. Lundi, en fin de matinée, Moscou a annoncé à son tour que le chef de l'Etat a rencontré M. Leonid Brejnev.

Cette information coupe court aux spéculations qui avaient fait état, au cours des derniers jours, « d'effort » contre le président algérien, ou de « tentative de coup d'Etat », notamment dans un article du Sunday Express. En revanche, l'A.P.S. ne donne aucune indication sur les raisons de l'absence de la scène publique du chef de l'Etat depuis le 24 septembre dernier, pas plus qu'elle ne précise la date à laquelle il s'est rendu à Moscou, ni la durée de son séjour.

Bien que, dans les milieux proches du président, on ait indiqué que ce dernier « n'était pas malade » et travaillait avec ses collaborateurs, le bruit court dans les milieux diplomatiques qu'il pourrait profiter de sa visite en U.R.S.S. pour se soigner.

Durant les semaines où il n'est pas apparu en public, le chef de l'Etat a adressé un certain nombre de messages, notamment au roi Hassan II le 4 octobre, au roi Juan Carlos, au président Bourguiba et au président de la République démocratique populaire du Yémen le 14 octobre. Enfin, l'agence de presse libyenne a annoncé que le colonel Kadhafi s'est entretenu dimanche au téléphone avec le président Boumediène.

Un autre mystère a également troublé dimanche soir, un début d'explication. La mise en place, depuis quelques jours, de barrières de police et de gendarmes sur les principales routes du pays serait destinée à intercepter des détenus d'une prison au sud de la capitale. Parmi eux se trouverait l'ex-commandant Amar Melhal, inculpé dans un attentat en 1968 contre le président Boumediène. Condamné à mort, il avait vu sa peine commuée en détention à vie.

En règle générale, les autorités algériennes n'annoncent pas à l'avance les voyages à l'étranger du chef de l'Etat. En outre, O arrive fréquemment que ce dernier fasse retour pendant des périodes allant d'une à trois semaines. A trois reprises, cet été, des rumeurs analogues à celles qui viennent d'être énoncées ont couru : avant le sommet de l'O.C.A. à la mi-juillet, après une visite à Belgrade, le 22 juillet, suivie de vacances en Yougoslavie et en Algérie même ; enfin, aux alentours du 25 août, à l'occasion d'un déplacement à Oran. A chaque fois, M. Boumediène avait rencontré peu après ces visiteurs, qui l'avaient trouvé en parfaite santé. Toutefois, selon des informateurs concordants en provenance d'Algérie et d'Israël (les autorités algériennes ont demandé au premier ministre israélien d'ajourner la visite qu'il devait faire fin octobre en Algérie), le chef de l'Etat aurait contracté une grave maladie il y a trois semaines, et il se trouvait en U.R.S.S. depuis huit jours. — P. B.

Le général Mobutu, président de la République

une adresse mode "L'Amphi"

au 2^{ème} étage des Trois Quartiers

ENSEMBLE coordonné Pierre d'ALBY velours cordelet 100 % coton kaki ou bordeaux:

- le BLOUSON doublé fourrure acrylique 390 F
- le GILET 145 F
- la JUPE en biais froncée taille 175 F

CHEMISE petits carreaux avec cravate unic polyester et coton. 110 F

AUX TROIS QUARTIERS
 METRO MADELEINE
 RETROUVEZ LE PLAISIR D'ACHETER

(Publicité)

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ DE CONSEILS LA SLYCO



La Slyco est une société de conseils d'un genre spécial, car sa vocation est d'aider une clientèle rencontrant certaines difficultés inhabituelles.

Cela concerne les entreprises, qui, même importantes, manquent de pratique pour pouvoir surmonter aisément des cas d'espèces peu fréquents.

En présentant la société qu'il dirige, assisté de Mlle Deux, M. Jean Poix mit l'accent sur les services spécifiques de la Slyco, tant au niveau national que régional ou local.

Les entreprises de toutes dimensions se heurtent parfois, en effet, à des problèmes qui, n'ayant pas été abordés convenablement, paraissent insolubles.

Il s'agit en particulier de différends avec l'administration (ministères, préfectures, municipalités, etc.), où il faut savoir frapper à la bonne porte pour obtenir satisfaction.

Naguère attaché à la direction générale de Calor, M. Jean Poix citait à ce propos plusieurs exemples d'interventions couronnées de succès au cours de ses vingt années d'expérience.

La Slyco, une nouvelle société de conseils qui a un rôle national inédit à remplir : 8, rue Saint-Maurice, 68008 Lyon. Tél. (78) 72.53.17.

PRIX "INAU"

صكوات الالهي

AMÉRIQUES

Brésil

ANCIEN CHEF DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT

Le général Figueiredo a été élu président de la République par un collège restreint

Le général Joao Baptista Figueiredo a été élu, le dimanche 15 octobre, président du Brésil, par un collège électoral de cinq cent quatre-vingt-neuf membres...

dait s'appuyer le général Euler Bentes n'a finalement voté en sa faveur. Les trois principaux contestataires du parti gouvernemental, les sénateurs Magalhães Pinto, Teotonilo Vilela et Accioly Filho, se sont contentés de ne pas prendre part au vote.

de l'opposition, a précédé la réunion du collège électoral. Un discours énergique du président Geisel critiquant la « campagne désespérée d'une minorité de frustrés - qui - sont aujourd'hui d'un côté et demain de l'autre - avait contribué à alimenter les spéculations.

Brasilia. - Je plains les journalistes chargés de préparer un portrait du général Figueiredo. Cette remarque, pour le moins inattendue, que nous faisons un député du parti gouvernemental Arena, résume bien la perplexité de la classe politique brésilienne face au successeur du président Geisel, le général Joao Baptista Figueiredo.

De notre correspondant pourraient être progressivement rétablies à tous les niveaux. Sur le plan économique, il se présente surtout comme un partisan convaincu de la libre entreprise, désireux de réduire l'intervention de l'Etat dans l'économie.

le chef de l'Etat en faveur du général Figueiredo, il se tourne vers l'opposition et commence à critiquer un régime qui s'était écarté des idées démocratiques de 1964.

Aussi, depuis sa désignation par le président Geisel, en décembre dernier, l'ancien chef du S.N.I. a surtout cherché à transformer son image de marque. Il s'est lancé dans une campagne électorale digne d'une élection directe, multipliant bains de foule et interviews, mais sans exagération parfois, comme lorsqu'il accordait, il y a peu, un véritable entretien, dans une crèche, à des enfants de cinq ans.

Certes, en feignant du pouvoir, en octobre 1977 les officiers les plus conservateurs, en faisant promulguer par le Congrès, en septembre 1978, un traité de réformes libérales, le président Geisel a apparemment préparé à son successeur un terrain favorable.

A travers le monde Rhodésie M. IAN SMITH, premier ministre rhodésien, a déclaré dans une interview à l'hebdomadaire américain Time que l'organisation d'élections générales en Rhodésie avant la fin de cette année était « très improbable ».

Une opposition hétéroclite Le général Figueiredo, plutôt connu jusqu'ici comme un militaire dur, aura-t-il la volonté et la possibilité de poursuivre le mouvement ? Peut-être trouvera-t-on, dans les raisons des raisons d'une succession qui continue d'intriguer le Brésil : « Grâce à sa fermeté, le général Figueiredo sera mieux à même de résister aux pressions qu'il subira comme président et qui, contrairement à ce que l'on pourrait croire, viendront surtout de la droite », affirme-t-on dans les milieux proches de la présidence.

Prévision optimiste ? Il n'en reste pas moins que, de la direction d'un service de renseignement militaires à celle de la nation, la distance apparaît bien grande. Et la tentative d'exercer la seconde comme on l'avait fait de la première risque de surgir d'autant que le mandat du général Figueiredo s'annonce difficile. Comme le faisait remarquer un journaliste de Brasilia, « le moment le plus difficile dans la démocratisation, c'est celui où elle commence ».

Tchad UN BREACTEUR D'ATTACKER FRANÇAIS JAGUAR s'est écrasé au sol et son pilote a été tué samedi après-midi 14 octobre à environ 4 kilomètres de Mortier. Cette attaque qu'il s'apprêtait à effectuer, à l'issue d'un vol d'entraînement, indique-t-on de source militaire. Cet accident est dû à un « court-circuit » et les causes sont encore indéterminées. Il s'agit du quatrième appareil de ce type détruit ou endommagé au Tchad depuis le début de l'année. (A.F.P.)

REDECOUVREZ MADELIOS du 16 au 21 octobre. PRIX "INAUGURATION" MADELIOS pour ceux qui savent choisir

LE MONDE LE MONDE LE MONDE LA MAISON

OFFICIERS MINISTERIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Tribunal de Grande Instance à Créteil, le JEUDI 26 OCTOBRE 1978, à 9 h. 30. - EN SEPT LOTS Dans un immeuble au PERREUX-SUR-MARNE (Val-de-Marne) 22-23 bis, rue de la Station

Cabinet de M^{me} Pierre PIQUEMAL et Alain HUMMEL, avocats à 64100 BAYONNE, 12, rue Thiers, tél. (59) 25-03-82. Vente sur saisie au Tribunal de Grande Instance à BAYONNE, le lundi 20 NOVEMBRE 1978, à 14 heures

Vente au Palais de Justice à Nanterre, le mercredi 25 octobre 1978, à 14 h. sur convocation de saisie et liquidation de biens LOCAL INDUSTRIEL à BOULOGNE-BILLANCOURT

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 2 novembre 1978, à 14 heures PROPRIÉTÉ sise à BRIE-COMTE-ROBERT

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 9 novembre 1978, à 14 h. 1) HOTEL PARTICULIER, PARIS (17^e) transformé en bureaux 35, r. FORTUNY - M. A PX 1.500.000 frs

CORMEILLES-EN-VEXIN (95) - 955 m2 PROPRIÉTÉ HABIT. et BAT. à USAGE COMMERCIAL ou INDUSTRIEL

ALGERIE SOCIÉTÉ LYCO

EUROPE

République démocratique allemande

Le premier secrétaire de Berlin-Est, M. Konrad Naumann se pose en rival de M. Honecker

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Qu'est-ce que le réalisme socialiste ? Interrogé à ce sujet, un activiste d'un pays de l'Est répondit un jour qu'il avait une idée de ce qu'était le réalisme en littérature et le socialisme en politique, mais qu'il n'en avait absolument aucune sur ce que pouvait signifier l'occupation de ces deux termes. Il en va en fait de l'étiquette socialiste comme du centralisme démocratique. Toute la question est de savoir où finit le réalisme et où commence le socialisme.

Une affaire qui agit ce jour-ci les milieux littéraires de Berlin-Est illustre une nouvelle fois ce dilemme. Les « Berliner Festtage » avaient prévu au programme du Théâtre Maxime-Gorki, pour le 14 octobre, une pièce toute récente de l'auteur dramatique Rudi Strahl, dont le titre, *Füßler Party* est calqué sur l'expression « Flüsterpropaganda » servant à désigner le propagande de bouche à oreille. Cette pièce, dont le contenu n'a pas encore été publié, serait une satire vraisemblablement humoristique et l'on se réjouit d'un style hebbelien de l'auteur, *Interstoppa*, les « magasins à dévotion » (étrangères) où se pressent en rangs toujours plus serrés depuis quelques mois les citoyens de la R.D.A. Quelques jours avant la première, le théâtre a fait savoir que la pièce était retirée de l'affiche pour des raisons « d'organisation interne ».

Un haut dirigeant du parti, M. Konrad Naumann, membre du bureau politique et premier secrétaire de la capitale est-allemande, vient toutefois de vider la machine. Il ne s'agit pas, a-t-il déclaré devant des militants, de « mettre sur scène la réalité quotidienne qui nous entoure en disant : c'est ça, la vie (...). Il faut faire naître une œuvre qui soit passée par le filtre du talent individuel du créateur avec sa formation artistique et politique, son choix de points de vue de classe, lequel doit trouver son expression sous une forme esthétique ». Autrement dit, M. Naumann reproche à son auteur

de ne pas avoir assez « filtré » son réalisme.

Il serait tout aussi difficile d'accuser M. Rudi Strahl de théorisme socialiste. Engagé volontaire dans l'armée est-allemande après son installation en R.D.A. en 1948 — il est né à Stettin, ville aujourd'hui polonaise, — il y est resté huit ans, exécutant au grade de capitaine. Il se perdit au dernier congrès des écrivains, en mai, en tant que délégué de la section berlinoise, et une photo l'avait montré dans *Neues Deutschland*, l'organe du P.C., aux côtés d'Ulrich Kuntz, le frère du président de l'Union.

En fait, cette affaire doit retenir l'attention parce qu'elle éclaire sur tout sur les ambitions du chef de l'organisation du parti berlinois. Homme connu pour ses manières plutôt rudes, M. Naumann a tendance, depuis quelque temps, à se poser en rival de M. Honecker, le premier secrétaire du SED (le P.C. est-allemand), auquel il reprocherait une certaine mollesse en politique intérieure, tant dans les affaires économiques, qu'à propos précisément des « Interstoppa », que dans le domaine culturel.

La préparation et le déroulement du dernier congrès des écrivains avait déjà permis de constater le manque d'unité de vue au sommet de la hiérarchie du parti. Quelques jours avant le début de ces assises, M. Naumann s'en était pris en termes particulièrement agressifs à certains écrivains bourgeois de R.D.A., « auxquels conviendrait à l'ail, avait-il dit, « de moi bourgeois selon lequel le parti le plus infime de leur sphère intime est l'argent ».

La stupefaction provoquée par un style qu'on croyait oublié avait valu à son auteur une réplique très ferme de M. Stephan Hermlin, l'un des plus grands écrivains et poètes allemands vivants. Sans citer nommément M. Naumann, M. Hermlin l'avait accusé de « bassesse et de

démagogie », lui reprochant de vouloir, par son attitude, « porter le discrédit sur les intellectuels ». Or M. Hermlin est connu pour être un ami de longue date et toujours proche de M. Honecker.

La nouvelle œuvre créée par M. Naumann autour de la pièce de Rudi Strahl montre cependant qu'il n'a en rien renoncé à sa ligne dure. Que dit-il, en effet, aujourd'hui ? « Si des critiques gauchistes prétendent que (en créant des Interstoppa) le parti abandonne son idéologie et veut édifier une société de consommateurs, nous leur répondons que nous n'aspérons pas à ces prétendus valeurs matérielles auxquelles la vie se réduit et sur lesquelles ne pourraient naître que la cupidité, l'envie et la jalousie. » Paroles habiles qui sonnent comme un avertissement à la fois à ceux qui font les Interstoppa (les dirigeants), à ceux qui en profitent (les citoyens) et à ceux qui les critiquent (les intellectuels prétendant gauchistes).

Le seul chose qu'aurait de dire M. Naumann est que les bonzes du régime, en premier lieu évidemment les membres du bureau politique, ont accédé, quant à eux, depuis longtemps aux vils biens matériels occidentaux dans des magasins qui leur sont spécialement réservés. Dans ces conditions, si on suit le logique absurde découlant d'une éponémie de privations et de relative pénurie, la création des Interstoppa doit être considérée comme une mesure de justice sociale. Interdire les pièces qui font la satire de cette réalité socialiste n'aide en tout cas en rien à résoudre les problèmes que leur existence soulève.

MANUEL LUCBERT.

Finlande

Il n'y aura pas de manœuvres militaires conjointes avec l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Helsinki. — « L'U.R.S.S. n'a pas proposé de manœuvres militaires conjointes à la Finlande », tel est l'essentiel de la réponse du ministre finlandais de la défense à la question d'un député, adressée le 21 septembre dernier au gouvernement. Le texte de la question écrite se fondait sur un article de presse selon lequel le maréchal Dimitri Oustinov, ministre soviétique de la défense, aurait proposé, lors de sa visite officielle en Finlande en juillet dernier, l'organisation de manœuvres communes.

M. Taisto Ränkämä, le ministre de la défense finlandaise, a ajouté que « le traité d'amitié et d'assistance mutuelle entre les deux pays, que la Finlande respecte scrupuleusement, rend une coopération militaire possible dans la situation de crise actuelle, précisée dans le document. Des manœuvres militaires communes en temps de paix, ou tout autre coopération de même genre dans le domaine militaire, ne seraient pas en harmonie avec le statut international de la Finlande ».

Le passage précité renvoie à l'article premier du traité d'amitié et d'assistance mutuelle de 1948, en vertu duquel l'obligation d'assistance n'a pas été appliquée pratiquement que si l'Allemagne ou un de ses alliés agresse l'U.R.S.S. en passant par la Finlande. L'aide militaire soviétique n'intervient qu'après consultation de la Finlande.

Dans sa réponse, le ministre a par ailleurs avancé un argument de poids qui confirme que, du moins en ce qui concerne les manœuvres militaires sino-soviétiques, ces dernières sont impossibles : « Toute spéculation sur l'organisation de manœuvres militaires communes serait de nature à compromettre le climat d'incertitude en ce qui concerne le maintien de l'état de paix et de stabilité dans le Nord, circonstance qui serait en fait contraire à l'intérêt des pays de la région ».

Le contexte scandinave, l'importance stratégique et le fragile équilibre dans lequel se trouvent en fait l'Europe majeure qui sauve la Finlande de toute demande excessive sur le plan militaire de la part des Soviétiques

L'argument a joué une fois en 1961 au moment de la crise de Berlin. Se référant au traité, l'U.R.S.S. prétendait une menace de l'Allemagne, envoyée aux Finlandais une note exigeant l'ouverture de négociations militaires. Le président Kekkonen demanda aux Soviétiques d'abandonner un tel projet dont la réalisation aurait eu des conséquences graves pour la paix dans le Nord. Bien qu'ils forment une entité culturelle unie et qu'ils soient en étroite coopération, les pays scandinaves ont en effet opté pour des politiques de sécurité différentes : la Norvège et le Danemark sont membres de l'OTAN, la Suède est neutre alors que la Finlande tente de concilier une politique de neutralité et une ouverture à l'Ouest avec ses engagements à l'Est.

Quelles que soient les options, il existe en Scandinavie un fort courant désireux de donner un contenu positif à l'idée d'une coopération militaire et en tant que tel, les Finlandais internationaux. M. Kekkonen, entre autres, caresse le rêve d'une zone nordique dénucléarisée, garantie par les puissances.

Accueilli positivement par Moscou, le projet se heurte à la résistance et au scepticisme de ceux qui considèrent l'idée comme illusoire tant qu'elle exclut la péninsule de Kola, sanctuaire nucléaire soviétique, sorte d'épave de Dambouk au-dessus de la tête des Scandinaves.

Dans ce contexte, quelle valeur donner à l'édition de l'organe de l'alle stalinienne du P.C. finlandais, qui lors de la visite du maréchal Oustinov, avait explicitement demandé que la coopération militaire soit prolongée d'une coopération militaire sous forme de manœuvres communes. S'agit-il simplement d'un ballon d'essai ? La question n'est véritablement ée évoquée ? Si l'on croit un grand quotidien de la capitale finlandaise, celle-ci a été effleurée par son officiel, les Finlandais auraient alors exposé des arguments semblables à ceux développés par le ministre de la défense finlandaise dans sa réponse.

PAUL PARANT.

CORRESPONDANCE

A propos de la propagande européenne

M. Michel Cointat, ancien ministre, député R.P.R., maire de Fougères, rapporteur du budget à l'Assemblée parlementaire européenne, nous écrit :

Le 6 octobre, devant l'Assemblée nationale, M. Michel Debret a annoncé un « scandale financier » et un « risque de corruption » au sujet de l'information des citoyens en vue de l'élection au suffrage universel des membres de l'Assemblée des Communautés européennes.

Les populations sont mal informées du problème européen. L'Assemblée parlementaire est pratiquement inconnue. On la confond encore avec le Conseil de l'Europe.

Le fonctionnement des autres institutions ou organes de Communautés : conseil, commission, cour de justice, cour des comptes, comité économique et social, est mal pe.

Devant cette situation d'ignorance, l'autorité budgétaire c'est-à-dire le conseil des ministres et l'Assemblée parlementaire des Communautés, a décidé de prévoir des crédits pour l'information des citoyens. Une partie de ces crédits est mise à la disposition de la Commission des Communautés pour faire connaître objectivement l'organisation générale de la C.E.E. De même, une autre partie est comprise dans le budget de l'Assemblée pour lui permettre, toujours

objectivement et en liaison avec la Commission, d'informer le public sur son fonctionnement et sur les limites de ses compétences.

Enfin, une certaine somme est attribuée à tous les groupes politiques pour leur propre action, cette fois plus subjective, auprès des électeurs.

Ces crédits sont soumis au contrôle parlementaire normal comme aux investigations de la Cour des comptes des Communautés.

En 1977 et 1978, le budget a ainsi affecté les sommes suivantes en unités de compte européennes (1) :

1977	1 000 000 pour la Commission;
1 000 000 pour l'Assemblée des Communautés;	
2 000 000 pour les groupes politiques.	
4 000 000	
1978	5 000 000 pour la Commission;
4 800 000 pour l'Assemblée des Communautés;	
4 800 000 pour les groupes politiques.	
14 600 000	

Voilà les faits. Chacun appréciera.

(1) La valeur de l'U.C.E. était de 5,75 F le 10 octobre 1978.

Espagne

Graves incidents à Bilbao aux obsèques de deux policiers

Le chef du gouvernement espagnol, M. Adolfo Suarez, affirme qu'il ne « prendra aucune mesure d'exception au Pays basque », dans une interview publiée par le quotidien madrilène *El País* le dimanche 15 octobre. « Je ne tomberai pas dans le piège, et je ne prendrai aucune mesure d'exception au Pays basque, déclare-t-il. Je me refuse à traiter le peuple basque comme et tous les Basques appartenant à l'ETA ».

Longuement interrogé par M. Juan Luis Cebrían, directeur d'*El País*, M. Adolfo Suarez souligne en outre que « le terrorisme est une tare sociale qui affecte de nombreux pays démocratiques voisins. Il faut le combattre unis, affirme-t-il, et ne pas l'utiliser comme une arme dans le débat politique ». Le président du gouvernement espagnol, qui estime « absolument nécessaire la collaboration des citoyens avec les forces de police », indique d'autre part qu'il maintiendra « la discipline des forces de l'ordre dans tous les cas et en toute situation ». « Le terrorisme, souligne-t-il, n'empêchera pas notre pays d'atteindre une coexistence stable, juste et libre ».

De notre correspondant

Madrid. — De graves incidents ont eu lieu, samedi 14 octobre, devant la caserne de la police de Bilbao, où se déroulaient les obsèques de deux policiers assassinés vendredi par un commando de l'organisation séparatiste basque ETA dans la banlieue de la ville. Plusieurs centaines de policiers ont proféré des insultes telles que « niche », « froître », « ossossin » contre l'inspecteur général de la police, le général Timon de Lara, et contre le gouverneur de la province, M. Luis Salazar, qui présidait la cérémonie.

A la fin des obsèques, célébrées à huis clos, environ huit cents policiers, rompant un barrage, sont sortis sans autorisation de la caserne en criant des slogans violemment hostiles aux autorités. Les manifestants, auxquels s'étaient joints plusieurs centaines de civils, ont assailli le véhicule vide de l'inspecteur général de la police. Dans la foule massée devant l'édifice, des membres de la famille des policiers scandaient « l'armée au pouvoir », et encore « l'ETA au pouvoir ». Quelques nationalistes qui assistaient à la scène ont été menacés par des policiers et un cameraman de la télévision espagnole a été arrêté et conduit à l'intérieur de la caserne. Selon l'agence officielle espagnole E.F.E. « le gouverneur civil de la province a été arrêté et conduit à la caserne par une porte dérobée pour ne pas se trouver mêlés aux contestataires ».

Quelques heures après ces incidents, la direction générale de la sûreté a annoncé, dans un communiqué publié à Madrid, la mutation d'une partie de la garnison de Bilbao, ainsi que la saisie de la juridiction militaire

de certains abandon de genre » de deux policiers. Vendredi 14 octobre, à l'intérieur de la même caserne de Bilbao, ont eu lieu les obsèques de deux policiers assassinés vendredi par un commando de l'organisation séparatiste basque ETA dans la banlieue de la ville. Plusieurs centaines de policiers ont proféré des insultes telles que « niche », « froître », « ossossin » contre l'inspecteur général de la police, le général Timon de Lara, et contre le gouverneur de la province, M. Luis Salazar, qui présidait la cérémonie.

D'autre part, un nouvel attentat a été commis dans la nuit du samedi 14 au dimanche 15 octobre, à Lequeitio, dans la province de Biscaye. Un garde civil, M. Alberto Villena, qui se trouvait de garde sur un quai du port de la ville, a été assassiné par plusieurs individus qui circulaient en automobile. Enfin, un enlèvement de 5 kilos de dynamite a été déposé par la police, dimanche 15 octobre, aux premières heures de la matinée, à Zumaya, dans la province basque de Guipuzcoa. La bombe avait été déposée devant une centrale électrique.

(Interim)

Portugal

La crise gouvernementale s'éternise

De notre correspondant

Lisbonne. — La crise politique s'éternise au Portugal. Le gouvernement de M. Nobre da Costa, qui a été révoqué par l'Assemblée, le jeudi 12 septembre, est toujours en fonction. Il expédie en principe les affaires courantes.

En attendant au pays à la télévision le 22 septembre dernier, le président de la République avait proposé quatre solutions : un gouvernement majoritaire issu d'un accord entre les partis ; l'investiture d'un premier ministre indépendant chargé de constituer un cabinet qui disposerait d'un appui majoritaire au Parlement ; la désignation d'un cabinet de gestion uniquement destiné à préparer des élections anticipées ; un nouveau conseil consultatif. Chacore de deux autres gouvernements, afin de provoquer les trois rejets de programme qui, selon la Constitution, entraînent automatiquement la dissolution de l'Assemblée de la République.

A deux reprises, les leaders des principales formations politiques ont été réunis au palais présidentiel du Belem afin d'analyser avec le général Eanes les hypothèses suggérées. Mais à la fin des rencontres qui ont eu lieu, le mercredi 11 et le jeudi 12 octobre, l'hypothèse d'un gouvernement de coalition a été définitivement écartée. Les raisons de cet échec ont été publiquement exposées, à la télévision le samedi 14 octobre, par les représentants des quatre grands partis représentés au Parlement. Pour M. Jaime Gama, ancien ministre de l'intérieur du deuxième gouvernement constitutionnel, les socialistes auraient été les seuls à se montrer ouverts au dialogue. Selon lui, le P.S. aurait été, en outre, le parti le moins intrinsèque de tous : « Nous n'espérons pas que le premier ministre soit un socialiste et nous n'espérons pas nos militants de faire partie du prochain gouvernement ».

Au nom du P.C.P., M. Otavio Pato, candidat à l'élection présidentielle de 1976, a regretté que, en refusant de se rapprocher des communistes, les socialistes aient rendu impossible la formation d'un gouvernement de gauche que la composition de l'actuelle Assemblée permettait arithmétiquement. Selon le président du C.D.S., M. Freitas do Amaral, c'est le parti social-démocrate (P.S.D.) qui a fait échouer l'idée

d'un gouvernement (fondé sur une « majorité présidentielle », c'est-à-dire sur les trois partis — P.S., P.S.D. et C.D.S. — qui ont soutenu la candidature du général Eanes à la présidence de la République.

Enfin, selon M. Sa Carneiro, président du P.S.D., les conversations entre les partis n'ont plus aucune raison d'être : « Dans les circonstances présentes, prêter le dialogue n'est qu'une hypocrisie ». Selon lui, seules des élections anticipées pourraient résoudre la crise.

Tension en Alentejo

Avant de se décider à provoquer une nouvelle consultation, le général Eanes tentera, pourtant, de mettre en œuvre la deuxième solution qu'il avait envisagée : celle d'un gouvernement dirigé par un indépendant dirigé d'un appui majoritaire à la Chambre. Pourtant, tous les partis y mettent des conditions. Pour les socialistes, la désignation d'un premier ministre indépendant doit être le résultat, contrairement à ce qui s'est passé avec M. Nobre da Costa, d'un « consensus » entre le P.S. et le chef de l'Etat. Le P.C.P., de son côté, fait dépendre la participation des militants à un tel gouvernement du « profil » de la personnalité choisie pour diriger le cabinet, ainsi que du programme qui sera présenté. Les centristes du C.D.S. se disent prêts à soutenir cette formule, à condition qu'elle n'entraîne « aucune concession aux communistes ». Pour M. Sa Carneiro, elle serait tout simplement « une hypothèse à étudier ».

Cependant, la tension monte en Alentejo, à la suite de la décision prise par le gouvernement de M. Nobre da Costa de rendre à leurs anciens propriétaires une douzaine de domaines qui, aux termes de la loi votée en juillet 1977, ne rentrent pas dans le cadre de la réforme agraire. Dans les départements de Beja et de Portalegre, les forces de l'ordre ont dû intervenir pour disperser les travailleurs qui ne voulaient pas abandonner les terres. Quelques brutalités auraient été commises. D'autres affrontements sont prévus, car les ouvriers agricoles se déclarent décidés à revenir sur les lieux.

JOSÉ REBELO.

République fédérale d'Allemagne

Léger recul des chrétiens-sociaux aux élections régionales de Bavière

De notre correspondant

Bonn. — Les élections qui ont eu lieu, dimanche 15 octobre, pour renouveler le Landtag de Bavière, n'ont guère apporté de surprise. Le parti chrétien-social (C.S.U.) de M. Franz-Josef Strauss, promis à une étonnante victoire, enregistra toutefois un léger recul : alors qu'il avait recueilli 62,1 % des suffrages il y a quatre ans, il n'en obtint cette fois-ci que 59,1 %. Un tel résultat, qui n'importe où ailleurs, serait considéré comme un triomphe, est aujourd'hui par l'opposition socialiste et libérale, comme un « échec » de la C.S.U. dans son entreprise visant à « instaurer sa domination totale » sur la Bavière, qui compte plus de sept millions d'électeurs. Les chrétiens-sociaux n'en restent pas moins la force politique la plus considérable dans le plus grand Land de la République fédérale.

C'est sur le sort des libéraux que l'attention s'était, une fois de plus, concentrée. En 1974, ils n'avaient franchi que d'étroites justesse la « barre » des 5 % pour obtenir une représentation parlementaire. Récemment, le F.D.P. s'était vu éliminer des assemblées de Hambourg et de la Basse-Saxe. Il y a une semaine pourtant, le troisième parti, tout en continuant de perdre des voix par rapport à 1974, parvint à éviter un tel sort aux élections régionales du Land de Hesse (*le Monde* du 10 octobre). Ce succès tout relatif a sans doute exercé une influence bénéfique pour les libéraux bavarois. Tous les jours est-il qu'ils ont obtenu dimanche 6,2 % des suffrages contre 5,2 % il y a quatre ans.

Quant au parti social-démocrate, qui n'est jamais parvenu à dissiper complètement, à l'égard des électeurs, l'impression qu'il n'était pas « réellement bavarois », il enregistra une certaine progression, passant de 30,2 à 31,4 % des voix.

Un autre aspect notable de ces élections est que les « listes vertes » des écologistes connaissent un nouvel ébe, encore plus spectaculaire que la semaine précédente en Hesse. Les voix écologistes ne dépassent pas 1,8 % du total. La seule consolation des écologistes est qu'ils devaient encore le N.P.D., considéré comme néo-nazi, qui doit se contenter de 0,8 % des voix, alors qu'il en avait encore 1,1 % en 1974. De même, le résultat obtenu par les candidats communistes — 0,2 % — reste tout à fait insignifiant.

Pour la première fois, le président de la C.S.U., M. Strauss, a annoncé son intention d'occu-

per désormais le poste de ministre-président du Land, dont il était démissionnaire en 1974. Son élection à cette fonction ne fait évidemment pas le moindre doute. Dans le nouveau Landtag, qui se réunira le 30 octobre, la C.S.U. disposera de cent vingt-neuf mandats (au lieu de cent trente-deux), contre soixante-neuf aux sociaux-démocrates (au lieu de soixante-quatre) et dix au F.D.P., qui gagne ainsi deux sièges.

JEAN WETZ.

Danemark

LES CENTRISTES DÉMOCRATES APPUIENT LA COALITION DE M. JOERGENSEN EN MATIÈRE BUDGÉTAIRE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le gouvernement minoritaire libéral et social-démocrate, formé à Copenhague le 31 août, est-il maintenant assuré de rester au pouvoir au moins jusqu'au 1^{er} avril.

Le gouvernement risquait d'être renversé à l'occasion d'un débat au sujet de l'assiette fiscale en 1979. Il proposait une augmentation des impôts directs d'environ 1,2 milliard de couronnes (1,2 milliard de francs). Tous les partis de l'opposition y étaient hostiles, ainsi qu'un député social-démocrate, l'ancien ministre des finances, M. Henry Grunbaum. Mais, à la suite d'une réunion du groupe parlementaire du Centre démocrate, M. Brusvang, porte-parole du parti, annonça que sa formation, tout en restant opposée à ce texte, le voterait quand il pour servir le cabinet Joergensen afin que le pays puisse bénéficier d'une stabilité politique indispensable durant la période des négociations pour le renouvellement des conventions collectives (telles qu'expliquent le 31 mars 1978).

Par la suite, M. Jakobson, président du parti, a confirmé ces dispositions. Il a ajouté que l'appoint de onze voix qui son parti acceptait de fournir au gouvernement « dans l'intérêt général » n'était pas un chèque en blanc et ne valait en réalité que pour la mise au point du budget national. Le Centre démocrate entend en outre marchandiser son aide en obtenant des concessions du gouvernement dans d'autres domaines.

CAMILLE OLSEN.

POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN

Sortir la gauche de l'impasse

(Suite de la première page.)

Ce changement d'équipes qui a précédé la rupture de la coalition d'Épinay procédait du même choix stratégique : après qu'une politique audacieuse eut permis, au lendemain d'Épinay, de relancer la dynamique du parti socialiste, l'heure était venue de faire le bilan et de « tailler les roses ». C'est ainsi que, au lieu d'approfondir les choix ambitieux qui étaient ceux du programme commun, on en fit prévaloir peu à peu une nouvelle lecture qui se voulait plus réaliste, sans pour autant, bien entendu, cesser de se réclamer du même programme commun, ainsi progressivement transformé en talisman. Sans renoncer aux neuf nationalisations, on inventa en 1978 une doctrine d'application dont l'intérêt ne semble pas avoir été principalement celui d'une stratégie industrielle ou d'une visée autogestionnaire.

Michel Rocard joua un rôle décisif dans cet infléchissement progressif de la ligne d'Épinay. Il fut bien loin d'être le seul, tant il est vrai que les forces sociales et les logiques politiques trouvent toujours au bon moment les hommes qu'il leur faut.

Mais Michel Rocard a été vraiment le seul à exprimer au niveau politique une visée globale, cohérente et séduisante à la fois, résumée des idées développées au début des années 60 par le club Jean-Moulin, et que les événements de mai puis la signature du programme commun avaient contraintes à vivre, des années durant, dans les catacombes.

Une telle orientation se situe évidemment aux antipodes de la stratégie de rupture avec le capitalisme — celle d'Épinay — à laquelle Michel Rocard ne se retire plus, d'ailleurs, qu'en la dissolvant dans l'idée d'« un processus long et progressif » (1), le socialisme risquant fort ainsi de se confondre avec l'horizon — qui recule au fur et à mesure qu'on avance.

Les nationalisations ont été mises en cause de l'intérieur — non quelques fois sans succès — avant même d'avoir été réalisées : leur nécessité profonde contestée au nom de cette vieille lune reformiste que « le pouvoir seul compte et non la propriété ». Leur portée méconnue et réduite à un tour de passe-passe : faire enfin reconnaître le pouvoir économique pour légitime aux travailleurs, intoxiqués sans doute par des décennies de « Vulgo marxisme ». Leurs dangers soulignés à l'avance comme s'il y avait plus à en craindre qu'à en attendre : coûteuses, juridiquement impraticables à moins de graves complications internationales, génératrices de scierose et de bureaucratie, et surtout bastions offerts à la C.G.T., il ne restait plus qu'à les vider de leur contenu, en les réduisant à l'expropriation de neuf sièges sociaux parisiens, à la vaine de leurs P.-D.G. et à la transmutation de leurs actionnaires en « obligataires participants ».

Avec le recul du temps, il apparaît mieux que l'histoire de la gauche de 1971 à 1978, peut se décomposer en deux séquences exactement inverses. Avant 1971, et surtout à partir du congrès d'Épinay, grâce à François Mitterrand, le CERES infléchit de l'intérieur et vers la gauche la ligne du parti socialiste. L'élection de Robert Fabre fut « Changer la vie » ouvre la voie, trois mois plus tard, à la signature du programme commun. Les radicaux de gauche s'y rallient quelques jours après. La « dynamique d'Épinay » et la montée du P.S. en 1973 déterminent l'année suivante le ralliement à notre parti et à sa ligne de Michel Rocard et d'une fraction du P.S.U.

Fin de la première séquence et début de la seconde : 1974 est bien, en effet, l'année tournant de l'union de la gauche. La perspective de la victoire — et de ses lendemains — va provoquer la dissolution puis la rupture de l'union.

Le CERES avait fait de l'intérieur en 1971-1972 — l'infléchissement de la ligne du P.S. vers la gauche — va être réalisé dans l'autre sens par les équipes placées au pouvoir du premier secrétaire en 1974-1975, dans lesquelles il est juste de dire que Michel Rocard n'a pas toujours tenu la première place.

Le P.C.F. étant ce qu'il est, la ligne de Paris et de Nantes enfin va précipiter la rupture d'une négociation que Robert Fabre interrompra sur les nationalisations avant même que le sujet ait été véritablement abordé. Il est donc temps d'opposer au sein du parti socialiste une critique de gauche du parti socialiste en 1977 mais est bien décidé à refuser l'union et par conséquent le pouvoir, que restera-t-il à faire au parti socialiste sinon suivre l'exemple de Robert Fabre ?

Le thème de la direction dans laquelle de victoire partielle en sondage prometteur, il serait possible d'amener le P.C.F. à changer d'attitude est en contradiction avec la ligne de Nantes et l'exacerbation de polémiques absurdes. Pour faire changer le P.C.F., il ne faut pas le mettre en porte à faux avec ses vocaux légitimes, telle ou moins qu'il l'affirme.

L'impasse actuelle de la ligne de Nantes débouche donc forcément sur une révision stratégique. Naturellement, les mois seront, comme toujours, la dernière chose qu'on changera. Nous n'avons pas fini d'entendre les litiges à l'union de la gauche et de la gauche avec le capitalisme, aux nationalisations (à condition qu'elles soient sélectives), etc. Le thème en est la ligne, pas le parti — l'insuffisance de la démocratie interne et de la pratique sociale, — dont il faut bien comprendre qu'elle procédait d'un « verrouillage » réalisé au sommet à Paris et à Nantes, aux fins d'un « travail » fait du P.S. avant toute chose, un parti de gouvernement « crédible » et respectable.

« spontanées », qui s'annulent les unes les autres et se laissent récupérer par la logique globale du système, parce qu'elles ne se conjuguent pas contre lui dans une vision et dans une lutte d'ensemble. Bref, ce bombardement idéologique que nous subissons n'est qu'un moment de l'américanisation des têtes et de la « modernisation » giscardienne du capitalisme français, dans les profondes mutations de notre société et l'avènement de couches sociales nouvelles et fait une question de vie ou de mort pour le maintien de l'ordre établi.

Cette offensive idéologique qui trouve devant elle une gauche qui trop souvent, au plan des idées, a rendu les armes avant même que d'avoir combattu quand encore elle ne se range pas sous la bannière adverse — a pour fonction de rendre l'union de la gauche caduque, et pour longtemps.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT.

Prochain article :

UNE ISSUE À LA CRISE

CORRESPONDANCE

RÉPONSE

A MM. SANGUINETTI ET BERCS

M. Raymond Guillemin, membre de la commission exécutive de la fédération du Puy-de-Dôme du parti socialiste, nous écrit, en réaction à la « Libre opinion » de M.M. Sanguinetti et Bercs publiée dans le Monde du 10 octobre, sous le titre « Poix armée ou P.S. » :

Venus rétablir la paix au sein du parti socialiste, l'amiral Sanguinetti et M. Pierre Bercs croient nécessaire de « démolir » tout d'abord les dirigeants de leur parti et spécialement Michel Rocard.

Le problème qui se pose actuellement au P.S. serait un « conflit de personnes », et les « problèmes de fond » seraient « à l'arrière-plan ». M. Sanguinetti et Bercs lisent-ils ? Il est pourtant évident que Michel Rocard propose une stratégie nouvelle, du moins une nouvelle interprétation de la stratégie d'union de la gauche : il s'agit de mieux affirmer l'identité du parti socialiste prenant en charge les problèmes qui se posent aujourd'hui au peuple de France et qui sont ceux d'une société industrielle développée ; il s'agit de tenir au pays le langage de la vérité et de la rigueur et non celui de la démagogie, de considérer les Français comme des adultes et non des assistés, bref de parler comme Pierre Mendès France et non comme Guy Mollet. La gauche a payé assez cher, me semble-t-il, le fait d'avoir, il y a vingt-deux ans, préféré le second au premier pour qu'on y réfléchisse.


Il n'est pas question pour autant de rompre l'union de la gauche, sauf à penser que le parti communiste est si ancré dans la politique des fauxsemblants qu'il n'en sortira pas. Il s'agit de parler franchement et fermement au P.C.F. Michel Rocard et ses amis ne sont pas de ceux qui oscillent entre ces deux attitudes, qui ont été presque constamment celles de la plus grande partie de la gauche non communiste de ce pays : le refus de tout dialogue avec un P.C. considéré comme le diable, ou au contraire la soumission le plus servile à un parti considéré comme celui de la classe ouvrière, donc un dieu rédempteur. Pour nous, s'il est bien vrai que le parti communiste se vent une force religieuse, il reste, à nos yeux, une force politique, et nous nous refusons toujours à en faire « le Diable ou le Bon Dieu ».

« LIBERTÉS »

UN HEBDOMADAIRE DES DÉBATS

A l'initiative des « Libertés », un hebdomadaire hebdomadaire proposant un éclairage sur l'actualité politique, économique, sociale, culturelle, médicale, avec des signatures prestigieuses de toutes tendances. Abonnements d'un an : 20 F (C.C.P. LIBERTÉS, Paris 22-70-02 K).

Tous les mois, de 18 h. 30 à 20 h. le « Club LIBERTÉS » propose à Paris, un débat sur un grand problème d'actualité. Les Professeurs GOTT et APPELBAUM, Pierre BAS (R.F.P.), Henri FISZBIN (P.C.F.), Michel GIRAUD, président du Conseil régional, Marcel LANDOWSKI, Jack LAMBERT (P.S.), J. MAILLET (U.R.P.), R. PONTILLON (P.S.), Frédéric POTTECHER, E. RAVENEL (P.S.U.), F. ROMERIO (Léonides Léonides), Pierre SAMUEL (Amis de la Terre), R.G. SCHWARTZ-REINBERG (M.R.G.), M. TOLLIER-VIGNANCOUËT (P.F.N.), etc., se retrouvent pour de grandes confrontations. Écrire en joignant enveloppe « LIBERTÉS », 6, rue Jules-Guesde, 91 Vigneux. Tél. 942-14-80 ou 11 à 14 h.



DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF **Lyon**

Un puissant groupe britannique, recherche pour sa filiale française (chiffre d'affaires 150 millions de francs, 450 personnes), un Directeur Financier et Administratif. Répondant à la Direction Générale France, et en liaison fonctionnelle avec le siège International, il doit concevoir et mettre en œuvre la politique financière de l'entreprise. Il est responsable de la gestion de la filiale sous les aspects financiers, comptables, juridiques, administratifs et fiscaux. Il a pour immédiate mission de mettre en place d'un système de communication de données de gestion, afin d'optimiser les contrôles de rentabilité des sites opérationnels et des investissements. Il est Conseiller de la direction générale et de la production qu'il assiste dans l'élaboration du plan, des budgets et des stratégies. Ce poste intéresse un homme de formation et d'expérience comptables et financières supérieures, âgé de 32 ans minimum. Directeur Financier et Administratif, il maîtrise totalement la fonction, et il connaît suffisamment les techniques et pratiques comptables anglo-saxonnes pour pouvoir les utiliser chez notre client. Une bonne connaissance de l'anglais est impérative. Autour de 180.000 francs par an, la rémunération reposera sur l'apport du candidat retenu. Écrire à G. ANDRIEUX à Lyon. Réf. A/3463BM

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER **140.000 F**

La filiale française d'un important groupe international, spécialisée en parapharmacie, recherche son Directeur Administratif et Financier. Basé à Paris, il sera placé sous l'autorité du Directeur Général et aura la responsabilité de la gestion administrative et financière de cette société. Assisté d'un Chef Comptable, il disposera d'un support informatique, et sera responsable de l'établissement des comptes de résultat, des budgets, des problèmes de personnel et de la logistique de distribution des produits. Il sera également l'interlocuteur direct de la maison-mère dans le cadre d'un système global de reporting. Son action personnelle, au sein d'un Comité de Direction, devra contribuer à l'expansion de la filiale française et s'exercer dans un esprit d'efficacité, de rentabilité et d'amélioration de l'outil existant. Ce poste s'adresse à un jeune candidat, âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure (H.E.C., E.S.I.C., E.S.C., I.E.P. + D.E.C.S.), et pouvant justifier d'une expérience concrète d'au moins 5 années acquises dans une entreprise appliquant des méthodes de gestion anglo-saxonnes. La pratique courante de l'allemand est indispensable. Le candidat retenu devra, en outre, être doté d'un excellent contact humain, aimer le travail en équipe et avoir le goût des initiatives. Dans la rémunération annuelle de 140.000 francs, est inclus l'usage d'une voiture de fonction. Écrire à J.-P. ROUGIER à Paris. Réf. A/2737M

CONTROLLER **Paris**

Une société allemande, membre d'un important groupe multinational, recherche, pour sa filiale française, en pleine expansion et spécialisée dans la vente de câbles, un Directeur Finances-Comptabilité qui sera appelé, à moyen terme, à des fonctions de Direction Générale. Basé à Paris, dépendant du Directeur français et en étroite liaison avec la maison-mère, il sera responsable de la gestion comptable, financière et des comptes d'exploitation de cette filiale. Il interviendra également dans l'organisation. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 35 ans, à la personnalité bien affirmée, de formation commerciale supérieure, bien sensibilisé aux problèmes de vente et ayant acquis une solide connaissance des méthodes de comptabilité anglo-saxonnes (bilans, planning, budgets, plans de financements) au sein d'une entreprise à un niveau international. La pratique de la langue allemande et/ou anglaise est nécessaire. Le niveau de rémunération de ce poste, qui offre de réelles possibilités de carrière, sera fonction de la personnalité et de l'expérience du candidat retenu. Écrire à Klaus MUELLER - PA MANAGEMENT CONSULTANTS GmbH - Leuschnerstrasse 3 - D 7000 Stuttgart 1 (RFA). Réf. SMM 809M

INGÉNIEUR DE PRODUCTION **140.000 F**

Bretagne — Un groupe international recherche, dans le cadre de l'implantation d'une unité de production en Bretagne (filas à air) un Ingénieur de Production. Après un mois de formation aux U.S.A., il prendra en charge, sous l'autorité du Directeur d'Usine, la mise en route technique de l'unité : consultation des fournisseurs et sous-traitants, choix des équipements, installation des machines et des lignes d'assemblage, mise en place des systèmes de gestion de production, méthodes et coûts de fabrication. Ce poste convient à un ingénieur diplômé (mécanique, électromécanique) âgé d'au moins 30 ans, possédant une expérience de production au sens large et si possible de démarrage d'unités au de lignes de fabrication, lui ayant permis d'aborder l'ensemble des aspects : méthodes, démarrage, achats, etc.. La pratique courante de l'anglais est nécessaire. Le poste est situé à Quimper. Le contexte de démarrage permet d'envisager l'accès à des fonctions plus importantes. Écrire à J.-P. CHABAUD à Paris. Réf. A/2736M

RESPONSABLE EXPORT AFRIQUE FRANCOPHONE **120.000 F**

Machinisme agricole — Nous sommes un groupe européen de machinisme agricole, en progression constante, fabriquant et commercialisant une gamme de produits et d'installations diversifiées destinés à l'agriculture (vibroculteurs, système de séchage et de stockage de grains, etc.). Dans le cadre du développement des marchés étrangers, nous recherchons un Responsable Export pour les pays de l'Afrique Francophone. Basé à Orléans et rattaché au Directeur Export Européen, il sera responsable de l'analyse du potentiel et du développement des ventes sur cette zone. En liaison avec des sociétés d'ingénierie et avec les ministères et organismes français intéressés, il mènera des négociations à tous niveaux en particulier avec les organismes officiels représentatifs des gouvernements des pays d'Afrique Francophone. Cette activité s'exercera au plan international, comporte des déplacements estimés à environ 30 % du temps. Nous pensons à un ingénieur ayant nécessairement acquis une expérience de la vente de biens d'équipements à l'exportation et disposant d'une enveloppe personnelle lui permettant d'entrer en contact ainsi que de négocier avec des personnalités à très haut niveau. La connaissance des techniques du machinisme agricole ainsi que des marchés africains serait un avantage. La pratique de la langue anglaise est indispensable. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 120.000 francs, sera liée à l'expérience du candidat. Écrire à Ph. LESAGE à Paris. Réf. A/2861BM

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adressez C.V. en rappelant la référence à :
PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A.
8, rue Bellini, 75782 Paris - Codex 16 - Tél. 585-14-30
9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. (78) 52-90-63
Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Frankfurt - Londres - Madrid - Milan - New York - Stockholm - Zurich

DU PARTI SOCIALISTE
points

صلى الله عليه وسلم

POLITIQUE

DU PARTI SOCIALISTE

Points de repère

par JACQUES GUYARD (*) et CHRISTIAN PIERRET (**)

Le parti socialiste remporte, au sein d'une union électorale réaliste, les élections législatives partielles. Comme en 1974, ces succès sont interprétés comme une condamnation de la politique du libéralisme sauvage, une preuve de bonne santé du P.S. et de confiance envers une formation politique dynamique. Le débat, pas toujours étendu, entre les divers courants du parti s'inscrit donc dans une perspective politique où les espoirs de la gauche, et gravement déçus en mars, peuvent retrouver leur vitalité à l'occasion des prochaines échéances, en particulier de l'élection présidentielle, mais aussi par le développement des luttes dans les entreprises ou les secteurs touchés par la restructuration en cours. L'aggravation de la crise du capitalisme mondial, dont on ne voit pas l'issue dans le futur proche, rend tout à fait crédible une nouvelle montée du mécontentement et des aspirations au changement qui mèneraient à une victoire de la gauche à ces élections de 1981. L'effervescence, parmi les leaders politiques, qui naît de cette espérance, toutefois, de quel étonner le parti socialiste, conformément à sa loi interne, désigner en 1980, le moment venu, son candidat. Cela n'est donc pas à l'ordre du jour en cet automne 1978. Si la déstabilisation à l'effacement personnel, c'est sans doute parce que le parti est devenu, en cette période où il se trouve dans l'opposition, et où le problème du gouvernement ne se pose pas encore, un enjeu de pouvoir en lui-même, mais aussi, parce que les enseignements à tirer de l'échec de mars sont différents, voire contradictoires, suivant les milieux des courants qui le traversent. Révolus aux yeux des militants est l'époque où tout, dans le parti, était façonné, guidé, pré-déterminé, par l'appartenance à un courant de

pensée qui entraînaient, mécaniquement, une position unique sur tous les problèmes. D'accord entre eux sur l'essentiel, les militants du CÉRÉS, et tous ceux pour qui le parti socialiste doit être l'outil de la construction du socialisme, ne veulent plus s'enfermer dans une logique d'exclusion réciproque mais contribuer à l'élaboration d'un projet politique commun. En évitant ce dérapage dogmatique, inhérent à toute tendance, et en reconnaissant, au sein du parti, l'existence des contradictions et des rapports de forces, qui sont la source de toute organisation collective, nous souhaitons que mars 1978 ait sonné le glas d'un certain type de parti où les « lieux tactiques » des appareils et des « états-majors » ont pris le pas sur le contenu du discours et sur la pratique de la lutte des classes. Ce projet socialiste ne saurait se fonder, comme trop souvent dans le passé, sur une simple allégeance à un homme, ou à un groupe d'hommes. Pour intensifier le rôle du parti socialiste et pour le porter avec toute la gauche à la victoire, il nous faut l'écarter de conceptions neuves, qui s'entrecroisent dans notre expérience commune des dix dernières années — en particulier dans celle de l'union — mais qui ne se laissent pas nourrir d'illusions sur la facilité avec laquelle cette société française, si insérée dans le système mondial du capitalisme par son mode de production, de pensée et de vivre, peut engager sa marche au socialisme. De même, c'est à une réflexion commune qu'il faut s'attacher pour sortir de la guerre de tranchées dans laquelle s'entremêlent les parties de gauche. Nous nous refusons au choix entre l'immobilisme et le réformisme, mais nous voulons nous rassembler sur une pratique politique retrouvée pour répondre au défi d'une période nouvelle.

3) COMMENT RECONSTRUIRE L'UNION PAR L'ACTION? Le P.C. porte la responsabilité décisive dans l'échec de la gauche. L'erreur du P.S. fut sans doute de se laisser enfermer dans le logique de discussion du P.C., et dans la recherche d'une « crédibilité » avant tout électoral. La nouveauté révolutionnaire du projet socialiste, de l'autogestion, s'est effacée pour un temps dans les chiffrages d'experts. Or ce n'était pas sur le SMIC ou les allocations familiales que butait l'accord, et il est faux de prétendre qu'avec quelques concessions sur les nationalisations le programme commun eût été scellé. Pour participer au gouvernement dans une situation aussi difficile, le P.C. voulait un compromis sur le partage du pouvoir. On ne pouvait à la fois aboutir à des propositions communes réalistes, et refuser toute discussion sur le pouvoir et l'exercice du gouvernement. Le capital de confiance réciproque accumulé depuis des mois, la prééminence électoraliste des socialistes, l'absence de clivage sur les problèmes immédiats, de gouvernement, ont raison d'une union encore fragile. Mais cela c'est le passé. Pour reconstruire l'union, il faut prendre un autre chemin, affirmer le rôle moteur du P.S. en l'organisant pour que les socialistes soient présents dans les luttes sociales. Le P.C. refuse l'action commune avec le P.S. dans les entreprises. Que les socialistes y interviennent, qu'ils proposent « tous » les travailleurs leurs solutions, qu'ils se contentent à la discussion. A chaque fois qu'il y aura intervention réelle et efficace des socialistes dans l'entreprise, il y aura nécessairement action unitaire, fût-elle conflictuelle, ou relance du débat au sein du P.C. Ainsi la pression unitaire de la base contraindra la direction du P.C. à un P.S. plus engagé dans l'action. C'est par là, et non par l'annexionnement du P.C. à 15 %, qu'on recréera les conditions de la victoire, le flasco portugais démontrant la vacuité dérisoire d'une ligne politique où le P.S. a cru pouvoir s'affranchir de l'union et laméner le P.C.

4) QUE SIGNIFIE LA RIGUEUR ECONOMIQUE FACE A LA CRISE? Tout le monde sait que l'économie française ne peut à la fois supporter une politique sociale généreuse, mais non gagée financièrement, l'effort nécessaire pour défendre l'industrie de la concurrence internationale, le coût d'une politique de défense tous azimuts, tout en assurant l'équilibre de son commerce extérieur et de sa monnaie. Faute de cohérence, c'est pourtant l'impression que donne parfois la gauche, et qui a pesé lourd dans l'échec de mars. La France exporte 40 % de sa production industrielle, nos exportations croissent deux fois plus vite que la production intérieure. Dans ces conditions, c'est une pétition de principe que d'affirmer qu'il suffit de « renoncer » à la spécialisation et à la division internationale du travail. La gauche étant au gouvernement, le marché mondial n'offrirait pas moins d'exister comme une contrainte. Néanmoins, il reste place pour engager le processus de rupture à plusieurs conditions : — La politique sociale doit être financée par une forte réduction de l'éventail des fortunes et des revenus les plus élevés, par une nouvelle orientation des investissements, notamment collectifs, par une autre politique industrielle appuyée sur les nationalisations et non en déséquilibrant les comptes d'exploitation

des entreprises, petites et moyennes surtout. Cela signifie une mobilisation des patrimoines détenus par les 70 % de Français les plus riches, et le plafonnement — en pouvoir d'achat — des revenus mensuels supérieurs à 10 000 F par mois ; — La politique industrielle doit faire des choix planifiés, renforcer les secteurs de pointe, dans la France seule, quand c'est possible, sinon dans un cadre européen. Cela implique un compromis négocié avec l'Allemagne (7), en prenant les garanties nécessaires pour que la division internationale du travail, souvent irrévocable, n'empiète pas notre autonomie de décision ; — Les orientations nécessaires doivent être : prévues, préparées, travaillées, avec les syndicats, et les travailleurs doivent recevoir l'avance les garanties de salaires, de classification, de conditions de travail, quant à leur reconversion lorsque celle-ci est nécessaire. Dans une croissance qui ne dépassera pas les 3 % ou les 4 % l'an, le terme prévisible, la gauche ne peut plus raisonner dans des cadres économiques, fondés sur une croissance de 7 % à 8 % de la production industrielle. Sans être des adeptes de ce que certains appellent « croissance douce », dont on ne sait pas ce qu'elle signifie, il faut reconnaître les faits : nous ne connaissons plus les rythmes des années 60. L'abaissement du temps de travail hebdomadaire à trente-cinq heures, sans diminution des salaires courants, devient dans ce contexte non seulement une revendication à « changer le vie », mais une nécessité pour l'emploi. 5) PEUT-ON PROMOUVOIR UNE AUTRE CONCEPTION DU POLITIQUE? La gauche n'a pas su convaincre. Elle n'a pas su montrer que le sens du combat politique est la capacité pour chacun de décider d'une part croissante de sa vie quotidienne. Il est vrai qu'en s'engageant dans un combat d'opposition contre le P.S., le P.C. a fait apparaître la politique comme un champ de manœuvre d'états-majors aux objectifs obscurs. Le P.S. lui-même, en se refusant à la polémique, et conforté cette impression en voulant prouver sa capacité de gestionnaire : l'enjeu de mars était devenu un changement de gouvernement, mais il n'était pas clairement perçu comme un changement de la dévolution du pouvoir dans le

VERS L'EXPERTISE COMPTABLE... préparation ou D.E.C.S. et à l'examen probatoire L'ECOLE CHEZ SOI enseignement privé à distance 1, rue Thénaud 75240 PARIS CEDEX 05 Tel : 329.21.99

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT-GEFFRE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE GRASSE D'un jugement contradictoirement rendu le 4 juillet 1978 par le Tribunal de Grande Instance de Grasse... L'enjeu central pour la gauche dans les prochains mois semble être la liaison — et sous quelles formes ? — entre ces luttes sociales et la capacité à définir un projet politique cohérent, le dialectique entre une nécessaire tension démocratique de ces luttes et diverses, et un débouché politique qui les dotent d'une certaine convergence. La gauche doit prendre appui sur ce mouvement social. Or elle risque, à cet égard, de s'enfermer dans une certaine tendance à tourner le dos à cette réalité mouvante en s'attachant dans l'autojustification des modes d'action passés. Vouloir réduire la réalité quotidienne à son propre schéma politique, c'est une forme de dogmatisme suicidaire. L'autre tendance est de prendre en compte ces faits nouveaux et la nécessité d'autres modes d'intervention ou d'expériences politiques, mais en réduisant la question du pouvoir d'Etat et celle du processus de rupture avec le capitalisme. Nous nous refusons à ce choix car il nous semble qu'aucun de ces deux orientations ne reflète à elle seule, correctement, les richesses de la matière du socio-politique issue des luttes de ces dernières années et, en particulier, de l'espoir de mars 78. Les « illusions cobayes-huitardes » ne sont pas mortes et nous avons les fondements par le souffle d'une politique qui soit, à la fois, « autocratique et repensée.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT-GEFFRE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE GRASSE D'un jugement contradictoirement rendu le 21 juillet 1978 par le Tribunal de Grande Instance de Grasse... L'autre tendance est de prendre en compte ces faits nouveaux et la nécessité d'autres modes d'intervention ou d'expériences politiques, mais en réduisant la question du pouvoir d'Etat et celle du processus de rupture avec le capitalisme. Nous nous refusons à ce choix car il nous semble qu'aucun de ces deux orientations ne reflète à elle seule, correctement, les richesses de la matière du socio-politique issue des luttes de ces dernières années et, en particulier, de l'espoir de mars 78. Les « illusions cobayes-huitardes » ne sont pas mortes et nous avons les fondements par le souffle d'une politique qui soit, à la fois, « autocratique et repensée.

NOTRE Télex POUR VOS COMMUNICATIONS... 88, Avenue Daumesnil, 75012 PARIS

Cinq questions

Cinq questions se posent aujourd'hui aux militants socialistes. 1) LA STRATEGIE DE LA DROITE. Est-elle vraiment celle que l'on croit? M. Giscard d'Estaing songe-t-il à créer une social-démocratie à la française en incitant une partie de la gauche, dite raisonnable et

responsable, à se rejoindre? On pourrait le supposer en lisant un certain séminaire à la fois « La France aspire à être gouvernée par la gauche ». En fait, nous ne pensons pas que ce centre-là cache autre chose, comme d'habitude, que la droite la plus classique, mais habillée d'un modernisme élégant, novateur dans le détail et conservateur sur l'essentiel. La stratégie giscardienne, n'est déplaçante à ceux qui, au sein de la droite, s'efforcent pour pointer leur doigt accusateur vers le démon social-démocrate des autres, est fondamentalement celle de la droite « libérale », classique au plan économique. Elle est autoritaire, c'est le fait, au plan politique. Point de social-démocratie dans la Démocratie française, car elle ne correspond pas aux caractéristiques politiques et syndicales de notre pays. La modeste allemand, autocratique, ou britannique ne pourrait prendre racine sur le sol de la gauche française. Par contre, tirer au centre, c'est-à-dire à droite, une partie du P.S., comme dans les tentatives qui avaient fleuri dans les années qui ont précédé Epinay (1971) ou la signature du programme commun (1972), voilà le dessin du giscardisme-démocratisation qui sont, en fait, sans ménagements dans le parti florent compte des réalités de la gauche française. Que l'on quitte ces slogans-courants utiles pour mobiliser les militants contre l'hydre qui se cache successivement dans les courants de pensée qui ne sont pas les vôtres, mais qui empêchent de répondre correctement aux vraies questions : extension des nationalisations, contenu autogestionnaire de celles-ci, régionalisation, démocratie dans la vie quotidienne, etc.

2) LA FRANCE EST-ELLE MURE POUR LE CHANGEMENT?

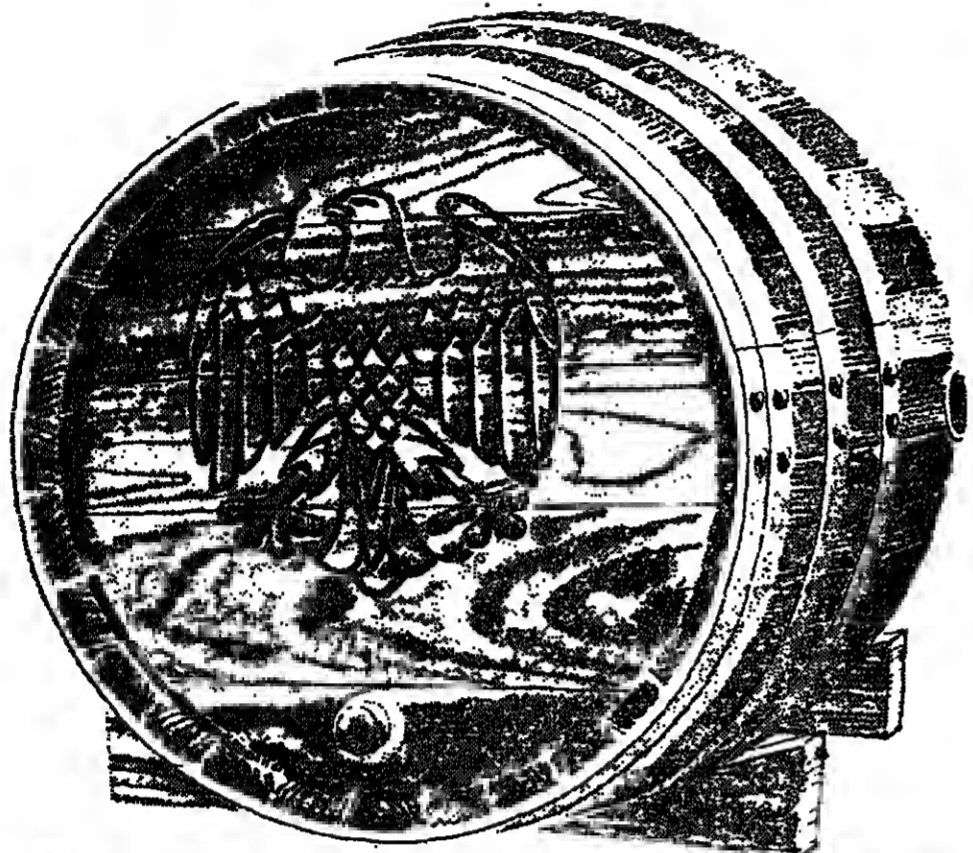
La situation sociale, le niveau du SMIC des salaires ouvriers et employés, la conception archaïque de l'entreprise industrielle qui est celle du patronat français, le manque de démocratie « réel » dans la vie quotidienne, l'abandon industriel des régions, tous ces aspects de notre société ont pesé lourd dans la prise de conscience qui s'est exprimée au premier tour des élections de mars. L'aspiration au changement, si tant est qu'elle se traduise complètement par une constitution électoraliste, ce qui n'est pas évident, est désormais majoritaire en France. Cette aspiration s'exprime encore confusément, en ordre dispersé et parfois contradictoire, dans les luttes, mais aussi dans cette sorte de malaise social qu'expriment par des voies différentes les O.S., les employés du tertiaire, les jeunes, les femmes. La déqualification massive, la marginalisation progressive de couches sociales entières, sont autant de catalyseurs de conscience,

Chaque jour pour toujours... CROSS DEPUIS 1848 AT. CROSS France 11, rue Laugier 75017 Paris

DO YOU SPEAK ENGLISH? PAS DU TOUT, A LITTLE, A LOT, FLUENTLY... ADRIENNE'S GIMMICKS FLAMMARION

LIBERTES

صحة من الاجل



Qui peut vous aider à tirer meilleur profit de l'Allemagne?

Vos produits bénéficient sur le Marché Allemand d'un taux de change favorable. Il vous est cependant possible d'en tirer encore un meilleur profit en implantant une usine dans la République d'Irlande.

Vous bénéficiez ainsi des coûts de production les plus bas du Marché Commun, coûts d'autant plus avantageux qu'ils seront exprimés en Livres Sterling.

De plus, le Gouvernement Irlandais vous exonérera de tout impôt sur les bénéfices à l'exportation jusqu'en 1990.

Et n'oubliez pas que vous pouvez livrer le marché Allemand par camion à partir de votre usine Irlandaise en moins de 36 heures et que le fret aérien assure vos livraisons en 2 heures environ.

Ce n'est pas un hasard si de nombreuses Sociétés Allemandes alimentent déjà leur marché intérieur avec des composants et des produits finis en provenance de leur usine Irlandaise.

Téléphonez à Terry Brown au 720.67.10 pour obtenir tous les détails sur les avantages d'une implantation en Irlande.

L'IDA d'Irlande



Le Gouvernement Irlandais met les experts de l'IDA à votre disposition.

Vous aurez ainsi affaire à un interlocuteur unique qui a déjà supervisé l'implantation près de 500 entreprises européennes.

L'IDA IRLANDE peut concevoir un plan d'aide financière spécialement adapté à vos besoins.

L'IDA IRLANDE vous trouvera un terrain, vous conseillera dans le recrutement de votre personnel et vous assistera dans la négociation avec les syndicats... Jusqu'à ce que votre entreprise atteigne sa pleine capacité de production, dans le respect des délais.

IDA IRLANDE 34, Avenue George V - 75008 PARIS
Téléphone: 720.67.10
Télex: 660416.

10A mcconnell

Publicité

Les rencontres à la Fnac

Un dialogue ouvert à tous sur tous les problèmes d'aujourd'hui

« La Clôture »... On nous sommes toutes des religieuses portugaises

Animation par Didier Decoin (président de la Société des gens de lettres; « La dernière nuit », chez Balland).

Mercredi 18 octobre, de 18 h à 19 h 30

ombrelle trouée», chez Gallimard)... Animation par Didier Decoin (président de la Société des gens de lettres; « La dernière nuit », chez Balland).

Mercredi 18 octobre, de 18 h à 19 h 30

L'expressionnisme dans l'Allemagne nazie

L'expressionnisme en Allemagne au cours des trente premières années du xx^e siècle. A l'occasion de l'exposition « Paris-Berlin » présentée (jusqu'en novembre) au Centre national d'art et de culture Georges Pompidou

...avec Ninon Ozanne (le metteur en scène du spectacle) et les comédiennes Astride Florian, Jacqueline Huppert, Dominique Michel. Et avec aussi Evelyne Le Garrec (traductrice avec Monique Wiltig et Vera Alves da Nobrega des « Nouvelles lettres portugaises »)... Animation par Catherine Valabrége (« Le droit de vivre autrement », chez Denoël).

Mardi 17 octobre, de 18 h à 19 h 30

L'ordinateur individuel, une nouvelle informatique?

Une rencontre après le Sicob 1978 (qui fut le premier salon où l'ordinateur individuel a fait son apparition)

...avec Michel M. Bazelaire (directeur des relations extérieures et relations publiques de la Cii-Honeywell Bull), Jean-Philippe Dauvin (directeur du département des industries de pointe du Bureau d'études, d'informations et de prévisions économiques), Bernard Savonni (rédacteur en chef délégué de la revue « L'ordinateur individuel »), Georges Seban (Président-directeur général de Logabax), Alain Talb (conseiller auprès du chef de la Mission à l'informatique au ministère de l'Industrie), Laurent de Vilmorin (président du Laboratoire de métrologie informatique et président d'Edip - qui est un organisme d'études et de développement de l'informatique personnelle)... Animation par Georges Loclerc.

Jeudi 19 octobre, de 18 h à 19 h 30

...avec Philippe Ivernel (maître-assistant à Paris VIII; auteur de l'article « L'abstraction et l'inflation tragique dans le théâtre expressionniste allemand », paru dans « L'expressionnisme dans le théâtre européen », aux éditions du Cnrs), Lion Murard et Patrick Zylberman (chercheurs au Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles; « Le petit travailleur infatigable », publié dans la revue Recherches), Jean-Michel Palmier (« L'expressionnisme comme révolte », chez Payot), Jean-Loup Passok (conseiller cinéma du Centre Georges Pompidou), responsable du département spectacles aux éditions Larousse, et qui a dirigé l'élaboration du livre « 20 ans de cinéma allemand : 1913-1933 », aux éditions du Centre Pompidou), Lionel Richard (« Le nazisme et la culture », chez Maspéro, et « Encyclopédie de l'Expressionnisme », aux éditions Somogy)... Animation par Françoise Docquier.

Vendredi 20 octobre, de 18 h à 19 h 30

A l'Auditorium de Fnac-Montparnasse - 136, rue de Rennes, Paris 6^e (parking au 153 bis)
Photo, cinéma, radio, hi-fi, iv, disques, vidéo. Et tous les livres 20% moins chers (de 10 h à 20 h, du mardi au samedi, jusqu'à 21 h 30 le mercredi)

POLITIQUE

UN FORUM DE LA REVUE "BRECHE"

Chrétiens et communistes n'ont pas dialogué

La revue *Breche* (1) dont les coresponsables sont MM. Bernard Montaner et Jean-François Six, a organisé, mercredi 11 et jeudi 12 octobre, un forum à l'occasion duquel des chrétiens devaient interroger le P.C.F. *Breche* avait déjà mis sur pied une manifestation semblable pour favoriser un dialogue entre les chrétiens et le P.S.

Le P.C.F., qui était demandeur, a dû constater avec désappointement que les responsables d'organisations chrétiennes n'avaient manifesté aucun empressement à venir dialoguer avec lui, bien que les responsables de *Breche* aient adressé des invitations à l'ensemble des mouvements catholiques, orthodoxes et protestants. Certains ont justifié leur absence par des lettres dans lesquelles ils mettaient en cause la politique du P.C.F., son repli, son « sectarisme ». L'archevêque orthodoxe A. Troubnikoff va plus loin encore puisqu'il écrit, par exemple : « Qu'est-ce et que nous sommes encore du parti communiste et de sa position vis-à-vis de toute croyance spiritualiste? Comment après plus de quarante ans d'expérience du pouvoir en U.R.S.S. et près de quarante ans de pouvoir dans divers pays de l'Est européen, peut-on encore dialoguer avec ce parti? »

Le mécontentement des dirigeants du P.C.F. s'est accru du fait de la publication, dans le *Matin* du 9 octobre, d'un article de M. Jean Elleinstein, directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes, qui déclarait qu'on ne peut « rester aux termes traditionnels du dialogue entre communistes et chrétiens », et qui ajoutait : « Une Eglise peut entretenir des relations avec un Etat mais, avec un parti politique, c'est de tout autre chose qu'il s'agit. Cela ne peut être un dialogue politique entre des institutions dont la vocation est profondément différente. »

Quant au parti communiste français, on peut se poser la question de savoir dans quelle mesure il est fondé à se réclamer du matérialisme philosophique.

Un parti politique peut-il défendre une philosophie? Et, s'il le fait, n'est-il pas entravé, indépendamment même de sa volonté, à se donner un rôle qui dépasse singulièrement celui d'un parti politique dans une société démocratique et pluraliste?

Cette philosophie est scientifique, me répondra-t-on. Elle serait la vérité parce qu'elle serait la science. C'est là qu'il y a dérapage. Ne confond-on pas science et idéologie?

Ces questions n'ont pas été traitées à l'occasion du forum, d'autant que M. Elleinstein, en voyage aux Etats-Unis, n'a pu y participer. Il n'y a eu, pour l'essentiel, qu'un long exposé des thèses du P.C.F. que M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique, a résumées dans son allocution d'ouverture, en déclarant : « Nous savons bien que tous ceux qui composent notre peuple n'ont pas les mêmes idées, la même conception du monde, la même philosophie, les mêmes croyances. Car les idées qu'ont les hommes ne découlent pas automatiquement de leur position sociale. »

Les choses sont plus complexes. Nous le savons. Nous le savons mais nous ne le déplorons pas. (...)

C'est pourquoi, soit dit en passant, nous ne comprenons pas bien ceux qui nous reprochent de nous adresser spécifiquement aux chrétiens. Mais n'existent-ils pas dans notre pays? N'ont-ils pas leur spécificité, ainsi que le droit d'être et de rester eux-mêmes? (...) Nous ne voulons pas couler tout notre peuple dans le même moule. (...) Alors, comment considérons-nous la religion? D'abord, nous la prenons au sérieux. Il n'est pas vrai que la religion, qui a des milliers d'années d'existence, puisse être réduite à une creute d'imposteurs. De plus, si nous ne la portons pas, nous la respectons. (...) Nous n'avons jamais déclaré et nous ne déclarerons jamais la guerre à la religion. »

(1) 137, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 633.93.39.

POINT DE VUE

Trois verrous

par PHILIPPE WARNIER (*)

Le discours communiste en direction des chrétiens est d'une assez désespérante banalité. Et il ne suffit pas de « dialoguer » avec eux sur les thèmes auxquels on les croit (à juste titre) sensibles — la pauvreté des plus démunis, l'eutogestion, etc. — pour y changer quoi que ce soit.

Le parti communiste a parfaitement raison de mesurer l'ampleur et la signification politique du fait chrétien dans notre pays. Il n'a pas tort de penser, dans son désir de réintégrer la vie nationale, qu'il doit prêter une attention particulière aux chrétiens.

Mais ses efforts pesants et ses slogans répétitifs à souhait ne semblent engendrer un relâche de défiance et une réelle lassitude chez la plupart des chrétiens.

Trois « verrous » semblent particulièrement urgents à débloquer.

Le premier concerne le statut de la foi : pour les communistes, qui tiennent fort justement que, croyants ou non, tous les exploités ont intérêt à combattre l'injustice dont ils sont victimes, la foi est en définitive une affaire privée. A chacun ses convictions, du moment qu'on lutte ensemble contre le grand capital.

A l'heure où, de plus en plus, les chrétiens prennent conscience de la dimension politique de leur foi, il n'est pas étonnant que leur spontanéité comme l'un des lieux fondamentaux de l'amour évangélique, cette absence d'intérêt des communistes pour le témoignage collectif des chrétiens ne manque pas de scandaliser les croyants.

Ils ont, en gros, le sentiment qu'on les accepte dans le camp des exploités, malgré leur religion. Certes, les communistes reconnaissent que la foi peut avoir joué un rôle positif dans la prise de conscience politique des chrétiens, mais tout se passe comme s'il était plus gênant qu'utile qu'elle puisse influencer aujourd'hui sur la pratique des chrétiens. Et si la morale évangélique se mettait à porter le fer de la critique dans les pratiques communistes? Et si le sens chrétien de la vérité, la non-violence de l'Evangile, l'appel à la conversion personnelle, le refus de moyens en contradiction avec les fins, attaqués de plein fouet une « pratique communiste de la politique » qui, au nom des « intérêts supérieurs » de la classe — ouvrière — exprimés par son parti — détenant — les clefs de l'histoire, réveille souvent la conscience chrétienne?

Second verrou : l'attachement — maintes fois proclamé — du P.C.F. à la philosophie matérialiste, au contenu matérialiste du marxisme-léninisme, les grands préceptes de l'Eglise catholique et ceux de l'Eglise communiste sont chorales et tapent sur

les doigts de leurs dissidents respectifs pour proclamer la hauteur, la longueur, la largeur et la profondeur de l'incompatibilité entre le spiritualisme chrétien et le matérialisme marxiste!

On pourrait certes demander de quel christianisme il s'agit là, de quel marxisme on parle... On pourrait avancer que le marxisme est une démarche scientifique de connaissance de l'histoire, repudiant totalement toute métaphysique. Mais revenons aux chrétiens. On peut tourner le problème dans tous les sens : on sera bien obligé de constater que leur non-adhésion — et celle de bien des non-croyants du P.C. — aux principes philosophiques du marxisme-léninisme en fait des « citoyens communistes » de seconde zone. Les communistes français et espagnols, des communistes français comme Jean Elleinstein, estiment aujourd'hui qu'un parti politique — l'U.R.S.S. — n'a pas à imposer une philosophie à ses adhérents.

Le P.C.F. finira-t-il par le comprendre?

Enfin, troisième verrou : l'absence presque totale, dans le discours idéologique, du thème de la lutte pour la justice sociale. On peut dire que l'un des aspects de l'idéologie dominante. De peur de choquer les appareils ou les masses chrétiennes, le P.C. en rejoute volontiers sur les grands thèmes de l'idéalisme chrétien (la notion de « pauvreté » a été remplacée, récemment, dans son discours, le concept d'exploitation), mais il semble — en dehors d'études spécialisées souvent fort intéressantes — avoir complètement largué la critique marxiste de la religion et l'analyse du fonctionnement du discours et des pratiques chrétiennes dans la société française d'aujourd'hui. Sous prétexte de « ne pas choisir ses chrétiens » et de ne pas « intervenir dans les affaires internes de l'Eglise », il laisse à d'autres le soin d'analyser l'idéologie sous-jacente au discours théologique dominant, à l'exégèse spiritualiste, à la liturgie désincarnée, aux théories sociales réformistes en vigueur dans nos Eglises. Et il est fort discret sur les aspects nouveaux d'une réflexion et d'une pratique chrétiennes enracinées dans la lutte des classes.

Tant que le parti communiste français ne lèvera pas ces lourds ambages, le groupe de plus en plus nombreux des chrétiens qui vivent leur foi dans une pratique de gauche lui restera étranger, sinon hostile. Et ce n'est que ce que cherche le parti de M. Marchais?

(*) Journaliste à *Témoignage chrétien*. Auteur de *Marx pour un chrétien* (Payot/Mame).

صكنا من الامل

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La liste d'union de la gauche l'emporte dès le premier tour à Joinville-le-Pont

Inscr. 11 021; vot. 7 988; suffr. expr. 7 826. Liste d'union de la gauche, conduite par M. Guy Gibout, P.C., 4 179 voix, 27 sièges (14 P.C., 9 P.S., 2 P.S.U., 2 M.R.G.); liste de la majorité, conduite par M. Jacques Barbin, 3 848.

FINISTÈRE, canton d'Onessant (premier tour).

Inscr. 1 149; vot. 805; suffr. expr. 801. MM. Jean-Yves Cozan, maj.-U.D.F., 614 voix, ELU; François Naret, P.C., 82; Yves Renan, sans étiqu., 13.

Les élections cantonales

SEINE-MARITIME, canton de Bellecombres (premier tour).

Inscr. 4 240; vot. 2 588; suffr. expr. 2 518. Mme Annick Bocardé, maj., 688 voix; MM. Jean Moulou, maj., 454; Jacques Benet, maj., 360; Paul Godefroy, snc. cons. gén. maj., 311; Guy Rabourdin, maj., 278; Serge Lesté, P.C., 297; Marcel Rudi, maj., 197. Il y a ballottage.

M. Lachèse (U.D.F.) et 199 à Mme Marie-Louise Hernandez (P.C.).

Il y avait eu 1 868 votants et 1 906 suffrages exprimés sur 1 390 inscrits. M. Bose ne retrouve pas au second tour l'ensemble des voix de gauche du premier tour. Le total des suffrages qui s'étaient portés le dimanche 8 octobre sur M. Bose (P.S.) et Mme Hernandez (P.C.) était de 352. Au second tour, M. Bose n'en recueille que 370, bien qu'il ait eu 87 suffrages exprimés supplémentaires. D'au tour à l'autre, le candidat de la majorité, investi par l'U.D.F., progresse de plus de 4 points en pourcentage: 46,87 % contre 42,14 %.

En recueillant 33,55 % des suffrages exprimés, M. Michel Hammecher réalise un score à peine moins élevé que celui de son frère décédé, qui, en mars 1976, avait obtenu 34,82 %.

Si la P.S. gagne plus de 3 points en pourcentage (27,53 % contre 19,23 % en 1976) et le R.P.R. progresse de plus de 2 points (18,95 % contre 16,53 %), en revanche le P.C. perd plus de 5 points (12 % contre 17,43 %).

L'autonomie de la Réunion

« UNE DANGEREUSE ILLUSION » déclare M. André Bergeron

M. André Bergeron, secrétaire général de Forte surrière, a qualifié, dimanche 15 octobre à Saint-Denis-de-la-Réunion, de « dangereuses illusions » les formules « d'autonomie ou d'indépendance » pour l'île.



LA BOF GENERATION advertisement. Includes text: 'Fous de moto? Bien sûr. Homosexuels? Pourquoi pas. Cohn-Bendit? Qui est-ce? Mai 68? Connais pas. Kolwesi? Ah, oui! Révolution? Oh, non! Elections? Vous avez dit "élections"? Familles, je vous aime. Liberté, liberté chérie. Idéologie, contestation, Raymond Barre, politique? Bof, bof, bof!...' and 'LE NOUVEL observateur UN NUMERO A NE PAS MANQUER'.

POLITIQUE

M. Chirac : la légitimité de la majorité est à nouveau mise en cause

De notre envoyé spécial

Amboise. — M. Jacques Chirac a prononcé, samedi 14 octobre à Amboise, devant quelque six mille personnes venues des régions du Centre, des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes, à l'extrême des décisions prises par le comité central du R.P.R. du 10 octobre (« le Monde » du 12 octobre).

Tout au long de son discours, le chef du mouvement gaulliste a davantage mis l'accent sur la « campagne de vérité » qu'il compte mener à travers le pays que sur la « trêve parlementaire » qu'il a demandée aux députés R.P.R. de respecter envers le gouvernement. Cette trêve, en effet, est désormais présentée par lui comme une simple « pause » conditionnelle qui ne sera observée que si le gouvernement ne prend pas d'initiatives que les gaullistes jugent inacceptables. La trêve, selon lui, n'est donc pas la paix.

Le maire de Paris a d'ailleurs présenté un véritable réquisitoire contre l'action du gouvernement. Dans sa sévérité à l'égard du président de la République, du gouvernement et de ses alliés de la majorité, il est allé jusqu'à affirmer que leur comportement met en cause la majorité dans sa légitimité même.

L'ambiguïté de l'attitude du président du

M. Chirac a notamment déclaré : « Six mois après les élections ou bien sommes-nous ? Il y a l'incertitude politique que provoque dans l'opinion publique la confusion qui s'est instaurée au sein de l'opposition, au sein de la majorité et dans les relations parfois équivoques entre certains éléments de la majorité et certains éléments de l'opposition. La construction européenne évidemment souhaitable ne peut être poussée plus loin en l'état actuel des choses sans risquer de brader la France, de la transformer en une province moyennement prospère d'un grand ensemble qui serait dirigé en dehors d'elle. Il faut qu'on redressement spectaculaire pour se hisser au niveau de la puissance notamment de notre voisin allemand.

« Ce nouveau défi exigera, pour être relevé, une volonté politique nationale exclusive de tout compromis, tendue vers un effort qui ne caractérisera hélas pas l'attitude actuelle et le comportement de notre pays. Cette incertitude générale, qui engendre une angoisse manifeste dans l'opinion publique, explique la faiblesse renouvelée de la majorité, cela explique ses échecs aux élections partielles. Cela explique la remise en cause de sa légitimité retrouvée en mars dernier. Un effort nouveau devient nécessaire, qui requiert autre chose qu'une politique d'apparence fermée dans le verbe et de laisser-aller dans l'action. La nouvelle politique de l'économie, il peut être encore temps de l'engager. »

Trêve et mobilisation

« Sur le plan politique, poursuit M. Chirac, il n'y a rien de commun entre la majorité et l'opposition. Or l'idée curieuse qui a prévalu dans l'esprit de nos dirigeants de dominer notre victoire alors qu'il est fallu l'exploiter dans la foulée contre un adversaire affaibli mais non réduit, le refus d'entendre ce qui avait été pourtant clairement exprimé par les électeurs, et la faiblesse qui consistait à ne rien changer de substantiel dans la conduite des affaires de l'Etat, l'hommage inlassablement rendu aux vertus d'un libéralisme doctrinal et périmé par une droite cherchant à conserver le pouvoir en faisant semblant de s'inspirer de ce que nous savons que le socialisme humanitaire, faut cela conduit à constater aujourd'hui que la légitimité de la majorité est à nouveau mise en cause, que l'opposition est forte et qu'elle sera demain plus déterminée que jamais à user de sa force pour combattre et constituer une majorité affaiblie. Le combat engagé avant les élections se poursuit donc.

« Notre attitude se définit par deux mots : trêve et mobilisation.

« Si le gouvernement a une chance de réussir, laissons-la-lui. Cette trêve ne saurait s'appliquer et entre-temps les principes sur lesquels repose le Rassemblement devaient être mis en cause, elle serait rompue si au cours d'un débat d'engagement une option non conforme à nos convictions. »

Parmi les principes qu'il énumère, M. Chirac cite : « Nous ne permettrons pas que la Constitution ou le régime électoral soit altéré. Cela expliquera notre opposition à toute réforme tendant à introduire dans les élections municipales, législatives ou autres, cette proportionnelle qui a fait tant de mal à la France. »

M. Michel Debré avait notamment déclaré :

« Quand on cherche la sympathie des radicaux de gauche ou des socialistes raisonnables, quand on n'exclut pas la proportion-

R.P.R. qui garantit au gouvernement le vote de ses députés tout en contestant sa politique dans ses discours, ne semble pas perçue par ses auditeurs, qui l'ont abondamment applaudie. Il a pourtant bien admis qu'il ne possédait pas les moyens matériels et politiques de renverser le gouvernement, et il a reconnu que l'opinion publique ferait payer électoralement au R.P.R. les conséquences d'une crise politique. Les militants gaullistes approuvent donc autant les reproches faits au pouvoir que les éléments d'un « contre-programme » que leur leader expose maintes fois avec autant de précisions qu'il le faisait durant la dernière campagne électorale. Il est vrai que M. Chirac prévoit comme quasi inéluctable un échec de la politique gouvernementale, bien qu'il assure de pas l'appeler de ses vœux.

M. Michel Debré, qui était l'hôte du président du R.P.R. n'a pas, comme il l'avait fait à Biarritz, posé le problème de l'appartenance du mouvement gaulliste à la majorité, respectant ainsi la trêve convenue. Les deux leaders ont donc l'impression qu'ils vont profiter de cet armistice forcé pour mieux se préparer à un retour offensif.

ANDRÉ PASSERON.

nelle, on va allègrement dans la voie qui o lait de la France avant 1958 l'homme malade de l'Europe. »

« M. YVES GUÉNA, conseiller politique du R.P.R., a déclaré dimanche 15 octobre à Toulouse, devant les jeunes R.P.R. de la Haute-Garonne :

« De la façon dont les choses se présentent, l'élection au Parle-

ment européen sera en juin prochain la glorieuse revanche de l'opposition sur la majorité. »

Commentant les dernières élections partielles, il a déclaré qu'elles avaient été « désastreuses ». Cependant, il a estimé que le R.P.R. s'en était « mieux sorti » que l'U.D.F., qui a été selon lui « démasqué ». « C'est un coup de semonce à une certaine politique », a-t-il ajouté.

M. FABRE : ne pas s'enfermer dans une opposition stérile

La Fédération pour une démocratie radicale (F.D.R.), créée par les radicaux de gauche partisans de M. Robert Fabre, a tenu samedi 14 octobre, à Paris, une journée d'études. Cette fédération regroupe, autour du noyau radical, des membres d'autres clubs comme le Club Louise-Michel, le Club Initiatives socialistes de M. Léo Hamon, ancien ministre, et des « dissidents » de la Fédération des socialistes démocrates de M. Eric Hintermann.

Le bureau de la F.D.R., composé de vingt-six membres, est animé par MM. Pierre Bracque, adjoint de M. Robert Fabre, et Guy Genesseeux, conseiller de Paris.

Cent cinquante délégués étaient présents à cette réunion au cours de laquelle M. Genesseeux a déclaré : « L'archaïsme, nous sommes en train de le découvrir aujourd'hui, avec effarement, alors qu'il n'était probablement qu'une seconde nature de la politique française. »

Quant à M. Bracque, il a affirmé que le Mouvement des radicaux de gauche porterait une lourde responsabilité s'il ne présentait pas une liste de candidats à l'élection européenne du 10 juin.

Un message de M. Robert Fabre a été lu à la tribune. « Il appartient aux hommes de bonne volonté des clubs radicaux que nous ouvrons d'accueillir tous ceux qui ont une intégration accrue dans l'opposition stérile, négative et sectaire, et de mettre leur espoir dans l'édification d'une gauche constructive et humaniste », déclare ce message.

Les socialistes autogestionnaires s'inquiètent de « l'accélération de l'intégration européenne »

Réunis samedi 14 et dimanche 15 octobre à Paris, à l'invitation du P.S.U., les organisations « socialistes autogestionnaires » de l'Europe des Neuf, de l'Espagne et de la Grèce ont étudié les moyens d'une riposte commune « contre l'Europe capitaliste ».

Les participants ont en effet estimé que le processus d'intégration européenne est entré dans une phase d'accélération dans le domaine économique et politique notamment. Ils ont décidé de développer une campagne commune à l'occasion de la préparation des élections à l'Assemblée européenne autour de cinq thèmes, à savoir : « Contre la restructuration du capitalisme et le chômage qu'elle implique ; pour la sauvegarde et l'extension des libertés politiques et syndicales aujourd'hui menacées ; pour la défense des équilibres naturels et contre le nucléaire ; contre les institutions supranationales de l'Europe. »

Les organisations présentes n'ont pas encore décidé de leur participation au scrutin.

L'élargissement de la Communauté a également été évoqué. Les participants ont approuvé le PASOK (Mouvement socialiste panhellénique, que dirige M. Andreas Papandréou). Ce mouvement se prononce contre une adhésion pure et simple de la Grèce au Marché commun, car une intégration accrue dans l'économie européenne peut rendre plus difficile toute expérience de transition au socialisme. En revanche, le PASOK est favorable à la conclusion d'un traité

annexé à celui qui lie la C.E.E. et la Finlande. De son côté, le mouvement communiste espagnol a fait part des risques d'intégration militaire à l'OTAN que présente à ses yeux, l'adhésion à la C.E.E.

ANCIENS COMBATTANTS

« L'absence de M. Maurice Piantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, remplacé par M. François Delmas, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, a été ressentie au congrès de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, qui s'est tenu à Montpellier, comme une sorte de désaveu. La déception des congressistes a été vive. M. Georges Lepeltier, qui a été réélu président, l'a exprimée vigoureusement.

La résolution finale exprime l'espoir « que les conclusions de la commission tripartite permettront de rétablir à bref délai la parité des pensions de guerre rompu depuis 1963 ». Elle demande « que soient assurés à l'Office national des anciens combattants les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission ». Enfin, il entend demeurer fidèle à la commémoration du 8 mai 1945.

EN DEMONSTRATION AU BHV RIVOLI

JUSQU'AU 31 DECEMBRE



LA MORT DE LA PINCE A LINGE!



L'étendoir et la pince à linge c'est fini. Voici les Creda, les sèche-rotatifs automatiques. Le sèche-linge rotatif Creda 300 peut sécher et pré-repasser jusqu'à 3 kg de linge en 30 minutes. De petite taille (49 x 47 x 67), il trouve sa place dans toutes les cuisines et toutes les salles de bains. Et grâce à ses roulettes, il se déplace facilement.

- Garantie Creda.
- Gamme Creda : Creda 300 (3 kg) - (Disponible immédiatement).
- Creda 400 (4 kg).
- Creda 400 R (tambour réversible)
- Creda 400 RE (fonctionnement électronique).

Le BHV propose le Creda 300 au prix spécial de : 1.050 F. Et jusqu'au 4 novembre crédit gratuit de 9 mois* sur tout achat d'un Creda.

*Après acceptation d'un découvert au compte Cofinoga.

SÈCHE-LINGE CREDA

Creda® Damélec®

9, Boulevard Ney - 75018 Paris - Tél. : 201.49.88.

• **NOMINATIONS DE SOUS-PREFETS :** M. Henri DELIGNE, directeur du cabinet du préfet, des Pyrénées-Atlantiques, est nommé sous-préfet de Châteauneuf-Chinon. M. Jean-François SARZAVA, directeur du cabinet du préfet de la Mayenne, est nommé sous-préfet de Mortagne. Mme Claude L'ANTHOEN, sous-préfet d'Anenilly est nommée directrice du cabinet du préfet de la région de Basse-Normandie.

سكنا من الامل

UNE PROPOSITION DE LOI COMMUNISTE, UNE EXPÉRIENCE A VILLEURBANNE

Des refuges pour les femmes battues

Villeurbanne. — Les députés communistes viennent de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi en faveur des femmes battues. Ce texte prévoit que l'abandon du domicile conjugal ne pourra plus être retenu contre elles...

L'objectif de cette municipalité est de combattre la ségrégation de fait, voire le rejet et la méfiance des habitants du quartier dont sont parfois victimes les pensionnaires des foyers. Pour cela, elle a décidé d'acquiescer des appartements (cinq dans un premier temps) qui seront temporairement mis à la disposition des femmes victimes de violence...

celles infligées aux auteurs de sévices contre leurs parents (cinq ans de réclusion criminelle au minimum). Surtout, il prévoit la création dans chaque département d'un foyer où seraient temporairement accueillies les femmes victimes de violence conjugale. Bien qu'elle ait respecté en la matière d'application, cette solution diffère de la voie dans laquelle vient de s'engager la municipalité socialiste de Villeurbanne.

De notre envoyé spécial

habilement la première personne à qui une municipalité confie le poste de « Madame Femmes battues ». En fonctions depuis le milieu du mois d'août, Mlle Thevenieau ne dispose pour l'instant pour réunir que d'un bureau aux murs clairs près de la mairie,

d'un téléphone et de son expérience d'animatrice dans un foyer d'accueil pour femmes en difficulté à Lyon. C'est cette expérience qui pousse cette jeune femme aux cheveux courts et au regard rassurant à qualifier les foyers d'accueil de « ghettos ».

Les hommes aussi

A défaut de crédits (ils viendront lorsqu'elle aura achevé la mission exploratoire qu'on lui a confiée), Mlle Thevenieau a déjà quelques idées sur le drame des femmes battues. Issues de milieux souvent très modestes où la violence et l'alcoolisme ont un caractère héréditaire et par conséquent « admis », ces femmes, pour la plupart sans emploi ni diplômes, hésitent à provoquer une rupture. Les coups ou la misère : tel est le choix difficile devant lequel elles se trouvent placées.

La municipalité sait que cette prise en charge collective est une solution plus difficile, en tout cas plus coûteuse, qu'un foyer d'accueil. Mais elle le croit plus efficace. Le réseau qu'elle tente de mettre sur pied ne sera pas réservé aux victimes de violence domestique, mais aux femmes seules avec des enfants, aux mères célibataires et à toutes personnes en détresse. La première femme battue, recrutée depuis sa nomination par Mlle Thevenieau, était un homme, le visage griffé jusqu'au sang, que son épouse accusait à tort d'être alcoolique.

Et le tout que poursuit la municipalité nécessite le concours des assistantes sociales des quartiers où seront acquis les logements, celui des voisins et des associations que Mlle Thevenieau voudrait mobiliser. Sans eux, les femmes isolées risquent de se trouver dans une situation difficile. Un effort sera fait pour les informer de leurs droits, les aider à trouver un emploi, voire les encourager à acquiescer une formation professionnelle.

La municipalité sait que cette prise en charge collective est une solution plus difficile, en tout cas plus coûteuse, qu'un foyer d'accueil. Mais elle le croit plus efficace. Le réseau qu'elle tente de mettre sur pied ne sera pas réservé aux victimes de violence domestique, mais aux femmes seules avec des enfants, aux mères célibataires et à toutes personnes en détresse. La première femme battue, recrutée depuis sa nomination par Mlle Thevenieau, était un homme, le visage griffé jusqu'au sang, que son épouse accusait à tort d'être alcoolique.

BERTRAND LE GENDRE.

A PROPOS DE LA « CHIENNE DE TULLE »

Lettre d'une Allemande

Allemande résidant à Paris, Mme Katharina von Bülow nous écrit :

Paulette Geisler a visité la France. En toute tranquillité : à Tulle, elle a acheté du foie gras. Puis elle est passée dire bonjour à un Tullais de toujours : « Vous souvenez-vous de moi ? Non, non peut-être ne vous dit rien. Pourtant, à une certaine époque, j'ai eu les honneurs de la presse de votre région.

Oui, nous nous en souvenons, c'est vraisemblablement des Tullais de toujours, mais ce dont nous nous souvenons le mieux, c'est des quatre-vingt-seize cadavres, des quatre-vingt-seize pendus, et de votre visage rayonnant, Frau Geisler. Nous n'avons pas oublié que nous vous appelions alors « la Chienne ». Comme Tulle et ses environs sont jolis, n'est-ce pas, Frau Geisler ? Comme cette région vous plaît ! Sans doute êtes-vous revenue dans notre ville pour admirer l'endroit où les S.S., avec votre aide, se sont organisés, vite fait, un dernier festin anthropophage. Des cannibales en uniforme, voilà ce que vous êtes. Oui, oui, nous nous souvenons... »

avec, au milieu, une langue rouge frémissante de joie. Avez-vous jamais été malade, Frau Geisler ? N'avez-vous jamais connu la nausée ? N'y a-t-il pas eu dans votre vie, un jour, un seul jour, où, de remords, vous avez vomit tripes et boyaux ? J'en doute. Apparemment, les cadavres, vous les digérez bien. Voilà ce que j'avais à vous dire, Frau Geisler. Et j'espère que votre foie gras vous plaira.

Je suppose que c'est quelque chose comme ça qu'a dû se dire le Tullais de toujours. En tout cas, moi, je l'ai pensé. Que voulez-vous, mon imagination me joue de ces tours, et je revois, comme si c'était hier, ces cadavres que je n'ai jamais vus. Je n'arrive pas à les digérer, et votre visite a réduit à néant des mois d'effort pour récupérer un tant soit peu de sérénité, un tant soit peu d'objectivité. Vous l'avouerez, j'en suis presque heureuse. De nouveau, je peux avoir honte. De nouveau, je peux porter ces cadavres sur mes bras tendus vers l'avenir, comme autant d'avertissements. A nouveau, je peux me dire : « Surtout, ne sois pas trop réaliste. Soigne bien ton sentiment de culpabilité. Pas une seule fois autorisée dans ma patrie ne s'est élevée pour saluer les citoyens de Tulle, pour leur présenter des excuses. Aussi, moi, simple citoyenne allemande vivant en France, je m'adresse à vous, presque joyeuse de soulagement, et le vous dis : au nom de mon peuple, j'ai honte.

aires s'inquiètent... ation européenne... CIENS MBATTANTS

GE!

UNE LONGUE MARCHÉ

L'attention portée aux femmes battues, est récente. On doit se remettre aux féministes et à un livre britannique intitulé « Les femmes battues », si l'on ose dire, la paternité de leur action, Crie moins fort, les voisins vont l'entendre, paru en France en 1975, sous la signature d'Eric Pizzev (1).

Alertée par la Ligue du droit des femmes, présidée par Mme Simone de Beauvoir, Mme Françoise Giroud, alors secrétaire d'Etat à la condition féminine, a initié une loi et obtenu du ministre de l'intérieur que l'accueil des femmes dans les commensaux fut autant que possible, assuré par des fonctionnaires du même sexe (le Monde du 4 novembre 1975). Une mesure dont, soit dit en passant, il serait intéressant que Mme Monique Pelletier, nouveau ministre chargé de la condition féminine, fasse un jour le bilan.

Après plusieurs mois d'intermittents un premier local fut trouvé. Installé aujourd'hui à Cléchy (Hauts-de-Seine), le foyer Flora-Friston connaît des jours de gloire (Hic et nunc le Monde du 4 avril). D'autres refuges pour femmes battues ou en détresse existent à Paris et en province auxquels ont adhéré les communistes dans leur proposition de loi.

(1) Editions des Femmes.

CORRESPONDANCE

Marseille-Ajaccio

COMME DU BÉTAIL

Mme Vincent, de Marseille, nous raconte dans quelles conditions s'effectuent les traversées entre Marseille et Ajaccio, sur un navire français, le Fred-Scamaroni, en quatrième classe.

— 21 h. 30 : Sur le pont réservé aux quatrièmes classes : couchés indésirables pour la location (payante) de chaises longues : à défaut, les passagers sont en effet censés passer la nuit debout. Puis les heureux privilégiés, nantis de leur chaise doivent trouver un endroit pour la cacher : disputes, altercations, gosses qui hurlent (...).

— 22 heures : Chacun s'aperçoit qu'il est impensable de passer la nuit sur le pont, le vent se faisant violent et glacé. Les chaises refontent vers les endroits abrités, c'est-à-dire les couloirs permettant l'accès aux toilettes (seul coin où il fait chaud) et à l'étage inférieur réservé aux premiers et deuxième classes. L'enchevêtrement des chaises et des corps est inextricable.

— De 22 heures à 5 heures du matin : La houle se faisant plus forte, chacun vomit dans son coin ou sur son voisin. Un chien fait ses besoins sous ma chaise. Mes enfants sont malades et pleurent, mais je ne peux parvenir jusqu'à eux. Nous tremblons tous de froid et de fatigue.

— 5 heures : patageant dans les vomissements, l'emmeuse ma petite famille au bar, immense, vide, chaud, mais réservé aux premières et deuxième classes : j'ai l'air farouche de la lionne qui défend ses petits, et aucun garçon n'ose me chasser.

— 6 heures : arrivée : déjà les marins se précipitent avec lance d'arrosage et balais pour nettoyer le pont. L'affluence de touristes l'été ne justifie pas un tel mépris des conditions sanitaires et humaines les plus élémentaires. D'autres part, que se serait-il passé si le moindre incident (panne, début d'incendie...) avait éclaté, vu que tous les couloirs étaient encombrés de chaises longues ? Pourquoi ne pas instaurer une classe unique et confortable, au lieu de ces divisions moyennageuses ?

DA

Dans les 8 BHV.

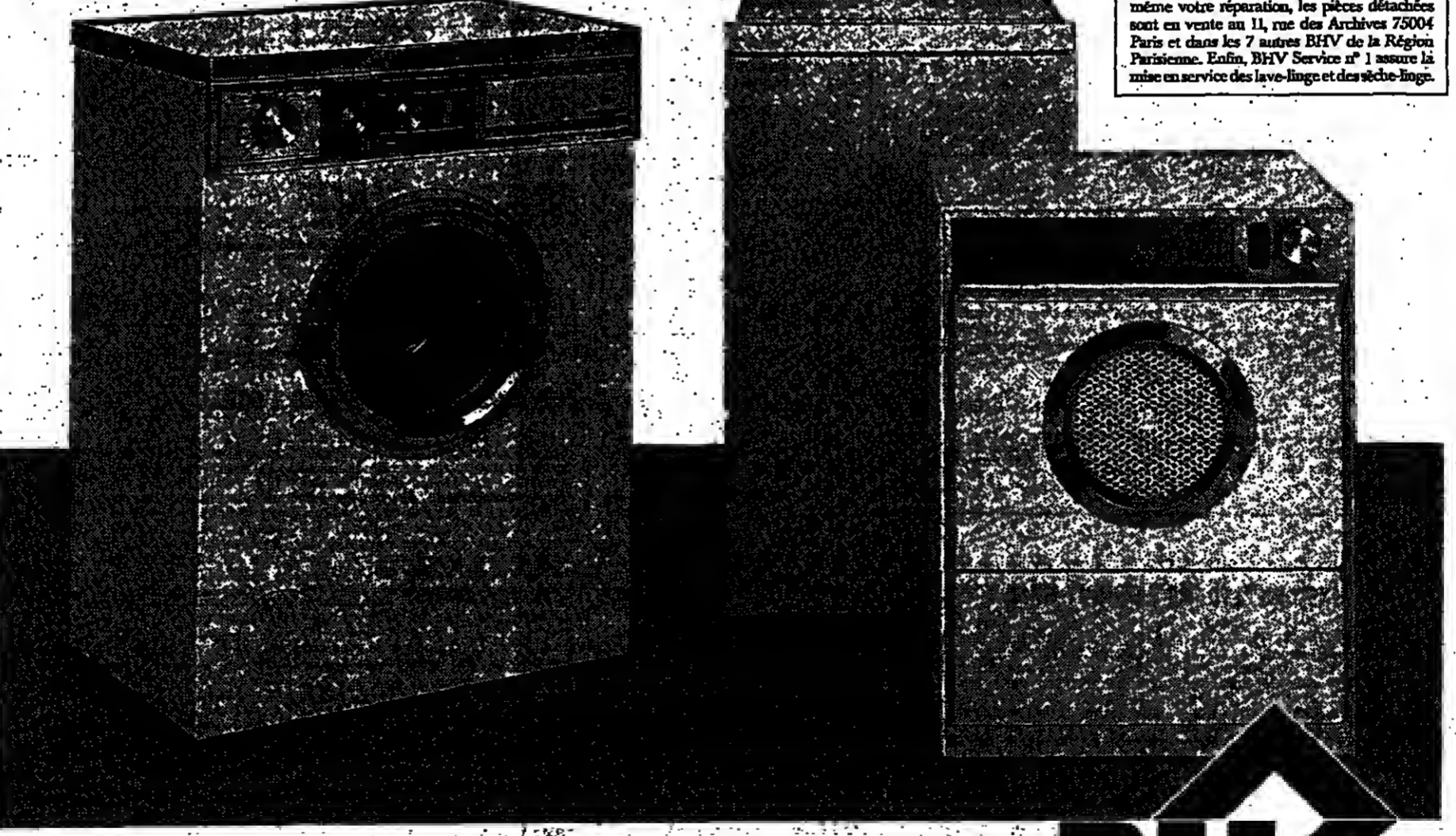
Lave-linge. Sèche-linge. 3 raisons pour les acheter au BHV:

- 1. Le crédit gratuit 9 mois. 2. La garantie 5 ans. 3. 40 modèles de grandes marques disponibles immédiatement. 15 prix spéciaux Jusqu'au 4 novembre

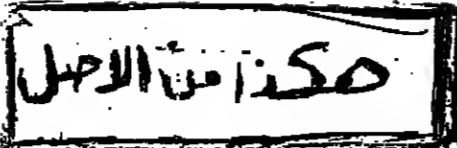
- 1. Machine à laver la linge Indesit, 5 kg, 10 programmes, cycle économique, lavage 2.320 W, 1295 F
2. Machine à laver la linge sècheuse Norelco, 10 kg, 5 kg, lavage économique lavage 3.000 W, séchage 1.500 W, 2625 F
3. Sèche-linge rotatif Creda 300, 3 kg de linge séché en 90 minutes température réglable, 1050 F

BHV Installations Service est à votre disposition pour faire effectuer chez vous les branchements et raccordements par des professionnels sélectionnés travaillant sur devis.

BHV Service n° 1.110 techniciens, 3000 m² d'ateliers, sont à votre service en cas d'annuel technique. Toute intervention est gratuite dans le cadre de la garantie, de manière payante hors garantie. Si vous préférez effectuer vous-même votre réparation, les pièces détachées sont en vente au 11, rue des Archives 75004 Paris et dans les 7 autres BHV de la Région Parisienne. Enfin, BHV Service n° 1 assure la mise en service des lave-linge et des sèche-linge.



Le grand magasin spécialiste de la maison et des loisirs. LES 8 BHV : RIVOLI - PARLY 2 - MONTLHERY - GARGES - FLANDRE - BELLE EPINE - ROSNY 2 - CRETEIL.



ÉDUCATION

L'université de Vincennes dix ans après

SIX TÉMOIGNAGES SUR UNE EXPÉRIENCE

Fille de mai 1968, créée par M. Edgar Faure lorsque celui-ci était ministre de l'Éducation nationale, l'université de Vincennes (Paris-VIII) est-elle, dix ans après sa naissance, menacée de mort? Son président, ses enseignants, ses étudiants — dont beaucoup sont des salariés non bacheliers — l'affirment. Le ministre des universités, Mme Saunier-Séité, se défend de vouloir, à l'occasion du transfert à Saint-Denis, décidé pour l'an prochain, étouffer cette université hors du commun.

L'université de Paris-VIII, qui a accueilli trente-deux mille étudiants l'an dernier, devait être le laboratoire d'essais d'un enseignement supérieur adapté au siècle où nous vivons. Il était donc naturel que, dix ans durant, elle cristallât les espérances les plus folles et les indignations les plus vives. Attirant vers elle tout ce que l'enseignement supérieur comptait alors de « gauchistes » ou, tout simplement, d'innovateurs déterminés, Vincennes prit le relais de Nanterre dans l'imagerie collective

des Français : sa chronique est riche d'événements spectaculaires.

Mai oublié, restait Vincennes. Au-delà du « folklore » (le snuk, le trafic de drogue, les excès des contestataires), d'innombrables expériences pédagogiques, des enseignements nouveaux, des rapprochements de disciplines n'ont tentés à Paris-VIII. Nul ne saurait, sans mauvais vouloir, dire que Vincennes a été plus néfaste qu'utile.

Quatre anciens doyens ou présidents de Vincennes ont décidé de s'associer dans une démarche commune avec le président actuel pour convaincre le gouvernement que l'université de Vincennes ne doit pas être étouffée. Nous avons demandé à chacun quels enseignements il tirait de cette expérience. Du plus enthousiaste au plus sceptique ils se retrouvent sur un point : si Vincennes n'existait pas il faudrait l'inventer. C'est également l'opinion de M. Edgar Faure. — B. F.

M. Jacques Droz : Des leçons

En souhaitant venir, comme enseignant, de la Sorbonne à l'université de Vincennes, récemment créée, j'avais l'espoir de retrouver, dans un milieu jeune, un enseignement passionnément sévère. Mais le fait que j'étais à peu près le seul professeur titulaire me désigna rapidement pour un « décanat » que je n'acceptai que malgré moi et pour lequel je ne me sentais nullement préparé.

Si j'avais été, en effet, l'un des « magistrats » de la Sorbonne qui avaient été favorables au mouvement de 1968, je ne me sentais aucune compréhension sinon pour les idées du moins pour les méthodes des étudiants gauchistes de Vincennes, et moins encore de certains enseignants du même bord. Très vite, les rapports avec eux devinrent difficiles, d'autant plus qu'il me fut fait reproche de m'appuyer sur les éléments de gauche qui leur étaient hostiles, et désireux de maintenir l'ordre dans la nouvelle université.

C'est alors que, pour contrebalancer une orientation qui risquait de conduire l'expérience à sa ruine, j'ai pris des contacts étroits avec les milieux syndicaux, et avec la C.G.T. d'abord, avec la C.F.D.T. ensuite, très divisée alors, mais à qui je demandais d'envoyer des éléments travailleurs, au développement intellectuel desquels Vincennes, grâce à ses équipes d'historiens ou de sociologues, offrait un vaste champ.

Dès cette époque pionnière de Vincennes, où la violence des polémiques et des invectives créait une atmosphère tendue qui était fort pénible, j'ai noté, en effet, à quel point le travail pédagogique était mené sérieusement dans les divers instituts, et avec un dévouement total des enseignants, qui consacraient à Vincennes leurs journées entières. Et un travail mené en équipe, où professeurs, assistants et maîtres-assistants, en dehors de tout mandarinat, se répartissaient également les tâches universitaires.

En dehors de quelques instituts assez marginaux, l'université de Vincennes avait, dès 1969, défini sa fonction enseignante : ouverte à tous, ignorant des préjugés hiérarchiques, brisant les frontières qu'on lui faisait surgir les étudiants à l'établissement du travail scientifique, créant des centres d'intérêts nouveaux en dehors des préoccupations traditionnelles, j'ai vécu, pour ma part, cette expérience à l'instinct d'historien dont je faisais partie. Et lorsque, pour des raisons de santé, j'ai demandé à revenir dans mon université d'origine, j'ai cessé de la faire profiter de la leçon que m'y avait été donnée.

JACQUES DROZ,
doyen du centre universitaire expérimental de Vincennes de juin à décembre 1969.

M. Jean Cabot : Et la pluridisciplinarité ?

Le destin de Vincennes était-il de devenir une université éphémère de plus de trente mille étudiants? Voulez-vous expérimentale par un ministre désireux de trouver des soupapes de sécurité à l'explosion étudiante de 1968, elle n'a assumé qu'une partie de ses objectifs.

Locaux, enseignants et personnels de service étaient prévus pour six à sept mille étudiants. La masse de demandes d'inscriptions faillit tout emporter. En posant prioritairement le problème d'intendance et d'encadrement, il détournait automatiquement les intérêts de toute réflexion expérimentale. L'interdisciplinarité ou mieux, la pluridisciplinarité, a rapidement fait long feu devant l'obligation de lutter pour la survie. Les querelles idiosyncrasiques sur la nécessité de « gérer la pénurie » ou celle, au contraire, de détruire un nouveau « réticule de la pensée bourgeoise » ne facilitèrent pas la cohérence des propos tenus ni la recherche commune de voies nouvelles.

La conséquence la plus regrettable, celle qui a tout figé dès les deux premières années, fut le repli opéré par les diverses disciplines vers les structures traditionnelles en départements homogènes. Créée pour innover, Vincennes s'enlisa vers le savoir morcelé, les préparations aux concours, tout ce que Mal avait décrié.

En 1970, la rédaction des statuts de l'université de Paris-VIII offrait la chance de pouvoir restructurer l'ensemble en U.E.R. (Unités d'études et de recherche) originales, rovatrices, pluridisciplinaires. Cette chance ne fut pas saisie. L'agitation était encore trop vive, les affrontements sur les problèmes de gestion encore trop fréquents... Le problème de la pluridisciplinarité n'a jamais été résolu, sinon de façon ponctuelle et limitée.

Est-ce un bien ou un mal? Seuls certains enseignants le regrettaient-ils? Lorsqu'on voit avec quelle énergie certains Vincennes exigent que les diplômes que nous délivrons soient « comme » les autres, on peut se demander si le goût de l'héritage et du risque est très développé dans le monde universitaire.

Il n'en demeure pas moins que Vincennes accueille ceux qui sans sa création et sa survie n'auraient sans doute jamais accédé aux études supérieures, écartés par l'obligation de gagner leur vie le plus tôt possible. Ceux-là partagent avec des étudiants de style plus classique le redoutable privilège d'être enseignés encore cloisonnés, certes, mais salutairement critique. Ne serait-ce que pour cette dernière qualité, Vincennes doit vivre!

JEAN CABOT,
doyen de Vincennes de décembre 1969 à février 1971.

M. Edgar Faure : Les grandes politiques dérangeant

« A cette époque, nous a déclaré M. Edgar Faure, nous devions créer de nouvelles universités à Paris. J'ai alors eu l'idée, avec M. Les Vergnes, doyen de la Sorbonne, d'ouvrir Deuphine dans un ancien immeuble de l'OTAN. Le projet a été très controversé. Même des gens du quartier se sont émus : ils pensaient que la présence d'une université risquait de nuire à la valeur des immeubles. Mais la construction se précipita bien à ce que nous voulions faire, au nouveau type d'enseignement, au moyen de séminaires, de groupes.

« En même temps, pour débarrasser la Sorbonne, nous instaurâmes une université à Vincennes, elle avait un caractère expérimental. Il n'était pas choquant qu'un quarantenaire environ des étudiants suivent en France un enseignement de ce type. Très vite, il y eut cependant deux expériences, la première qui consistait à ce que l'on vultu, et l'autre — atypique — car très vite se sont retrouvés à Vincennes les enseignants dont les universités ne voulaient pas par ailleurs ou que l'administration souhaitait écartar. La laïcité dérangeant l'a emporté sur l'expérience du laboratoire.

« Je dois toutefois rappeler qu'il n'y a pas eu, malgré le sur-pittoresque, de rixes sanglantes à Vincennes. Nous ne voulions pas une expérience chahuté, mais une œuvre de liberté. C'est tout de même dans cette université qu'ont enseigné Foucault et Lacan, dont la pensée n'est pas négligeable, même pour les anti-gauchistes. Et, surtout, Vincennes ouvrait les portes de l'enseignement supérieur à ceux qui n'avaient pas leur baccalauréat. Les examens n'y étaient plus des barrières, mais des tests. Et si tout le monde n'est pas capable de bénéficier d'un enseignement supérieur, le moins des gens que Vincennes a sauvés.

« Si j'étais resté plus longtemps au ministère de l'éducation nationale, j'aurais certainement développé cette expérience. J'aurais tenté de créer un autre Vincennes en province. Le transfert de Vincennes à Saint-Denis n'est pas nécessairement le plus qu'on veut son démantèlement. Je n'ai aucun procès d'intention. Mais la laïcité est que les grandes politiques dérangeant.

Propos recueillis par CHRISTIAN COLOMBANI.

M. Michel Beaud : La contradiction du pouvoir

En juin 1971, après quatre mois d'un présidence au cours de laquelle j'avais cherché à arracher au ministère les décisions qui auraient pu permettre d'assurer la poursuite et le développement de l'expérience de Vincennes, je dénonçais « l'insupportable contradiction dans laquelle le ministère place cette université en proclamant sa vocation à l'expérimentation et à l'innovation, tout en brisant, en brimant, parfois en même temps, l'essentiel du travail, des efforts, des recherches qui se développent ».

Le ligne générale de l'action gouvernementale n'a apparemment pas changé. Les motivations profondes, elles, ne sont plus les mêmes : en 1971, il s'agissait principalement d'apurer les comptes d'après mai 68; aujourd'hui, il s'agit d'un aspect parmi mille de l'effort gouvernemental pour reprendre la maîtrise de l'économie et de la société françaises.

« Rationaliser et rentabiliser l'appareil universitaire, créer des « charges » qui représentent, dans cette perspective, l'administration et le secteur social.

« Reprendre en main et « zncadrer » la vie démocratique; une réunion de la conférence titilée-

rate (dont notre actuel premier ministre est un membre) conseillait notamment la maîtrise de l'information et de l'enseignement; mais des groupes financiers et des forces de droite sur la presse, extraordinaire mélange de contrôle et d'auto-censure qui pèse sur la radio et la télévision, incessante pression sur l'enseignement et sur la recherche.

« Revenir sur les conquêtes démocratiques et syndicales antérieures; augmentation des licenciements de délégués syndicaux, campagnes démagogiques contre l'exercice du droit de grève, menaces indirectes (emploi de vacataires, de contractuels...) ou directes contre le statut de la fonction publique ou d'autres statuts semblables, première attaque contre le corps enseignant du supérieur avec les récentes décisions concernant les assistants.

MICHEL BEAUD,
président de Vincennes en 1971, professeur à l'U.E.R. d'économie politique.

M. Claude Frioux : Un exemple

De 1971 à 1976, nous avons pris conscience de la difficulté que rencontraient sur le terrain les grands objectifs de changement inspirés par 1968 : nouvelles disciplines et combinaisons de disciplines, ouverture au monde du travail et aux réalités contemporaines, progrès de l'approche critique. Plus encore que les divisions politiques, il fallut surmonter les problèmes complexes de coexistence entre disciplines de coût, de statut et d'expérience différents. L'apparition d'un public étudiant de type nouveau, la volonté de collaboration active entre enseignants et enseignants, supposaient une révision profonde des pratiques pédagogiques dont les voies n'étaient pas toujours évidentes.

« Mais au-delà des pesanteurs de toute sorte, la difficulté essentielle provenait des conditions d'instabilité qui nous étaient imposées et de la façon dont, dès le début, le gouvernement n'a jamais attribué les ressources indépendantes pour faire fonctionner les structures qu'il avait lui-même créées, l'enseignement du cinéma par exemple. De ce fait, Vincennes a toujours évolué en état de crise aiguë due à la pénurie et au surpeuplement.

« Notre propos a donc, par la force des choses, été moins de réaliser des exemples parfaits que de faire apparaître ce qui aurait été possible si certaines conditions étaient réunies. Et il me semble que nos esquisses démonstratives suffisent à faire réfléchir : la prise en compte de l'expérience professionnelle à l'université laissant entrevoir une régénération profonde de la vocation universitaire dans sa destination sociale comme dans son contenu intellectuel. L'organisation d'enseignements de type nouveau tels que les arts et l'urbanisme, portés d'emblée à un niveau scientifique

indiscuté et la constitution de cursus pluridisciplinaires avaient démontré qu'en intégrant de nouvelles pratiques sociales les études de sciences humaines n'étaient nullement condamnées à l'étranglement.

« Il faudrait parler aussi de nos efforts pour faire avancer le principe de la collégialité pédagogique et aussi d'une certaine forme de sensibilisation collective aux conditions qui pesaient sur les catégories les plus défavorisées des travailleurs de l'université, dont les intérêts ont pu être défendus avec plus de vigueur. Sur tous ces points, les exemples de Vincennes ont suscité un large intérêt et ont été repris en maints endroits.

« En dépit des contraintes et de l'inachèvement, Vincennes prouve la possibilité et la fécondité de certains changements, prouve un certain type d'issue de la crise universitaire par l'élargissement démocratique et culturel à condition qu'un gouvernement y investisse les moyens et la volonté nécessaires. Or Vincennes montre aussi qu'après l'affolement démagogique du premier moment, les ministères successifs ont suivi la voie inverse.

« Dans une anecdote russe, on prouve que le cafard entend par les pattes parce que, lorsqu'elles sont attachées, il ne fait plus de bruit. Ainsi, pour prouver que les universités n'ont pas d'imagination, on les prive de toute possibilité concrète de la mettre en œuvre. (...) Si le mauvais coup était fait, ce serait à l'avantage d'une politique d'hypocrisie, de gaspillage et d'impudence autoritaire, et c'est déjà là l'affaire de tous.

CLAUDE FRIOUX,
président de Vincennes de 1971 à 1976.

M. Pierre Merlin : Un observatoire pour notre temps

Vincennes est un observatoire exceptionnel tourné vers les hommes et vers les évolutions de notre société désorientée.

« Les hommes. On a beaucoup parlé de ces salariés que Vincennes est la seule université à accueillir largement, orientant vers eux sa pédagogie et ses horaires. Mais a-t-on assez souligné la richesse des échanges qui, dans la moindre unité de valeur, s'établissent entre l'étudiant-salarié qui fait état de son expérience vécue, l'étudiant traditionnel qui y trouve des travaux pratiques bien plus vrais que dans des fiches ronéotées et l'enseignant qui ne peut plus se réfugier dans un discours théorique coupé du réel? Et pourtant que de problèmes non résolus : le faible nombre de travailleurs manuels, le taux élevé d'abandons en cours d'études par des salariés surmenés.

« Les hommes, c'est aussi l'extraordinaire éclosion des personnalités face aux difficultés. Ceux qui sont rarement les professeurs titularisés, si réputés soient-ils, mais ceux qui y consacrent leur temps et leur énergie. (...) A Vincennes, on se sent en permanence en position d'éclairer face à l'évolution de la société. Et ce qui a servi de matière à des faits divers ou à des campagnes de presse posait en fait des questions fondamentales.

« La minorité qui voulait délivrer les unités de valeur à tous les étudiants menaçait l'existence même de l'université. Certes, mais elle posait le problème du rapport entre pouvoir et savoir. Aujourd'hui, les experts ministériels ont conclu qu'il y avait moins de laïcité à Vincennes qu'ailleurs. Mais demeure la question de fond : la mission de l'université n'est-elle pas de former des hommes? Les cours de sociologie du docteur Meignan sont discutés et discutables. Mais Vincennes est la première université à avoir osé faire entrer dans le champ du savoir des questions qui remplissent les journaux.

« Le trafic de drogue? Bien réel, il était le fait d'éléments tous étrangers à l'université, abusant des franchises universitaires. Si ce problème a été réglé dans notre université, (...) il demeure au niveau de la société qui reste désarmée. Mais cet épisode a soulevé d'autres problèmes : les limites d'une micro-société où on souhaite que l'ordre résulte d'un consensus et de réactions militantes vis-à-vis de ceux qui enfreignent les règles du jeu. (...) En décidant d'assassiner Vincennes (trente-deux mille étudiants sur 2 hectares à Saint-Denis), sans oser le dire clairement, Mme Saunier-Séité détruirait l'université française la plus connue à l'étranger par ses travaux. Elle le dit elle-même dans son propre ministère demandant qu'on généralise l'expérience d'ouverture aux salariés. Elle détruirait aussi ce laboratoire avancé de la société française. Dans cinq, dix ou vingt ans, on créera d'autres laboratoires qui se nourriront des expériences de Vincennes, de ses succès et de ses échecs, également instructifs pour l'avenir.

PIERRE MERLIN,
président de Vincennes depuis 1976.

toute l'AMÉRIQUE avec LOFTLEIDIR

le tarif A.P.E.X. est soumis à certaines contraintes.

Par contre, les tarifs excursions 14/15 jours pour NEW YORK ou WASHINGTON } - F. 1.650 } aller-retour et CHICAGO. } - F. 1.745 }

n'impliquent pas de limite d'inscription et autorisent les changements de réservation

LOFTLEIDIR vous propose également, vers NEW YORK, son aller/retour valable un an à F 2.150 ou son aller/simple (réservation 3 jours avant le départ) à F. 845.

Grâce à ces tarifs transatlantiques, toute l'Amérique vous est offerte. Quelle que soit votre destination finale aux USA, bénéficiez des tarifs intérieurs spéciaux US pratiqués sur le continent américain.

Vois quotidiens vers les USA au départ de Luxembourg.

Nos hôtesses seront ravies de vous accueillir et... elles parlent français.

★ (nouvelle ligne à compter du 3 novembre)

Votre agent de voyages nous connaît bien, interrogez-le !

retournez ce coupon :
32, rue du 4 Septembre
75002 Paris

742.52.26

Nice
88.73.41

et vous recevrez la documentation chnisie.

tarifs et horaires

dépliant "USA/Caribes"

forfaits à l'intérieur des USA

"stop over" en Islande

NOM

adresse

Publicité

CADEAUX

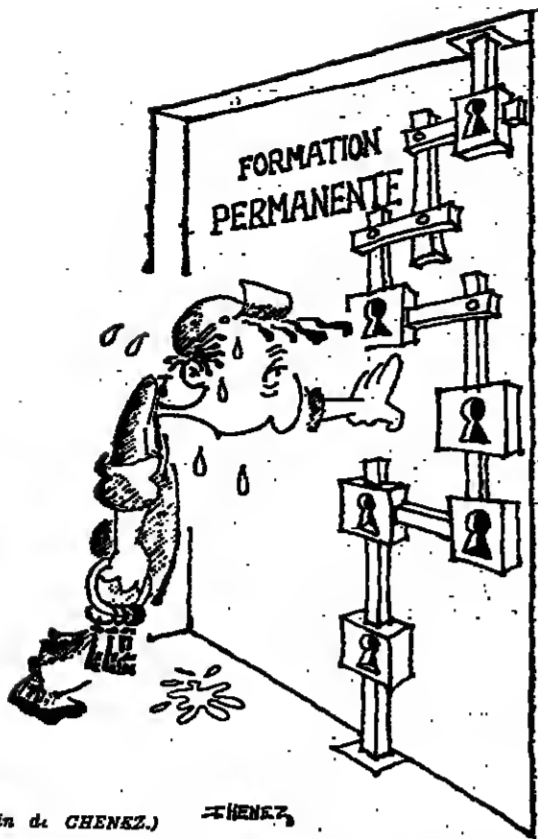
Sociétés entreprises, commerçants et particuliers

Pour vos cadeaux de fin d'année, j'ai votre disposition une liste de 3 000 articles pouvant répondre immédiatement à vos besoins.

Tél. de 9 h. à 12 h. : 383-29-71
Patrick Aïda de Kervégan.

la formation permanente

Le nouveau droit au congé individuel Les espoirs de l'an huit



(Dessin de CHENKZ.)

EN dépit du désir de « populariser » le droit au congé individuel, celui-ci reste d'une étonnante complexité. Depuis 1976, les salariés des entreprises affiliées au C.N.F.P. et à la C.G.P.M.E. bénéficient du maintien de leur rémunération les quatre premières semaines lorsqu'ils participent à un stage de moins de cinq cents heures agréé par une commission paritaire de l'emploi. L'entreprise est, en outre, tenue de prendre à sa charge pendant le même laps de temps, les frais de formation (hébergement, transports, etc.). Au salarié bénéficiant d'un stage de plus de cinq cents heures, l'employeur doit verser son salaire pendant treize semaines.

L'avenant de 1976 comporte, en le voit, des lacunes : pas de salaire au-delà des quatre premières semaines pour les stages de moins de cinq cents heures, pas de prise en charge des frais de formation pour les stages de plus de cinq cents heures ni de rémunération au-delà de treize semaines. Ces lacunes ne sont pas secondaires : elles laissent à la charge du salarié l'essentiel du financement des stages de longue durée, ceux justement qui permettent une promotion ou un reconversion.

C'est cette situation que cher-

che à améliorer la loi du 17 juillet 1978. Désormais l'Etat assure le relais des entreprises. Il s'engage à maintenir le salaire des stagiaires à partir de la cinquième semaine pour les formations de moins de cinq cents heures et à partir de la quatorzième semaine pour les formations de plus de cinq cents heures. Dans le cas de formations d'une durée supérieure à un an, l'Etat n'assure cependant le relais que pour les stagiaires ayant exercé une activité salariée pendant trois ans. Des dispositions plus avantageuses sont prévues pour le personnel d'encadrement.

La loi s'applique à tous les travailleurs (2) « couverts » ou non par l'avenant de 1976, y compris les travailleurs non salariés (artisans, commerçants, exploitants agricoles, travailleurs indépendants) et ceux des entreprises de moins de dix personnes. Ce point vaut d'être noté dans la mesure où ces deux dernières catégories de travailleurs ne bénéficiaient pas jusqu'à présent du droit à un congé individuel.

En même temps qu'elle « universalise » un droit, la loi du 17 juillet 1978 élargit le contenu de certains stages rémunérés. Ainsi prévoit-elle explicitement que certaines formations peuvent avoir un objet culturel et conduire leurs bénéficiaires à assumer « des responsabilités accrues dans la vie associative ».

Des objectifs de la loi de 1978 ont été retenus, ces derniers années, que le « volet » utilitaire ». Dans les faits, la formation professionnelle prime sur l'éducation (au sens large). Le nouveau texte permet un réajustement. Un changement de terminologie consacre cette évolution : la loi ne parle plus de stages, mais d'« actions » de formation.

De la loi votée le printemps dernier, les services du premier ministre ont récemment dit qu'elle consacrait l'existence d'un « véritable droit individuel au congé de

Après plusieurs années d'espoirs déçus, la formation permanente va-t-elle connaître un nouvel essor ? Une série de décrets seront publiés à la fin de ce mois au « Journal officiel », en application de la loi du 17 juillet 1978. Celle-ci modifie sur plusieurs points celle du 16 juillet 1971 dont on a dit à l'époque, un peu vite sans doute, qu'elle inaugurait « l'an un de la formation permanente ».

La grande nouveauté de la loi de 1978 était d'autoriser tout salarié à s'absenter de son entreprise pour suivre une formation de son choix. Le but était louable, les résultats furent décevants. D'abord parce que les travailleurs bénéficiant de ce

« congé individuel » ne conservaient leur salaire — et durant quatre semaines seulement — qu'à condition de participer à un stage agréé par une commission paritaire de l'emploi. Ensuite parce que le spectre du chômage fit rapidement avorter ce que M. Chaban-DeLMas, alors premier ministre, avait qualifié de « révolution silencieuse » (1).

Cette situation a conduit trois syndicats (F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C.) à signer, le 16 juillet 1978, avec le C.N.F.P. et la C.G.P.M.E. Confédération générale des petites et moyennes entreprises) un « avenant » à l'accord conclu le 16 juillet 1970, qui élargit sensiblement le droit au congé individuel de formation, prévoyant

en particulier, le maintien, dans certaines limites, du salaire. Ces limites ont cependant incité la C.G.T. et la C.F.D.T. à ne pas signer.

Le texte adopté le printemps dernier par le Parlement et dont les décrets sont en préparation a pour but de combler les plus grosses lacunes de l'avenant de 1978. Il étend en outre le droit au congé individuel à tout travailleur, y compris aux salariés des petites entreprises qui ne bénéficiaient pas de cet avenant. Mais il comporte lui-même des faiblesses qui font douter de son efficacité. Comme ceux de l'an un, les espoirs de l'an huit seraient-ils infondés ?

Plus prudent, M. Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, chargé de la formation professionnelle, déclarait : « Il serait évidemment irraisonné de prétendre que tous les problèmes sont résolus ». Cette interprétation semble effectivement la bonne.

Si la nouvelle loi donne à tous les salariés la possibilité de participer à un stage de leur choix, le maintien de leur salaire est subordonné à l'accord préalable de ce stage par l'Etat. Seule que

la palette des formations agréées par les pouvoirs publics sera large ou non, le droit au congé individuel deviendra effectif ou continuera de relever du vœu pieux.

La seule obligation imposée à l'Etat par la loi est d'agréer « par priorité » les stages de plus de cent cinquante heures déjà agréés par un organisme paritaire. Dans la pratique, les pouvoirs publics auraient en outre l'intention de reconnaître avant le 31 décembre toutes les formations qui bénéficient actuellement d'un accord de l'Etat.

Point notable : le taux de 70 % du salaire antérieur applicable désormais aux travailleurs licenciés est moins favorable que celui dont ils bénéficiaient jusqu'à présent (jusqu'à 110 %). Il faut aussi souligner que les travailleurs licenciés ayant cotisé aux ASSÉDIC pourront, comme auparavant, obtenir de celles-ci une prise en charge de leur stage de conversion égale à 100 % de leur salaire antérieur brut, sous plafond, plus les primes. Il est, toutefois, probable que, en raison de la grave crise financière que traverse l'UNEDIC (le Monde du 28 septembre), cette possibilité ne subsistera pas longtemps.

Quant aux travailleurs non salariés, les décrets fixant leur rémunération à une fois le montant du SMIC, « à condition qu'ils aient exercé une activité professionnelle durant deux mois, dont six consécutifs dans les trois années qui précèdent l'entrée en stage ».

Cette série de verrous empêchera-t-elle le congé individuel d'entrer dans les faits ? Pour payer à toute éventualité, les crédits de la formation professionnelle pour 1979 ont été augmentés de 36 % (le Monde du 25 septembre). Du côté syndical, on craint que les nouvelles dispositions de la loi n'incitent les chefs d'entreprise à comptabiliser plus stricte-

Un « ticket modérateur »

Rien dans ces projets n'assure que ne seront pas oubliés les stages à contenu éducatif et culturel. Rien n'indique non plus que les salariés ne trouveront pas porte close lorsqu'ils voudront frapper à celle des organismes de formation agréés. On ne voit pas en particulier par quel miracle les délais d'attente imposés actuellement par l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) disparaîtront.

Le second verrou dont risque de pâtir la nouvelle loi est lié à l'absence de prise en charge des frais de stage. De ceux-ci, il n'est soufflé mot, à l'exception des frais de transports dont il est dit que l'Etat, lorsqu'il assure le relais des entreprises, les remboursera totalement ou partiellement. Ne sont ainsi pris en charge dans la pratique que les frais des quatre premières semaines des stages de moins de cinq cents heures, et dans le cas seulement de salariés bénéficiant de l'« avenant » de 1976.

Troisième verrou : si l'employeur est tenu d'autoriser le départ simultané en stage de 2 % de ses salariés, il n'est obligé de maintenir la rémunération que de 0,5 % d'entre eux (0,75 % du personnel d'encadrement). Ce verrou est un des plus solides. On a ainsi calculé que l'application

de la règle des 0,5 % à une entreprise de deux cents salariés, désireux de bénéficier chacun à leur tour d'un stage rémunéré de six mois, aurait pour résultat de faire attendre un siècle le dernier d'entre eux ! (4). Cette règle des 0,5 %, introduite par l'avenant de 1976, est une des dispositions qui motivent le courroux des syndicats, spécialement de la C.G.T.

En procédant à la toilette de la loi de 1971, le gouvernement a voulu aussi simplifier le système de rémunération des stagiaires. Le nouveau système distingue trois sortes de bénéficiaires de l'aide de l'Etat : les travailleurs salariés, les demandeurs d'emploi et les travailleurs non salariés.

Outre l'absence de prise en charge des frais de stage, les travailleurs salariés devront acquitter une sorte de « ticket modérateur » (5). En premier lieu, la rémunération versée par l'Etat est basée, à la différence de celle de l'employeur, égale au salaire antérieur, sur la durée légale hebdomadaire du travail, ce qui exclut les primes. En second lieu, cette rémunération ne pourra dépasser trois fois le montant du SMIC, ce qui désavantage les cadres.

Le système applicable aux demandeurs d'emploi prévoit le maintien de 70 % du salaire antérieur dans la limite de trois fois

le montant du SMIC. Contrairement au système en vigueur actuellement, les décrets en préparation prévoient que cette rémunération ne pourra plus être versée aux travailleurs victimes d'un licenciement économique, passé un délai d'un an après ce licenciement. Cette disposition a pour objet d'éviter que cette catégorie de licenciés touchent, pendant une année, l'« allocation supplémentaire d'attente » de 90 %, puis s'inscrivent à un stage de formation, afin de continuer à bénéficier de 70 % de leur salaire antérieur pendant la durée de ce stage.

ment que par le passé les demandes de congés individuels. Cette crainte semble d'autant plus justifiée que le C.N.F.P. admet que l'absence d'exercice réel de ce droit inciterait auparavant nombre d'employeurs à inclure certaines demandes individuelles dans le plan de formation relevant de leur seule autorité. Désormais, la règle des 0,5 % pourrait se révéler plus contraignante.

La C.F.D.T. craint, en outre, que la nouvelle loi ne favorise la mise en place de deux filières de formation distinctes : le congé individuel utilisé proprio motu par les travailleurs pour des « actions » éducatives et marginales et le plan de formation, arrêté autoritairement par l'employeur dans un strict souci de rentabilité. Cette perspective, contraire à l'esprit de la loi de 1971, explique que les syndicats continuent de réclamer la possibilité pour le salarié d'entreprise de débattre avec voix délibérative du plan de formation, une possibilité que ne leur offrait ni l'avenant de 1976 ni la loi du 17 juillet 1978.

BERTRAND LE GENDRE.

CEFRI
SEMINAIRES 1977-1978
EXPORTER
LES CHANCES FRANÇAISES
DANS QUELS PAYS ?
DANS QUELS SECTEURS ?

Proche-Orient, Chine, Mexique, etc.
Industrie, agro-alimentaire, équipements, etc.
5 pays - 5 secteurs

Première session : 27 octobre 1978. Programmes, inscriptions : CEFRI, 20, rue Cabanis, 75014 PARIS - Tél. : 330-04-41.

Des objectifs de la loi de 1978 ont été retenus, ces derniers années, que le « volet » utilitaire ». Dans les faits, la formation professionnelle prime sur l'éducation (au sens large). Le nouveau texte permet un réajustement. Un changement de terminologie consacre cette évolution : la loi ne parle plus de stages, mais d'« actions » de formation.

De la loi votée le printemps dernier, les services du premier ministre ont récemment dit qu'elle consacrait l'existence d'un « véritable droit individuel au congé de

FORMATION CONTINUE EN GESTION DES ENTREPRISES

Stage de promotion : Diplôme Universitaire de Technologie, temps partiel sur deux ans et demi, niveau baccalauréat.

Stage de perfectionnement : Gestion du personnel, Droit social, Comptabilité générale, Comptabilité analytique approfondie, Informatique de gestion.

Candidatures à : **INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE AIX-EN-PROVENCE**
avenue Gaston-Berger, 13100 Aix-en-Provence - Tél. : (42) 36-57-22.

A.D.E.P.R.I.N.A.

Association pour le Développement de l'Enseignement, de la Recherche, du Perfectionnement à l'Institut National Agronomique Paris - Grignon

16, rue Claude-Bernard - 75221 PARIS - CEDEX 05 - Tél. : 337-90-34

Propose pour l'année 1979 :

28 cycles, dont 23 portent sur des thèmes nouveaux, traitant de techniques agronomiques orientées sur les secteurs de l'AGRICULTURE, de l'INDUSTRIE ALIMENTAIRE, des SCIENCES ANIMALES, de l'EXPORTATION des productions agricoles, de la PHYTOPATHOLOGIE, de l'AMENAGEMENT RURAL, de la PHYSIQUE DES SOLS, etc.

S'adresser à l'A.D.E.P.R.I.N.A. pour recevoir le calendrier 1979.

CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE INDUSTRIELLE CONTINUE (C.F.T.I.C.)
B.P. n° 9 - av. Jean-Giono, 84500 BOLLENE - Tél. (90) 30-05-37

Le service de l'entreprise dans les domaines suivants :

- Formations « Technique et Industrie »
- Formations « Manutention et Sécurité »
- Assistance-Conseil

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

STAGES DE FORMATION CONTINUE

Plus de 120 stages sont prévus en 1978-1979 dans les domaines suivants :

- Enseignements préparatoires et formation générale : introduction aux enseignements scientifiques, anglais technique, méthodes d'expression écrite et orale, problèmes socio-économiques de l'entreprise, etc.
- Sciences et techniques : chimie, biologie, alimentation, construction, génie civil, électrotechnique, électronique, automatique, énergie, mathématiques, informatique, mini-informatique, recherche opérationnelle, mécanique et mécanique des fluides, métallurgie, plastiques, matériaux industriels, physique, optométrie, topométrie, techniques de l'audio-visuel.
- Économie et gestion : économie industrielle, gestion financière et comptable, économie et droit immobiliers, organisation.
- Sciences humaines : ergonomie, formation de formateurs, psychologie du travail, sécurité, sociologie du travail.
- Promotion et conversion professionnelle à plein temps.

Catalogues en vente au C.N.A.M.

Renseignements - inscriptions, sans frais, au : **C.N.A.M. - F.C. - 292, rue Saint-Martin, 75141 PARIS - CEDEX 04. Tél. : 271-24-14, postes 376 et 728.**

RENTABILISER L'ACTION COMMERCIALE PAR UNE BONNE GESTION DES COMMANDES ET DE LA CLIENTÈLE

L'Institut National des Techniques Commerciales et Marketing Institut spécialisé du groupe I.F.C. - Institut Français de Gestion patronné par l'I.N.A.M. - Institut National du Marketing

... lance le 24 novembre prochain, son cycle de perfectionnement « **ADMINISTRATION COMMERCIALE** » destiné aux cadres et agents de l'administration commerciale quel que soit le secteur d'activité de l'entreprise :

- Chefs de service, cadres et agents responsables d'une section dans un service d'administration des ventes ;
- Fonctionnaires chargés d'une mission d'organisation.

déroulé de ce perfectionnement dans les méthodes modernes de gestion et d'acquies les techniques nécessaires au suivi et au contrôle des actions commerciales.

D'une durée de 28 jours, répartis sur un an à raison de 2 à 3 jours par mois, ce cycle a pour objectifs :

- D'optimiser le rôle de l'administration commerciale dans le système marketing ;
- De favoriser la communication et la coopération avec les autres fonctions de l'entreprise ;
- De renforcer l'efficacité de l'administration des ventes en donnant aux responsables les outils les mieux adaptés pour organiser, analyser, gérer et contrôler le service.

Renseignements et inscriptions : **INTECO-MARKETING, Groupe I.F.C., 37, quai de Grenelle, 75738 Paris cedex 13, tél. 578-61-32.**

formation à la gestion au niveau le plus élevé

pour jeunes diplômés et jeunes cadres :

- un programme personnalisé de 18 mois permettant d'acquies dans tous les domaines de la gestion les connaissances et méthodes nécessaires pour un important développement de carrière ;
- une pédagogie active en milieu pluridisciplinaire rapprochant X, Agro, A & M, chimistes... et juristes, littéraires, économistes, vétérinaires, pharmaciens, ayant ou non une expérience professionnelle.

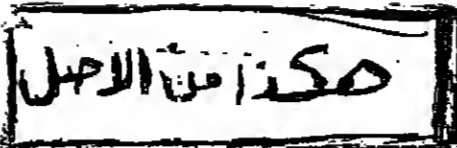
Certaines parties du programme peuvent s'effectuer à l'étranger (Brésil, Japon, Mexique, UK, USA). L'admission est basée sur les aptitudes et la motivation profonde. Le financement est assuré par les allocations professionnelles, le budget formation des entreprises et des prêts très favorables.

isa INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
78350 JOUY-EN-JOSAS. TÉL. LIGNE DIRECTE (1) 956.43.61
OU (1) 956.80.00 POSTES 430, 434, 488, 476
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS.

réunions d'information avec la participation d'anciens ISA

- à Jouy-en-Josas les 21 et 28 octobre à 10 h
- sur le campus du CESARSA-HEC-CFC
- à Paris le jeudi 26 octobre à 18 h 30
- à l'Hôtel Sofitel Bourbon - 32, rue St-Dominique

premiers dépôts de candidatures en novembre



Les droits du troisième âge

PARMI les bouleversements qu'a entraînés l'évolution rapide de notre société depuis une cinquantaine d'années, on mentionne souvent la crise de l'institution scolaire, que révéla 1968 et qui n'a pas encore trouvé de solution satisfaisante, malgré des réformes successives. C'est qu'en fait la crise de l'école masque un autre phénomène qui en est la cause : le changement de nature de la fonction éducative.

En effet, l'explosion scientifique et l'accumulation des connaissances, l'évolution extrêmement rapide des idées et des techniques qu'entraîne l'accélération de l'histoire, le besoin de justice, conséquence de l'évolution généralisée du niveau d'instruction, l'espoir que l'éducation des adultes assurera l'égalité des chances que

l'école n'a pas su réaliser, autant de causes qui ont profondément modifié le sens de l'éducation.

Ainsi s'impose notamment une idée nouvelle, dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences : l'accroissement des connaissances et leur renouvellement perpétuel ne permettent plus de limiter la formation à la seule période de la jeunesse, mais l'étendent à toute la vie. L'éducation n'est plus un moment de l'existence, mais une dimension de la vie, de cette vie autrefois entièrement consacrée au travail, aujourd'hui déchirée entre ces deux pôles opposés que sont le travail et les loisirs, et qui retrouvera sans doute demain son équilibre avec ses trois nouvelles dimensions : travail, loisir et éducation. L'éducation étant la clé de voûte de l'édifice.

7 répondre à Toulouse, en 1973. D'ailleurs, le premier colloque des universités du troisième âge à Toulouse, en 1974, a révélé l'importance d'un mouvement dont presque personne n'avait pris conscience. En définitive, l'université du troisième âge n'était que la partie visible de l'iceberg ; la partie invisible, c'étaient tous ces clubs de retraités, tous ces organismes du troisième âge qui, chacun de son côté, et sans être au courant de ce que faisaient les autres, avaient commencé solitairement la même aventure.

Naturellement, ce colloque, première manifestation du mouvement, devait aussi l'accélérer, si bien que, en 1978, à côté d'une trentaine d'universités du troisième âge, un grand nombre d'organismes assurent des cours, des stages de formation de personnes âgées. Ainsi la formation du troisième âge, ignorée par la loi, n'en est pas moins devenue une réalité. Ici encore, le droit est en retard sur les faits.

Ces formations — non reconstruites — sont donc entièrement à la charge des retraités. On en est ainsi revenu, dans ce domaine, à la situation des écoles privées de 1880, réservées aux seuls enfants des classes aisées, ou des collèges de 1910 que seuls des cadres supérieurs s'offrent. Avec cette différence qu'on ajoute à l'injustice sociale l'injustice de l'âge.

En octobre 1974, c'est M. Paul Granet, alors secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, qui déclarait : « L'Etat devrait inciter et développer les actions de formation non rentables au profit des isolés et des exclus de notre société, pour lesquels l'université, dans sa mission de service public, est le dispensateur naturel. » En décembre 1975, la revue *Gerontologie* consacrait un article à cette question.

En octobre 1977, au rassemblement du troisième âge, à Lyon, la même revendication s'affirme avec force, et plusieurs « tables rondes », sans se concerter adoptent des motions unanimes pour que la formation continue prenne en charge ces formations non rentables.

Déjà des universités du troisième âge bénéficiaires de ces crédits. Il suffirait d'une interprétation gouvernementale, comme ce fut le cas en 1974, lorsque M. Chirac, alors premier ministre, fit de la préparation à la retraite une action prise en charge par la loi de juillet 1971. Pourquoi la formation des retraités ne s'inscrit-elle pas dans cette direction ? Ne s'agit-il pas, selon les termes de M. Granet, de « formations non rentables au profit d'exclus de la société » ?

Si l'application de la loi du 16 juillet 1971 apparaissait impossible, ne peut-on attribuer des crédits supplémentaires aux universités pour qu'elles assurent les formations du troisième âge ? Ou encore, n'est-il pas possible de donner à un organisme interministériel, le FIC par exemple (Fonds d'intervention culturelle), la mission d'assurer la transition entre la formation continue d'aujourd'hui et l'éducation permanente de demain, en prenant en charge aujourd'hui la formation du troisième âge ?

Cette revendication s'inscrit dans le grand mouvement qui tend à rendre sa place à la personne âgée dans notre société et à favoriser sa réinsertion sociale. Mais elle correspond aussi à l'intérêt de la collectivité, puisque la participation culturelle et sociale du troisième âge entraîne une diminution des dépenses de santé et représente pour la société un bénéfice incontestable, tant sur le plan humain que sur le plan économique.

Mais il y a plus encore. Le droit

à l'instruction gratuite pour le troisième âge, c'est non seulement la fin d'une injustice, c'est non seulement une affaire de dignité pour la personne âgée et un bénéfice économique pour la collectivité, c'est aussi le fait qu'un droit qui permettra peut-être d'apporter remède à la crise de l'éducation. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, des milliers, et demain des millions d'hommes et de femmes étudieront de façon totalement désintéressée, non pour acquérir un pouvoir, mais pour mieux comprendre le monde et pour mieux servir les hommes. Le sens même de l'éducation en sera sans doute modifié.

Enfin, au-delà de l'éducation, c'est le rôle de l'homme dans la société qui est remis en cause. Et peut-être aussi la société tout entière. Car en substituant des activités sociales à la seule production économique, le troisième âge met en pratique des valeurs nouvelles, fondées sur la liberté et sur la solidarité et qui remplaceront quelque jour, les valeurs de puissance et de domination. Déjà à l'esprit de compétition de nos sociétés industrielles.

De nouvelles valeurs

PIERRE BRASSEUL, président du club des retraités de la Mutualité générale de l'éducation nationale (région parisienne)

Une affaire de dignité

Ainsi est née la formation continue qui, après les accords patronat-syndicats du 9 juillet 1970, a été institutionnalisée par la loi du 16 juillet 1971. Malheureusement, en dépit de son titre : « Loi portant organisation de la formation professionnelle continue », dans le cadre de l'éducation permanente, elle ne concerne que les travailleurs ou les personnes susceptibles d'y entrer ou de rentrer dans la production.

Les retraités en sont donc exclus. Ainsi, le droit à l'instruction gratuite, si solennellement proclamé, ne s'applique pas aux dix millions de Français et de Françaises qui, bien qu'ils aient cessé de participer à la production, voudraient pourtant se tenir au courant de l'évolution d'un monde qu'ils ont contribué à créer. Parce que c'est pour eux une affaire de dignité. Parce que c'est aussi une nécessité vitale, faute de quoi l'exclusion culturelle s'ajoutera aux autres formes de rejet : économique, social, affectif, qui pèsent déjà si lourde-

Une double exploitation

Car, s'il est vrai que les universités du troisième âge connaissent des difficultés financières, la situation des clubs et des organismes du troisième âge est encore plus dramatique. Même lorsqu'ils sont subventionnés par des collectivités locales ou des organismes publics ou privés — et comment s'enrichissent-ils autrement ? — ils doivent faire payer les cours qu'ils organisent aux retraités qui les suivent. Situation anormale, mais aussi situation injuste, puisque seuls peuvent bénéficier les retraités déjà économiquement et culturellement favorisés, et qu'en sont totalement exclus, au contraire, ceux qui en auraient le plus grand besoin.

On nous excusera de citer ici en exemple le seul organisme que nous connaissons bien, le club des retraités M.G.E.N. (1) de la région parisienne, qui assure plus de deux cents heures de cours et de formations diverses par semaine — sans compter les stages — soit plus de six mille heures par an. Cours assurés dans le cadre de conventions avec des universités : Paris-X-Nanterre, Paris-IV-Sorbonne, Paris-XIII-Créteil, ou grâce à l'aide de directions départementales de la jeunesse, des sports et des loisirs, ou de l'Institut national de la recherche pédagogique. Mais, les cours entièrement payés par les retraités. C'est ainsi que la seule convention entre le club et Paris-X-Nanterre dépasse en 1977 : 310 000 F ! Et l'on peut estimer à plus de 800 000 F la lourde dîme prélevée sur les ressources diminuées de ces deux

(1) Mutualité générale de l'éducation nationale, Club M.G.E.N., 53, rue de Lyon, 75013 Paris.

mille cinq cents « étudiants » du troisième âge, somme fort heureusement alléguée par cent bourses de la Fondation de France.

Situation absurde et injuste, mais d'autant plus absurde et d'autant plus injuste que l'enseignement ainsi donné ne se propose pas seulement l'enrichissement personnel de ceux qui le suivent. Encore que ce seul aspect de la formation ne soit pas négligeable, puisqu'il entraîne une réduction considérable des dépenses de santé et que, en modifiant les relations de la personne âgée et de son entourage, il contribue au bonheur du retraité et à l'équilibre de son milieu. Mais la formation du troisième âge a des conséquences plus importantes encore pour la société, puisqu'elle permet à des milliers de retraités du club M.G.E.N. d'assurer bénévolement des services sociaux peu ou pas assumés par la collectivité. Plus d'un millier de retraités du club M.G.E.N. animeot d'autres clubs, de multiples associations 1901, mais exercent aussi des actions plus spécifiques : aide pédagogique à domicile pour les enfants, immobilisés par un accident et coupés de l'école — au mépris de l'obligation scolaire, — enseignement dans les hôpitaux, alphabétisation des migrants, aide pédagogique — si indispensable — aux enfants de travailleurs immigrés, création de bibliothèques dans les maisons de retraités, les hôpitaux, les maisons de centres gériatriques, aide aux aveugles, aux handicapés, etc.

Ainsi, par un paradoxe qu'ils trouvent particulièrement amer, les retraités paient pour des formations qui leur permettent en-

CONSORTIUM GENERAL DE FORMATION ET DE DEVELOPPEMENT

« la comptabilité est un métier d'avenir, préparez l'expertise comptable »

- APTITUDE pour les non-bacheliers (niveau lycée)
- PROBATOIRE (niveau lycée)
- D.E.C.S. (niveau lycée)

NOMBREUX AUTRES STAGES TOUTS NIVEAUX PLUSIEURS POSSIBILITES Cours du soir ou du jour par correspondance

C.G.F.D. 87, rue Réaumur 75002 233.18.21/233.66.29

Une nouvelle formule de cours du soir

UN SAGEOI TOUTS LES 15 JOURS UN SOIR PAR SEMAINE PENDANT 3 MOIS

COURS DISPENSES

- COMPRENDRE ET VIVRE LE MARKETING
- GESTION FINANCIERE ACTUALITE ECONOMIQUE
- FONCTION PERSONNEL RELATIONS HUMAINES
- LA PRISE DE DECISION

2 sessions par an : inscriptions reçues dès maintenant.

Attention de fin d'Etudes Possibilité de prise en charge par l'employeur

Documentation détaillée

Nom : Prénom : Adresse :

CNOF-CSSS

14 rue Mansuet la Plaine 75008 Paris (métro Odéon) Tél. 323.70.43

85 rue de Valenciennes 75013 Paris (métro Valenciennes) Tél. 320.10.10

SIFOP

Service de formation des chambres de commerce et d'industrie du littoral Nord-Pas-de-Calais, propose des stages à recrutement national ou international

I.F.C.E. : Institut de formation au commerce extérieur (3 ou 8 mois)

I.E.F. : Institut d'Etudes françaises : apprentissage accéléré du français courant ou professionnel.

I.P.I. : Institut de promotion industrielle - Technique du froid - formation de technico-commerciaux, Techniciens d'entretien, chauffeurs-livriers-magasiniers, etc. (durées variées : 40 h. à 8 mois).

C.F.R.C. : Centre de formation en restauration collective (1 à 3 mois).

Renseignements : B.P. 70 - 59640 DUNKERQUE

Inscriptions : Tél. (03) 43-10-49.

Le Monde DE L'EDUCATION

Le Monde de l'éducation, chaque mois :

- analyse un problème important de l'éducation, scolaire et universitaire,
- présente un ensemble indispensable de conseils pratiques et de réponses aux questions que vous vous posez ;

BULLETIN D'ABONNEMENT

Pour ceux d'entre vous qui souhaitent recevoir régulièrement le Monde de l'éducation, il suffit de nous renvoyer le bulletin ci-dessous. Vous ne paierez que 60 F pour onze numéros au lieu de 66 F, et vous recevrez, EN CADEAU, l'un des numéros déjà publiés.

RECEVEZ GRATUITEMENT l'un des numéros suivants :

- « Les lycéens », n° 43, octobre 1978.
- « Le palmarès des universités », n° 41, juillet-août 1978.
- « Les débouchés du bac », n° 40, juin 1978.
- « Mai 1968-Mai 1978 », n° 39, mai 1978.
- « Les jeunes parents », n° 38, avril 1978.
- « Les livres d'enfants », n° 37, mars 1978.
- « La voie des enseignants », n° 36, février 1978.
- « La politique du lycée », n° 35, janvier 1978.
- « Les jouets », n° 34, décembre 1977.
- « L'enfant et la ville », n° 33, novembre 1977.
- « Qui sont les étudiants ? », n° 32, octobre 1977.
- « La mise en place de la réforme Haby », n° 31, sept. 1977.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, commander, en plus de votre numéro caducal, d'autres numéros. Il suffit que vous rajoutiez à votre règlement la somme de 8 F par exemplaire demandé.

NOM 1978

Prénom 82

Adresse

Je vous règle la somme de 60 F pour mon abonnement de un on (onze numéros) au Monde de l'éducation, et je reçois en cadeau l'un des numéros cochés ci-dessus.

Envoyez votre bulletin et votre règlement (chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Monde », au « Monde de l'éducation », 207, abonnements, 5, rue des Italiens, 75227 PARIS - Cedex 09 - Téléphone : 246-72-23.

SEFOGEPE

Service Formation Continue et Education Permanente

UNIVERSITE DE HAUTE-BRETAGNE RENNES-II

STAGES ET COURS DE LANGUES VIVANTES

ANGLAIS :

- 3 semaines consécutives (90 heures) 5 fois 6 h. par semaine : • à Rennes (juin 1978) ; • à Vanves (juillet 1978) ;
- 10 semaines consécutives (90 heures) 3 fois 3 h. par semaine : • à Rennes (premier trimestre 1979) ;
- cours ponctifs : 4 h. par semaine (d'octobre 1978 à juin 1979).

ALLEMANS - ITALIEN - RUSS - ESPAGNOL - PORTUGAIS - ARABES - BRETON :

- cours annuelle (2 à 4 h. hebdom., d'octobre 1978 à juin 1979) ;
- cours par correspondance en PORTUGAIS ;
- cours intensifs du BRETON.

Des stages adaptés peuvent être organisés sur demande à l'Université ou dans les entreprises et organismes intéressés. Méthodes audio-visuelles, laboratoires de langues, travail en groupes restreints.

AUTRES FORMATIONS

Expression écrite et orale - Economie - Législation - Connaissances de la réalité régionale - Styx de meubles - Béton préfabriqué - Préparation aux concours - Le corps et le travail - Conduite de réunions - Mathématiques appliquées aux sciences humaines, etc.

UN CATALOGUE COMPLET PEUT ETRE ADRESSE SUR DEMANDE.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE UNIVERSITE DE HAUTE-BRETAGNE
6, avenue Gaston-Berger, 35043 RENNES CEDEX
Tél. : (09) 55-05-01.

Echappez à la prison de votre logique cartésienne grâce à la

SEMANTIQUE GENERALE

— un apprentissage qui vous sera précieux quelle que soit votre profession.

Institut de Sémantique Générale
25, rue des Longs-Prés
92100 Boulogne
609.95.95

Ministère de l'Éducation CNDP - Formation Continue

Ensemble multimédia de Formation EXPRESSION FRANÇAISE

- Spécialement conçu pour les bas niveaux de qualification ;
- Une pédagogie individualisée ;
- 5 heures de travail : orthographe, vocabulaire et prise de notes, documentation, lectures des médias, prise de notes ;
- Films 8/8, diapositives, cassettes-sons, livrets individuels.

Pour tous renseignements :

CNDP - Département de la Promotion et des Ventes
28, rue d'Ulm - 75230 PARIS CEDEX 05
Tél. : 323-21-64

Regroupements d'une journée

sur un système technique

Exemples : Mathématiques appliquées - Techniques d'automatisation - Résistance des matériaux - Lecture de plans.

Stages groupés de 2 à 4 journées de spécialisation technique

Exemples : Automatismes pneumatiques - Mesure des températures par thermocouples - Circuits intégrés numériques.

Nous consulter pour tout programme spécifique

IP

69, rue de Choiseul
75480 Paris Cedex 10
Tél. : 770-81-14

ENSEIGNEMENT PRIVE

FORMATION
âge

PERMANENTE

A GRENOBLE

Les déconvenues de l'« opération cinq entreprises »

Les liens tissés, dans la capitale dauphinoise, entre l'université et l'entreprise ne datent pas d'aujourd'hui : l'Institut du travail vient de célébrer le vingtième anniversaire de sa fondation et le Centre de documentation du travail et de la gestion duquel participent les organisations syndicales et les partis de gauche, a été créé en 1968. Les universitaires, dit l'un d'eux, et les syndicalistes se connaissent bien. Il s'est

établi depuis longtemps entre eux une confiance réciproque. Aussi n'est-il pas étonnant qu'à Grenoble une expérience originale, appelée « opération cinq entreprises » ait été décidée : il s'agit d'une action en faveur de la formation permanente qui, même si elle périclète un peu aujourd'hui et est à la recherche d'un second souffle, mérite d'être connue.

APRÈS la promulgation de la loi de 1971 sur la formation professionnelle, un poste d'assistant est créé à l'université des sciences sociales (Grenoble-II), dans le but d'apporter une aide technique aux conditions de formation dans l'entreprise. Enseignants et syndicalistes se concertent et, en 1974, le conseil de l'université, dont les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. sont aussi membres, décide de monter cette « opération cinq entreprises » et alloue, pour la mener à bien, la somme de 50 000 F. Cette aide matérielle, qui représente le quart du contrat de développement, sera renouvelée chaque année.

Cette expérience, qui consiste en un travail d'information, de sensibilisation et de recherche des besoins en formation des salariés, est, en 1974-1975, limitée à cinq entreprises — d'où son nom — choisies dans l'Isère par les syndicats : l'agence grenobloise de la B.N.F. (trois cent quatre-vingt salariés), l'usine Lu-Brun de Saint-Martin-d'Èvres (trois cent vingt), l'établissement de Pechney-Ugine-Kuhlmann situé à Jarrie (mille quatre cents), l'usine de Veurey de la Société industrielle de combustible nucléaire (trois

cent vingt) et l'établissement grenoblois d'Ugine-Carbône (mille trois cent soixante). Cette sélection a été principalement faite en fonction d'une implantation syndicale équilibrée et de la volonté manifestée par les sections de travail en intersyndicales sur les problèmes de formation. Tout en gardant son appellation d'origine, l'opération est étendue, en 1975-1976, à neuf autres entreprises : les usines chimiques de Blancombe (trois cents salariés) et Rhône-Progil (trois cents également) à Pont-de-Clair ; les supermarchés Record I à Saint-Martin-d'Èvres et Record II à Fontaine, qui emploient chacun deux cent cinquante travailleurs ; les établissements (tous situés à Grenoble) Cémol (cent trente salariés), Lustrat (six cents), Sames (métallurgie, deux cent cinquante), Souweine (prêt-à-porter féminin, trois cents) et les Nouvelles Galeries (mille). Depuis le début de cette année, un travail de recherche des besoins de formation est effectué auprès de la catégorie employés, de Merlin-Gerin ; un questionnaire très détaillé a été remis à un « schablonnage » de huit cents personnes. Les six cents réponses obtenues sont actuellement en cours de dépouillement.

Ces « fronts hiérarchiques » ont permis un rapprochement de la C.G.T., on en a une illustration dans la périopie suivante, rapportée de source syndicale. Un des « temps forts » de l'opération cinq entreprises a été la réalisation, achevée en novembre 1974, d'un montage audio-visuel, sous la forme d'un film 16 mm d'une durée de dix-sept minutes, intitulé : « La formation permanente : pour qui, pour quoi, comment ? ». Un document élaboré, au cours d'une trentaine de réunions de travail, par une quarantaine de salariés. Les ouvriers de l'usine Fechiney-Ugine-Kuhlmann de Jarrie n'ont pas vu ce film. La direction a refusé le cré-



(Dessin de OBENEZ.)

dit d'heures que demandaient les syndicats pour sa projection dans l'enceinte de l'entreprise. Un délégué raconte : « Elle nous a d'abord affirmé que ce montage audio-visuel était « tendancieux ». Elle ne l'avait pas vu, mais elle avait, parait-il, su cela par ouï-dire. Nous, comme nous sommes revenus à la charge l'année suivante, la direction a prétendu cette fois qu'avec la nouvelle loi de 1975 sur la formation permanente, ce film était désormais incomplet et plus d'actualité. »

Et le militant cégétiste d'ajouter, à l'adresse, cette fois, des universitaires : « Il n'est pas question pour nous de vouloir faire copier cette « opération cinq entreprises ». Mais il n'est pas question non plus de faire « importer quoi que ce soit » d'expérience à suivre, avec des points de suspension on un point d'interrogation ?

Les critiques de la C.G.T.

Depuis un an ou deux, cette « opération cinq entreprises » est en sommeil et, sur ce mois d'octobre, universitaires et syndicalistes ont tenté, pour déterminer la meilleure façon de relancer une expérience que tous jugent positive. De part et d'autre, on s'entend sur l'effet qu'a eu l'opération : « Ça a fait des choses » et que cette année les efforts ont surtout été concentrés sur Merlin-Gerin. Il y a quelques explications à cette semi-léthargie, explique que le domaine de la formation permanente soit assez abstrait, difficilement palpable.

La première, qui se concerne pas seulement Grenoble, réside dans la « motivation » : avec l'entrée en vigueur de la loi de 1971, la formation apparaît, trois ans plus tard, comme un souci prioritaire pour les travailleurs. Est-ce encore le cas aujourd'hui, quand survient le « choc de l'été » et quand, dans le Dauphiné en particulier, les restructurations d'entreprises sont de plus en plus nombreuses ? Le lien entre la formation profes-

« Sur le terrain »

Action intersyndicale et inter-universitaire, l'opération cinq entreprises est originale à un double titre. M. Alain Frimignac, assistant à l'Institut de recherche économique et de planification (IREP) de l'université des sciences sociales, auquel vient de succéder pour continuer cette expérience un assistant, M. André Rosanvalon, la définit ainsi, dans une étude publiée par le Centre universitaire d'information, de recherche et de documentation sur l'éducation permanente (C.U.I.D.E.P.) : « Premièrement, l'initiative va sur le terrain pour aider à exprimer les besoins des salariés en matière de formation permanente. Deuxièmement, cette aide se veut être technique et globale, en ce sens que l'intervention se situe à tous les niveaux où apparaissent les problèmes de formation dans l'entreprise, c'est-à-dire de la sensibilisation et de l'information au droit à la formation, jusqu'à la mise en place éventuelle d'activités de formation adaptées aux besoins. L'université descend dans la rue, ou plus exactement dans

l'usine, et, en liaison étroite avec les syndicats, détecte les besoins en formation des militants et des salariés. « Si on n'est pas à l'écoute de l'intersyndicale, on ne fait rien », dit M. André Rosanvalon. Mais il est essentiel que l'université ne se substitue pas aux syndicats. » Après détection des besoins, il appartient alors aux sections de la C.G.T. et de F.O. — la C.G.C. s'est récemment retirée de cette opération pour une raison qui ne nous a pas été précisée — de porter l'organisation de stages avec le concours de l'enseignement général ou technique. Ainsi des stages de formation générale (français, mathématiques, expression écrite et orale), d'une durée supérieure à cent heures, ont-ils été créés, notamment, pour les salariés de Lu-Brun, de Fechiney-Ugine-Kuhlmann et de la Société industrielle de combustible nucléaire. Ils n'ont, certes, concerné qu'un petit nombre de travailleurs, mais, dit un syndicaliste, « ils ont prouvé que des choses, par exemple, à des femmes ou à des

BIBLIOGRAPHIE

Un outil d'action et de réflexion de la C.F.D.T. Le précis que consacre la C.F.D.T. à « la formation continue » et le voit un outil de réflexion et d'action pour tous ceux qui, salariés, membres des comités d'entreprise ou délégués syndicaux, peuvent faire, en sorte que le système en vigueur profite aux travailleurs. Très didactique (« développer l'information sur la formation », contrôler les savoirs en stages ; regarder de près le financement ; l'ouvrage, par son orientation générale, s'adresse en priorité aux militants de la C.F.D.T. Malgré l'absence de référence à la loi du 17 juillet 1978 et aux décrets en préparation (voir page 19), il fait l'honneur de tous à travers le détail des textes et la longueur des sigles, CAFCO, DAFCO, et autres FAF. — B.L.G. * La Formation continue, collection « C.F.D.T. - Pratiques syndicales », Montholon - Services, 24, rue de Montholon, 75019 Paris Cedex 03, 180 pages, 15 F.

LECTURE RAPIDE

Méthode TELEC : amélioration visuelle de lecture et CONCENTRATION INTELLECTUELLE. Stages intensifs : mardi 7, 14, 21 Nov ou mardi 28 Nov, 5 et 12 Déc. et journées de rappel mardi 24 Avril 1979. Stages progressifs : mardi de 14h à 17h du 22 Janv au 3 Avril (sauf congés scolaires) et journées de rappel mardi 16 Oct. 1979. CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS CPM - CENTRE MALESHERBES - 108 Bd Malesherbes - Paris 75017 - Tél: 766.51.34

Le Monde

Service des Abonnements 5, rue des Italiens 75121 PARIS - CEDEX 03 C.C.P. 4207-23. ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois. FRANCE - D.O.M. - T.O.M. 129 F 225 F 325 F 429 F. TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 225 F 435 F 645 F 850 F. ÉTRANGER (par messagerie) L - BELGIQUE-LUXEMBOURG 155 F 290 F 425 F 560 F. IL - SUISSE - TUNISIE 230 F 365 F 500 F 735 F. Par voie aérienne Tarif sur demande. Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) auront bien entendu en chaque à leur demande. Changements d'adresse, dédoublements ou suppléments (deux ou plusieurs en plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

VIVRE UNE LANGUE A DEUX PAS DE NOTRE-DAME L'ANGLAIS - L'AMÉRICAIN L'ITALIEN - L'ALLEMAND L'ESPAGNOL - LE FRANÇAIS avec des enseignants-animateurs de langue maternelle cours par petits groupes, intensifs individuels, stages en entreprise, conférences, rencontres culturelles, espace langues, mercredi après-midi réservé aux lycéens. BOULEVARD DE LANGUES Hypériorité DES LANGUES 27, quai de la Touraille, Paris-9^e. Tél.: 022-83-13 et 326-33-50.

(PUBLI-CITÉS) INSTITUT D'ÉTUDES AMÉRICAINES STATE UNIVERSITY OF NEW-YORK Cours donnés en anglais à partir du 7 novembre 1978. La Politique aux U.S.A. mardi 16 h. - 18 h. La Littérature américaine jeudi 10 h. 15 - 12 h. 15. Sciences sociales aux U.S.A. mercredi 16 h. - 18 h. Histoire des U.S.A. mercredi 10 h. 15 - 12 h. 15. Frais d'inscription annuels 49 F par cours. Renseignements : I. pl. de l'Odéon Paris (6^e) 632-02-46 - 632-01-38.

Pour nous, connaître l'entreprise n'est pas une compromission c'est une nécessité

Notre objectif : apporter une réponse concrète et adaptée à l'UN de vos problèmes de formation

itut Saint-Denis

DOMAINES D'INTERVENTION

Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) Hygiène et Sécurité Génie mécanique Gestion des entreprises Techniques de commercialisation

Formation sur mesure Sécurité Mécanique Electronique Mesures physiques

Gestion Commercialisation Relations humaines Formations de formateurs Langues

formation continue Place du 8 Mai 1945 93200 Saint-Denis 821.61.55

sigma formation Pour vos ouvriers et employés qui veulent faire un grand pas dans la formation continue. Une proposition : LE STAGE SÉSAME * 3 semaines pour : s'ouvrir à l'économie du quotidien, développer ses connaissances de base, * INTRA ou INTER-ENTREPRISES : Pour les Responsables de Formation « RENCONTRE SÉSAME » le lundi 23 octobre de 10 à 12 h, au CISP, 6, avenue Maurice-Ravel 75022 PARIS

FORMATIONS ET DIPLOMES DE LANGUES pour la vie professionnelle Tous ceux qui ont étudié une langue (anglais, allemand, italien, espagnol, russe), quel que soit leur âge ou leur niveau d'études, ont intérêt à compléter leur qualification par une formation en langues, décisive dans la vie professionnelle. Cette formation peut être suivie par un des diplômés suivants : - Chambre de Commerce Étrangère, compléments indispensables pour tous les emplois du commerce et des affaires internationales ; - E.F.S. Traducteur Commercial, attestant une formation de spécialiste de la traduction et de l'interprétation d'entreprises ; - Université de Cambridge (anglais), carrière de l'information, gestion, tourisme, hôtellerie, etc. - Responsables chaque année dans les principales villes de France. Étudiants, cadres commerciaux et administratifs, ingénieurs, techniciens et comptables, etc. profitent de cette opportunité pour améliorer leur compétence. Documentation gratuite sur la préparation et les débouchés de ces diplômés sur demande à : Langues et Affaires, service 1234, 23, rue Colonna, 92289 Paris-Levallois. Tél. : 778-21-28 (6^e pavé à distance).

L.U.T. de CACHAN 9, avenue de la Division-Lesclap, 94220 CACHAN - Tél. : 684-10-79 GÉNIE ÉLECTRIQUE FORMATION PERMANENTE ÉLECTRONIQUE - AUTOMATIQUE - ELECTROTECHNIQUE - Préparation du D.U.T. d'ELECTRONIQUE. Deux fins d'après-midi + samedi matin. Durée 4 ans pour A.T. électrotechniciens. - Cours par correspondance et de regroupement pour travaux pratiques, couvrant au niveau du D.U.T., durée 3 ans, 10 semaines par correspondance + 3 semaines de regroupement par trimestre. - Nombreuses sessions à temps plein, de deux à huit semaines. - MICROPROCESSEURS - Initiation à la logique - Circuits en régime impulsionnel - Circuits intégrés - Filtrage Actifs - Hauts Fréquences - Electronique de puissance - Electronique Industrielle. - Possibilité d'établir des formations à la demande (groupe de 5 à 15 auditeurs). GÉNIE MÉCANIQUE - Sessions courtes à temps plein : Juges d'Extensométrie - Commande Numérique. - Possibilité d'établir des formations à la demande. ANGLAIS : scientifique et technique - Rédaction de notions techniques. RENSEIGNEMENTS : Mme LECLERC - Mme ROUSSEL.

une journée 2 à 4 journées technique

Une nouvelle étape de la libération de la femme

BEAUCOUP de mères au foyer cherchent un travail salarié après avoir élevé leurs jeunes enfants; ce désir peut apparaître tôt quand le dernier enfant a deux ou trois ans et qu'il entre à la maternelle, ou bien plus tard quand il s'apprête à quitter le lycée; la date de naissance de ce dernier varie d'une femme à une autre, d'une décennie à une autre. Depuis 1975, un nouveau courant se dessine où les parents tiennent à participer d'avantage à l'éducation de leurs enfants, à rendre vivante la communauté éducative parents-école, comme le montre la création des comités de parents dans les écoles, qui répond à ce besoin de dialogue.

Quoi qu'il en soit, quand elles déclarent vouloir reprendre une activité salariée, les femmes semblent obéir à deux motifs, l'un financier, l'autre psychologique pour briser leur isolement relatif dans la cité et se livrer à des activités plus riches intellectuellement que les tâches ménagères; il faut ajouter qu'une campagne plus ou moins intense des pouvoirs publics culpabilise les femmes qui exercent la seule activité de mère de famille au foyer. Ainsi les mesures législatives récentes les plus spectaculaires sur la famille s'attaquaient à des situations négatives (divorce, avortement) alors que les mesures d'oxygénation pour la cel-

lule familiale ont été bien plus discrètes.

Certes, aujourd'hui les femmes ont moins d'enfants et les ont plus tôt; les activités ménagères se mécanisent et ces tâches tendent à ne plus constituer un temps plein. La recherche d'un travail salarié chez la femme au foyer a donc pour cause non seulement une évolution des mentalités, mais encore une modification profonde des conditions du travail au foyer.

C'est une grande victoire de la société française d'avoir permis l'accroissement du parc d'équipement ménager (frigo, lave-vaisselle, aspirateur, machine à laver) de 10% par an depuis 1970. La poursuite de ce développement est une condition nécessaire à la « libération » de la femme.

Mais il y a une ombre au tableau actuel, encore plus accentuée en province qu'à Paris. En voulant reprendre un travail salarié, face au bas niveau actuel de l'emploi, les femmes ne vont souvent que grossir les effectifs d'inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi. Leur désarroi, au bout d'un certain temps d'attente n'en est que plus grand. De plus, souvent, quand l'une retrouve un travail, en raison des bas salaires l'avantage financier n'est pas toujours évident (fraîs de transport, garde d'enfants, etc.), l'enrichissement intellectuel l'est

encore moins (caissière, dactylo...). La frustration souvent demeure; seul l'isolement est brisé.

La situation s'assainirait en partie si l'on reconnaissait aux mères de famille en tant que travailleuses le droit au congé-formation: elles ne trouveraient certes aucun avantage financier immédiat, si ce n'est peut-être une garantie à terme de pouvoir trouver un travail moins difficilement, mais elles y trouveraient une réponse à leurs besoins psychologiques.

C'est penser d'une société qui n'ayant pas instauré de sélection

EN GRANDE-BRETAGNE

Les cours d'anglais pour hommes d'affaires commencent à se développer

A côté des séjours linguistiques pour étudiants qui rapportent chaque année davantage de devises à la couronne britannique, les cours d'anglais pour hommes d'affaires ou « business schools » commencent à se développer. Premiers clients: les entreprises qui cherchent à établir une tête de pont aux Etats-Unis ou à accroître leur part du commerce international.

L'enseignement pour l'apprentissage de l'anglais est cependant inégal. Si les hommes d'affaires danois et norvégiens n'hésitent pas à y consacrer le temps et l'argent nécessaires, certains pays de la Communauté européenne restent plus réticents. Moins d'un millier de nos compatriotes ont franchi la Manche l'année dernière contre environ trois mille cinq cents Allemands et autant d'Italiens.

POURQUOI cette réserve? Probablement en raison de la timidité que manifestent les entreprises françaises à s'ouvrir sur l'extérieur. Et puis, disent les responsables des business schools qui ont prospecté le marché français, à cause du mauvais souvenir que gardent nos compatriotes de l'enseignement des langues. Un enseignement jugé académique, fastidieux et souvent peu rentable.

Language Studies, une business school installée dans le quartier commerçant d'Oxford Street, à Londres, s'efforce d'abord de combattre ces préventions. Les cours sont individuels et intensifs, à la fois pour épargner le temps, toujours précieux, du client-homme d'affaires, et pour obliger celui-ci à parler, penser et raisonner en anglais le plus vite possible. La durée de ces cours varie de neuf jours (perfectionnement) à quatre semaines (débutants). De 9 heures du matin à 5 heures du soir, samedi et dimanche compris.

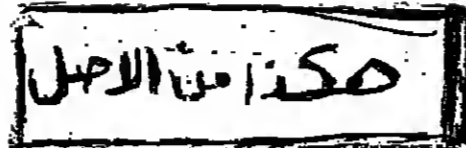
Ce régime sévère donne d'excellents résultats. Sans doute parce que les professeurs s'efforcent d'utiliser au mieux les centres d'intérêt de l'élève et ses motivations. Très vite celui-ci apprend à négocier un contrat, prospecter un marché et rédiger une note en anglais. Exactement comme dans la vie courante. Et certains enseignants ont une formation de professeurs de langue, d'autres ont commencé leur vie professionnelle comme juristes, banquiers ou businessmen. L'apprentissage elle jeu d'entreprises et études de cas, cours de grammaire et lecture des journaux. Le déjeuner a lieu en tête à tête avec un

professeur dans l'un des restaurants du quartier. Pas de répit. Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, le principal danger qui guette l'élève n'est pas la saturation, encore que cela arrive de temps en temps. Il est plutôt d'ordre psychologique. Certains cadres, dépêchés à Londres par leur entreprise avec mission d'en revenir au bout de trois semaines sachant parler, négocier et conclure des affaires avec la même aisance que dans leur propre langue, s'affoient et perdent pied. D'autres, habitués à commander à une armée de secrétaires et de collaborateurs empressés, supportent très mal leur rôle d'élève, de roi nu. Psychologues autant que pédagogues, les professeurs écoutent et rassurent. « Donner confiance à l'étudiant » est le maître mot de l'école autant que la clé du succès.

Avec deux autres business schools, Regent School of English et English Today, Language Studies projette de lancer une association offrant aux hommes d'affaires une garantie de qualité. Un peu comme s'efforce de le faire pour les séjours linguistiques de jeunes la FELCO (Federation of English Courses Organizers). Sans succès pour l'instant, malgré les risques de voir apparaître sur un marché aux perspectives prometteuses des écoles plus soucieuses de rentabilité financière que de pédagogie.

Language Studies, Regent School of English et English Today ont conclu un accord commercial et tentent d'harmoniser leurs prix. Les frais de scolarité pour un cours individuel de trois semaines au centre londonien de Language Studies sont de l'ordre de 10 000 F. Comme les deux autres écoles, Language Studies propose aussi des cours par petits groupes. Les élèves sont logés dans des familles ou à l'hôtel. Au Tower Hotel, sur le Tamise, pour English Today, qui y organise aussi les cours. Dans un manoir gallois au milieu de la verdure pour les clients les plus huppés de Regent School of English. — B. L. G.

* Language Studies, 10-12 James Street, London W1A 3BN. Tél.: (01) 499 9621. — Regent School of English, 19-11, Great Russell Street, London WC1B 3JH; tél.: (01) 637 9665. — English Today, World Trade Centre, Europe House, London EC 2A; tél.: (01) 488 2151.



Elargir l'univers culturel

Sur un plan plus général, pour les femmes d'un niveau proche du baccalauréat ou supérieur, le coût en investissement de leur formation initiale a été très élevé, comme celui de tous les étudiants; le coût d'entretien de cet investissement sera un coût marginal.

Pour celles d'un niveau culturel moindre, la formation continue doit être la deuxième chance que le président de la République voyait dans l'éducation permanente lors du discours de Carpentras, en juillet 1977.

Le financement de ce droit pourrait se faire par un système de « cheque-éducation » nominatif que l'on pourrait, si on le désire, aller chercher à sa caisse d'allocations familiales pour payer le coût d'un stage, qui serait de cent soixante heures tous les cinq ans par exemple, et que l'établissement de formation agréé se ferait rembourser auprès de ladite caisse à un barème fixé.

La mère au foyer pourrait en user quand bon lui semblerait. L'expérience montre que neuf fois sur dix, quand des adultes, hommes ou femmes, s'inscrivent à un stage de promotion sociale, ce n'est pas d'abord pour obtenir le diplôme sanctionnant la formation, mais parce que ces adultes rencontrent à cet instant des problèmes psychologiques: perte d'un emploi, d'un être cher, divorce, etc. L'élargissement de l'univers culturel est alors souvent le meilleur remède.

On objectera qu'elles peuvent s'inscrire dans le dispositif de promotion sociale existant. Deux raisons s'y opposent. Une touche les horaires; ce dispositif est encore très souvent sous forme de cours du soir, en totalité ou en grande partie, à une heure où le salarié est libéré mais où la femme doit souvent faire face à un surcroît de travail au foyer; une meilleure répartition du travail ménager au sein du couple sera peut-être demain une solution, mais, aujourd'hui, c'est encore la mère qui est reconnue comme s'occupant d'avantage des enfants (ou grand dans des périodes divorcées, par exemple, quand ils veulent garder leurs enfants).

L'autre raison est d'ordre financier: dans les établissements de formation, le renouvellement du financement des actions dépend en grande partie, après le stage, quand il est à l'attention des demandeurs d'emploi, du taux de placement. Or les mères de famille viennent souvent dans un stage se préparer à une reprise à un travail salarié, mais pas forcément dès la sortie du stage, ou tout simplement prouver à elles-mêmes ou à leurs époux qu'elles sont encore capables d'une activité intellectuelle après la formation initiale.

Autant de raisons qui peuvent ne pas pousser les établissements de promotion sociale à leur faciliter l'accès de stages, car leur présence diminue les chances de satisfaire aux critères actuels de renouvellement financier des actions d'une année à une autre.

L'avantage d'un système de formation continue avec des unités insérées pendant les heures de scolarité des enfants (de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures) est de pouvoir aider les femmes à rechercher des activités nouvelles aussi bien dans le bénévolat et la vie associative que dans des emplois salariés ou assimilés. Ce type de stage doit avoir un rôle d'information primordial: une femme qui a passé de nombreuses années dans son foyer ne sait plus ce qu'elle est capable de faire professionnellement. Parfois, ne connaissant plus les contraintes de l'emploi, elle idéalise même un peu trop le travail salarié.

D'autre part, par exemple, il est paradoxal de constater que parfois, dans un immense, il existe beaucoup de femmes, même d'un niveau culturel élevé, qui cherchent un travail alors que la gestion de la copropriété est souvent confiée à un organisme extérieur. De même, des entreprises de transport de voyageurs ont beaucoup de mal à faire cadrer le planning de leurs services de ramassage scolaire

Jean-Pierre MARCIANO, chargé de mission à la formation continue de l'université Aix-Marseille-III.

CESI (CENTRE D'ETUDES SUPERIEURES INDUSTRIELLES) organise des **STAGES de FORMATION de RESPONSABLES de FORMATION**

Concours à DES FORMATEURS EN SITUATION DES CADRES EN PROMOTION OU EN CONVERSION

Permet : avec une évolution personnelle, l'acquisition d'une maîtrise des problèmes de formation (des aux situations de travail, diagnostic de situations, négociations avec les partenaires sociaux, conception de projets pédagogiques et du plan de formation, gestion et organisation de la formation).

2 formules et temps partagés: 9 semaines réparties sur 10 mois à partir du 12 Mars 1978 et temps plein: 19 Février au 16 Mai 1978 - 24 Septembre au 12 Décembre 1978

Documentation et renseignements auprès de Martine CATHALA 941.81.70 poste 312 - CESI - Plateau du Mouton - Point F 91190 Gif/Yvette

IFAPE FORMATION PERMANENTE

le savoir enseigner de l'université, plus le savoir faire du monde des affaires.

Une synergie performante. L'IFAPE est le département Formation Permanente de l'Institut d'Administration des Entreprises, rattaché à l'Université Paris I et spécialisé dans l'enseignement de la gestion. Créé en 1971, l'IFAPE associe au sein de son corps enseignant, des universitaires rattachés à la pédagogie des adultes et des cadres supérieurs habitués à la pratique des affaires.

Une formation intensive, spécialement adaptée aux préoccupations professionnelles. L'IFAPE propose des programmes inter-entreprises pré-établis et organise, à la demande, des programmes de formation intra-entreprise. Les premiers répondent à des besoins généraux, liés aux phénomènes économiques et sociaux. Les seconds répondent à des besoins spécifiques d'un groupe de salariés et sont établis en liaison avec les responsables de l'entreprise. La collaboration étroite entre enseignants universitaires et praticiens des affaires permet une formation intensive utile à cent pour cent.

DEMANDE D'INFORMATIONS

Concernant les cycles intra-entreprise N'hésitez pas à nous téléphoner, pour convenir d'un rendez-vous.

Concernant les cycles inter-entreprises Sans aucun engagement de ma part, je désire recevoir des renseignements complémentaires sur les cycles inter-entreprises:

Fonction juridique Formation PME
 Fonction comptable Relations humaines
 et financière et communication
 Fonction commerciale Diplôme de gestion
 sur 2 ans

Nom _____
 Prénom _____
 Fonction _____
 Entreprise _____
 Adresse _____
 _____ Tél. _____

Bulletin à retourner à IFAPE
 Formation permanente de l'IAE
 162, rue Saint-Charles - 75015 PARIS
 Tél. : 578.02.28

(Publicité)

I. F. A. C. E.

Formation et perfectionnement de formateurs. Interventions de formation dans les organisations privées et publiques. Stages de reconversion.

I.F.A.C.E.

Centre Parisien de Management de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
 108, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS - Tél. : 708-31-34.

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE CRETEIL

prépare aux

- DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE MESURES PHYSIQUES - BIOLOGIE APPLIQUÉE TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION (cycles en un an, en unités de valeur: personnel des entreprises - demandeurs d'emploi).
- DIPLOME D'ETUDES COMPTABLES SUPERIEURES.

organise des

- STAGES PONCTUELS (informatique - Microprocesseurs - Anglais technique - Pharmacologie...).
- STAGES SPÉCIALISÉS à la demande des entreprises.

Documentation complète sur demande. Pour tout renseignement s'adresser à Monsieur le Directeur de l'I.U.T. Av. de Général-de-Gaulle, 94010 CRETEIL CEDEX Tél. : 899-28-99, poste 271

Le Monde
dossiers et documents

Dossiers et Documents, un manuel au format du Monde qui propose une synthèse de ce qu'il faut savoir sur deux sujets, dont l'un à dominante économique. Ces dossiers, comportant chacun quatre pages, permettent ainsi de disposer, en un seul document, de l'essentiel des articles publiés par le Monde et ses publications.

Abonnement (10 numéros par an)

France, UN AN : 30 F - DEUX ANS : 55 F - TROIS ANS : 75 F. Tout nouvel abonné recevra, EN CADEAU, l'un des n° déjà publiés.

RECEVEZ GRATUITEMENT l'un de nos numéros suivants :

- N° 53, juillet-août-septembre 1978 : Le chômage en France; Les dringues nouvelles.
- N° 52, juin 1978 : Contraception et avortement; La presse quotidienne multinationale.
- N° 51, mai 1978 : Les enseignants; L'économie japonaise.
- N° 50, avril 1978 : Le logement en France; Les médecins.
- N° 49, mars 1978 : Le racisme; Le Brésil.
- N° 48, février 1978 : Les élections en France; Les transports aériens.

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : _____
 PRENOM : _____
 ADRESSE : _____

 C) Joint le somme de _____
 correspondant à un abonnement pour une durée de _____

Je souhaite recevoir en cadeau l'un des numéros cochés ci-dessus.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, commander, en plus de votre numéro cadeau, d'autres numéros. Il suffit que vous les cochiez et que vous rajoutiez à votre règlement 3 F par exemplaire.

Pour faciliter l'acquisition en plusieurs exemplaires de ces dossiers, un tarif dégressif est proposé pour les abonnements groupés expédiés à une même adresse. Pour les abonnements à l'étranger, nous consulter. Le Monde Dossiers et Documents, services abonnements, 4, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09 - Tél. : 246-72-33.

سكنا من الالجل

Le Monde DE L'ECONOMIE

Le système monétaire européen est-il voué à soutenir le dollar ?

A supposer que le conseil des ministres des finances des Neuf, qui s'ouvre ce lundi à Luxembourg, même royaume ses travaux et parviennent à cette session ou au cours de celle-ci à trouver une solution à la question essentielle de savoir si l'on veut ou non aller au devant de la fin de ce mois, à se mettre d'accord sur le dispositif à donner au futur « système monétaire européen », il restera encore, sur la question essentielle à résoudre, un blanc : quelle sera la politique communautaire à l'égard du dollar ? Il n'est pas sûr qu'une réponse claire et satisfaisante lui soit donnée au sommet, c'est-à-dire à l'occasion de la réunion, prévue pour les 4 et 5 décembre à Bruxelles, du conseil européen (composé des chefs d'Etat et de gouvernement).

Est-ce à dire que la création d'un « serpent » nouveau style et élargi ne préjuge rien des relations monétaires de l'Europe avec la monnaie internationale qui demeure et que demeurera le dollar ? Certainement pas.

C'est probablement parce qu'il a pris conscience que la politique suivie jusqu'à maintenant par l'Allemagne fédérale pour se défendre contre la baisse de la devise américaine approchait de ses limites que le chancelier Schmidt s'est dit déterminé au printemps dernier à proposer la création d'une zone de stabilité en Europe occidentale. S'il est sa naissance aux inquiétudes suscitées par la persistante faiblesse du dollar, le projet ne prendra toute sa signification que par rapport à lui. Manifestation d'indépendance ou au contraire dispositif habile et peut-être nécessaire pour habiller la fin du refus quasi absolu opposé jusqu'ici par les pays à monnaie forte à l'inflation importée des Etats-Unis ?

La nécessité d'aller de ce trouver la R.F.A. de réévaluer une fois de plus le dollar, au sein du « serpent » apporte la preuve, s'il était besoin, que la véritable stabilité n'est pas pour demain.

propre à renforcer la circonspection dont a fait preuve jusqu'à maintenant, face au projet décliné par les Neuf, le gardien de la valeur du deutschemark et de la stabilité intérieure, M. Oskar Emminger, président de la Bundesbank.

Telles sont schématiquement les circonstances dans lesquelles M. Helmut Schmidt s'est décidé, comme on l'a souvent dit, à changer son fusil d'épaule (l'extrême cependant pas la portée de son revirement : les progrès accomplis par la France, le Grand-Bretagne et l'Italie dans la lutte contre l'inflation et le rétablissement de l'équilibre extérieur ont pu l'inciter à abandonner son scepticisme quant aux chances de coopération monétaire étroite avec ses partenaires de la C.E.E.)

Ces circonstances appellent une question : le chancelier fédéral n'aurait-il pas arrivé à la conclusion que le prix de l'indépendance vis-à-vis du dollar à payer en termes de sous-emploi et de chômage augmentent, au point de devenir désormais trop élevés ? Pour sortir de l'impasse,

créer un système européen suffisamment crédible afin d'inciter les Américains (désireux de sauvegarder la surconsistance du dollar) à réfléchir sur les dangers d'une poursuite de l'inflation. Au cas où l'effet de dissuasion sur les Etats-Unis serait long feu, organiser, à l'abri d'un dispositif aux dimensions de la C.E.E., un soutien indirect et plus « dilué » du dollar. Si telles étaient effectivement les arrière-pensées du chancelier, on comprendrait la vigueur des objections que son projet a soulevées en Allemagne, où il est communément soupçonné de conduire à l'institution d'une « communauté d'inflation ».

C'est à la lumière de cet enjeu global, à la fois politique, économique et monétaire, qu'il convient d'apprécier les discussions qui ont actuellement lieu entre les Neuf sur deux ou trois points fondamentaux du dispositif qu'ils cherchent à mettre au point.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 24.)

Une politique d'indépendance

Grand bruit a été fait naguère, en France, du combat diplomatique mené par le général de Gaulle contre l'hégémonie du dollar. Cependant la politique effective d'indépendance vis-à-vis de la devise américaine a été conduite avec des résultats appréciables, par l'Allemagne. Ce qui a pu donner la charge sur cette réalité, c'est que les Allemands, en prenant l'initiative, il y a plus de sept ans, de laisser flotter le deutschemark, avaient semblé faire ce que les Américains désiraient, à partir du moment où le maintien indéfini d'un dollar surévalué (ce qui fut longtemps l'objectif de Washington) leur était apparu impossible.

Qu'il suffise de rappeler ici que la décision prise en mai 1971 par le ministre allemand de l'économie, M. Karl Schiller, de cesser de soutenir le dollar a déclenché le processus qui devait amener les Etats-Unis à supprimer la convertibilité en or du dollar, puis à consentir à la dévaluation officielle de celui-ci, prélude à la généralisation des changes flottants survenue en mars 1973. Cesser de soutenir la devise américaine, cela voulait dire pour la R.F.A. se donner les moyens de reprendre la maîtrise de ses propres affaires monétaires : l'émission en quantités croissantes de deutschemarks par la Bundesbank en contrepartie des dollars qu'elle était contrainte d'acheter sur le marché des changes était devenue la principale source d'inflation en Allemagne. Depuis lors, la politique allemande a connu des vicissitudes, mais en gros elle a été orientée vers la stabilité. Cela aurait été impossible si le deutschemark était resté inconditionnellement dans la zone dollar. Dans cette hypothèse, les prix allemands auraient monté comme dans les mêmes proportions que les prix américains.

La revalorisation du deutschemark qui est résultée de ce parti pris a eu pour effet d'exercer une forte pression déflationniste sur l'économie allemande (voir *Le Monde* du 10 août 1978) par le biais, notamment, de l'importation à bon marché. Conséquence : le taux de croissance est inférieur de moitié environ au taux de croissance américain ; le chômage, quoique atténué par le départ de nombreux travailleurs étrangers, ne diminue guère (en pourcentage de la population active il est un peu plus faible qu'en France) ; les profits qui étaient reconnus en 1976, l'année relativement faste pour le dollar) ont tendance à se dégrader depuis lors.

Il semble que depuis le mois de juin, le climat des affaires se soit amélioré. Officiellement, ce qui a permis de constater, c'est qu'aurait fini par produire les programmes successifs de stimulation de l'activité mis en œuvre par le gouvernement allemand pour satisfaire ses partenaires de l'O.C.D.E. Ne serait-il pas plutôt dû à la grande assemblée monétaire qui réunit en Allemagne les dirigeants des monnaies fortes, à dire depuis l'époque où la Bundesbank a acheté massivement des dollars pour freiner la hausse du deutschemark qui menaçait d'être catastrophique ? C'est seulement vers le mois de février que l'Institut d'émission de Francfort a repris tant bien que mal le contrôle de la masse monétaire allemande. Tout indique qu'il l'a reperdu à la fin du mois d'août, à partir du moment où il a été contraint de procéder à de nouvelles et très importantes interventions sur le marché des changes en vue, cette fois, de défendre les parités en vigueur au sein du « serpent » (défense qui n'a en qu'un temps, comme le montre la décision de dimanche...). Dure nécessité.

Il n'y a pas de « bons » impôts locaux

Les sénateurs auront la primeur le 7 et 8 novembre prochain de la discussion du projet de loi gouvernemental de réforme des finances locales. Ce projet (« *le Monde* » du 21 septembre) apporte trois changements importants par rapport au régime actuel. Il prévoit d'abord une certaine péréquation géographique ; la faculté pour les maires de fixer

eux-mêmes les taux des quatre impôts locaux ; enfin, la prise en considération pour le calcul de la taxe d'habitation de la situation et des revenus des ménages.

Ce projet de loi fiscale constitue l'un des trois volets d'un plan de développement des responsabilités locales. Le deuxième porte sur la

modification de la méthode de calcul des fonds transférés par l'Etat aux collectivités locales sous le nom de V.R.P.S. (versement représentatif de la taxe sur les salaires). Ces fonds seront désormais indexés sur les rentrées de T.V.A. Enfin, un projet de loi-cadre précisera les transferts de compétences de l'Etat aux collectivités locales.

par RÉMY PRUD'HOMME (*)

La crise des finances des collectivités locales, dont on va parler, est une maladie endémique. On peut noter, mais c'est une piètre consolation, qu'elle ne sévit pas seulement en France, de plus un bon demi-siècle, mais qu'elle frappe à peu près tous les pays du monde. Partout, on se demande, vainement, ce qui a permis d'augmenter les impôts locaux. Ceux qui ont des impôts assis sur la propriété, comme la France, les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, touchent d'être catastrophiques ? C'est seulement vers le mois de février que l'Institut d'émission de Francfort a repris tant bien que mal le contrôle de la masse monétaire allemande. Tout indique qu'il l'a reperdu à la fin du mois d'août, à partir du moment où il a été contraint de procéder à de nouvelles et très importantes interventions sur le marché des changes en vue, cette fois, de défendre les parités en vigueur au sein du « serpent » (défense qui n'a en qu'un temps, comme le montre la décision de dimanche...). Dure nécessité.

Un recours excessif à la fiscalité locale est en effet injuste, car, purement déflationniste. Injuste, car la matière fiscale n'est pas également répartie entre les communes riches ou la valeur des propriétés, le montant des revenus et l'importance des ventes sont élevés, et les communes pauvres ou ces éléments d'assiette sont faibles. A effort équivalent, c'est-à-dire à taux égaux, les premières disposeront de plus d'argent que les secondes. Elles offriront de meilleurs services publics à leurs habitants.

C'est bien ce que l'on observe dans un pays comme les Etats-Unis. On y voit aussi comment cette inégalité devient un puissant facteur de ségrégation. Les communes riches, en l'occurrence les centres des villes, qui ont désespérément besoin d'argent pour assurer les services essentiels d'enseignement, de transports ou de sécurité, élèvent le taux des impôts. Ce qui incite

les bidouilles des gros revenus et même (au moins à terme) les propriétaires à émigrer vers les banlieues riches où les taux d'imposition sont bien inférieurs. La base fiscale des communes pauvres se réduit, les habitants à élever encore leurs taux. Le fiscalité locale est ainsi le moteur d'une machine à grapper les riches dans certaines communes et les pauvres dans d'autres. Elle agit en effet sur la localisation des hommes et des activités. La mobilité est devenue telle qu'il n'y a plus de bons impôts locaux.

Les redevances

Si les services publics locaux ne peuvent pas être financés uniquement, ni même principalement, par les contribuables locaux, par qui le seront-ils ? Ils ne peuvent guère l'être que par trois groupes : par les épargnants, c'est-à-dire par l'emprunt ; par les contribuables nationaux, c'est-à-dire par la subvention ; ou par les usagers locaux, c'est-à-dire par la redevance.

Laissons de côté le recours à l'emprunt, qui est, en France comme ailleurs, largement pratiqué, et dont les limites sont évidentes. Restent les redevances, c'est-à-dire la vente des services rendus : le stationnement, la séance de piscine ou le ramassage des ordures peuvent être, et dans certains cas sont, vendus au prix coûtant. Ce mode de financement, qui ne convient du reste pas à tous les services, est accusé d'être injuste et régressif. Il l'est parfois. Mais on peut se demander si la vente au-dessous du coût des services publics est la meilleure façon de corriger l'inégale répartition des revenus. Et on doit observer que cette vente a parfois aussi des effets régressifs, comme dans le cas des musées gratuits ou des opéras subventionnés, qui sont financés par tous, et fréquentés par quelques-uns qui ne sont pas les plus pauvres. Les redevances, cependant, ont des avantages certains. Elles préviennent les gaspillages. Elles permettent les autorités gestionnaires. On peut prévoir, et sans doute souhaiter leur développement.

(Lire la suite page 25.)

L'industrie soviétique cherche à se guérir du gigantisme

L'efficacité n'est pas encore une obsession pour l'industrie soviétique. Le deviendrait-elle, comme le recommandent vivement les prescriptions officielles, qu'il faudrait d'abord s'appuyer sur d'autres critères de succès que des performances établies en tonnes et en mètres.

BIEN plus que dans les indicateurs d'activité (productivité, coût, rendement), c'est dans les aspects les plus concrets de celle-ci que se manifestent ces déséquilibres : insatisfaction de la demande des particuliers et des secteurs productifs, faible qualité des produits, étouffement de l'innovation, délai excessif de récupération, de l'investissement, structures peu développées des échanges industriels extérieurs. Or ce sont là des éléments qui dépendent presque exclusivement des conditions de production et de gestion dans les branches industrielles et dans les entreprises, de l'extension de leur autonomie et de leur liberté d'un des contraintes constantes et excessives qu'elles subissent de la part d'une administration envahissante.

La réforme de la gestion de 1965, puis le mouvement de restructuration des structures de direction en cours depuis 1973 s'accroissent généralement, dans leurs intentions, avec ces

Celles-ci sont flatteuses pour un pays qui s'enorgueillit du premier rang mondial pour la production d'acier, de fonte, d'engrais, de ciment. Elles ne suffisent plus à masquer les déséquilibres permanents du secteur industriel et la faiblesse de son développement qualitatif.

quennaux. Ceux-ci ont développé de nombreuses unités géantes, dont quelques unes recueillies dans les manuels scolaires peuvent être dans les mémoires occidentales : Magnitogorsk et sa sidérurgie, ZIL et Gaz (véhicules automobiles), Khar'kov (tracteurs), Dnypramo. Elles furent parmi les premiers piliers de l'industrie soviétique et le mesurement ; mais l'un après l'autre se sont joints à elles ; ils ont contribué à créer une mythologie du gigantisme industriel qui a inspiré une conception de la concentration fondée sur l'accumulation massive des capacités de production.

Le choix de constituer des unités très puissantes correspondait initialement au fait que l'industrie lourde — option majeure et pierre angulaire du développement industriel — appelait la grande dimension. L'apparition des grosses unités dans les secteurs des industries légères et de biens de consommation est en effet récente. La tradition s'est d'ailleurs maintenue de privilégier les unités importantes. Beaucoup d'entre elles comportent des divisions très puissantes de fabrications militaires ou de productions orientées vers elles. C'est un atout de première importance pour l'entreprise concernée, dont le développement global devient prioritaire et se trouve ainsi assuré par une sorte de rente de situation.

HERVÉ GICQUIAUX.

(Lire la suite page 24.)

La nouvelle économie d'endettement

AVEC un sens remarquable de l'opportunité, *Business Week* publiait il y a quatre ans (le 12 octobre 1974) un numéro spécial consacré à « L'économie d'endettement », sans doute le phénomène le plus important de l'économie capitaliste contemporaine (mais longtemps négligé par la plupart des économistes sinon même considéré comme un signe de santé). Pour la première fois, on trouvait dans une publication américaine de grand tirage des accents à la Ruffé : le montant des crédits en cours est si élevé, à tous les stades de la vie économique, y était-il dit, que la risque d'une crise de liquidité est désormais très grand. Presque jour pour jour, la plus sévère récession que les Etats-Unis et le monde aient connus depuis les années 30 allait commencer. Prenant soudain conscience (à cause de la hausse du loyer de l'argent) de l'énormité de leurs engagements par rapport à leurs facultés de paiement, les emprunteurs (institutions financières, collectivités publiques, entreprises, ménages) allaient, à peu près tous en même temps, réduire leurs dépenses et adopter des règles de gestion plus « conservatrices ». Anni, depuis le début du dix-neuvième siècle, se préparaient ci se déclenchaient les crises économiques.

C'est son dernier numéro (18 octobre 1978) *Business Week* fait paraître une nouvelle enquête, tout aussi documentée que la première, et encore plus inquiétante, sous le titre : « La nouvelle économie d'endettement ». Comme pour souligner la troublante analogie de la situation actuelle avec les tensions que connaissent aussi les marchés financiers à la veille de la dernière récession, la date de publication coïncide avec le rajeunissement à 10 % du « prime rate » (taux de base) des banques américaines et la décision prise par le système de réserve fédéral de porter son taux d'escompte à 8,5 %.

« A moins que la nation ait beaucoup de chance, écrit *Business Week*, la nouvelle économie d'endettement — dont le montant dépasse déjà de 50 % la précédente — pourrait bien s'écrouler. » Et d'ajouter : « L'explosion a été si sauvage et si extravagante (« excentric ») depuis trois ans qu'à côté d'elle le bouillonnement prématuré des premières années de la présente décennie apparaît presque modeste. » Le total des dettes en cours est évalué à quelque 3 900 milliards. Différence notable avec le boom précédent : c'est l'endettement de l'Etat fédéral (à cause du considérable déficit budgétaire) et celui des ménages qui ont progressé le plus vite alors que jusqu'à l'année dernière (mais beaucoup moins aujourd'hui) les collectivités locales et les entreprises se sont montrées relativement prudentes. Plus le prix des maisons s'élève, plus les particuliers s'endetment pour en acheter parce qu'ils voient dans la propriété bâtie la meilleure assurance contre le poursuit de l'inflation. Voilà un des effets de la politique fédérale qui a consisté à manipuler les circuits financiers afin de stimuler la demande de logement. Une autre conséquence indirecte est l'assèchement de la Bourse, ce qui empêche les entreprises de reconstruire leurs fonds propres par des émissions d'actions nouvelles. Or la nécessité où elles se trouvent d'accroître de nouveau leurs emprunts.

LES PROBLEMES ECONOMIQUES INTERNATIONAUX

- Session destinée aux cadres supérieurs et dirigeants ;
- 7 séances de 3 heures (une par semaine, le mardi de 16 h à 19 h), à partir du 28 novembre 1978.
- Animée avec le concours de responsables de haut niveau : hauts fonctionnaires, banquiers, économistes.
- Principaux thèmes : la commerce extérieur français, la situation de l'industrie française, le problème de l'énergie, les négociations commerciales internationales, les rapports avec les pays en voie de développement, l'évolution des problèmes monétaires internationaux.
- Programme détaillé et inscriptions :

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS - Formation continue
27, rue Saint-Guilhem - 75341 PARIS cedex 07 - Tél. : 260-39-60

Le système monétaire européen et le dollar

(Suite de la page 23.)

I. — LA DÉFENSE DES PARITÉS. — Il a été admis par les Neuf à l'occasion du conseil des ministres de la Communauté qui s'est tenu le 18 septembre (après l'accord intervenu à Aix-la-Chapelle entre MM. Cuisinard d'Estaling et Schmidt) que le futur système comporterait deux mécanismes distincts de détermination :

1) Un mécanisme dit de grille des parités ou « taux pivots » identique à celui qui existe actuellement au sein du « serpent » (le Monde de l'économie) du 18 septembre. Il s'agit du mécanisme classique selon lequel la valeur d'une monnaie envers une autre peut être maintenue, sur un marché des changes, à l'intérieur de certaines marges de fluctuation connues

par avance. La banque centrale dont la monnaie risque de décroître au-dessous de son « plancher » doit la racheter (1) en offrant la devise par rapport à laquelle elle baisse. Si la banque centrale à monnaie forte fait crédit à la banque centrale qui doit soutenir sa propre devise, le crédit en question doit être remboursé (dans un court délai dans le « serpent » actuel). La logique du marché veut que le poids des interventions soit en définitive supporté par le pays débiteur ;

2) C'est cette logique que le deuxième mécanisme se propose d'atténuer. De quelle façon et dans quelle mesure ? Ce sont là des points encore controversés. On s'est toutefois déjà mis d'accord pour définir un cadre (dit à une proposition belge) : outre

le système des interventions sur le marché auquel il vient d'être fait allusion, il existera un système d'interventions « intramarginales » déclenché selon un mécanisme différent du précédent. La « sonnette » (c'est le terme employé par les experts) retentira chaque fois que la valeur de l'unité des monnaies des Neuf — définie par rapport à une unité de compte théorique baptisée l'ECU (2) — variera nettement plus que la valeur de cette unité de compte. La divergence en question sera donc mesurée par un indicateur statistique, ce qui laisse une grande latitude pour définir la riposte qu'il convient de lui donner : il s'agit de lui donner des « coups de main » classiques. Il suffit de se référer aux cours cotés effectivement sur le marché pour savoir à tout moment quelle devise il convient d'acheter ou de vendre contre telle autre.

Trois positions sont en présence, chacune d'elles reflétant une doctrine différente. La première est celle qui a la faveur de la Belgique, du Luxembourg (en réalité ces deux pays ont la même monnaie, le franc belge-luxembourgeois) et de la France. Disons pour simplifier que la solution préconisée par ces pays est que la « sonnette » déclenche automatiquement une intervention faite en principe en dollars. Le cas que tout le monde, à tort ou à raison, a à l'esprit est le suivant : le deutschemark « diverge » en hausse par rapport à la moyenne. Dans cette hypothèse, la Bundesbank doit acheter des dollars pour freiner l'ascension de sa monnaie qui aurait pour inconvénient de pousser vers le haut le « serpent » élargi tout entier.

Au mot de dollar, le lecteur aura tendance à se récrier : le voilà, pensera-t-il, le système automatique de soutien au dollar ! Le futur « serpent » ne serait-il qu'un instrument pour en revenir à l'ancien système mondial des parités fixes ? Il ne faut pas aller à l'encontre de ce qui est dans l'état actuel des choses, une telle interprétation serait

quant à la troisième position, celle qui a la faveur des Britanniques, des Irlandais et des Italiens, elle est, comme on pouvait s'y attendre, la plus « laxiste » de toutes. La banque centrale doit à tout prix éviter la hausse en laissant le franc (caractère automatique de l'intervention) non seulement d'acheter des dollars, mais, si cela se révèle nécessaire, d'acheter aussi la monnaie la plus faible, sans avoir la possibilité de la revendre, sauf circonstances tout à fait particulières. Autrement dit, la monnaie la plus faible deviendrait inconvertible dans les mains du pays obligé de l'accumuler. Celui-ci perdrait ses droits de créancier. Un tel système pourrait effectivement mener à une « communauté d'inflation ».

II. LES CONDITIONS DE CHANGEMENT DES TAUX-PIVOTS. — Le futur système sera souple pour éviter les mésaventures passées, telles que les deux départs forcés du franc français, mais à l'inverse il sera précis pour éviter les fluctuations de ce sujet sous peine d'attiser la spéculation. Il va de soi que les pays à monnaie forte voudront que les autres ne puissent pas aller à l'encontre de ce qui est dans l'état actuel des choses, une telle interprétation serait

quant à la troisième position, celle qui a la faveur des Britanniques, des Irlandais et des Italiens, elle est, comme on pouvait s'y attendre, la plus « laxiste » de toutes. La banque centrale doit à tout prix éviter la hausse en laissant le franc (caractère automatique de l'intervention) non seulement d'acheter des dollars, mais, si cela se révèle nécessaire, d'acheter aussi la monnaie la plus faible, sans avoir la possibilité de la revendre, sauf circonstances tout à fait particulières. Autrement dit, la monnaie la plus faible deviendrait inconvertible dans les mains du pays obligé de l'accumuler. Celui-ci perdrait ses droits de créancier. Un tel système pourrait effectivement mener à une « communauté d'inflation ».

III. LES CONDITIONS D'ORGANISATION DES UNIONS. — C'est seulement dans deux ans que le Fonds monétaire européen sera mis en place, mais, d'ici là, le système déjà existant, entre les membres de la Communauté, doit être renforcé et à moyen terme devrait être élargi (jusqu'à la limite de l'équivalent d'environ 35 milliards d'unités de compte) au futur ECU ; à la date du 12 octobre 1978, l'unité de compte européenne valait : 5,757 francs ou 1,352 dollar. Les discussions en cours portent sur la question de savoir s'il sera possible et souhaitable d'augmenter tout de suite l'« enveloppe » du soutien à moyen terme actuellement fixée à 8.450 millions d'unités de compte (pour certains pays, l'accroissement exigerait un vote parlementaire).

Il faut espérer que d'ici à la fin de l'année, la hausse des taux d'intérêt américains aidant, le dollar se redressera. Cela faciliterait grandement le démarrage du système monétaire européen, pourvu que les membres du Fonds ne se mettent pas à réagir contre les effets de la faiblesse de la devise américaine. Les difficultés auxquelles se heurtent déjà les Neuf pour définir leur dispositif montrent combien il leur est malaisé d'inventer une parade d'ensemble qui n'ait encore jamais réussi à mettre au point depuis 1971.

PAUL FABRA.

La grande entreprise en Union soviétique

(Suite de la page 23.)

Grandes entreprises occidentales et soviétiques bénéficient évidemment d'avantages communs liés à leur taille : réduction des coûts, gestion automatisée, utilisation des semi-produits, etc. Il semble que, en outre, la grande entreprise soviétique possède par rapport aux entreprises de moindre puissance des privilèges de fait qui tiennent au système économique de l'U.R.S.S. Ainsi l'innovation semble être lapanage des entreprises qui ont une gamme étendue de produits rentables, permettant d'éponger les déficits des premières années d'un nouveau produit, et qui possèdent les cadres de recherche et bureaux d'études nécessaires.

de main-d'œuvre, la charge relativement satisfaisante de l'équipement, etc., permettent de réduire les incertitudes de tout ordre et de faire des prévisions d'activité bien étayées.

On comprend pourquoi, dans ces conditions, il existait en 1973 environ mille cinq cents grandes entreprises — dont peut-être deux cents géants ayant un chiffre d'affaires compris entre 200 et 1.500 millions de roubles — assurant près de 45 % de la production industrielle. Elles continuent à se développer en nombre et en taille sans qu'il soit beaucoup tenu compte, en particulier des problèmes « déséconomiques » d'échelle.

La grande entreprise éprouve moins de difficultés à assurer son équilibre dans le domaine de la main-d'œuvre et de l'investissement. Il a été constaté, d'après une enquête de 1970 — toujours valable dans ses conclusions, que plus une entreprise était importante, plus son dépassement du plan de profit était faible. Il n'y a là rien de paradoxal : cela signifie simplement que son plan a été établi au plus près de ses possibilités. En effet, la régularité de l'approvisionnement, les réserves

Après les secteurs traditionnels, le gigantisme s'était imposé depuis plus de dix ans dans la chimie et la pétrochimie. On observe désormais une progression dans l'industrie chimique et surtout dans les industries du bois et de ses dérivés. Plusieurs énormes complexes, comme ceux de Bratek et Ust-Imsk, commencent à se partager l'exploitation du bois de la Sibirie. Il faut souligner, à ce propos, l'adoption systématique d'unités géantes pour la mise en valeur des ressources naturelles de la Sibirie.

Le « déficit planifié »

Les petites entreprises sont les laissés-pour-compte de l'industrie soviétique. Elles portent toutes les marques du sous-développement et n'échappent à aucun des inconvénients engendrés par la complexité de l'organisation industrielle en U.R.S.S. Si le système socialiste permet leur maintien indéfini en activité — quelquefois même en « déficit planifié » — pour des motifs d'ordre local, surtout peu de choses sont réalisées pour les rendre compétitives : leur habitude inefficace à accroître une fois pour toutes leur caractère marginal et les excès des circuits de l'investissement.

en général de taille plus importante que les usines filiales. Le nombre des usines intégrées est de quatre en moyenne, et le regroupement est le plus souvent limité au niveau régional. L'originalité de cette concentration, c'est de ne plus rechercher la plus grande dimension possible. Une union sur six a plus de cinq mille salariés, mais il faut préciser que, ces toutes dernières années, les grandes et très grandes entreprises sont devenues presque systématiquement des leaders d'usines, surtout dans les constructions mécaniques et électriques. A l'opposé, près du tiers des entreprises de moins de mille salariés, jusqu'à maintenant, ont moins de mille salariés. On s'aperçoit néanmoins que, tout compte fait, les très petites usines sont encore peu concernées par la nouvelle forme de concentration.

Il est difficile de cerner leurs possibilités, et les plans qu'on leur assigne sont éloignés de la réalité économique. Cette évasion de productivité à laquelle il faut ajouter des défauts techniques (personnel administratif trop nombreux et en accroissement constant, qualité très basse des produits, etc.) appelle un certain désespoir, dans les milieux qui ne sont réalisables que dans le cadre de la concentration.

Il y a eu — c'est indéniable — un engouement pour les unions de production, car elles semblaient offrir une réponse aux déficiences les plus criantes des structures de production. Mais c'est justement cette mode qui a conduit souvent à des opérations mal préparées ou de caractère formel.

A partir de ces constatations, a été admise une nouvelle conception de la concentration : rationaliser les structures de production par le regroupement et la spécialisation des unités. Le nouveau cadre de cette concentration a été institutionnalisé en 1974 : c'est l'union de production. Un certain nombre d'unions avaient été créées depuis 1962 ; mais en l'absence de directives elles fonctionnaient comme de simples entreprises. En 1973, les directives de réorganisation de l'industrie, qui préconisent les « schémas généraux » de directeur des branches industrielles, ont défini l'union de production comme une nouvelle cellule de base de l'industrie soviétique. Cependant, à la différence de celle-ci, l'union est un groupement d'entreprises dont la plupart sont censées être filiales, tout en conservant certaines initiatives.

Pour près des trois quarts, les unions ont été créées à partir de 1973. Les plus puissantes sont des groupes de type vertical, la concentration verticale existe depuis toujours dans les industries extractives et métallurgiques sous la forme des grands « combinats ». Toutefois, dans les industries manufacturières — en premier lieu les constructions mécaniques et électriques — la pratique de la sous-traitance intégrée était inexistante. C'est pourtant la formule indispensable à l'établissement des liaisons sûres pour l'approvisionnement interne entre les unités, car elle supprime plusieurs interventions administratives et permet de périaliser les filiales au mieux de l'intérêt du cycle productif du groupe. Les unions de l'industrie automobile fournissent la meilleure représentation de ce type d'organisation : les unités peuvent être nombreuses (dix-sept chez ZIL ; dix chez GAZ ; Gorkij), sinon on regroupe quelques fournisseurs essentiels.

Spécialisation contre diversification

Pour les unions de type horizontal, l'objectif est différent : elles s'attachent à redistribuer les tâches entre entreprises du même secteur (par exemple quelques usines de matériel de télévision). Leur réussite est étroitement liée à la qualité de l'organisation du groupe et au remodelage des unités par la spécialisation. Il s'agit d'abord de redessiner leur profil habituellement très flou : dans les constructions mécaniques, pour seulement 30 à 40 % la production correspond à la sous-branche d'industrie.

D'une manière générale, l'union offre aussi l'avantage de s'opposer au système des usines « universelles » : chaque entreprise soviétique a l'habitude de s'auto-suffire pour se préserver des ruptures d'approvisionnement et des imprévus du Plan, en multipliant les petites sections anti-économiques — de fabrications annexes (outillages, fonderie, réparations, etc.). Avec la création des unions, il devient possible de conserver et de développer, par exemple, un seul atelier de fonderie et de supprimer les petites sections de chaque usine.

La diversification, qui est indispensable de la modernisation, ne se justifie pas en économie socialiste en l'absence d'un marché et de la concurrence. La variété des productions réalisées dans une entreprise soviétique n'étant pas nécessaire, est bien plutôt un facteur de dispersion des efforts. Cependant, confrontées au problème de spécialisation de leurs filiales, les unions ont dans l'obligation d'imposer leur autorité aux unités, mais n'en ont pas toujours les moyens. Jusqu'à présent, près de la moitié des filiales ont conservé leurs droits d'entreprises d'Etat — et peuvent échapper de ce fait aux contraintes de l'union.

Enfin, au-delà du strict domaine d'organisation de la production, la nouvelle concentration élargit le cadre de la gestion. Quand la cellule de base de la production est une union, elle acquiert, en effet, une autre dimension, non seulement économique, mais juridique, que même les grandes entreprises jusqu'alors ne possédaient pas pleinement. Elle accède aux fonctions en amont et en aval de la production : étude de la demande et perspectives de son évolution ; établissement de circuits directs avec fournisseurs et clients, etc. canaux de communication dont la création devrait à terme régulariser le cours de l'industrie.

Malgré ses aspects positifs certains et un préjugé favorable à son égard, la nouvelle concentration par les unions de production est loin de régler tous les problèmes de l'industrie dans le sens souhaité par ses promoteurs. Il y a encore beaucoup de laxisme et d'improvisation dans sa mise en œuvre. Elle ouvre du moins en direction de l'efficacité des voies qui n'avaient pas été explorées.

HERVÉ GICQUIAU.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DU COMMERCE
SOCIÉTÉ NATIONALE DE COMMERCIALISATION DES TEXTILES ET DES CUIRS
SN-COTEC
AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
NR 03/79/DAP
TISSUS ET ARTICLES DIVERS

La SN-COTEC lance un appel d'offres international pour la fourniture durant l'année 1979 de :

- Tissus en tous genres et ossements ;
- Cuir, succédanés du cuir et parties de chaussures ;
- Fils à coudre et à broder en tous genres ;
- Quotes en tous genres ;
- Dentelles en loize et en bande ;
- Fibras textiles végétales brutes ;
- Papier transfert et décolcomanie pour l'industrie textile ;
- Montures pour parapluie et parasol ;
- Fermatures à glissière et leurs parties ;
- Autres articles divers.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges au siège de la SN-COTEC - Direction des approvisionnements, 3, boulevard Amilior-Cabral, ALGER.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires requises et placées sous double enveloppe cachetée portont de façon apparente la mention « NE PAS OUVRIR A.O.I. NR 03/79/DAP » devront parvenir à la SN-COTEC - Direction des approvisionnements, 3, boulevard Amilior-Cabral, ALGER.

La date limite de remise des plus est fixée au 30 novembre 1978. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingts (90) jours à compter de cette date limite.

J'aime me faire chouchouter.

(Commentaire d'un passager)



le journal mensuel de documentation politique
après-demain
(nou. vendu dans les kiosques)
Offre un dossier complet sur :
L'AVENIR DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE
Envoyer 15 francs (timbres ou chèques) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolant, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 50 F pour l'abonnement annuel (50 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.
LE MONDE
Met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Voulez-vous louer ou acheter ?
L'APPARTEMENT
que vous recherchez ?



50 كتاب للاهل

LES DIFFICULTÉS DE LA DÉCENTRALISATION

Le chômage industriel sévit surtout dans les régions « excentrées »

Les difficultés des secteurs en crise ont conduit le gouvernement à mettre en place un plan régional (le plan Vosges) et à créer un Fonds d'adaptation industrielle

pour les régions sinistrées. Mais cette attention nouvelle s'accorde aussi avec la doctrine adoptée après les élections. La mise en place de la commission Mayoux sur la décentrali-

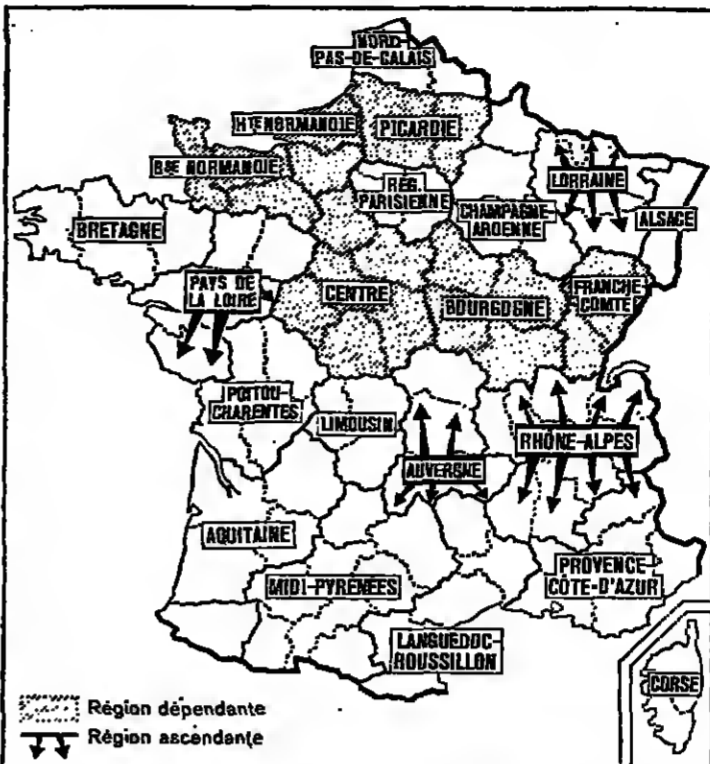
sation des établissements financiers s'inscrit, semble-t-il, dans cette optique. Sur ce double plan industriel et financier, regardons la France excentrée, celle de l'Ouest et celle du Sud.

Les licenciements massifs dans le textile, la sidérurgie ou la construction navale polarisent l'attention sur certaines régions. A juste titre d'ailleurs, puisque les compressions d'effectifs se chiffrent par dizaines de milliers de personnes. Lorsqu'un phénomène atteint une telle ampleur et survient avec une telle soudaineté, on se doit d'y porter remède pour des raisons sociales et économiques évidentes. Cela étant, le chômage d'une région ne doit pas faire oublier le sous-emploi d'une autre région. Car, en plus des zones qui sont, à leur corps défendant bien évidemment, à la une de l'actualité, une fraction entière de la France vit en état de sous-emploi. La Lorraine est en crise, mais la Bretagne est affectée depuis une

longue date par le chômage industriel. Le rapprochement de deux cartes de la France régionale est frappant. L'une représente le taux de chômage d'origine industrielle dans l'industrie (voir les légendes des deux cartes ci-dessous). La mise au regard l'une de l'autre de ces deux cartes met en lumière une corrélation trop souvent oubliée. Les régions les plus affectées par le chômage industriel sont précisément les régions les moins industrialisées. La Basse-Normandie et le Limousin qui ne connaissent pas un niveau de chômage trop élevé sont, en fait, les deux régions qui présentent le degré de développement industriel le

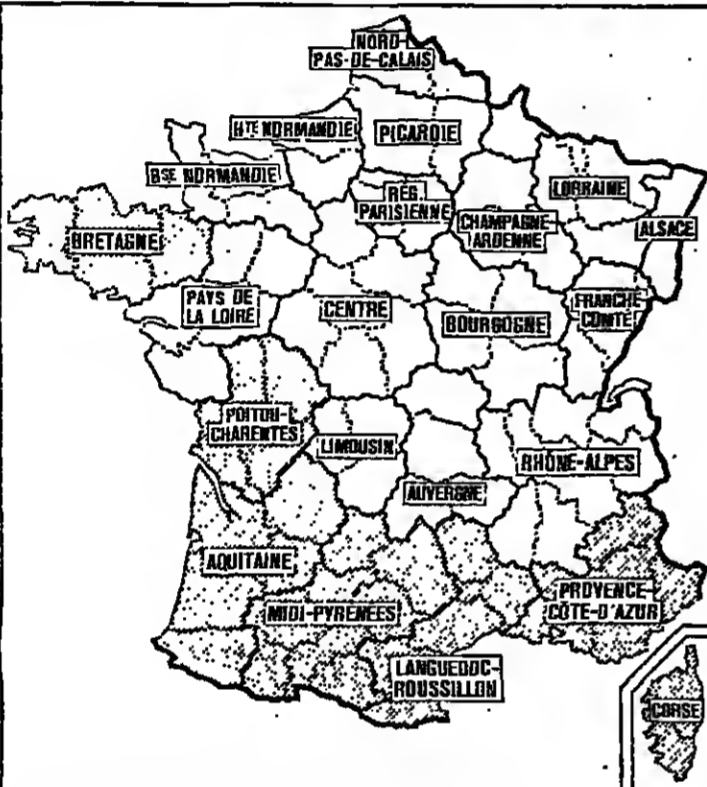
plus accusé dans le groupe des moins industrialisées. Il ne s'agit là que du chômage industriel, c'est-à-dire de la population sans emploi ayant exercé antérieurement une activité dans l'industrie. Ainsi la France excentrée, de l'Ouest et du Sud, est-elle la France qui souffre le plus du manque d'emplois secondaires. Le taux de chômage y était de 9,5 % fin mars 1978 (dernières données disponibles), contre 6,1 % dans l'autre partie du pays. Toute politique industrielle se doit, semble-t-il, d'intégrer cet état de fait. Ainsi, en plus de la reconversion de certaines régions sinistrées, la poursuite de l'aménagement du territoire industriel semble plus nécessaire que jamais. N'y a-t-il

une certaine mesure par Paris), et pourrait favoriser les conditions d'un maintien sur place des centres de décision des sociétés naissantes, voire d'un rapatriement des sièges sociaux de sociétés existantes. Les régions qui ont affirmé leur indépendance et exercé une influence ascendante paraissent évidemment prédisposées à bénéficier d'un rapprochement de la décision financière et de la décision industrielle. Cependant, les quatre régions en cause accusent des différences importantes de situation, et une analyse spécifique à chacune s'avère nécessaire; ainsi Rhône-Alpes, pôle de développement industriel, dauphin de l'Ile-de-France, présente un profil tout autre que l'Auvergne, région moins industria-



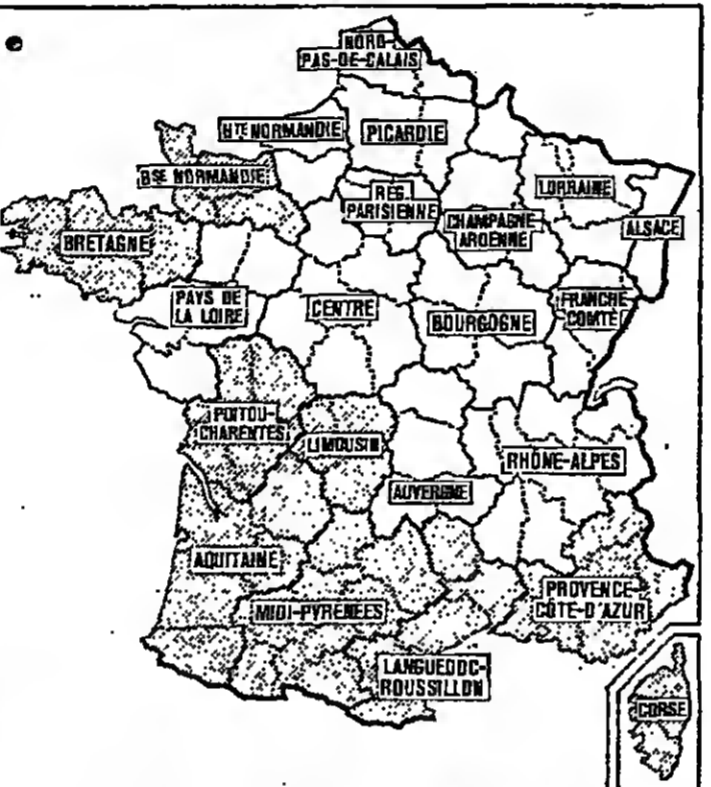
Le caractère autonome ou dépendant d'une région est apprécié sur cette carte au moyen de la proportion des effectifs industriels de cette région employés par des entreprises ayant leur siège social à l'extérieur de la région. Sont jugées dépendantes les régions où cette proportion dépasse d'au moins 10 % la moyenne provinciale. Une région manifeste un caractère ascendant lorsque ses entreprises emploient plus de mille salariés dans une autre région. Le nombre de régions sur lesquelles elle étend son rayonnement est représenté par un nombre équivalent de flèches sur la carte. On remarquera toutefois que cette domination est sans commune mesure avec celle de l'Ile-de-France, Rhône-Alpes, qui est la région provinciale la plus rayonnante des effectifs extra-régionaux quarante fois moins importants que la région parisienne. Source : L'établissement de cette carte s'appuie sur les travaux menés par M. Briquel et parus dans le n° 80 de juillet-août 1976 d'Economie et Statistique.

RÉGIONS AU Taux DE CHÔMAGE INDUSTRIEL ÉLEVÉ (en grisé)



Le taux de chômage se définit comme le rapport des demandeurs d'emploi émanant de personnes ayant eu antérieurement un emploi dans l'industrie à l'ensemble des effectifs employés dans l'industrie (exclusion faite du bâtiment et des travaux publics).

RÉGIONS AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL RELATIVEMENT FAIBLE (en grisé)



Sur la carte de gauche figurent les régions où le taux de chômage est élevé, c'est-à-dire où il dépasse de plus de 10 % la moyenne provinciale. Quant au degré de développement industriel, il se mesure ou trouve de la proportion de la population active employée dans l'industrie. Sur la carte de droite apparaissent les régions où le caractère industriel est moins accusé, celles où la proportion de l'emploi industriel est inférieure de plus de 10 % à la moyenne provinciale.

Il n'y a pas de « bons » impôts locaux

(Suite de la page 23.) On peut en effet considérer qu'un certain nombre de services doivent être gérés au niveau local même s'ils ne peuvent pas être financés à ce niveau. La question de savoir quels services doivent être de la responsabilité de l'Etat et lesquels doivent relever de la responsabilité des communes (ou des départements) est une autre question, importante, délicate, qui ne doit pas être tranchée sur la base de considérations financières. Il faut rompre le lien, déjà bien distendu, entre financement et responsabilité. Les subventions doivent être des moyens de financement, et non de contrôle. Elles devraient donc être véritablement globales. Il n'y a en particulier aucune raison pour que les communes à affecter les subventions aux investissements plutôt qu'au fonctionnement; pourquoi donc, en période de chômage, abaisser le coût du capital plutôt que celui de la main-d'œuvre? Ce qui justifie ce détour par le budget de l'Etat, c'est tout simplement que les impôts nationaux sont bien meilleurs que les impôts locaux. Tout le monde reconnaît que la T.V.A. n'a pas les inconvénients de l'ancienne taxe locale. Et l'I.L.E.P. (impôt sur le revenu des personnes physiques), qui entraînerait toutes sortes de distorsions si son as-

siété ou seulement son taux étaient fixés par chaque commune, est un excellent impôt national. Le financement par l'impôt national peut seul corriger ou plutôt atténuer les inégalités entre communes, que le financement par l'impôt local exacerbe. On y perdrait sans doute un mécanisme automatique de régulation. Rien, dira-t-on, n'empêcherait les communes de réclamer toujours davantage de subventions. En effet, de même que rien n'empêche les militaires, les chercheurs ou les diplomates de réclamer toujours davantage d'argent pour la défense, la recherche ou les affaires étrangères. Mais les mécanismes automatiques de régulation peuvent être remplacés par des mécanismes politiques. Rien n'empêche le gouvernement et le Parlement d'effectuer les arbitrages nécessaires et de fixer chaque année le total des subventions allouées aux communes. De devraient aussi, et surtout, établir les critères de répartition des subventions entre communes. Il s'agit là d'un choix difficile, et forcément politique, qui devrait être l'objet d'un grand débat national. On peut y voir l'élément essentiel de toute « réforme des finances locales ».

REMY PRUD'HOMME.

13 % de la fiscalité d'Etat

POUR apprécier l'importance des impôts locaux, on peut comparer la place qu'ils occupent par rapport aux impôts d'Etat et aux cotisations sociales dans le P.I.B. (produit intérieur brut). En France, les impôts locaux représentent 2,6 % du PIB, contre 20,3 % pour les impôts d'Etat et 16,5 % pour les cotisations sociales. Malgré leur forte croissance depuis 1971, ces impôts ne représentent encore que 43,3 milliards de francs pour 1 837 milliards de francs de PIB (chiffres 1977), et 333 milliards de francs de fiscalité d'Etat (soit 18 %). Les ressources des collectivités locales ont trois origines : les impôts directs, les subventions versées par l'Etat et les emprunts. Les impôts directs locaux ont rapporté 43,3 milliards de francs en 1977. Ils se sont répartis de la façon suivante : 6,8 milliards de francs pour la foncière bâtie, 2,9 milliards de francs pour la foncière non bâtie, 10,7 milliards de francs pour la taxe d'habitation, 23 milliards de francs pour la taxe professionnelle (ancienne patente). Les chiffres de 1978 ne sont pas encore connus mais doivent avoisiner 51 milliards de francs. A noter que les régions (établissements publics créés en 1972) disposent de 1 milliard de francs de recettes par an : taxe additionnelle au droit de mutation, à la taxe de publicité foncière, au droit d'enregistrement sur les mutations d'immeubles, droit des permis de conduire. Les subventions versées par l'Etat aux collectivités locales pour le fonctionnement (18,2 milliards de francs en 1978) et pour l'équipement (3,1 milliards de francs) ont représenté 29,3 milliards de francs. A ces aides de l'Etat, il faut ajouter la V.R.T.S. (versement représentatif de la taxe sur les salaires), qui est un transfert de ressources que l'Etat verse aux collectivités locales (2,8 milliards de francs en 1978) pour compenser la suppression de la taxe de 1966 de la taxe locale, impôt qui rapportait beaucoup d'argent aux communes. Les emprunts enfin, permettent aux collectivités locales de combler le « trou » entre ressources (impôts locaux et subventions) et dépenses (équipement et fonctionnement). En 1977, les communes ont ainsi effectivement perçu par voie d'emprunt 22 milliards de francs (9 milliards de francs pendant les six premiers mois de l'année 1978). Au total les impôts locaux d'impôt représentent un peu moins de la moitié des ressources : définitives des collectivités locales qui, pour 52 % sont assurées par des subventions et des transferts. Quant aux ressources remboursables (emprunts), elles entrent pour un peu plus de 15 % dans le total des ressources des communes.

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS

FORMATION PERMANENTE

Fort d'une longue expérience dans la préparation aux affaires, l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris propose, durant l'année scolaire 1978-1979, 64 programmes de formation permanente portant sur différents thèmes relatifs à la gestion des entreprises.

Elle offre ainsi aux cadres des entreprises, des administrations et des organisations de toute nature, une possibilité permanente d'actualiser ou d'approfondir leurs connaissances dans un domaine déterminé.

M. FONCTION
ENTREPRISE
ADRESSE

souhaite recevoir les programmes détaillés de formation proposés par l'E.S.C.P. :

- ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION
- DROIT ET FISCALITE
- ECONOMIE
- COMPTEABILITE CONTROLE
- FINANCE
- MARKETING
- EXPORTATION
- RELATIONS HUMAINES ET PERSONNEL
- MANAGEMENT
- LANGUES

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS
78, avenue de la République 75011 Paris
Tél 355.39.08

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
Centre Parisien de Management

pas actuellement des chances à favoriser et à encourager, en l'occurrence la fabrication des nouveaux produits? Les établissements financiers nationaux concourent pour une part importante à l'activité bancaire du pays. La France apparaît même comme le pays industrialisé où la concentration bancaire est la plus accusée. Les pouvoirs publics se sont, semble-t-il, interrogés sur l'opportunité de maintenir une telle centralisation et ont demandé à M. Mayoux d'animer une commission sur la décentralisation des établissements bancaires. Les critères présidant à la décision de décentraliser sont multiples. Notre propos, limité à un aspect qu'on seul : l'autonomie ou la dépendance industrielle. La centralisation de l'industrie française s'inscrit dans la tradition japonaise de notre pays. Certes, le cliché d'une France résumée à la région parisienne et au désert français est exagéré et excessif. Il n'en reste pas moins que, dans chacune des vingt régions de province, au moins un salarié sur cinq est employé par une entreprise industrielle dont le siège social est installé en Ile-de-France. La moyenne provinciale étant de deux sur cinq. Cela étant, certaines régions sont plus indépendantes que d'autres et quelques-unes affirment même un certain caractère dominant. On illustrera la distribution géographique du pouvoir industriel par la troisième carte.

Le rapprochement du centre de décision financier du centre de décision industriel paraît à maints égards souhaitable. Mais la situation des différentes régions vis-à-vis d'une telle opération paraît assez contrastée.

La couronne parisienne accuse une forte dépendance puisque le coefficient qui la mesure s'élève à 62 %. La décentralisation des établissements financiers pourrait avoir, dans l'immédiat, des résultats limités. Les sièges sociaux étant en proportion appréciable localisés dans l'Ile-de-France, les dirigeants des entreprises s'adressent aux établissements financiers situés près de chez-eux. Cependant, cette opération concourrait à étoffer le secteur tertiaire dans ces régions (actuellement court-circuité dans

ERIK-GÉRARD BUIS, économiste, membre du Groupe de réflexions économiques et financières. (1) Michellin. (2) Voir la légende de la troisième carte.

صحة من الاعمال

L'âge légal de la retraite n'existant pas A quelle indemnité de départ a droit un travailleur licencié à 65 ans ?

Contrairement à ce que l'on croit généralement, il n'y a pas en France d'âge légal de la retraite (mais les conventions collectives peuvent suppléer à cette absence), même si la loi fixe à soixante-cinq ans l'âge à partir duquel, dans la généralité des cas, un travailleur a droit à une pension au taux plein. De cette particularité juridique découlent certaines difficultés, notamment pour l'application de la loi sur la mensualisation du 19 janvier 1978.

SELON l'interprétation donnée à la loi sur la mensualisation, la mise à la retraite du fait de l'employeur serait assimilée à un licenciement. Cela inquite le patronat. Il n'existe pas en France, pour les salariés du secteur privé, d'âge légal de départ à la retraite. « Aucune disposition législative ou réglementaire, rappelle la Cour de cassation, ne fixe un âge à partir duquel un travailleur doit obligatoirement quitter son emploi. » En l'absence de disposition conventionnelle particulière, l'employeur qui décide de se séparer d'un salarié âgé procède à un licenciement pur et simple. Reste à déterminer dans quelle mesure l'âge peut constituer une cause réelle et sérieuse de licenciement. Jusqu'à pas trop de difficulté.

Mais jusque-là seulement. Les choses se compliquent en effet sérieusement lorsqu'un âge de la retraite a été prévu par la convention collective. Par exemple, soixante-cinq ans. Les termes du problème sont-ils alors profondément modifiés ? Oui, peut-être, si la convention fixe une limite d'âge nullement, un âge entraînant automatiquement le départ du salarié. Le cas est rare. Généralement, les dispositions conventionnelles se bornent à fixer un âge « normal », sans exclure radicalement l'éventualité d'une prolongation des relations contractuelles. Ce qui, par hypothèse, réintroduit une marge d'incertitude : l'intéressé n'est pas absolument certain que son employeur ne le gardera pas. De ce fait, cette incertitude a conduit la Cour suprême à exclure, tout naturellement, un préavis ; et, de fil en aiguille, à faire application de tout le droit du licenciement à une rupture prévisible mais nullement inéluc-

table : entretien préalable, contrôle de la cause réelle et sérieuse, indemnités... Sur ce dernier point pourtant — celui des indemnités — une distinction a été peu à peu établie : la plupart des conventions collectives ont, en effet, prévu une « indemnité de fin de carrière », distincte de l'indemnité conventionnelle de licenciement et inférieure à celle-ci. Elle est accordée aussi bien au travailleur qui part volontairement à la retraite, d'autorité, par son employeur.

La Cour de cassation admet ces pratiques mais pose toutefois comme condition que l'indemnité conventionnelle de départ en retraite reste au moins égale à l'indemnité légale de licenciement, soit un dixième de mois de salaire par année d'ancienneté. Exigence dérisoire au plan des chiffres mais fondamentale au plan de l'analyse juridique.

Intervient alors l'accord interprofessionnel du 10 décembre 1977 sur la mensualisation, avisé par la loi du 19 janvier 1978, et qui, dans son article 6, généralise l'indemnité de départ en retraite : désormais tous les ouvriers qui quittent leur entreprise à soixante-cinq ans, volontairement ou sur l'initiative de leur employeur, ont « droit à une indemnité de départ en retraite en fonction de leur ancienneté dans l'entreprise ou l'établissement ». Ainsi se trouve légalisée la distinction entre indemnité de fin de carrière et indemnité de licenciement. Mais, point-clé, cette indemnité a été fixée à un montant inférieur à celui de l'indemnité légale de licenciement : un demi-mois de salaire après dix ans d'ancienneté, un mois après quinze ans, etc. Certains en ont aussitôt déduit

que, puisque le législateur avait consacré l'accord, il avait bel et bien admis que la nouvelle indemnité de départ en retraite se substituait à l'indemnité légale de licenciement en tant que « plancher » et que, de ce fait, la jurisprudence de la Cour de cassation ne tenait plus : la loi du 19 janvier aurait distingué nettement départ à la retraite et licenciement et du coup, consacré le caractère spécifique de la rupture résultant de la mise à la retraite sur l'initiative unilatérale de l'employeur. N'était-ce pas là de toute évidence l'intention très claire des signataires de l'accord ?

Or, nouveau rebondissement, par une circulaire du 27 juin dernier, le ministère du travail a pris le contre-pied de cette conclusion en se fondant sur le texte même de la loi. L'article premier de cette dernière précise en effet que seuls les « droits nouveaux » ouverts par l'accord sont acquis à tous à compter du 1^{er} juin 1978. Certes, l'indemnité législative constitue bien un « droit nouveau » pour le salarié qui quitte volontairement son emploi pour prendre sa retraite, puisque jusqu'alors il n'avait légalement droit à aucune indemnité. Mais, en revanche, le salarié mis à la retraite par son employeur pouvait déjà prétendre — jurisprudence de la Cour de cassation — à une indemnité au moins égale à l'indemnité légale de licenciement. Donc, à cet égard, pas de droit nouveau : l'article 6 de l'accord du 10 décembre 1977 n'acquiesce pas force de loi quand il concerne la mise à la retraite, d'autorité, du fait de l'employeur.

Autrement dit, un accord ne peut décider un licenciement, serait-il d'un genre un peu particulier, ne sera plus traité comme tel. Seule la loi pouvait le faire : mais, apparemment, elle ne l'a pas fait. On en est là. Mais il est probable que la polémique ne cessera pas pour autant. Affaire à suivre. Aux employeurs de faire connaître aux salariés leur point de vue.

ANNE VALENTINI.

(1) Pour une analyse plus détaillée voir l'étude de Jean Savatier, *Droit social*, avril 1978, numéro spécial sur le « nouveau droit du licenciement ».

LES INCERTITUDES DE J.-K. GALBRAITH

L'économie buissonnière

J.-K. GALBRAITH a laissé tomber la plume du professeur dans son nouveau livre « Les Temps des incertitudes » (1). Son propos a pris sa source dans une série d'émissions que lui avait commandées le B.B.C. en 1973. L'auteur s'est piqué au jeu. Était-il besoin au reste de le pousser ? Son œuvre n'est pas de celles qu'on lit la tête entre les mains, et il sait faire des clins d'yeux au public et pratiquer un humour bien particulier. En lui demandant de donner une série de « conférences » devant l'écran de télévision, les Anglais n'ont pas pris grand risque.

Le livre ne donne évidemment pas le matériel brut. J.-K. Galbraith a retouché, arrangé, ses « essais », et son éditeur a eu la coquetterie d'illustrer ce livre avec nombre de photos qui avaient été présentées aux téléspectateurs.

L'axe de l'ouvrage est celui-ci : la pensée économique au siècle dernier était brisée de certitudes : « les capitalistes étaient sûrs du succès du socialisme, les impérialistes du colonialisme, et les classes dirigeantes se savaient faites pour diriger. Que reste-t-il aujourd'hui de ces certitudes ? ». Selon J.-K. Galbraith, on peut situer à la guerre de 1914-1918, la coupure entre les deux mondes ; celui de la simplicité et celui de la complexité.

Comme les idées maîtresses d'une époque sont celles qui guident les hommes et les gouvernements dans leur action, le plan de l'ouvrage était tout trouvé : une partie sur les penseurs de l'économie qui ont marqué leur temps, une autre sur les conséquences de leurs « messages » dans l'histoire économique.

Parmi les prophètes du capitalisme classique, honneur du premier du nom, Adam Smith. Sa « Main invisible » et ses « Épingles fabriquées à la chaine » sont survalés bien sûr, mais l'essentiel est de retenir que, pour ce pionnier, la richesse d'une nation résulte de la poursuite diligente par chaque citoyen de ses intérêts propres.

Marchons dans la galerie de portraits. Voici les deux amis Ricardo et Malthus. Après l'optimisme, les pessimistes. Fond du décor : accroissement continu de la population ; difficultés pour les travailleurs de recevoir plus que le minimum pour survivre, etc. Puis arrive Spencer, à qui est due (et non à Darwin) l'expression « la persistance des plus aptes », et qui découvre, en Amérique, l'illustration de ses thèses, les plus « aptes » se traduisant souvent par les plus démunis de scrupules. Un coup de chapeau ensuite à Veblen, envers qui J.-K. Galbraith doit avoir une secrète dilection puisqu'il manie comme lui la satire qui se donne l'allure de la science.

La « dissidence massive »

En plein âge d'or du capitalisme éclate la « dissidence massive » de Karl Marx, et il était décent qu'on lui consacrait tout un chapitre, où le lecteur qui s'est un peu frotté à la doctrine n'apprendra évidemment pas grand-chose de neuf.

Après quoi Galbraith « tourne en extérieurs », si l'on peut dire. Il illustre d'exemples les plus caractéristiques l'idée coloniale, puis, poussant son exploration, il en arrive à Lénine, c'est beaucoup moins pour analyser ses thèses que pour montrer son action dans l'histoire, sa réussite dans la consolidation du pouvoir en U.R.S.S. et son échec devant l'envahissement de la bureaucratie dans la gestion du pays.

Retour à l'Ouest, avec une méditation sur l'argent — qui n'apprendra rien à ceux qui ont lu son dernier livre (2), un chapitre sur la « grande crise », et bien sûr un autre sur Keynes. Un peu plus d'une centaine de pages sur notre après-guerre termine le livre, où l'historien est au moins autant présent que l'économiste. On notera sa peinture abstraite d'une

« grande société » mythique, les « Entreprises globales unifiées » (E.G.U.), synthèse des traits caractérisant ces monstres qu'il connaît bien : les multinationales. Un chapitre sur le tiers-monde (où il voit une course de poursuite partout répandue : la relation entre le sol et la population), un autre sur la « grande métropole », où le capitalisme est mis en échec » parce qu'il soit fournir des objets, mais non des services dont les gens ont le plus besoin, qu'il s'agisse de la santé, des transports collectifs, du logement, satisfaisant à un prix modéré, etc.

Pour terminer, J.-K. Galbraith veut s'accrocher au moins à une certitude : c'est que la bataille des idéologies ne doit pas dégénérer. Comme le disait à peu près Khrouchchev, après le premier échange des missiles, nul ne pourra distinguer entre les cendres du communisme et les cendres du capitalisme.

Pour ceux qui ont toujours trouvé un peu lugubre l'histoire économique, cette promenade à travers les hommes et les faits surprendra agréablement. Avec du talent, un sens affiné du raccourci, et, ce qui ne gêne rien, quelques pointes d'ironie J.-K. Galbraith nous fait vivre tout un monde inversé — ou plutôt conduit — par les idées.

PIERRE DROUIN.

ANVERS Centre Mondial du
DIAMANT
Le prix du jour
vous sera communiqué
24 h/24 h au n°
TEL : 19-32-31/32-58-39
GENERAL DIAMONDS
PILKEMANSTR. 92 ANVERS



Pour inciter les belges à cultiver davantage de roses, M. Meilland a eu recours au bon sens.

M. Meilland : « avec l'aide du Service International du Crédit Agricole j'ai pu prendre une participation dans de nouveaux circuits de distribution. »

- « Monsieur Meilland, comment en êtes-vous arrivé à vous intéresser davantage aux marchés étrangers ? »
- L'activité essentielle de mon entreprise est la création de nouvelles variétés de roses. Il me faut sans cesse faire fructifier cette recherche. Cela implique de développer mes positions sur les marchés conquis, entre autres, par l'utilisation des formes les plus modernes de distribution ; d'aller toujours plus loin vers de nouveaux pays consommateurs. Pour m'aider à trouver des solutions à ces diverses préoccupations, j'ai rencontré les gens du Service International. Nous avons travaillé sur des projets, comme celui de la Belgique, et nous les avons fait aboutir.
 - Pour cette implantation en Belgique, comment le Crédit Agricole vous a-t-il aidé ?
 - Un jour, notre agent local M. Van Herreveghe, par ailleurs propriétaire de sept jardinerias sous la marque Arbolara, nous a proposé de participer avec lui au capital d'une Société qui reprendrait l'activité de ces établissements. L'idée a fait son chemin. Nous avons convié le Crédit Agricole à participer aux réunions préliminaires.
 - A quel titre ?
 - En premier lieu comme banquier, mais aussi comme conseiller extérieur de l'entreprise. Nos rapports étant fondés sur une confiance mutuelle, il a joué le rôle de coordinateur du dossier, effectuant pour moi certaines démarches, que je n'aurais pas le temps de faire. Il m'a donc assisté à tous les niveaux.
 - Par exemple ?
 - Au niveau financier, il m'a apporté son savoir et sa technique. Ainsi j'ai rectifié sur son conseil l'équilibre entre les fonds propres et les emprunts nécessaires au bon fonctionnement de la Société. En matière administrative, le Crédit Agricole m'a aidé à rassembler les informations nécessaires, à constituer les dossiers pour les administrations compétentes, m'a guidé dans le dédale de la réglementation des changes, m'a orienté sur les formules d'assistance que l'Etat français réserve aux exportateurs.
 - Etes-vous satisfait de cette collaboration ?
 - Tout à fait. En plus de sa compétence en matière financière, le Crédit Agricole connaît parfaitement le monde agricole. Avec tout cela, on peut aller loin.
 - Et le « Bon Sens » ?
 - Le « Bon Sens », c'est la collaboration. Nous avons établi des relations confiantes, permettant un développement intelligent de notre entreprise. Aujourd'hui, nous nous connaissons bien, et, en affaires où le temps compte, c'est important. J'ai besoin d'un partenaire qui renvoie bien et vite les balles qu'on lui lance. Et cela, c'est possible grâce au contact permanent que nous pouvons avoir avec le Crédit Agricole.
 - Vous avez d'autres projets ?
 - Demandez au Crédit Agricole, nous n'avons pas fini de leur soumettre des idées et de les faire travailler.

Crédit Agricole : le bon sens près de chez vous.

CARNET

PRESSE

سكس من الالهي

Fiançailles
Caroline BRUCE
et Jacques FUGGALI

Décès
GABRIEL GERMAIN

ancien élève de l'ENSA, professeur honoraire de la faculté de Rennes, chevalier de la Légion d'honneur...

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS
S.1 - Bel ensemble mob. 18 et 19e. Obj. d'art. Cérâm. Tapis.

VENTES à CHARTRES

GALERIE de CHARTRES
DIMANCHE 22 OCTOBRE à 14 h.

HERMÈS
24 Faubourg Saint-Honoré
SOLDES

NEUILLY-SUR-SEINE
SALLE DE VENTE DU BOULEVARD

TAPIS D'ORIENT et CHINOIS

SOLDÉ
Gamm Sole, Nahn, Bokarra, Ceylan, Turquie, Pakistan, Bangladesh, Amman, Mossoul, Chinois

IVOIRES et PIERRES DURES SCULPTÉES

RABAIS 50 %

Mme Roger Coutu-Demarquet, née Lucienne Fourchet, a le chagrin de faire part du décès de son mari...

Les conseils d'administration de la société du Louvre et de la Société des Salons honorés ont le douleur de faire part du décès de...

Les associations de MM. Worma et Compagnie...

Mme Joël Verdier, Laurant, Olivier, Marie-Joëlle et Laurent...

On nous prie d'annoncer le décès de...

Mme Hélène MARY, dite de Marzac, survenue à Paris, en son domicile...

Mme Marie MERMET, épouse de M. Raymond MERMET, médaille militaire...

M. Guy TAITTINGER, président-directeur général de la Banque Worma...

Mme Guy Taittinger, son épouse, Mme Pierre Taittinger, sa mère...

M. et Mme Jean-Henri et leurs enfants...

M. et Mme Pierre-Christian Taittinger et leurs enfants...

M. et Mme Jean Gaston-Breton et leurs enfants...

M. et Mme Jacques Gaston-Breton et leurs enfants...

M. et Mme Philippe Gaston-Breton et leurs enfants...

Le mariage religieux sera célébré le mardi 17 octobre, à 10 h. 30, en l'église de la Madeleine...

Mme Bernard Halpern et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages d'amitié et d'estime qui leur sont parvenus à l'occasion du décès de...

Anniversaires
- 17 octobre 1978. En ce premier anniversaire du départ de...

Messes anniversaires
- A la mémoire de: Jean ROY, ancien professeur au lycée Carnot...

Avis de messe
- Une messe sera célébrée à la mémoire de: M. Michel DULAU, décédé accidentellement le 8 août 1978...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

Le mariage 18 octobre 1978, à 11 h. 30, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jean-Baptiste de Neuilly...

La pression fiscale et la loi sur la concertation dans les entreprises

thèmes du congrès des journalistes C.G.C.

Le Syndicat des journalistes C.G.C. réunit en congrès national à Nancy et à Metz du 13 au 15 octobre...

En ce qui concerne le premier point, les journalistes C.G.C. se sont félicités de l'esprit dans lequel la commission des finances de l'Assemblée nationale a amendé le texte gouvernemental...

Le syndicat s'est en outre inquiété de la préparation de la loi et a invité ses sections à exiger dans les plus brefs délais une réunion avec les députés...

Le syndicat a été ainsi formé: Président: M. Yann Clerc. Secrétaires généraux: Paris et province: MM. Daniel Paurat et Serge Rivet.

Le S.N.J.-C.G.T.: M. Hersant est le patron de cinq quotidiens parisiens.

Le Syndicat national des journalistes C.G.T. (S.N.J.-C.G.T.), évoquant la cooptation de deux collaborateurs de M. Robert Hersant dans le groupe « France Presse », éditeur de l'Aurore, estime, dans un communiqué publié samedi 14 octobre...

Dans ce communiqué, le S.N.J.-C.G.T. affirme ensuite: « Après la prise de contrôle de Figaro et de France-Soir et l'installation d'un de ses collaborateurs à la direction du Parisien libéré, celui qui possède, en outre, un empire de presse en province a réussi à placer deux de ses hommes de confiance aux postes-clés de l'Aurore et de Paris-Turfi. »

« Ainsi, Robert Hersant est d'ores et déjà le patron de cinq quotidiens parisiens, toute l'opération étant menée, à l'évidence, avec la complicité bienveillante du pouvoir giscardien. (...) »

Cette même attitude au plurielisme de l'information concerne non seulement les salariés de ce secteur, mais aussi tous les citoyens concernés à une information libre et diversifiée, poursuit le S.N.J.-C.G.T. avant de conclure: « Plus que jamais, il devient urgent de s'intéresser sur les moyens de riposter à la giscardisation, via Hersant et consorts, des moyens d'infor- »

« The Paris Métro », bimensuel en langue anglaise publié à Paris depuis plus de deux ans, devra renoncer à paraître s'il ne trouve pas un minimum de 250 000 francs avant le 15 octobre.

Le journal Paris Métro a été lancé en mars 1976 par un groupe de journalistes anglo-saxons, en majorité américains, et a été soutenu depuis le début par des investisseurs privés travaillant pour la plupart dans la publication.

« Nous avons reçu de M. Pesson, administrateur général de l'imprimerie Georges-Lang, et de la direction de la société, la lettre suivante, à la suite de la publication dans le Monde du 10 octobre 1978 de l'article de Claude Durieux et de la mise au point de M. Beylier, reproduite dans le même journal le 13 octobre 1978: »

« 1) L'imprimerie Georges-Lang se porte actuellement beaucoup mieux que dans le passé. La dernière situation comptable, établie le 31 août 1978, fait apparaître un bénéfice d'exploitation après amortissements et provisions. »

« 2) La société est à même de faire face à la première échéance du plan de redressement et d'apurement collectif de son passif, homologué par le tribunal de commerce de Paris le 21 septembre 1977. Les créanciers recevront donc avant la fin du mois d'octobre, une première distribution de 15 %, à leur seul choix, le paiement à titre forfaitaire et définitif de 50 % du montant de leur créance; certains créanciers ont, en effet, fait savoir qu'ils acceptent cette solution, et le tribunal, par jugement du 29 septembre, a autorisé les sociétés Imprimerie Georges-Lang et SONODIM à la présenter à l'ensemble des créanciers payés conformément à ces propositions. »

« 3) La trésorerie, ces règlements effectués, permet aisément de faire face aux charges de l'exploitation, et l'ensemble des fournisseurs sont actuellement payés comptant à réception de facture. »

« 4) Le plan de redressement fait état d'acquisition de matériels pendant la durée du plan, pour un montant de 15 millions de francs environ. »

« 5) Au cours du mois d'août, l'imprimerie Georges-Lang a fait à M. Pesson, syndic de la société Victor-Michel, des propositions concrètes concernant l'établissement de Liensaint. »

« D'autres propositions ont été présentées à M. Pesson par M. André Beylier, dont la revue Détective est d'ailleurs depuis de nombreuses années confiée à l'imprimerie Georges-Lang. Comme elles apparaissent plus avantageuses sur le plan social pour le personnel de Victor-Michel, M. Pesson a estimé devoir retirer les propositions formulées par l'imprimerie Georges-Lang antérieurement. »

« 6) L'article paru dans le Monde le 10 octobre sous le titre « Nouvelle dégradation de la situation de l'imprimerie lourde », fait état de la « menace de voir l'usine de Liensaint, pour des raisons de coût de fabrication, aller se faire imprimer à l'étranger. »

« La réalité est que des modifications souhaitées par l'usine de Liensaint ont été faites et que l'usine de Liensaint est équipée de deux presses à format variable; elle était donc bien adaptée pour réaliser rapidement certains travaux que l'imprimerie Georges-Lang ne saurait assurer sans quelques investissements nouveaux. »

« 7) L'usine de France a donc craint, un moment, que cette dernière ne soit pas en mesure de lui donner satisfaction. En fait, des solutions de rechange étaient envisageables et les premières décisions prises permettant d'y recourir ont déjà été prises. L'usine de France en a exprimé sa pleine satisfaction. »

« C'est donc à tort que M. Beylier croit avoir, comme il l'écrit au Monde: « constaté que l'imprimerie Georges-Lang est des maintenant et totalement déstabilisée par la décision émise dans l'article du 10 octobre concernant l'usine de France. »

« En fait, elle est parfaitement adaptée pour poursuivre normalement ses activités. »

« Elle devra, le moment venu, comme toutes les entreprises du secteur, s'adapter aux nécessités du marché. »

« Le total des décaissements arabes (Sélim Turquois). »

« Le moussaie d'échange (Annon Kapelouch). »

« Quelle Egypte pour quel régime? (Marie-Christine Aulas). »

L'Élargissement de la C.E.E. un Marché de Dupes pour l'Europe du Sud? (Alain Bohaguet)

LA CONTESTATION EN R.D.A. (Paul Wintzen)

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

LE MONDE diplomatique

numéro d'octobre

LES ACCORDS DE CAMP DAVID: Une paix « juste et durable »?

Le total des décaissements arabes (Sélim Turquois).

Le moussaie d'échange (Annon Kapelouch).

Quelle Egypte pour quel régime? (Marie-Christine Aulas).

L'Élargissement de la C.E.E. un Marché de Dupes pour l'Europe du Sud? (Alain Bohaguet)

LA CONTESTATION EN R.D.A. (Paul Wintzen)

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

Le numéro: 6 F. 5, rue des Italiens - 75247 Paris Cedex 08. Publications mensuelles du « Monde ». En vente partout.

صكنا من الامل

SPORTS

SPORT ÉQUESTRE

L'instruction au bord du gouffre

De notre envoyé spécial

Saumur. — Perdue dans les solitudes d'une campagne où l'hiver s'annonce...

de répondre à toutes les questions des élèves, à même de donner l'exemple. Nous avons été personnellement témoins sur le terrain de Verrie...

A qui la faute ?

A une situation nouvelle convient-il de substituer un règlement nouveau ? Doit-on prévoir deux brevets l'un pour les enseignants...

HANDBALL

La voie étroite entre le vice et la vertu

« Grâce à la collaboration des professeurs d'éducation physique, dont l'immense majorité milite à titre bénévole au sein des structures départementales, régionales, fédérales ou dans les clubs, nos effectifs sont passés de dix-huit mille à cent trente mille en l'espace de dix ans... »

LES RÉSULTATS

Table of sports results including Basket-ball, Football, and Rugby. Lists various teams and their scores.

Par son approche globale de l'informatique, Control Data est beaucoup plus qu'un constructeur d'ordinateurs.

Control Data est l'un des grands de l'informatique. Pouvez-vous situer la société en quelques chiffres ? Créée en 1957, CONTROL DATA emploie aujourd'hui plus de 45.000 personnes...



D'UN SPORT A L'AUTRE...

GOLF. — Le Canadien Jim Neilford a gagné le championnat du monde des moins de vingt-cinq ans disputé à Nîmes...

UNESCO

La Déclaration universelle des droits de l'animal

C'est une date dans l'histoire des rapports de l'homme et de l'animal : la Déclaration universelle des droits de l'animal a été proclamée dimanche 15 octobre à la maison de l'UNESCO à Paris. Ce document, rédigé en plusieurs langues, a été préparé par la Ligue internationale des droits de l'animal, qui a des représentants dans la plupart des pays du monde. La déclaration insiste sur les points suivants :

- Tout animal a droit à l'attention, aux soins et à la protection de l'homme ;
- Nul animal ne sera soumis à des mauvais traitements ou à des actes cruels ;
- Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore, non génératrice d'angoisse ;
- Tout animal a le droit de vivre dans son propre environnement et toute privation de liberté est contraire à ce droit ;
- Tout animal ouvrier a droit à une alimentation réparatrice et au repos ;
- Nul animal ne doit être exploité pour le divertissement de l'homme.

C'est M. M'bow, directeur de l'UNESCO, qui a présidé la séance au cours de laquelle la déclaration a été proclamée. Le professeur Kastler, prix Nobel de physique, a montré comment l'élevage industriel des animaux de boucherie — qui rappelle le travail des enfants au fond des mines au siècle dernier — aboutit à priver le tiers-monde de précieuses céréales.

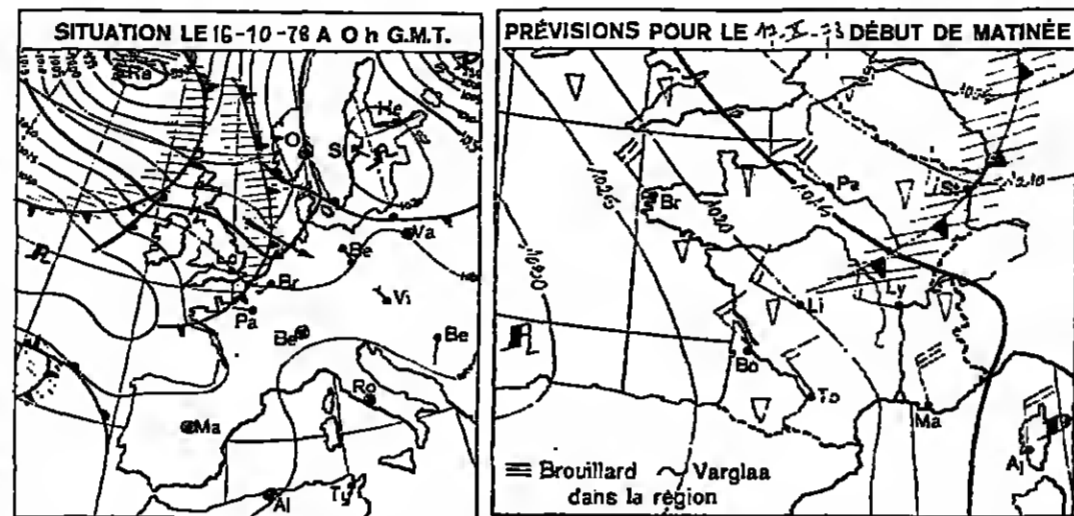
Quant à M^{me} Caroline d'Aigueperse, président de l'Institut juridique international pour la protection animale, elle a souligné que les animaux bénéficient désormais d'un droit de protection juridique renforcé. Le professeur Georges Héou, président de la Ligue internationale des droits de l'animal, a souligné que le racisme est intimement lié au mépris à l'égard des autres espèces et que le respect de l'animal doit donc être enseigné dès l'école.

Afin d'encourager les actions en faveur de la protection animale, un Ordre de la nature a été créé. Le grand-croix a été décerné à titre posthume à Albert Schweitzer.

JEAN-JACQUES BARLOY.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Extinction probable du temps en France entre le lundi 16 novembre à 0 heure et le mardi 17 octobre à 24 heures : Un courant plus frais et instable, de nord-ouest, s'établira sur la majeure partie de l'Europe occidentale entre les hautes pressions du pôle Atlantique et la zone dépres-

sionnaire qui se creusera de la mer de Norvège à la mer du Nord. Une dépression secondaire se développera en Méditerranée. Mardi 17 octobre, sur l'ensemble de la France, le temps sera couvert nuageux. On observera de nombreuses averses, dès le matin, près des côtes de la Manche et de la mer du Nord. Ailleurs, les averses seront peu fréquentes le matin ; elles deviendront plus nombreuses l'après-midi, particulièrement sur les versants nord des massifs montagneux. On notera cependant quelques éclaircies ; celles-ci seront plus belles dans les régions méditerranéennes. Les vents seront irréguliers, souvent modérés ou parfois assez forts de nord-ouest ; ils deviendront forts sur les côtes de la mer du Nord, de la Manche et de la Méditerranée. Les températures baisseront sensiblement.

Le lundi 16 octobre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022 millibars, soit 766,6 millimètres de mercure. Température de premier chiffre indiquée le maximum enregistré au cours de la journée du 15 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16 : Ajaccio, 21 et 10 degrés ;

Biarritz, 18 et 13 ; Bordeaux, 11 et 12 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 16 et 12 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 23 et 9 ; Dijon, 19 et 12 ; Grenoble, 25 et 5 ; Lille, 18 et 12 ; Lyon, 22 et 5 ; Marseille, 23 et 12 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 18 et 10 ; Nice, 21 et 13 ; Paris - Le Bourget, 15 et 9 ; Pau, 16 et 13 ; Perpignan, 23 et 11 ; Rennes, 19 et 11 ; Strasbourg, 19 et 7 ; Tours, 18 et 11 ; Toulouse, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24. Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 degrés ; Amsterdam, 15 et 10 ; Athènes, 21 et 12 ; Berlin, 14 et 8 ; Bonn, 21 et 12 ; Bruxelles, 13 et 13 ; Les Canaries, 29 et 26 ; Copenhague, 12 et 10 ; Genève, 16 et 8 ; Lisbonne, 25 et 18 ; Londres, 19 et 7 ; Madrid, 23 et 11 ; Moscou, 15 et 0 ; New-York, 12 et 8 ; Palma-de-Majorque, 28 et 11 ; Rome, 22 et 11 ; Stockholm, 11 et -1.

Circulation
● La vingt-quatrième campagne pour l'éclairage et la signalisation des véhicules a lieu à Paris jusqu'au 27 octobre inclus, chaque jour, de 8 h. 30 à 18 h. 30. La préfecture de police précise que les conducteurs de voitures particulières, véhicules à deux roues immatriculés et camionnettes jusqu'à 3 tonnes et demi peuvent faire contrôler gratuitement les dispositifs d'éclairage et de signalisation de leurs véhicules aux livraisons, au centre de Montreuil et au centre d'Ivry.

Journal officiel
Sont publiés au Journal officiel du 15 octobre 1978 :

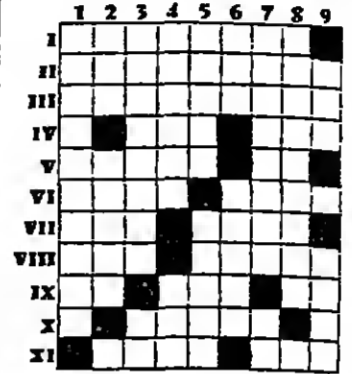
DES DÉCRETS
● Modifiant le décret n° 77-566 du 3 juin 1977 sur l'agriculture de montagne et de certaines zones défavorisées.
● Portant création d'une direction de la culture et de la communication.

UNE LISTE
● Des candidats admis à subir les épreuves orales du second concours d'accès à l'école nationale de magistrature.

Enfance
● Le mouvement *Alde à toute adresse - Quart-monde* organise, le mardi 20 h. 30, des « dialogues » sur les enfants les plus démunis. Le 17 octobre, M. Jean-Michel Delromont et Mme Joëlle Galand, permanents du mouvement, parleront de l'enfant et de son besoin de relations. (5, rue des Grands-Degrés, 75005 Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2205



HORIZONTALEMENT

I. N'ont pas l'habitude de verser des larmes. — II. Qui risquent de faire un grand bruit. — III. Qui peut s'arranger. — IV. Est plus que sûr quand il est grand ; Danse quand il est petit. — V. Ne pas annoncer ; Agrément d'autrefois. — VI. Qui a donc des chances de s'enlever ; Moment où l'on peut être amené à changer de chemise. — VII. Adjectif pour Philippe ; Fort quand il est turc. — VIII. Qui a donc contribué à notre enrichissement ; Petites misères. — IX. Article étranger ; Il n'est pas d'usage de le baptiser quand il est vieux ; Deux points. — X. Faire la planche par exemple. — XI. Cri qu'on peut pousser en arrivant ; Mot qu'on peut utiliser quand on parle du nez.

VERTICALEMENT

1. Qui peuvent bondir ou exploser. — 2. Quand elle baisse il faut prendre un verre ; Pour le retrouver, il faut monter sur une branche. — 3. Sorte de foire quand elle est franche ; Possessif. — 4. Peut se faire trailler d'âne ; Va ventre à terre. — 5. Administré ; Se paie plus cher quand il est qualifié. — 6. Fit un assortiment de couleurs ; Ne peut faire qu'une petite molette. — 7. Sorte d'éclairage ; Abréviation pour un pays. — 8. La seule et le matras ; par exemple. — 9. Manche ; On siffle pour le faire passer.

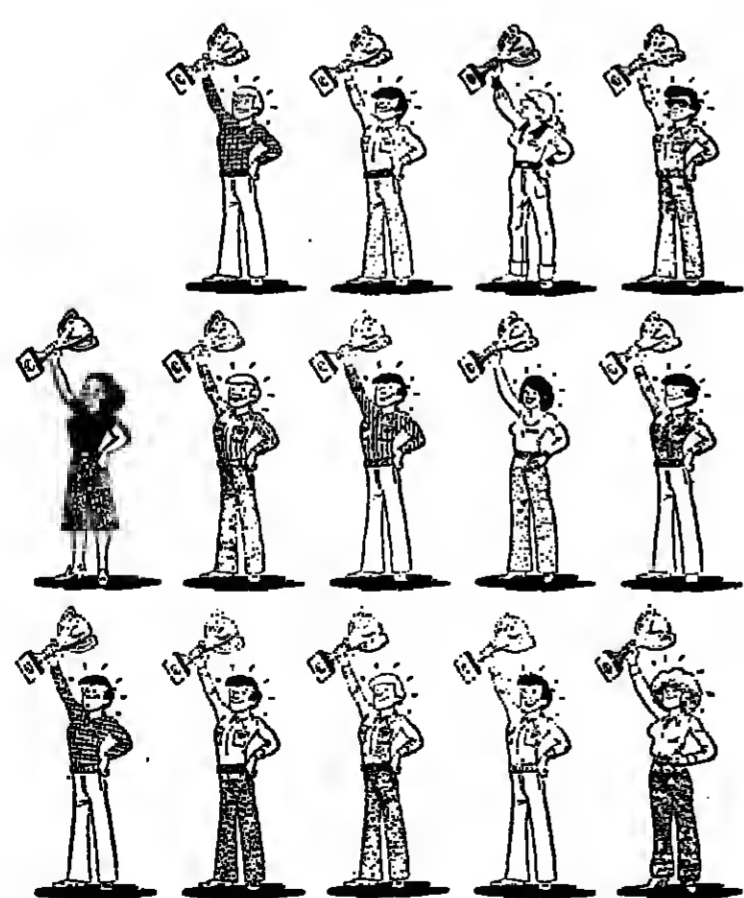
Solution du problème n° 2204

Horizontalement
I. Alpiniste. — II. Naevus ; Au III. Nisi ; Ocre. — IV. On ; Pige. — V. Teos ; Ase. — VI. Rosny. — VII. Trajet ; Or. — VIII. Lac ; Tel. — IX. Ope ; Ras. — X. Ni ; Pé ; Emu. — XI. Sédilieux.

Verticalement
1. Annotations. — 2. Laine ; Pie. — 3. Pectorale. — 4. Ire ; Soja ; F1. — 5. Nu ; Secret. — 6. Isoant. — 7. Cozy ; Isee. — 8. Tarte ; Oc ; Mu. — 9. Euc ; Sérieux.

GUY BROUTY.

Samedi, des automobilistes mériteront d'être connus par la France entière.



Porte Maillot, le 21 octobre au soir, seront félicités publiquement les vainqueurs du 23^e Mobil Economie Run. Le Mobil Economie Run est la plus grande épreuve européenne de conduite économique. Son objectif : prouver qu'une conduite raisonnée permet de faire plus de kilomètres avec un plein. Son principe : conduire des voitures de série sur des parcours quotidiens : route, autoroute, ville. Cette année, la Porte Maillot, la Tour Eiffel (les 18 et 19 octobre), Deauville (le 20 octobre), et à nouveau Paris (le 21 octobre) accueilleront les concurrents. Mobil Oil Française confirme ainsi son œuvre de précurseur en matière de conservation de l'énergie, entreprise voilà 23 ans !

23^e Mobil Economie Run
La plus importante démonstration européenne de conduite économique.
Epreuve patronnée par l'Agence pour les Economies d'Énergie et organisée par l'Association Sportive de l'A.C. Basco-Béarnais avec le concours de l'A.C. de l'Ouest.

Architecture

TREIZIÈME CONGRÈS MONDIAL DE L'U.I.A.

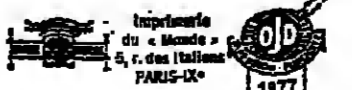
Le treizième congrès mondial de l'Union internationale des architectes (U.I.A.) doit se dérouler à Mexico du 23 au 27 octobre 1978 sous la présidence d'honneur de M. José Luis Portillo, président du Mexique, et sous la présidence effective d'Antonio Fuentes Flores. Près d'un millier d'architectes et d'universitaires de toutes nationalités assisteront à ces cinq journées et y présenteront leurs travaux.

Le thème général de ce congrès est « Architecture et Développement national ». Cinq groupes de travail tenteront en particulier de déterminer quelle a été et ce que devrait être la participation des architectes au développement des nations dans les domaines économique, socio-culturel, technologique, ce que sont leur participation dans le développement des établissements humains et leur place dans le développement national.

En marge du congrès auront lieu plusieurs manifestations complémentaires : Expo-Arch 78, présentation de films, réunion de jeunes architectes, rencontres internationales de critiques, symposium international sur la conservation du patrimoine artistique. Plusieurs prix récompenseront d'autre part les projets élaborés par les étudiants en architecture.

* Treizième congrès mondial de l'U.I.A. : Méribor Ocampo 45-104 Mexico 3, D. F. Mexique.

Édité par la S.A.S.I. le Monde. Gérance : Jacques Favret, directeur de la publication. Simone Favret.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration. Commission paritaire des journaux et publications : n° 5247.

صلى الله عليه وسلم

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Ah ! Monteverdi.

C'est une des toutes dernières occasions... la trilogie des Monteverdi... d'Ulysses, Couronnement de Poppée...

E-t-il définitivement trop tard ? Ponnelle et Harmonocord... ont-ils manqué parcs que leur talent dérange ?

Webern non-stop.

Voici enfin l'intégrale Webern (en quatre disques) réalisée par Pierre Boulez avec des interprètes tels que Flügge, Charles Rosen, Helena Tomkova, le John Alldis Choir...

En 3 h. 43 m. 31 s., dans l'ordre rigoureux des numéros d'opus 5, les orchestration de Bach et de Schubert, sont rejetés en appendice, et les œuvres posthumes ne sont pas enregistrées.

Le piano de A à Z.

« En quinze années d'exercice, je n'ai rencontré qu'une dizaine de personnes, pianistes, concertistes ou professeurs, vraiment au courant des problèmes mécaniques de leur instrument... »

Bon exode prend fin, pour un temps, dans un village du Mexique. Un jour de forte chaleur, elle décide de franchir les limites du village pour gagner une construction étrange, ruinée, qu'elle aperçoit sur une hauteur.

Ce sont ses amies de pension, avant la guerre de 1914, qui jouent à la balançoire dans le jardin du collège. Mais il faut se rassembler, elles partent en excursion, sur le Rhin.

Promenade en bord du fleuve, puis petit voyage sur un vapeur blanc, le Remagen. Aux jeux, aux tendresses, aux fous rires de ces jeunes pensionnaires se mêlent sans cesse des images de guerre.

A la fin de cette excursion, la jeune fille qui revit l'histoire monte en courant la rue où la conduit chez ses parents, elle est prise d'une peur soudaine et c'est cette même fatigue, à la fin d'une ascension, qui a sans doute provoqué, chez la femme exilée du village mexicain, cette vision d'enfance.

Mais il y a autre chose. Après l'excursion, les jeunes filles avaient dû raconter par écrit en classe cette promenade sur le Rhin, et aujourd'hui la femme si loin de son pays écrit, elle aussi, un peu pour maîtriser le temps au lieu de se livrer à lui.

Anna Seghers est l'un des grands écrivains de notre temps. On retrouve chez elle la clarté pure, la force paisible, qu'a pres-

Le Français Michel Dalberto, âgé de vingt-trois ans, a remporté le premier prix au Concours international de piano de Leeds (Angleterre). Ce prix, doté d'une récompense de 2 000 livres (27 000 F), assure déjà au jeune pianiste près de solennels engagements dans le monde. Il jouera notamment aux festivals d'Aldersburgh et d'Edimbourg.

Eddy Markey a été élu président de la commission des vacataires de la SACEM. Il succède à ce poste aux compositeurs Claude Bolling et Pierre Delanoë. Eddy Markey, âgé de cinquante-trois ans, est composé de nombreuses chansons pour Edith Piaf, Yves Montand, Nana Mouskouri, Mireille Mathieu, Claude François. En 1969, il a remporté le Grand Prix de l'Éurovision avec Frida Brocard.

Musique

L'école vénitienne: Maderna, Sinopoli, Nono

Tout doucement, le cycle « Musique aux présents », que dirige Gilbert Amy, semble prendre le chemin d'un « Domaine musical » peut-être élargi. Mais le public n'en est pas encore averti, et l'acte d'un combat de chevaliers aux armures sonores. Une troisième partie tente de concilier ces deux superbes visions qui alternent avec toujours la même magie orchestrale sans toutefois s'éloigner réellement de l'unité d'un mystère trinitaire.

Il a fallu sept ans pour qu'on puisse entendre, en France, Ein Gespenst geht um in der Welt (Un fantôme rôde autour du monde) de Luigi Nono. Sans doute le manifeste de Mars et Engels qui lui donne son titre, les textes de Sandrine Poes (le Drapeau rouge et de l'Orient est rouge) ainsi que l'évocation de la Moncada (Cuba) ont été effrayants. Mais l'œuvre est presque aussi intense et bouleversante que le Canto sospeso et d'une beauté quasi religieuse.

« J'aime les musiques sombres », dit Sinopoli pour expliquer le titre de son Tombeau d'Arnold II où il nous fait entendre le monde d'aujourd'hui. L'œuvre a paru sous sa direction, bien plus hâble et présente que l'an passé sous la direction de Boulez (le Monde du 10 novembre 1977), avec l'opposition d'une grande partie de l'orchestre chanta comme une forêt profonde en un adagio d'une plénitude chaleureuse et poé-

JACQUES LONCHAMPT.

Théâtre

« REMAGEN » d'après Anna Seghers

Une femme, âgée peut-être d'une cinquantaine d'années, est obligée de fuir son pays, l'Allemagne, pendant le nazisme. L'anticommunisme et l'antisémitisme l'obligent à mourir dans un camp.

Cet exode prend fin, pour un temps, dans un village du Mexique. Un jour de forte chaleur, elle décide de franchir les limites du village pour gagner une construction étrange, ruinée, qu'elle aperçoit sur une hauteur.

Ce sont ses amies de pension, avant la guerre de 1914, qui jouent à la balançoire dans le jardin du collège. Mais il faut se rassembler, elles partent en excursion, sur le Rhin.

Promenade en bord du fleuve, puis petit voyage sur un vapeur blanc, le Remagen. Aux jeux, aux tendresses, aux fous rires de ces jeunes pensionnaires se mêlent sans cesse des images de guerre.

A la fin de cette excursion, la jeune fille qui revit l'histoire monte en courant la rue où la conduit chez ses parents, elle est prise d'une peur soudaine et c'est cette même fatigue, à la fin d'une ascension, qui a sans doute provoqué, chez la femme exilée du village mexicain, cette vision d'enfance.

Mais il y a autre chose. Après l'excursion, les jeunes filles avaient dû raconter par écrit en classe cette promenade sur le Rhin, et aujourd'hui la femme si loin de son pays écrit, elle aussi, un peu pour maîtriser le temps au lieu de se livrer à lui.

Anna Seghers est l'un des grands écrivains de notre temps. On retrouve chez elle la clarté pure, la force paisible, qu'a pres-

Le Français Michel Dalberto, âgé de vingt-trois ans, a remporté le premier prix au Concours international de piano de Leeds (Angleterre). Ce prix, doté d'une récompense de 2 000 livres (27 000 F), assure déjà au jeune pianiste près de solennels engagements dans le monde. Il jouera notamment aux festivals d'Aldersburgh et d'Edimbourg.

Eddy Markey a été élu président de la commission des vacataires de la SACEM. Il succède à ce poste aux compositeurs Claude Bolling et Pierre Delanoë. Eddy Markey, âgé de cinquante-trois ans, est composé de nombreuses chansons pour Edith Piaf, Yves Montand, Nana Mouskouri, Mireille Mathieu, Claude François. En 1969, il a remporté le Grand Prix de l'Éurovision avec Frida Brocard.

SHLOMO MINTZ et l'Orchestre de Paris

L'Orchestre de Paris propose, jeudi soir au Théâtre des Champs-Élysées, un programme plein d'agrément et de fraîcheur dans le cadre qui paraît désormais si intime après le Palais des congrès. Pierre Boulez n'ayant pas achevé ses Notations, qui devaient être créées à cette occasion, cela nous a valu de réentendre les belles Métaboles d'Henri Dutilleul, cette œuvre à la fois concisément et transparentement, et tendue mystérieuse et dynamique.

Il a fallu sept ans pour qu'on puisse entendre, en France, Ein Gespenst geht um in der Welt (Un fantôme rôde autour du monde) de Luigi Nono. Sans doute le manifeste de Mars et Engels qui lui donne son titre, les textes de Sandrine Poes (le Drapeau rouge et de l'Orient est rouge) ainsi que l'évocation de la Moncada (Cuba) ont été effrayants. Mais l'œuvre est presque aussi intense et bouleversante que le Canto sospeso et d'une beauté quasi religieuse.

« J'aime les musiques sombres », dit Sinopoli pour expliquer le titre de son Tombeau d'Arnold II où il nous fait entendre le monde d'aujourd'hui. L'œuvre a paru sous sa direction, bien plus hâble et présente que l'an passé sous la direction de Boulez (le Monde du 10 novembre 1977), avec l'opposition d'une grande partie de l'orchestre chanta comme une forêt profonde en un adagio d'une plénitude chaleureuse et poé-

JACQUES LONCHAMPT.

Cinéma

« LA CARAPATE », de Gérard Oury

Une bonne nouvelle : on ne cesse pratiquement pas de rire en voyant le Carapate. Flotté à sa manière, Gérard Oury a imaginé (avec Danièle Thompson) une histoire fondée sur le quiproquo, le comique de situation et le gag en cascade. A l'arrière-plan de cette histoire (comme l'était la guerre dans le Grand Vadrouille), les événements de mai 68, les paysages champêtres et urbains d'une France déboussolée.

La quiproquo, d'abord. Tout commence le 27 mai. Un avocat nard visite à son client, un condamné à mort, dans une prison de Lyon. Soudain, une mutinerie éclate. Les prisonniers fracturent les portes de leurs cellules. Sans très bien comprendre ce qui lui arrive, l'avocat (qui est un peu rigide) se retrouve dans une voiture au côté du condamné à mort. Le radio lui apprend qu'il est coupé par la police d'être l'instigateur de la mutinerie. Son sort est désormais lié à celui de son client.

C'est le « oiseau » des deux hommes qui raconte le film. Leurs ruses pour échapper aux forces de l'ordre. Leurs démasques vaudouillesques avec une jolie terminaison avec un couple de grands bourgeois penchés auxquels ils empruntent une Rolle truffée de lingot d'or. Leur arrivée à Paris-la-Pegalle, où l'avocat se lance à la poursuite du général de Gaulle, dans l'espoir de lui faire signer la grâce de son client, et où ce dernier ne pense qu'à retrouver le général de Gaulle.

Les gags enfin. Innombrables. D'un siège à ressorts destiné à un grand-père impotent, d'un emménagement de voitures provoqué par un strip-tease inattendu, d'un camion-remorque dont le cadène et la bague s'incroquent dans toutes les directions, d'une cargaison de sauce tomate, le réalisateur tire des effets irrésistibles. A quoi s'ajoutent certaines répliques qui, sous la force, laissent transparaître le comique de mœurs. Comme tous les films de Gérard Oury, le Carapate est un film sur l'émilie. Entre l'avocat et le condamné à mort (un condamné naturellement victime d'une erreur judiciaire) vont se lier, au fil de leur vadrouille, des liens que rendent sensibles les talents contrastés

de Pierre Richard et de Victor Lanoux. Avec ses brusques flambées de bouffonnerie (le sketch où il imite Herpo Marx, son sens de la pantomime et du comique gestuel), le premier littéralement explosé dans son rôle d'escroffis généreux, brouillon, calmatoux, Frénésie à laquelle le second oppose, avec non moins d'efficacité, l'humour placide et la froide ironie d'un faux dur, vaguement « fachos », dont le grand queule et les tatouages dissimulent un cœur d'or.

Un scénario agencé comme un mécanisme de Feydeau, une mise en scène inventive et parfaitement rythmée (le récit ne connaît guère que sur sa fin un léger fléchissement, simple pause qui précède la prouesse finale), des interprètes complètes (il faut également citer Raymond Bussières, Jean-Pierre Darrès, Yvonne Godau) ; voilà du vrai, du bon cinéma de divertissement, du cinéma prometteur, une complaisance et sans vulgarité, au plus large public. Félicitons-nous que ce film soit français. S'il venait d'Amérique, on nous le donnerait en exemple.

JEAN DE BARONCELLI.

* Voir les films nouveaux.

■ Au cours du congrès annuel de l'Union internationale du cinéma non professionnel, qui s'est tenu fin septembre à Bakon (U.R.S.S.), la Fédération des clubs français du cinéma non professionnel a organisé pour le court métrage « Les Papillons noirs », de Canyay.

■ Des collectionneurs privés ont monté une exposition sur l'histoire du pré-cinéma et le cinéma amateur, qui rassemble de nombreux documents et appareils rares ou méconnus. Elle a lieu jusqu'au 28 octobre (15 et 17, passage Verdun, Paris-9).

■ Dans le cadre de l'exposition Paris-Beaun, le Centre Georges-Pompidou et la Cinéma-thèque française organisent jusqu'au 1^{er} décembre une rétrospective du cinéma allemand de 1918 à 1933. Les projections ont lieu tous les jours (sauf le mardi), à 19 heures et 21 heures, dans la salle de la Cinéma-thèque française au Centre Georges-Pompidou et le mardi au palais de Chaillot.

■ M. Paul Rees-Antoine, administrateur de la Maison des arts de Créteil, vient d'être élu député général de l'Union des maisons de la culture.

Danse

Barychnikov, prince et voyou

(Suite de la première page.)

« Tu fais ça bien », L'œil des musiciens, écoute attentive du corps ; on croit un mécanisme cherchant à déceler un bruit dans le moteur (le justement il y a un rideau sur le tendon de la précocité).

Exercices de milieu. Barychnikov ne donne jamais l'impression d'aller aux limites de lui-même. Ni préparation, ni paroxysme. Rapidité, sûreté, précision. Les yeux mi-clos, emporté par une énergie vitale parfaitement contrôlée. Il semble se laisser traverser par le mouvement. Il ne danse pas, il est danse. Pendant toute la répétition du ballet,

il va demeurer dans cet état second. Evelyn Desutter (Lise), son grade, est éperdue, hrisonne comme une colombe prise dans les passes magiques qu'il lisse autour d'elle. Sa double robe autour du coule comme une veuve dépossédée. Jacqueline Rayet, le rose aux joues, cherche à équilibrer ses rapports de force avec un partenaire véhément qui va bientôt l'étrangler superbement. Les tableaux s'enchaînent : Barychnikov dressé comme le statue de commandeur au-dessus de la table de jeu ; Barychnikov s'enflamme comme une torche dans un triple saut épiré, puis renversé en arrière comme un nageur qui se laisse couler. « Là ! dit une danseuse, amuse, les gens vont crier. »

Intervention timide de Roland Petit : « Tu vois, Michèle, tu tournes sur ta tête, tu tournes sur ta tête, plus vite, presque déformé... » Barychnikov écoute, réfléchit et recommence. « A peine si l'ose le reprendra, dit Roland Petit, tellement il paraît fragile ; fragile mais déterminé. L'idée du ballet est de lui. Il m'en avait parlé, lors d'un séjour à Leningrad, il y a six ans. Depuis, j'ai remoncé pour lui le Jeune Homme et la Mort, qu'il a dansé à New-York ; mais ce n'était pas une création ; il est coulé dans un moule fait pour un autre, tendu que la Dame de Pique est conçue pour lui. Les images chorégraphiques se sont imposées d'elles-mêmes. Jamais je n'ai été aussi inspiré par quelqu'un. La soir, après le travail, alors que tout le monde est épuisé, il est encore là, à discuter, son texte de Pouchkine à la main. »

« Lorsque j'ai vu Notre-Dame de Paris, raconte de son côté Mikhail Barychnikov, j'ai pensé que Roland Petit saurait montrer d'une manière théâtrale la sensibilité du rôle de Pouchkine. Pouchkine, est un des plus grands poètes parce qu'il se exprime la vérité de la passion. Sa Dame de pique n'est pas une histoire romantique confuse et échevelée. Le héros, Herman, veut arracher son secret à la comtesse, mais il n'y a pas de secret ; seulement une vieille femme qui a vécu beaucoup de choses. Il lui sourit et il devient fou. C'est tout simple. Mais il y a chez Herman, comme chez Pouchkine, la fascination de la mort. Pouchkine a vécu intensément, dangereusement, jusqu'à une

mort qui lui a été imposée. C'est cela qui développe le ballet, une vision tragique de la destinée humaine. »

Quoi d'étonnant après cela si Barychnikov, lorsqu'on l'interroge sur son personnage de roman favori, répond l'Idiot, de Dostoïevski. Pas étonnant non plus qu'avec un tel goût de l'absolu, sa carrière prenne l'épave de son destin. Passage à l'Ouest en 1974, abandon de l'American Ballet-Theater en 1977 pour la Compagnie de Balanchine, dit-il : « Parce que chez Balanchine, dit-il, je peux encore progresser et parvenir à l'ouïe. On dit que ses ballets sont abstraites ; je ne le pense pas. Même ceux qui sont dépourvus d'anecdote puisent à une source vivante, la musique. Depuis que j'ai vu Balanchine au Kirov en 1972, j'ai toujours eu, plus ou moins consciemment, que c'était chez lui que je devais aboutir. »

Un sourire juvénile, moqueur, atténue la gravité du propos. La coquette un peu panachée sur l'œil, Barychnikov est plus que jamais prince et voyou.

MARCELLE MICHEL. * Théâtre des Champs-Élysées, 20 h. 30.

GAUMONT CHAMPS ELYSEES VO • IMPERIAL PATHE VF • CLIGNY PATHE VF MONTPARNAISE PATHE VF • GAUMONT CONVENTION VF • LES NATION VF MAYFAIR VO • HAUTEFILLE VO • QUARTIER LATIN VO

UN FILM DE INGMAR BERGMAN INGRID BERGMAN LIV ULLMANN Sonate d'Automne

ASNIERES Triplex VF • CHAMPIGNY Mutilon Pathe VF • TRIAIS Belle Epine VF VERSAILLES 121 VF • ERORIEN Marty VO

A PARTIR DU FRM. 20 OCT. 15 H.

PALAIS ROYAL

صكنا من الامل

ARTS ET SPECTACLES

RADIO-TÉLÉVISION

Notes

Cinéma

« La Chanson de Roland » de Frank Cassenti

An douzième siècle, des conteurs accompagnent des pèlerins allant à Saint-Jacques-de-Compostelle. En cours de route ils interprètent, en prenant l'aspect des personnages épiques légendaires, « La Chanson de Roland ».

Rock

Steve Hackett

Chantante virtuose, au phrasé au peu rigide, Steve Hackett a vécu durant sept ans l'aventure de Genesis, participant activement à la composition et à l'élaboration de la sonorité du groupe.

A. W.

★ Théâtre Mogador, ce lundi 16 octobre, 20 h. 30.

« Clash » au Stadium

An début de l'année 1978, Joe Strummer (guitariste et chanteur) quitte son groupe pour se joindre à Paul Simonon (bassiste) et Mick Jones (guitariste et chanteur).

■ Jacqueline Bayot, danseuse étoile de l'Opéra de Paris, vient de janvier 1979, comme maître de ballet auprès de Violette Verdy, directrice de la Genée.

on l'a vu plusieurs fois à Paris, propose des interventions incisives et érudites dont l'effet provocateur agit à merveille sur le public. De part et d'autre, les règles sont les mêmes : frapper fort pour créer plus de sensation et oublier le reste, le temps d'une « injection » de rock and roll.

Après dix-huit mois de silence, à l'exception de deux quarante-cinq tours, le sortis du second trimestre 1978 de Clash est prévu pour le mois de novembre et c'est une étape importante pour l'avenir du groupe.

ALAIN WAIS. ★ Le 16 octobre, à 20 heures, au Stadium.

Théâtre

« Olaf et Albert » de Henkel

Un théâtre privé ouvre une salle d'essai, c'est bien. Le Petit Athénien, dédié à Christian Gérard, est décoré pimpement, ce qui est mal adapté au spectacle d'inspiration : « Olaf et Albert », de Henkel, disciple de Kroeber et du réalisme quotidien.

Les acteurs, à commencer par Dominique Sande et Klaus Kinski (protégés) se perdent corps et biens. Les galimatias idéologiques et les assechements de langue profitent à cette imagerie prétentieuse donnant envie de fuir. Une seule chose à sauver : la musique d'Antonio Damasio.

JACQUES SICLER. ★ Voir les exclusivités.

COLETTE GODARD. ★ Petit Athénien, 21 h.

D'une chaîne à l'autre

LE P.C., TFI ET LA S.F.P.

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C., a déclaré, après le remplacement, pour raison de santé, de M. Jean-Charles Edeline par M. Bertrand Labrousse à la présidence de la S.F.P. (Le Monde daté 15-16 octobre), que « pour pousser au bout les conséquences de la réforme de 1974 le pouvoir a besoin d'un homme neuf » et veut « casser l'outil de production qui peut assurer l'indépendance du service public et prendre en compte les nécessités du développement culturel de la nation ».

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., vient de demander, dans une lettre adressée le 13 octobre à M. Jean-Louis Gouilleud, président-directeur général de TFI, le bénéfice du droit de réponse. M. Marchais reproche à M. Roger Glacquel d'avoir « créé le doute » sur le motif réel qui a conduit le P.C. à refuser l'invitation de M. Raymond Barre à l'hôtel Maitignon, en déclarant le 12 octobre : « Le parti communiste laisse entendre qu'il n'est pas prêt à participer à notre Assemblée nationale en tant que Georges Marchais prenait la parole ».

MAISON DE LA CULTURE NANTERRE AMANDELIERS ARCHIE SHEPP mercredi 18 octobre à 20h30 NASS EL GHIWANE samedi 21 octobre à 20h30 dimanche 22 octobre à 15h

Robert Kennedy et la dame mystérieuse

C'est bien mystérieux, bien étrange : si Robert Kennedy a été tué d'une balle dans le nuque par un détective privé d'extrême droite, pourquoi la commission d'enquête d'elle conclut, après des mois d'investigation, à la culpabilité de Sirhan Sirhan, ce jeune Jordanien pris arme à la main sous le nez du candidat démocrate aux présidentielles ?

la culpabilité d'un deuxième meurtrier d'un revolver de même calibre que celui du coupable présumé, ni placé dans le siège du sénateur. En entendant le premier coup de feu tiré par Sirhan Sirhan, il aurait dégainé et immédiatement abattu de trois balles la bête portée sa victime.

de courts extraits d'une conférence de presse antécédente. Pourquoi eussent-ils été publiés ? Il y a eu aussi des articles dans les journaux américains à la « suite » visiblement destinés à lier enquêteur chargé de pour les procureurs sur nos écrans ?

Toute cette histoire de la mystérieuse dame en robe à pois, aperçue ce soir-là, et dans l'entourage de Robert Kennedy, et dans le voisinage de l'indien Ambassador, dans qui s'est curieusement volatilisé aussitôt, semblait battue au neige pour élayer encore une cause antienne avant d'avoir été débattue. La télévision doit-elle rivaliser avec la presse à sensation dans l'art et la manière de monter de toutes pièces une « affaire » visiblement destinée à recueillir le chaland ? Je ne le crois pas.

CLAUDE SARRAUTE.

LUNDI 16 OCTOBRE

CHAÎNE I : TF 1

RADIO MALICE FRANCE INTER. SAMEDI 9H

CHAÎNE II : A 2

Un homme de cinquante-cinq ans a fait de son adoptif son unit et son conjoint. Il veut le marier à une jeune fille qui vient de tomber amoureuse d'un Américain.

CHAÎNE III : FR 3

20 h. 30 FILM (cinéma public) : SANS MOBILE APPARENT, de P. Labro (1971), avec J.-L. Trintignant, D. Sanda, S. Distel, C. Grava, J.-P. Chouhroux, L. Antonelli, G. Sezal, J.-P. Marielle. (Rediffusio.)

MERCREDI

UN NOUVEAU DISNEY... DEUX NOUVEAUX AMIS! Peter Elliott

HAVANITOS cigarillos DECHETS DE HAVANITO

MERCREDI

CAMERA D'OR CANNES 78 PALME D'OR FESTIVAL SAN SEBASTIAN ALAMBRISTA

MARDI 17 OCTOBRE

CHAÎNE I : TF 1

10 h. Télévision scolaire. 12 h. 15. Jeu : Bépense à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. Journal ; 13 h. 45. Le regard des femmes ; 14 h. 50. Les femmes et la solitude ; 17 h. Feuilleton : Le grand amour de Balthazar (rediff.) ; 18 h. A la bonne heure ; 18 h. 25. Un, rue Sévigné ; 18 h. 55. Feuilleton : Christine ; 19 h. 15. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h. Journal.

CHAÎNE II : A 2

13 h. 50. Feuilleton : Typhé et Tourteron ; 14 h. Aujourd'hui, madame ; 15 h. Série : Canono ; 15 h. 55. Magazine : Découvrir ; 17 h. 25. Football sur... la route de l'Indes ; 17 h. 55. Bécroté ; 18 h. 35. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top-club (Adami) ; 20 h. Journal.

CHAÎNE III : FR 3

18 h. 50. Pour les jeunes ; 19 h. 55. Tribune libre : la Croix d'Or française ; 19 h. 10. Journal ; 19 h. 20. Émissions régionales ; 19 h. 55. Dessin animé ; 20 h. Les Jeux.

CHAÎNE I : TF 1

10 h. Télévision scolaire. 12 h. 15. Jeu : Bépense à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. Journal ; 13 h. 45. Le regard des femmes ; 14 h. 50. Les femmes et la solitude ; 17 h. Feuilleton : Le grand amour de Balthazar (rediff.) ; 18 h. A la bonne heure ; 18 h. 25. Un, rue Sévigné ; 18 h. 55. Feuilleton : Christine ; 19 h. 15. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h. Journal.

CHAÎNE II : A 2

14 h. 5. Un livre, des voix : « La Vallée heureuse », de J. Roy ; 14 h. 47. Le carrefour des Français ; 15 h. 30. Livre appelé ; 17 h. 35. Les nouvelles musicales de ballet ; 18 h. 30. Le grand livre des aventures de Bréguet ; 18 h. 45. L'actualité ; 19 h. 25. Séances : la France minérale ; 20 h. Dialogue franco-italien : Dario Fo et Antoine Vitez (théâtre d'acteurs, théâtre d'auteurs) ; 21 h. 15. Séances de notre temps : le place de la musique contemporaine dans une société dominée ; 22 h. 30. Nuits magnétiques : le romantisme.

CHAÎNE III : FR 3

7 h. 3. Quotidien musical ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; à 10 h. 30. Musique en vie ; 12 h. Musique de table ; 13 h. 35. Jeux classiques : les étapes de L. Armstrong ; 14 h. 15. Musique en plume : Lehar, Kessler, Suchanek ; 14 h. 30. Oratorio : « Golgotha », de P. Martin ; 16 h. 30. Musique rare : Wagner ; 17 h. La fantasia du voyageur ; 18 h. « Époque » ; 20 h. 30. Soirée de l'église Sainte-Odile... Cycle d'orgue J. Langlais : « Choral en sol mineur », « Prière en ut dièse mineur », « Pastorale » (France) ; « Orgue mystique », « le Noël de la Sainte Vierge » (Tournaire) ; « Cinq Méditations sur l'Apoxyptose », « Improvisation sur un thème donné » (Lagarias) ; 22 h. 30. Ouvert la nuit ; à 23 h. Paris-Berlin, la musique expressionniste.

740F LE PRIX D'UN SHERPA Sherpa fourgon essence 5,40 m3 10 CV. Prix au 1/17/78: 28.250 F T.T.C. (T.V.A. 17,80%) + carte grise et vignette.

REL SUEDOIS

سكنا من الاجل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.	ANNONCES ENCADEES	Le m/m col.	T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	46,00	32,02	OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
IMMOBILIER	11,00	12,58	DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
AUTOMOBILES	32,00	36,51	IMMOBILIER	21,00	24,02
AGENDA	32,00	36,51	AUTOMOBILES	21,00	24,02
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24	AGENDA	21,00	24,02

ANNONCES CLASSEES

REPRODUCTION INTERDITE

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

YOUR FUTURE WITH



Dow Chemical Europe S.A. is the European Organisation of one of the leading International Chemical Companies manufacturing and selling bulk and specialty chemicals, plastics and biochemical products. Throughout Europe, Africa and the Middle East, we operate 46 Sales Offices and 23 large Manufacturing Sites.

Due to the continued expansion of our Plastics Technical Services and Development Department we have a number of vacancies in the various technical centres throughout Europe.

To fill these vacancies we are looking for



PLASTICS ENGINEERS (male or female)

- to work in the Styrene based Polymer group with particular emphasis on ABS and its associated applications
- to work in the Olefin Plastics group with our range of high and low density Polyethylenes

- For this we require :
- An Engineering degree
 - 3 years industrial exposure in one of the above mentioned areas
 - Age - 25 - 35 years
 - Perfect English and one other major European language
 - Willingness to travel
 - Flexibility on location

- We offer :
- Career opportunities based on performance
 - Progressive employment conditions
 - A stimulating working environment in a young team

Please call or write for an application form

Dow Chemical Europe S.A.
Miss Barbara A. Johnson
Leland I. Doanstrasse 3
8810 Horgen / Switzerland
Tel. : 01/728.21.11

NOUS RECHERCHONS LE DIRECTEUR GENERAL

d'un important ensemble agro industriel situé en AFRIQUE

Agé de 40 ans minimum et de formation supérieure, le candidat aura exercé des fonctions analogues.

Base France : 180.000 +

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous No 83095, CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opera, 75004 PARIS CEDEX 01 qui transm.

Gabinet d'Audit International

recherche

EN VUE INSTALLATION ITALIE ET BRÉSIL

EXPERTS-COMPTABLES

(ou assimilés)

Formation supérieure et expérience audit

- bilingue français-italien
- bilingue français-portugais

Ecrite : PRINAULT - MAZARS - INTERNATIONAL
135, boulevard Haussmann,
75008 PARIS.

offres premier emploi

FORMATION GRATUITE ET REMUNEREE JEUNES - 18 - 26 ANS - NIVEAU BAC

Vous êtes désireux d'accéder rapidement à un PREMIER EMPLOI dans des domaines en continuelle expansion

1) L'INFORMATIQUE DE GESTION qui vous permettra d'acquies les connaissances théoriques et pratiques pour pouvoir prétendre à un poste dans un service informatique.

2) LA FONCTION COMMERCIALE qui vous permettra de réussir une carrière dans la Vente ou l'Administration de la Vente.

Début des stages : 6 Novembre 1978 Durée : 4 mois 1/2 dont 1 mois 1/2 de stage en entreprise. NOMBRE DE PLACES LIMITE.

Adresser lettre manuscrite et CV 37 rue de Chateaudun 75009 Paris Tél: 285.22.14 (lignes groupées)

Cabinet de groupe expertises comptables recherche

POUR ABIDIJAN

1) EXPERT COMPTABLE

diplôme, plusieurs années d'expérience en missions d'expertise, révision audit conseil. Large perspective d'avenir. Association possible.

2) ASSISTANT

Plusieurs années d'expérience en missions d'expertise, révision audit conseil. Large perspective d'avenir. Association possible.

Adr. écrit (manuscrite), C.V., photo, S.F.E.P., 21 bis, rue Lord-Byron, 75008 PARIS.

AT2 - AT3

EN ELECTRONIQUE

- dépannage des C.M.
- ANGLAIS COURANT
- cellulaire

Pour POSTE EOUCEATEUR à l'étranger

- connais. aéronautique et espace
- cellules infrarouges
- détection dans d'avion.

Téléph. pour R.V. : 228-94-48

VENDEUR p. LONDRES

Articles emballés pour PROSPECTION sur les GERMES cosmétiques, PARFUMERIE et COSMETIQ.

Plus intéressant

Ecr. n° 7 0878 M Régie-Presses 85 bis, rue Beaumart, Paris-2^e.

On recherche pour séjour en Afrique notre francophone un

ELECTROMECANICIEN

qui, dans le cadre d'une importante opération d'irrigation, sera chargé de l'entretien des équipements de plusieurs STATIONS DE POMPAGE

Il assurera également l'entretien de certains matériels agricoles et de terrassements, et gèrera l'atelier central de réparations. Une expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire est nécessaire, acquise si possible à l'étranger.

Merci d'écrire (joindre C.V. et indiquer votre rémunération actuelle), et préciser sur l'enveloppe la réf. 4247, à : MEDIA P.A., 6, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

LE MONDE s'efforce d'éliminer

de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous le signaler en nous écrivant :

LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

PREMIER EMPLOI COMMERCIAL OPERATIONNEL

Un groupe pétrochimique français propose à un(e) jeune diplômé(e) de l'enseignement commercial supérieur, trilingue français-anglais-allemand de l'intégrer à une équipe commerciale performante.

Dans un premier temps, il participera aux études marketing afin d'apprendre à connaître le marché. Cette formation terminée, il prendra en charge les relations commerciales avec une clientèle industrielle française et étrangère.

Les possibilités d'évolution de carrière sont réelles et intéressantes.

Adresser CV manuscrit et lettre de motivations sous référence M 5103 AX, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

DANS LE CADRE DES LOIS DE JUILLET 1978 2 CYCLES DE 6 MOIS GRATUITS ET REMUNERES POUR LES :

- JEUNES DE 18 à 26 ans
- FEMMES

EN VUE DE LEUR REINTEGRATION PROFESSIONNELLE (veuves, divorcées, colibataires, chefs de famille).

PREPARANT AUX POSTES STABLES DE : CADRES DE GESTION FINANC. COMPTABL. ET ADMINISTRAT. CADRES DE PRODUCTION FABRICATION APPROVISIONN.

Pour lesquels existent actuellement de NOMBREUSES OFFRES D'EMPLOI Niveau demandé : BAC + 2 à 3 ans études sup. Début des cours le 6 OCT. RESTE 80 PLACES

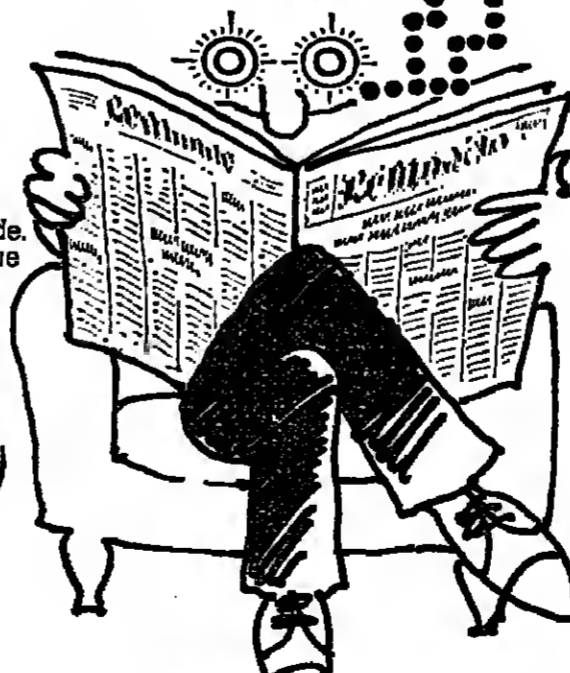
TÉL. A.F.R.A.M.P. : 285-88-81
Lieu du stage : Quartier Saint-Lazare.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

Rubrique des évidences parfois perdues de vue.

Chap. 4 Les offres d'emploi du Monde sont-elles lues par les informaticiens?

Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement? Plus de la moitié des offres d'emploi d'informaticiens paraissent dans la presse nationale figurent dans Le Monde. Dans la mesure où l'informatique vient le plus souvent compléter une formation de haut niveau, la vraie question ne serait-elle pas plutôt: Est-il possible de recruter un informaticien sans insérer une offre d'emploi dans Le Monde? (à suivre)



Le niveau Monde est bon à prendre à tous les niveaux.

سكنا من الالهي

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
recherche pour sa sous-direction
« Téléinformatique et produits nouveaux à Rennes »

2 CADRES

le Chef du Bureau « Services et Réseaux »
— Définir les nouveaux services téléinformatiques rendus par les réseaux télex, transpac, par satellite et par le réseau de distribution.
— Définir les services de commutation de messages supportés par différents réseaux et pour différents produits.

De formation générale informatique - téléinformatique - télécommunication, le candidat retenu sera diplômé d'une grande école d'ingénieur ou d'un niveau doctorat, DEA ou DES.

le Chef du Bureau « Services et Produits »
— Définir, proposer et réaliser les études d'opportunités relatives aux produits nouveaux.
— En assurer le lancement commercial.
— Ces produits étant les vidéotext, le télécopie, le téléfax, les produits professionnels (dont les terminaux bancaires) et les produits grand public.

De formation générale téléinformatique - informatique - marketing, le candidat retenu sera diplômé HEC, ESSEC, ESCP ou IEP ou d'un niveau OEA, DES.

Pour les deux postes une expérience professionnelle spécialisée de cinq ans dans le domaine correspondant et des facilités de contact en France et à l'étranger sont exigées.

Adresser CV détaillé et présentations sous réf 6473 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris Cedex 02

Importance de la situation régionale
Pontonville (Manche) recherche urgent :

COMPTABLE (homme) bilan, Env. C.V. et prêt sous réf. 7976 P. L'CHOUAUX S.A. B.P. 220 72002 Paris Cedex 02

Cherche pour contrat 1 an

INGÉNIEUR MAITRE ES SCIENCES ayant connaissances dans matières plastiques. Ecr. S.A.M.P. 4 r. Bourlingaest 67000 STRASBOURG

Impte société mise en valeur régionale Sud-Est recherche :

UN INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES 2 à 5 ans d'expérience en études aménagement, hydro-agricoles France et étranger

Adr. C.V. photo et présentations Hayes, Als. en-Provence N 1334

ORGANISME SOCIAL NATIONAL recherche :

CADRES Minimum 5 ans, chargés du contrôle d'organisations, déplacements en Province.

Licence en DROIT ou en SCIENCE-ÉCO. Formation comptable souhaitée.

Salaire début : 50.000 F/an

Adr. C.V. et photo sous référence 8488 L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 PARIS Cedex 02

Société 400 Personnes NANCY filiale important groupe recrute :

JEUNE DIPLOMÉ ÉCOLE COMMERCIALE (HEC - ESSEC - ESCP) pour poste :

ADJOINT DIRECTION GÉNÉRALE Pr détail écrit sous réf. 2866 ou tél. au (03) 35-45-43

CLAUDE BLINQUE Conseil en Recrutement 160, avenue de Strasbourg 54000 NANCY

LABORATOIRE UNIVERSITAIRE DE MÉCANIQUE DES FLUIDES embauche sous contrat (12 mois)

INGÉNIEUR ou MAÎTRE ES SCIENCES Connaissances : éléments finis, fortran, indispensables. Envoyer C.V. manuscrit, photo, présentations à : MARS sous le n° 1261, B.P. 297 38044 GRENOBLE CÉREX.

SEMS
Société européenne de mini-informatique et systèmes

Groupe THOMSON CSF
recherche dans le cadre de son expansion

ingénieurs d'études logiciel
pour études et qualification de nouveaux produits logiciels de base (systèmes d'exploitation, ordinateurs, transmission et réseaux) langages de base en logiciel.

ingénieur d'études matériel
pour études, conception et réalisation de matériels informatiques.

ingénieur qualification de produits logiciels
pour études de méthode et de performance d'un logiciel d'application sur mini-ordinateurs.

Formation : INSA - ENSIMAG ou équivalent + 7 années d'expérience en logiciel de base et d'application sur mini-ordinateurs.

Lieu de travail : GRENOBLE.

Adresser lettre manuscrite et CV à SEMS 1, rue de Provence 38130 ECHIROLLES.

EATON
Société multinationale qui fabrique et qui vend dans le monde entier, entre autres produits, des composants pour l'électro-ménager et l'automobile, recherche pour son établissement situé à MONACO :

UN CADRE FINANCIER

— Le candidat idéal aura au moins 2 ans d'expérience en milieu industriel, de préférence dans une multinationale anglo-saxonne.

— Une formation supérieure DECS ou école de commerce.

— Une bonne connaissance des coûts standards et/ou de la gestion budgétaire.

Adresser CV, photo et rémunération souhaitée au Directeur du Personnel - EATON SAM - BP 84 - MONACO

Chef de Centre Informatique
LILLE

Une des plus importantes sociétés de services informatiques, en développement continu, crée à LILLE un poste de CHEF DE CENTRE INFORMATIQUE.

Il est responsable de l'organisation et du fonctionnement de ce nouveau centre (études, systèmes, conseil client, budgets, exploitation des équipements CYBER) auquel sont connectés de nombreux terminaux. Il anime et dirige une équipe d'une vingtaine de personnes.

De formation supérieure, âgé de 32 ans minimum, il justifie de réelles compétences en : traitement de l'informatic sur machines à assez grosse configuration, encadrement et animation d'équipes système, exploitation et assistance.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous réf. 916 M à notre conseil.

EMPLOI centor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

LABORATOIRE UNIVERSITAIRE DE MÉCANIQUE DES FLUIDES embauche sous contrat (12 mois)

INGÉNIEUR ou MAÎTRE ES SCIENCES Connaissances : éléments finis, fortran, indispensables. Envoyer C.V. manuscrit, photo, présentations à : MARS sous le n° 1261, B.P. 297 38044 GRENOBLE CÉREX.

Four accélérer le développement rapide de ses exportations et la pénétration de nouveaux produits sur le marché, une entreprise moyenne (220 salariés), spécialisée en métallurgie de pointe, réputée pour la qualité et la difficulté de ses fabrications qui s'adressent aux industries de l'armement, du nucléaire, du pétrole et de la pétrochimie, de la thermique, de la corrosion, etc. cherche :

DIRECTEUR EXPORTATION
cadre supérieur, actif, efficace, disponible, agissant, technicien de formation, à l'aise dans ses connaissances techniques après un travail en équipe et à la réalisation d'objectifs concrets.

170.000 F
Anglais courant
Allemand souhaité

COMPAGNIE MULTINATIONALE DE COMPOSANTS INDUSTRIELS DE GRANDE DIFFUSION
recherche pour une de ses divisions européennes

UN MARKETING MANAGER

PROFIL :
— Il a une bonne formation technique et commerciale ;
— maîtrise parfaitement la langue anglaise ;
— est un homme de contact sachant convaincre ;
— est âgé de 30 ans minimum.

FONCTION :
Son rôle consiste à :
— analyser l'activité de la concurrence européenne ;
— établir les bases de tarification du produit ;
— assurer la formation des vendeurs et des distributeurs ;
— appuyer sur le terrain l'action des forces de vente ;
— orienter l'activité professionnelle.

Des expériences similaires dans Compagnie multinationale sont souhaitées.

Résidence : Haute-Savoie.
Nombreux avantages sociaux.
Salaire annuel : 90/110 000 selon qualification.

Envoyer C.V. manuscrit complet et présentations à n° 82 850 CANTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01.

emplois internationaux

Banque Européenne d'Investissement
La Banque Européenne d'Investissement, une institution de droit public autonome au sein de la Communauté Economique Européenne, recherche pour son siège à Luxembourg :

UN ECONOMISTE
(pour 30 à 35 ans)

POUR LA DIRECTION DES ETUDES

Fonctions : Suivre la situation de secteurs industriels et des politiques économiques tant nationales que communautaires les concernant ; élaborer des notes de synthèse à ce sujet et participer à l'élaboration de propositions. Etudier les aspects marché et intérêt économique de projets d'investissement. Rédaction de notes et études sur des sujets divers d'ordre économique.

Qualifications : Economiste qualifié ; niveau universitaire ou une expérience professionnelle équivalente. Les candidats doivent être citoyens d'un des pays membres de la CEE.

Expérience : Expérience professionnelle d'études sectorielles, si possible dans une institution de financement ou une société d'études spécialisée. Solides qualités de jugement, goût pour le travail en équipe. Aptitude à l'analyse rapide et à la rédaction de notes courtes et claires.

Langues : Très bonne connaissance du français et de l'anglais. Connaissance souhaitée d'une troisième langue de la Communauté.

Rémunération très intéressante en fonction des qualifications et de l'expérience. Les intéressés sont priés d'écrire, en joignant à leur lettre un curriculum vitae complet et précis et une photographie, à la :

Banque Européenne d'Investissement
Service du Personnel
Boîte Postale 2005
Luxembourg

Les candidatures seront lues avec la discrétion de rigueur.

DIRECTEUR DE PRODUCTION
Ingénieur mécanicien de haut niveau ayant une expérience confirmée de plusieurs années dans les problèmes de méthodes, d'ordonnement, d'usinage en grosse mécanique, le sens aigu de l'organisation et une forte autorité.

170.000 F
Anglais souhaité.

JEUNE INGÉNIEUR A.-M. OU SIMILAIRE
capable d'assurer le fonctionnement d'une unité de production de produits de perfectionnement ses connaissances, disponibles, imaginatif, soucieux de la qualité.

88.000 F
Anglais parlé.

Env. C.V. + photo, au n° 8213 « Le Monde » Publ. 5, rue des Italiens, 75217 PARIS (9^e), qui transmet.

NORD FRANCE
recherche

DIRECTEURS DE TRAVAUX
France et étranger

Ecrire 21, avenue Victor-Hugo, 75761 PARIS CEDEX 16.

CHARTRES
LE GROUPE D'ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE
recherche

CHARGÉ D'ORGANISATION

Nous offrons :
— intégration immédiate dans une équipe dynamique ;
— participation à l'élaboration et à la mise en place de nouvelles techniques de gestion en liaison directe avec les utilisateurs et l'informatique.

Nous recherchons :
— jeunes ingénieurs ou diplômés de l'enseignement supérieur ;
— libérés des obligations militaires ;
— goût de contact à tous les niveaux.

Adresser curriculum vitae, photo et présentations, à :
G.A.M.F. Direction des relations sociales 7, av. M.-Froust, 28024 Chartres.

LA SOCIÉTÉ DES MINES DU RWANDA RECRUTE :

Un ingénieur civil des mines
ayant une expérience de plus de 5 ans dans l'industrie minière (exploitation souterraine et à ciel ouvert) et, si possible, en préparation des minerais.

Un conducteur de mines
ayant assumé des responsabilités de formation de la main-d'œuvre. Nous offrons :
□ excellente rémunération ;
□ vacances annuelles en Europe ;
□ logement et équipement ménager ;
□ divers autres avantages.

Candidature à adresser à :
CIE GEOMINES S.A.
Service du Personnel,
chaussée de la Hulpe 150, boîte 13,
B-1170 Bruxelles.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
recherche pour l'Algérie

INGÉNIEURS - TECHNICIENS
spécialisés en :
— technologie du feu
— sécurité et hygiène de travail

pour un programme de :
— DÉVELOPPEMENT DE NORMES.
— FORMATION.
— APPROVISIONNEMENTS ET MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS.

dans le cadre d'un contrat de plusieurs années. Selon les postes, un minimum de 3 à 10 ans d'expérience dans la spécialité est requis. Expérience dans l'industrie pétrochimique appréciée. Connaissance de l'Algérie souhaitable. Avantages liés à l'expatriation.

Adresser C.V. détaillé, photo et présentations à : MARS, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75217 Paris-9^e.

QUELLE
Leader de la vente par correspondance au niveau européen, nous recrutons en France une croissance rapide (1 300 personnes - 600 millions C.A.)

VEZ-VOUS JOINDRE A NOUS NOUS SOMMES INSTALLÉS A ORLÉANS

à 1 heure de Paris, dans une région qui privilégie la qualité de la vie et nous vous offrons de devenir au sein de notre

CENTRALE D'ACHATS

contrôleur de gestion marchandises

Vous serez le conseiller de nos acheteurs en matière de prévisions de vente, gestion des stocks, résultats d'exploitation. Si vous avez une solide formation en gestion (E.S.C., SCIENCES-ECO ou équivalent) et une première expérience professionnelle (si possible dans la Distribution), nous vous fixons un rendez-vous très rapidement.

Ecrivez à Mademoiselle BLIN —

QUELLE
125, rue de Montaran
SARAN - 45400
FLEURY-LES-AUBRAIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONTRACTUELLE ÉLECTRIQUE
100 km Sud de Paris
recherche

INGÉNIEUR FABRICATION
CENTRALE ou A.-M.

MISSION : Étude projets, montage, mise en route et suivi des fabrications d'une nouvelle unité. Quelques années d'expérience en B.E. ou fabrication sont souhaitées.

Adresser lettre manuscrite indiquant derniers émoluments perçus à (références 7334)

B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON
recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
collaborateur direct et conseil du Président, il devra :
— organiser le bon fonctionnement du Tribunal avec l'appui d'un Secrétaire ;
— assurer les relations avec les Juges, le Greffier, les Avocats et l'extérieur.

Il sera :
— licencié en Droit ;
— spécialement compétent en Droit commercial et en procédure ;
— recruté par concours (fonction publique).

Tél. (78) 42-16-31, poste 12.

INGÉNIEUR RESPONSABLE DE DÉPARTEMENT

La Société fabrique des machines de marque intéressante une clientèle variée tant en France qu'à l'étranger. Elle recherche, pour prendre progressivement la responsabilité du département, un jeune ingénieur mécanicien non débutant, ayant de réelles aptitudes techniques commerciales. Formation AM ou similaire. Expérience professionnelle 3 à 10 ans de préférence en petite mécanique ou mécanique de précision. Connaissance automobiles.

Pratique exigente de l'anglais ou de l'allemand impérative. Seconde langue souhaitée.

Résidence Mulhouse.

28 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 844 M.

emploi
sciences?
est bon
s niveaux

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

LE DEPARTEMENT INFORMATIQUE (télétraitement, base de données, réseau de mini-ordinateurs) D'UNE SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION LEADER DANS SES MARCHÉS recherche la collaboration de

UN CHEF DE PROJET

peuvent prendre en charge les applications informatiques actuelles et futures liées à la Politique des Relations Humaines : Gestion du personnel, de la formation, de la paie...

Agé d'au moins 30 ans, diplômé Grande Ecole ou équivalent, vous devez avoir cinq années d'expérience en informatique et organisation au cours desquelles vous aurez eu à concevoir ou à gérer des systèmes complexes.

Nous attachons beaucoup d'importance à la qualité de vos relations et à votre expérience du commandement.

Votre rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 125.000 F.

Lieu de travail : PARIS OUEST

Adresser lettre, C.V. et photo sous le No 83834, CONTEXTE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

DEUX JEUNES INGENIEURS

Grande Ecole d'Ingénieur ou de Gestion ou diplômes Universitaires équivalents

soit diplômés et ayant pris si possible une option informatique, soit ayant un an d'expérience de préférence axée sur l'informatique.

Après la formation aux techniques et méthodes d'organisation informatique propres à la Société, vous serez intégrés à des équipes existantes pour gérer des systèmes opérationnels et développer de nouvelles applications. Vous découvrirez ainsi les problèmes spécifiques à la Société dans les domaines tels que : Contrôle de Gestion, Gestion Financière et Comptable, Marketing, Vente, Logistique, Achat, Production. Votre évolution vers des responsabilités ultérieures sera conforme au niveau de la formation qui vous est demandée.

Votre rémunération annuelle ne sera pas inférieure à 80.000 F.

Lieu de travail : PARIS OUEST

Adresser lettre, C.V. et photo sous le No 83834, CONTEXTE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

A large engineering firm working in developing countries is looking for a young executive, of British nationality with a perfect knowledge of the French language.

RECRUITMENT UNIT

Candidates must have initial professional experience, either in recruitment, or in the personnel function. A knowledge of British engineering or public works circle would be desirable. The position is located in Paris; some travel abroad should be expected. Compensation will be related to candidates' experience and background; it will be in the range of 60.000 French Fr. per annum. Prompt replies will be appreciated. Candidates are requested to submit a handwritten letter accompanied by resume and photograph. Send applications to no 11.148, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui tr.

COMPAGNIE D'ASSURANCES A R R

accueille à PARIS dans le cadre de politique de développement

DEUX DÉBUTANTS

LICENCIÉS DROIT PRIVÉ SCIENCES ÉCO ou ESC

(dépôt des D.M.) Pour stage de formation d'ingénieur ou de technicien. À l'issue de cette période les candidats seront en qualité d'INSPECTEURS, la responsabilité du contrôle et de l'entretien d'une vingtaine d'Agents Généraux dans le cadre d'une circonscription de province (4 à 5 départements)

Nous demandons : le goût et le sens du contact, un dynamisme certain, une grande autonomie dans l'organisation du travail.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé photo et prétentions, référence 7678, ORGANISATION et PUBLICITE 2, rue Marigny, 75001 Paris qui transmettra

Société NORBERT BEYRAND FRANCE

Etudes économiques, financières - Cette Industrie Société d'Assistance technique aux pays en voie de développement. 68, r. Pierre-Charon, Paris (8^e) recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

avant sérieuse formation économique, informatique, données, COBOL, FORTRAN, GESTION BASE DE DONNEES

Pouvant envisager voyages, éventuellement séjour à l'étr. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo.

La Ville de SAVIGNY-DRÈGE

recrute pour le service de famille UNE DIRECTRICE INFIRMIÈRE PÉDIATRIQUE distendue Poste libre au 1^{er} janvier 1979. Logement assuré à titre vier. Candidature à adresser à Monsieur le Maire S.P. 007, 91605 Savigny-Drège Cedex - Joindre copie diplôme.

INGÉNIEURS SYSTÈMES SPÉCIALISÉS SUR IBM/370

Vous êtes actuellement ingénieur sur matériel IBM et vous aimez un travail riche en motivations techniques; offrant la sécurité d'emploi et de larges perspectives d'évolution de carrière, cette annonce s'adresse alors à vous.

ITEL est le plus grand fournisseur mondial d'unités centrales compatibles IBM. La commercialisation d'un large éventail d'autres produits lui permet de proposer de grands systèmes compatibles et d'en assurer la maintenance. L'accroissement rapide de la clientèle amène ITEL à rechercher de nouveaux des ingénieurs systèmes dont le lieu de travail est PARIS, avec de fréquents déplacements en province.

Vous devez posséder une expérience solide des grands systèmes d'exploitation IBM tels que VSI, SVS, VM, MVS/JES, 2/JES 3, et d'autres produits tels que VTAM/NCP, VSAM, TCAM/TSO, IMS. Vous devez être capable d'assurer l'assistance technique à la vente (présentations techniques, benchmarks, études de configurations complexes...) aussi bien que la maintenance des systèmes installés;

Salaire et statut reflèteront votre expérience et vos capacités: ITEL peut vous offrir une rémunération allant de 100.000 à 150.000 francs;

ITEL est conscient des difficultés amenées par la croissance rapide des technologies informatiques et assure la mise à jour de vos connaissances techniques par des stages de formation réguliers.

Les relations internationales d'ITEL nécessitent la connaissance de l'anglais technique lu et parlé.

Cette lecture a retenu votre attention, alors n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant au plus tard quand vous aurez réfléchi; Adressez-nous votre curriculum vitae accompagné d'une lettre manuscrite ou appelez Françoise PERRIQUET, responsable du groupe support système, ITEL-FRANCE, 58, avenue d'Iéna, 75116 PARIS, tél.: 720-67-00.

Discrétion totale assurée.



emplois régionaux

Tribologie Vous avez une solide formation (CENTRALE, AM, INSA Lyon, ENSIA, ENSPM...) et, éventuellement une première expérience professionnelle qui fait de vous un des jeunes spécialistes en mécanique des fluides, plus particulièrement en LUBRIFICATION. C'est à un homme comme vous que le Centre de Recherches ESSO SAF souhaite confier l'étude d'un projet de recherche d'importance européenne, sur la lubrification industrielle. Responsable de cette étude, vous serez amené à prendre de nombreux contacts, tant en France qu'à l'étranger; la maîtrise de l'anglais vous sera indispensable, celle de l'allemand souhaitable. Ce poste est à pourvoir à ROUEN. Nous vous remercions d'adresser un CV détaillé et une photo à Mr. PRILLEUX - ESSO SAF - Centre de Recherches - B.P. 6 - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN.

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE recherche pour son Etablissement SEINE-MARITIME CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS 35 ans minimum Diplômé ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Expérience approfondie des relations sociales, des problèmes de gestion et des relations fonctionnelles avec SHS Social. Adresser C.V., photo et photo sous n° 83183 à CONTEXTE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

GRUPE DES ARDOISIÈRES D'ANGERS 2.000 personnes - 300 M. C.A. recherche pour sa division export C.A. 40 Millions JEUNE CONTROLÉUR DE GESTION EXPORT basé à ANGERS En liaison avec le contrôle du groupe, il mettra en place et suivra les procédures de contrôle des filiales étrangères. Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'E.S.O. Option Audit ou Comptabilité avec une ou deux années d'expérience si possible. Anglais et Allemand nécessaires. Possibilité d'évolution internationale. Rémunération de l'ordre de 60.000 F. Adresser lettre manuscrite et photo à J. VERRÉ - Ardoisières d'Angers B.P. 008 - 49005 ANGERS Cedex.

Groupe Industriel de 3.000 personnes recherche pour ses services centraux de ROUEN un CADRE DE GESTION ayant - une formation supérieure E.S.C. en équivalent; - une expérience informatique de gestion. Il prendra en charge le service informatique dans un premier temps puis devra intervenir à l'équipe de gestion dans un cadre d'élargissement de ses responsabilités. Ecrire à J.D.-SIL. HAVAS (B.P. 907), 10002 ROUEN cedex, qui transmettra.

SUD-EST ALIMENTATION ANIMALE importante Daire du Sud-Est recherche DIRECTEUR COMMERCIAL - Ayant une solide expérience dans la profession; - Possédant qualités humaines indispensables au travail en groupe; - Il sera, dans le cadre défini par le Chef d'établissement, directement responsable de la politique commerciale et des résultats. Adresser C.V. et lettre manuscrite sous n° 8322, « le Monde » Publiété, 5, rue des Talens, 75427 PARIS 19^e, qui transmettra.

P.M.I. BRETAGNE SUD (revêtement et meuble plastique armé) 10 M C.A. Marchés : Maritime et agro-alimentaire recherche son futur DIRECTEUR GÉNÉRAL 150.000 F + Après une période probatoire d'un an comme responsable des services techniques et commerciaux Le candidat recherché possède : - un tempérament d'animateur et une réelle expérience des hommes acquise sur le terrain; - le goût et le sens du développement commercial; - recherche de nouvelles applications et négociations à tous les niveaux; - la pratique des techniques de production et d'organisation des ateliers. Frais de participation au capital par apport de fonds possible. Ecrire avec lettre manuscrite, C.V. complet et si possible photo récente pour l'entretien avec A. DULACQ - 3, rue de l'Arrière, PARIS-19^e.

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE 100 KM SUD DE PARIS recherche pour SON SERVICE TECHNIQUE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN de formation Ecole d'Ingénieur ou diplômé de l'enseignement supérieur. Ce collaborateur débotaot on ayant quelques années d'expérience sera plus particulièrement chargé d'études et recherches laboratoires LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE Adresser lettre manuscrite indiquant dernière adresse et adresse actuelle, à B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

CTRE HOSPITALIER QUIMPER recherche INGÉNIEUR ANALYSTE pour l'achat, l'entretien, la gestion temps réel (moins 120). Expérience similaire dans des relations humaines appréciées. Adress. C.V. à M. le Directeur du Centre hospitalier Laennec, B.P. 520 - 29107 Quimper Cedex. RECRUTEMENT D'UN SPÉCIALISTE DE LA COMMUNICATION et d'UN RESPONSABLE DU BULLETIN MUNICIPAL La Ville de REIMS recrute : - pour son service de l'information, un spécialiste de la communication ayant une connaissance parfaite des techniques de l'information, de la presse, et une expérience de la publicité, pour un poste impliquant des contacts avec les associations, les collectivités et la population. Les candidats doivent posséder une formation supérieure ou niveau maîtrise ou grandes écoles (titres spécialisés, telles écoles de journalistes, par exemple). Rémunération mensuelle de début proposée : 5.200 F. - Un Responsable du Bulletin municipal. Rémunération mensuelle de début : 4.400 F. Les candidatures avec C.V. seront à adresser à M. le Maire de la Ville de REIMS - Bureau du P.C.F. 50111 - pour le 20 OCTOBRE 1978, délai de rigueur.

Directeur Régional de l'Équipement de Lorraine 17, quai Richemont 57021 METZ CEDEX recrute pour sa cellule Urbanisme et Aménagement du Territoire, un Chargé d'Études contractuel. Formation universitaire en Sciences Humaines; Droit, Sc. Po. Adresser C.V. à l'adresse ci-dessus. Recherches chef d'équipe ayant de très bonnes notions (mécanique, réseaux, alluvions) et dirigé personnel travaillant par équipes à conditionner et à emballer les sacs de billette. Poste à pourvoir de suite. Se présenter avec références au Laboratoire R.J. « SEBOR » rd du B. S. 10000 Metz. T. 114-321 43-99-01 pr pore R-V. Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières recherche pour le département géothermie de son centre scientifique et technique d'Orléans-La Source 1) UN JEUNE INGÉNIEUR FORAGE DÉBUTANT Quelques années d'expérience Formation ENSPM souhaitée. Libre de suite. 2) UN INGÉNIEUR DÉBUTANT ou quelques années d'expérience en thermodynamique, conception de systèmes, contacts fournisseurs et clients, et montages d'opérations géothermiques. Missions fréquentes France et étranger. Anglais indispensable. 3^e langue appréciée. Obligations militaires accomplies. Ecrire avec réf. et prêt. BRGA 89 8009 45018 Orléans Cedex.

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris CONTROLE DE GESTION L'un des premiers groupes français de pétrochimie et de matières plastiques propose d'intégrer dans une équipe très performante de contrôle de gestion un jeune cadre débutant ou ayant un ou deux ans d'expérience. Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une formation de base d'ingénieur Grande Ecole et une formation complémentaire économique de haut niveau (ENSAE apprécié). Les qualités humaines souhaitées sont : facilité dans les contacts humains, grande puissance de travail, esprit d'équipe. Lieu de travail : La Défense. Seuls les candidats répondant aux cinq critères énoncés sont invités à adresser un CV détaillé et une lettre de motivations sous référence M 5103 AW/2, à

STE D'INSTRUMENTATION recherche : AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN NIVEAU V Formation BTS électronique plusieurs années d'expérience en logique et analogique. Connaissance en assembleur sur 8080 et 8085. Envoyer C.V. à : INSTRUMENTS S.A. ADAMEL L'HOMARGY 15, avenue Jean-Jaures, 92011 IVRY-sur-SEINE FILIALE GROUPE INTERNATIONAL recherche pour son service technique un responsable Département Négoce produits chimiques. CADRE COMMERCIAL Expérience 5 ans minimum, négoce produits chimiques. Adresser C.V. détaillé n° 8306, L.T.P. 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS CEDEX 02, qui transmettra - Discrétion assurée.

Service informatique en création IBM 3/12 PARIS, recherche au sein d'une Société de distribution de produits de grande consommation PUPITREUR Expérience pratique requise d'une fonction équivalente à la connaissance du système IBM 3/12 ou d'un système similaire. Langage GAMP utilisé. (Réf. 87 M) OPERATRICE SAISIE DE DONNÉES Ayant l'expérience de la fonction et capable de suivre des cours pour accéder au pupitre. (Réf. 88 M) SECRÉTAIRE-OPERATRICE Son rôle polyvalent doit lui permettre de partager ses connaissances. Au plan informatique : saisie de données. Au plan secretariat : téléx, sténodactylo. (Réf. 89 M) Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions, sous réf. correspondante à : CULLDIN SELECTION 25, avenue de Livry 93400 LE RAINCY Renseignements et discrétion assurés. Maître de VILLIERS - LE BEL (Val-d'Oise) UNE PÉRIODICITRICE DIPLOMÉE D'ÉTAT Adr. candidature à M. le Maître de Villiers-le-Bel 95400 Anouville-lez-Genesse

JEUNES DUT INFORMATIQUE QUE CHOISIRIEZ-VOUS POUR DÉMARRER VOTRE CARRIÈRE L'exploitation ? La programmation ? L'analyse ? OU UNE NOUVELLE FONCTION intégrant ces trois disciplines et appelée à un fort développement au sein d'un des plus grands groupes industriels français Formation assurée Adresser C.V. sous réf. 652 à CRÉATIONS DAUPHINE 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

صكوات الامل

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

Maisons individuelles - Si nous sommes parmi les premiers constructeurs de maisons individuelles en France, cela n'a rien d'étonnant ; nous accordons autant d'importance au choix des hommes qu'à la qualité de nos maisons. Dans le cadre de notre développement, nous sommes amenés à modifier nos structures et nous recherchons deux :

DIRECTEURS REGIONAUX PARIS ET BRETAGNE

Vous êtes diplômés d'une grande école d'ingénieurs et vous avez acquis une formation complémentaire en gestion. Votre expérience professionnelle dans notre domaine ou celui du bâtiment vous a permis d'acquies des notions pour vendre et pour construire. Nous souhaitons vous confier la responsabilité globale de l'un de ces centres de profit en étroite relation avec la Direction Générale. Votre mission couvrira donc : commercial, travaux, gestion et personnel.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 5231M, en précisant la région choisie.

Industrie alimentaire - Nous sommes une importante société (400 M.F. de C.A. 1100 personnes, 7 unités de production) à forte croissance depuis plusieurs années. Nous devons maintenant consolider les positions acquises et pour ce faire, améliorer nos outils de gestion et de contrôle. Nous souhaitons intégrer dans notre structure un ingénieur à qui nous confierons la mission de rendre plus performante l'informatique de notre entreprise.

ORGANISATION ET INFORMATIQUE

Vos expériences professionnelles passées vous permettent de dominer la fonction informatique : analyse - programmation (COBOL et GAP si possible), conception de systèmes. Vous souhaitez maintenant faire la synthèse de vos acquis dans une fonction plus large d'organisation informatique, pouvant évoluer vers l'organisation en général, ou la gestion. Votre tâche consistera à être l'interface entre "l'entreprise" et "l'outil informatique" ; redéfinir le plan informatique, définir des besoins réels, rédaction du cahier des charges, amélioration des traitements existants, informatisation de la gestion de production. Notre centre informatique et notre siège administratif sont basés en province (160 km de Paris), ce qui pourra nécessiter dans un premier temps votre localisation sur place et implique une disponibilité pour des déplacements fréquents.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5232M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence ; ils examineront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION 38, RUE DE LISBONNE - 75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour un de ses départements

SON FUTUR

DIRECTEUR COMMERCIAL

Le candidat devra avoir exercé une activité commerciale de préférence dans un milieu industriel fabriquant des produits de grande série.

Il devra posséder une bonne expérience dans les domaines suivants :

- Fabrication de produits électromécaniques de grande série ;
- Activité commerciale dans la vente de produits de série à des industriels ;
- Gestion commerciale dans son ensemble et utilisation de l'informatique ;
- Distribution par grossistes.

Il participera à l'établissement de la stratégie du département et sera responsable de la préparation ainsi que du suivi des plans établis dans le domaine du budget des ventes. Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure : ABETS et METIERS - SUPLECS - GENOBIEL, ayant une forte personnalité et habitué au travail en équipe.

- Nationalité française ;
- Age minimum 35 ans ;
- Lieu de travail : région parisienne.

Adressez C.V., photo sous réf. 7349 à BEO, 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

MATRA

recherche pour son Département FIABILITE - QUALITE

INGENIEURS

ELECTRONICIENS

Ils participent à l'étude et à la conception d'équipements électroniques sous l'angle fiabilité et sécurité en étroite collaboration avec le groupe projet. Le profil recherché concerne des Ingénieurs Grandes Ecoles débutants à 3 ans d'expérience. Anglais indispensable.

Adressez CV, rémunération souhaitée en indiquant la référence NK 386

MATRA R. KORFAN B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

Société de prestations de services

recherche des

ingénieurs conseils

DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS

- Au sein d'une équipe d'Etudes Générales, à Paris, ils seront chargés d'actions d'organisation dans plusieurs secteurs d'activité, durant une phase d'intégration d'environ 3 ans.
- Les postes évolueront vers des responsabilités importantes fonctionnelles ou opérationnelles.
- Il est requis :
- un diplôme d'études supérieures (grandes écoles, etc...)
- une bonne connaissance pratique de l'anglais
- une personnalité soignée, fortement motivée par l'apprentissage et l'exercice d'un métier exigeant mais conduisant rapidement à des responsabilités.
- Adressez CV, photo et prétentions sous référence 7630 à

ORGANISATION ET PUBLICITE

AGENCE DE PUBLICITE INTERNATIONALE

McCANN ERICKSON

recherche

CHEF DE GROUPE SENIOR

- Pour saluer une équipe commerciale en charge importante budget étude consommation.
- Et être l'interlocuteur permanent de grands clients internationaux, professionnels et sophistiqués.
- Expérience agencé et excellente connaissance de l'anglais nécessaires.

Curriculum vitae, photo et prétentions à : Henri PAYELLE, McCANN ERICKSON, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine - 75706 PARIS Cedex 13.

T. R. T.

recherche

Ingénieur - Mécanicien assurance qualité

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, s'appuyant sur une bonne expérience en développement et production de matériels de télécommunication, devra orienter et harmoniser les actions des Services Etudes et Production pour assurer la qualité et la fiabilité des équipements dès leur conception.

Adressez curriculum vitae et prétentions, à T.R.T., 5, av. Reaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

GRAND SERVICE PUBLIC

recherche pour travaux de prévision (Résidence Paris)

JEUNE DIPLOME de l'Enseignement Supérieur

(Grande Ecole, Université, I.U.T.) Formation scientifique économique (économétrie) ou mathématique (statistique et recherche opérationnelle). Aptitude pour travail en équipe indispensable. Expérience en informatique et en matière de prévisions appréciées.

Envoyer demande manuscrite, CV et rémunération souhaitée sous réf 6474 à

31 Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra.

SOCIETE DE SERVICE INFORMATIQUE

de dimension internationale, siège à PARIS

recherche

un cadre commercial de haut niveau

F. 120.000/an +

ingénieur Grande Ecole, son expérience informatique (Hard ou Soft), l'habitude de négocier à haut niveau lui permettent de prendre en charge la gestion de grands comptes informatiques.

Adressez lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 81.11 à

ORECI

12, av. Persépolis - 75116 PARIS

ORGANISME TERTIAIRE

recherche

MÉDECINS

minimum 40 ans pour contrôle médical à domicile PARIS-BANLIEUES.

Envoyer C.V. et photo sous référence 7623 à : ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, rue Marceau, 75001 Paris.

Nous recherchons pour notre agence de VERSAILLES (à proximité immédiate de la gare Versailles-Chantiers) un

HOMME DÉBUTÉ C.A.

- DUT finance/comptabilité

- libre rapidement pour poste administratif.

Adr. lettre de candidature + CV + photo à MONTENAY S.A. 31, rue Vergennes, 79000 VERSAILLES.

Recherche CNEF D'EQUIPE

professionnels, chercheurs polices, grands miroirs optiques, M. SHÉ BERTIN (42) 22-55-12, 508 angle station au nord Paris, cherche

DISPATCHER

en courant du trafic France et international, de la tenue de connaissance de l'anglais serait apprécié. Sit d'avenir si capable. T. : 837-23-39, Mme MIRELLE.

Filiale Française d'une Société Américaine Cherche

CAOIRE DE DIRECTION avec expérience comptabilité française et anglo-saxonne. Gestion et administration. Très bonne connaissance écrite et parlée langue anglaise. Envoyez C.V. sous n° 767675 M, Réseaux, 81 bis, r. Reaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Les éditions du

MONTEUR

recherchent afin de poursuivre leur développement et d'assurer la diversification de leurs collections de livres (architecture, gestion, technique, juridique)

Un collaborateur de haut niveau

Il aura pour mission de rechercher des auteurs et des manuscrits, de contacter les organismes officiels et les groupes industriels, de participer à la définition des nouvelles orientations rédactionnelles des Editions.

Une expérience de cette fonction chez un important éditeur technique serait un atout. Une très bonne culture générale (formation universitaire, professeur, etc.) ou une expérience industrielle (ingénieur, rédacteur technique, cadre technique, etc.) serait également appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions à J.-M. Pilpoul, Editions du Monteur 17, rue d'Uzès, 75002 Paris.

Jeunes Diplômés



Notre département Financier offre à un candidat disposant d'une formation supérieure (finance + Sciences PO, IAE, ou équivalent), l'occasion de se former à tous les aspects de la fiscalité d'Entreprise et de participer progressivement à la vie financière d'un groupe employant 4000 personnes et réalisant un C.A. d'un milliard et demi de francs.

Un bon niveau d'Anglais est nécessaire pour le poste, basé à Cergy-Pontoise (95).

Adressez C.V., photo à M. Colombar - 3M France - Boulevard d'Orléans - 95006 Cergy-Pontoise Cedex - Sous réf. 187C.

Moyenne Entreprise Paris

recherche

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

pour intégration dans petite équipe de haut niveau réalisant des applications temps réel de gestion et instrumentation sur mini-ordinateurs.

PROFIL SOUHAITE :

- DUT ou équivalent + première expérience
- connaissances PDP 11 - RSX 11 M ou CII
- HB système 6 - GCOS et d'un langage assembleur appréciés.

Adressez C.V. + photo + prétentions sous réf. 2141 à P.LICHAU SA - BP 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

RECHERCHE COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

POUR LE POSTE DE

RESPONSABLE "DES PRODUITS COMPTABLES"

SA MISSION :
- un rôle de Chef de Produit : il aura à définir les lignes de développement des produits comptables en Service Bureau et en Télégestion et programmer leur évolution à court et moyen terme,
- un rôle de Chef de Marché : il assure les relations avec l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés. Il participera pour les produits comptables à la définition politique commerciale du groupe et interviendra auprès des différents centres régionaux pour en promouvoir la diffusion.

SON PROFIL :

- une expérience de plusieurs années dans le domaine de la gestion comptable en relation avec les membres de l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables Agréés,
- une expérience commerciale dans le domaine des services informatiques,
- une formation supérieure (Grande Ecole Commerciale, DECS ou équivalent).

Adressez lettre de candidature, C.V. et photo sous pli confidentiel (réf. 5001) à SLIGOS - Direction Commerciale - 91, rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX.

COMPTABLE

pour tenue et vérification comptabilité toutes déclarations jusqu'au bilan provisoire.

Ecrire avec C.V. et prétentions n° 47 428 B BLEU 17, rue Label, 94300 Vincennes.

CH. PROFFER, DE LANGUES, 104, r. de la République, 75001 PARIS.

34, av. René-Coty, 75001 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE

COURBOVOIE

recherche

INGENIEUR ELECTRONICIN

pour assurer la vente d'équipements et de systèmes de transmissions aux administrations étrangères.

- Déplacements fréquents.
- Soit du contact.
- Anglais (si poss. espagnol).
- Vocation commerciale export confirmée.

Ecrire avec C.V. détaillé, prêt à I.C. Impact, 41, av. Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

INFORMATIS

pour projets internationaux

115 50 - MIRA - Salar - Intef 80

INGENIEURS LOGICIELS

3 à 4 ans d'expérience

INGENIEURS DEBUTANTS

(D.E.C.P. - E.S.E. - SUP. - AERO)

Formation assurée. 26, rue Desbrosses, F. 37-77-22

Important Groupe de Prévoyance

PARIS recherche pour son

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION

(370/148, 370/158 puis 30 32 avec 150 Terminaux)

Un Responsable Méthodes

de bon sens, précis et ouvert au dialogue, issu de l'exploitation sur des études. Il connaîtra autant que possible les problèmes posés par l'exploitation de grosses bases de données dans un environnement de télétransmission.

Avantages sociaux. Restauration d'entreprise. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à n° 82.041 CONTESSER Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75009 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Ingénieurs systèmes

pour BORDEAUX - LILLE - LYON - MARSEILLE

NANTES - STRASBOURG - PARIS

Les candidats retenus devront justifier d'une formation : DUT - MAGE - Ecole d'ingénieurs.

Une connaissance de l'anglais lu, parlé et écrit.

Les candidatures sont à adresser à ICL Recrutement 5 Cours Albert 1er, 75002 PARIS, sous réf. VGE 8.

UN CADRE COMMERCIAL

(Féminin) est recherché par une importante entreprise de distribution (chiffre d'affaires 5 milliards de francs)

Pour encadrer un réseau de 50 Délégées Technico-Commerciales (assistance sur le terrain, gestion des résultats, analyse du contexte économique)

La fonction nécessite une réelle expérience de la vente.

Salaires annuel : 68.000 à 75.000 francs

Poste à Paris avec 50 % de déplacements sur tout le territoire.

Adressez lettre manuscrite et curriculum vitae à n° 82584 CONTESSER Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75004 PARIS CEDEX 01.

Réponse assurée.

سكننا من الامل

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Je m'appelle bruno julhiet,

J'ai 38 ans, j'assume depuis 6 ans la direction générale de Bernard Julhiet Conseils et la présidence du Groupe Bernard Julhiet, 110 personnes, 20 millions d'honoraires en 1978, 7 sociétés à vocation complémentaire (dont 3 créées depuis 1975).

Etudes - recommandations : Conseil en commercialisation (Bernard Julhiet Conseils) Recrutement et développement des ressources humaines (Bernard Julhiet Pyscom) Conseil en innovation et redéploiement (Synectics France) Et actions sur le terrain :

je recherche le directeur général de bernard julhiet conseils

Société dont je conserve la présidence. Première unité du groupe en chiffre d'affaires, accès sur le conseil en commercialisation notamment à travers l'Audit du Marketing et des ventes, les politiques (produits/marchés, canaux/équipe, tarif, promotion), les systèmes de vente, les marchés test et lancement de produit, les actions de stimulation, l'animation et la formation.

Avant tout, je vous souhaite "Entrepreneur" ayant fait vos preuves à la tête d'une direction (Société, division...). Vous avez au moins 35 ans. Votre formation supérieure initiale a été régulièrement actualisée. Vous maîtrisez parfaitement les techniques commerciales, marketing, ventes pour les avoir exercées dans deux entreprises au moins. Vos qualités humaines et morales sont à la hauteur des exigences de notre équipe et de nos clients.

transac groupe CGE leader de la péri-informatique française dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

RECHERCHE : 3 INGENIEURS LOGICIELS CONFIRMES 4 ans d'expérience minimum sur système temps réel mini-ordinateurs 4 INGENIEURS DEBUTANTS (ESE, INSA, ENSI, ENSEEIHT ou école avec formation informatique) 3 ANALYSTES SYSTEMES (DUT ou équivalent) 2 ans d'assembleur minimum de préférence sur petits ordinateurs. Ces différents collaborateurs seront intégrés dans des petites équipes pour réaliser :

ingénieurs et responsables commerciaux de haut niveau techniques de pointe marché mondial. Notre Groupe a plus de 20 ans d'expérience sur le marché mondial de produits de haute technologie...

Impit Organisme secteur tertiaire PARIS - ETOILE 370/148, 15B puis 30 32 sous DOS 6 milliards de covocateurs en ligne recherche Un Ingénieur Système Formation supérieure Expérience DOS/VS - DL1 pour devenir le spécialiste « BASES DE DONNEES »

ingénieur chimiste Si vous êtes diplômé d'une grande Ecole de Chimie ou Universitaire avec si possible une formation complémentaire textile, si vous avez des idées, beaucoup d'autonomie mais l'esprit d'équipe et une première expérience industrielle, vous êtes l'homme que nous cherchons pour prendre en charge LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT de l'une de nos filiales spécialisées dans la production d'articles en latex.

INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE Renforcez ses équipes à PLAISIR (78) et recherche INGENIEUR DEBUTANT (Réf. 707) Formation grandes écoles, scientifiques ou universitaires, ayant suivi un enseignement informatique. Directeur rattaché au Directeur du département. Il sera chargé, dans un premier temps, après une période de formation, de la documentation technico-commerciale de l'activité. Ce poste nécessite des qualités pédagogiques et une bonne connaissance de l'anglais.

ROHM AND HAAS FRANCE S.A. DIVISION PLASTIQUES recherche UN CADRE TECHNICO-COMMERCIAL Formation : - Ingénieur-chimiste, - SOP de CO, - ESSEC. Partiellement bilingue anglais. Expérience dans le domaine plastique appréciée. Dans un premier temps, le poste comporte une mise en place d'actions promotionnelles et publicitaires, ainsi qu'un suivi commercial de la clientèle, ensuite la responsabilité commerciale d'un ou plusieurs produits.

SECRETARIAT D'ETAT AUX POSTES ET TELECOMMUNICATIONS ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TELECOMMUNICATIONS recrute INGENIEUR CONFIRME en Electronique Digitale Pour enseignement-recherche en Electronique numérique, logiques câblées et microprocesseurs. 30 ans minimum. Niveau Ingénieur confirmé Grande Ecole ou thèse. Expérience industrielle souhaitée. Anglais.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE recherche pour son Siège parisien ANALYSTE-PROGRAMMEUR - 3 ans d'expérience minimum, ayant développé des applications sur mini-ordinateur. Niveau minimum souhaité : L.O.T. d'informatique et de gestion. Déplacements en province de courte durée à prévoir. Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 7.679 à ORF organisation et publicité 2, rue de Valenciennes, 75005 PARIS.

Sné COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES PASSIFS recherche JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICHIEN ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR 3 ans d'expérience en laboratoire d'études et applications hyperfréquences (radars, antennes et télécommunications) désirant orienter vers CARRIÈRE TECHNICO-COMMERCIALE pour assurer promotion et vente des fabrications du groupe. Le candidat devra faire preuve de dynamisme, goût des contacts, esprit d'initiative, sens des responsabilités. Anglais parlé nécessaire. Lieu de travail : région parisienne. Envoyer curriculum vitae à SILIC 101 94113 BUNGIS CEDEX

Moyen-Orient le délégué commercial export que nous recherchons est un homme ayant atteint la trentaine qui devra assurer les ventes sur plusieurs pays du Moyen-Orient : organisation du secteur, formation des vendeurs, négociation, promotion. Il faut pouvoir voyager souvent, parler l'anglais, peut être l'arabe. C'est une fonction qui nécessite l'expérience commerciale du Moyen-Orient, si possible dans le domaine de gros matériels. Résidence région parisienne. Le poste est à pourvoir rapidement, la rémunération tiendra compte de l'expérience acquise. Un indésirable aux résultats est prévu. Nous sommes une entreprise moyenne qui exporte beaucoup et qui est liée à un groupe industriel important. Adresser CV détaillé + photo + prétentions sous No 82.784 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Groupe de Sociétés de Service (proximité gare de l'Est) recherche immédiatement ASSISTANTE DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER Age 28 ans minimum, de formation juridique et ayant 4 à 5 ans d'expérience professionnelle. Sous le contrôle du directeur admin. et financier : sera chargée de la gestion des services centraux, des problèmes juridiques et contractuels. - devra faire preuve de dynamisme pour s'intégrer à l'équipe existante. Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous références 149 à : P.D.G. 4, quai des Célestins, 75004 PARIS, qui transmettra.

chef de bureau d'études électronique 100.000 F+/ Paris Société spécialisée en intercommunications, transmission et signalisation, recherche son futur Chef de Bureau d'Études Electronique. Il devra apporter en plus d'une formation d'ingénieur qui équivaut, une expérience confirmée de l'électronique et de l'électro-acoustique. La connaissance de l'anglais est indispensable. Il lui sera confiée la responsabilité du bureau d'études tant sur le plan technique que de la gestion et l'animation des hommes. Adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 20-M à Degré, 11, rue la Botz, 75008 Paris. degré CONSEIL EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE ENTREPRISE INTERNATIONALE T.P. cherche pour son siège social LA DEFENSE UN CADRE FINANCIER qui assurera : - le contrôle financier des filiales et agences - les prévisions de trésorerie (compris la trésorerie internationale) - le montage financier des projets. 60/70 ans environ, expérience minimum 5 ans dans grande société internationale. Envoyer CV, photo et prétentions / réf 9265 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris Cedex 02 qui transmettra

GIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME LE PLESSIS-PATE, 91220 BREXTIGNY-SUR-ORGE recherche INGENIEUR D'AFFAIRES POSITION II Diplômé Grande Ecole Ayant 3 à 5 ans d'expérience minimum dans le domaine des automatismes faisant appel à l'électronique (utilisation de micro-processeurs). Responsabilité de suivi d'affaires à l'échelon de la Compagnie et dans la mise en œuvre des matériels en clientèle. Déplacements en FRANCE à prévoir. Adresser C.V. manuscrit et prétentions à la Direction du Personnel.

THE CHASE MANHATTAN BANK N.A. recrute pour son Département AUDIT 2 senior auditors 80 / 90.000 F Les candidats devront avoir : - 3 ans d'expérience au sein d'un cabinet international d'audit, - une parfaite connaissance de l'Anglais est exigée. Adresser candidature manuscrite avec photo, au Service Recrutement THE CHASE MANHATTAN BANK 41 rue Cambon, 75001 Paris.

صكيات الاجل

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

Grande Entreprise Industrielle
recherche

**INGENIEUR
GRANDE ECOLE**

Ayant environ 10 ans d'expérience industrielle dans les domaines :

- Bureau d'Etudes
- Ateliers de fabrication mécanique
- Gestion.

Possédant aptitudes aux relations commerciales et une bonne pratique de l'anglais.

Pour occuper dans toutes ses responsabilités le Directeur de la Division spécialisée dans les Etudes et Fabrication d'Armement.

Pour premier contact adressez candidature manuscrite avec C.V. détaillé et présentations ss No 83090. CONTESSÉ PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01. Discretion absolue assurée.

**ADJOINT
DIRECTION PERSONNEL**

La Direction du Personnel de **ROWNTREE MACKINTOSH** Groupe International Chocolaterie - Confiserie (Smaris - Nuts - Quality Street - Medlar - Lavin), rech.

Chargé en permanence du Recrutement et de la Formation pour l'ensemble du groupe français (4 établissements, 1.000 personnes). Il lui sera, en outre, confié des missions ponctuelles touchant aux différents aspects de la Fonction Personnel. Le cadre retenu aura une formation supérieure de 3 ans minimum dans un poste analogue. Bonne connaissance de l'anglais nécessaire. Lieu de travail : **MARNE-LA-VALLÉE**.

Envoyer C.V. détaillé, photo et présentations à J. Houbert, ROWNTREE MACKINTOSH S.A., NOISIEL, 77423 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2. (Réponse rapide assurée.)

LUBRIFIANTS INDUSTRIELS

Une grande Société Industrielle veut promouvoir sa gamme de produits. Elle recherche un

**INGENIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL**

- Il apporte une assistance technique permanente à la clientèle et à la force de vente.
- Il contribue à l'évolution des produits et de leurs marchés par les informations qu'il fournit ou les orientations qu'il propose aux Laboratoires et aux Services de marketing.

L'activité, basée à Paris, implique de nombreux déplacements de courte durée dans toute la France et, occasionnellement, à l'étranger.

Cette situation est offerte à un Ingénieur A.M. de préférence. Il a acquis, grâce à deux ans minimum d'expérience, une bonne connaissance des lubrifiants industriels et de leurs marchés. La maîtrise de l'allemand parlé est indispensable.

Ecrivez sous référence M 422 à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 PARIS

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche

**gérant
de portefeuilles
obligataires**

pour son Service Relations avec les institutionnels.

- expérience 2 ans minimum de la gestion,
- connaissance d'actuarial,
- anglais souhaité.

Adressez lettre manuscrite, C.V. photo et présentations sous référence M 106 à

SOFAC
11, rue Troyon - 75017 Paris.

CENTI

CONSEIL EN RECRUTEMENT

recherche pour filiale d'un GROUPE CHIMIQUE ANGLAIS

**le futur CHEF
du SERVICE INFORMATIQUE**

Destiné à faire face au développement des applications et améliorer le système de communication entre le Siège Social en Région Parisienne, l'usine et les agences de vente.

Les candidats devront avoir fait la preuve de leur capacité de :

- Diriger un service doté d'un ordinateur de moyenne puissance, de préférence IBM/360, programmé en COBOL.
- Conduire des projets en assurant lui-même les relations avec les responsables opérationnels des services utilisateurs et les responsables fonctionnels de la maison mère.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable. Rémunération stricte.

Envoyer lettre avec C.V., présentations et photo à **CENTI**, 129, rue de Rennes, 75006 Paris. Réponse et discrétion assurées.

HISPANO-SUIZA

cherche pour son Centre de BOIS-COLOMBES

INGENIEURS DE CALCULS

SUPAERO, CENTRALE, A & M, INSA, ENSI (option génie mécanique)

- pour calculs de dimensionnement, de comportement dynamique
- et d'études de structures d'environnement de TURBOMACHINES INDUSTRIELLES

Expérience minimum 5 ans en calcul de structures. Très bonnes connaissances en résistance de matériaux, en mécanique générale et en calcul informatique.

Adressez lettre avec C.V. et photo aux Relations du Travail - HISPANO SUIZA 232, Bureau de la Colline 92213 ST-CLOUD Cedex

ROUSSELOT S.A.

recherche pour sa division nutrition animale

**CADRE
TECHNICO-COMMERCIAL**

pour vendre des matières premières aux fabricants Français d'aliments de Bétail.

Préférence sera donnée au candidat possédant quelques années d'expérience dans ce type d'activité, qui requiert, par ailleurs, de fréquents déplacements en province au départ de Paris.

La connaissance de l'Anglais sera pour lui un atout supplémentaire.

Adressez C.V. à **ROUSSELOT S.A.**, 8, rue Christophe-Colomb - 75008 PARIS.

INFORMATIQUE DE GESTION

organise une formation destinée à des

**CADRES DE GESTION COMPTABLE
OU COMMERCIALE**

souhaitant s'adapter à l'évolution de leur fonction provoquée par l'utilisation de l'outil informatique

Stage de 5 mois agréé A.S.S.E.D.I.C., Début : 8 novembre.

Pour tous renseignements : Institut Français de Gestion 37, quai de Grenelle 75738 Paris Cedex 15 Tél. : 578-61-52, Mlle DUTHOIT

**manager accounting
and reporting**

A Neuilly, société de publicité, 40 personnes, au sein d'un groupe américain, cherche un Manager Accounting and Reporting. Il sera rattaché au Directeur Financier, supervisera la comptabilité générale, et sera chargé de la préparation des rapports mensuels, budgets et analyses financières.

Expérience souhaitée : plusieurs années dans un cabinet d'audit et/ou de comptabilité et de reporting dans une société multinationale. Anglais (parlé et écrit) indispensable.

Salaires proposés : 90.000 F. par an environ.

Adressez C.V. détaillé à No 82952 CONTESSÉ Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Entreprise de distribution

recrute

**JURISTE
D'ENTREPRISE**

RESPONSABILITES :

- étude des baux, actes d'achat ou de vente de fonds de commerce ;
- étude et conseils concernant le contentieux et les rapports avec l'administration ;
- étude et conseils concernant l'application du droit du travail et la formation du personnel.

PROFIL :

- licence en droit ;
- 25 ans minimum ;
- très bon contact humain ;
- une expérience de 2 à 3 ans dans une entreprise, dans un cabinet juridique ou dans un syndicat professionnel sera exigée.

LIEU DE TRAVAIL :
Banlieue Nord Paris

Env. C.V., photo, présent., sous le numéro 81379, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

**ORGANISME AMENAGEUR
BANLIEUE SUD**

recherche en vue embauche immédiate

**responsable
commercial**

niveau écoles supérieures, ayant acquis de la relation commerciale et une bonne connaissance du milieu industriel.

Il sera chargé de la VENTE DE TERRAINS INDUSTRIELS et du suivi des dossiers d'implantation des chefs d'entreprise.

Ecrire avec C.V. et présentations s/réf. 2139 à P. LECHEVAL S.A. - R.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

NEWSMAGAZINE

recherche

**CHEF DE PUBLICITE
EXPERIMENTE**

Très compétent en matière de média-planning intéressé aux résultats en sein d'une équipe de GAGNEURS.

CURRICULUM DETAILLE MANUSCRIT - PHOTO DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

Ecrire n° 8224, « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9*

Société de services informatiques

filiale d'un important groupe français recherche pour Paris

**INGENIEUR-
INFORMATICIEN**

CII - HB 66

De formation supérieure en informatique, le candidat retenu devra se prévaloir d'une première expérience en informatique de gestion d'avec réalisations sur CII - HB 66 et connaissances système et T.P. De bonnes aptitudes au dialogue et au contact sont également nécessaires.

Adr. C.V., photo et présent., sous réf. 1.366 M à AXIAL Publicité, 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

HENKEL FRANCE
Filiale d'un groupe chimique européen

**chef de service
gestion cadres**

pour sa Direction de Personnel Paris-Sud.

Il recrute, suit les carrières en relation avec la hiérarchie qu'il conseille, assure la gestion administrative, participe à l'information et à la formation de 250 cadres.

Il prend une part active à la conception et met en œuvre les méthodes de gestion, particulièrement dans le domaine des rémunérations ; c'est l'un des collaborateurs immédiats du Directeur des relations humaines.

C'est un homme, de formation supérieure (psycho-souhaitée), ayant commencé sa carrière il y a environ 6 ans et se dans la fonction personnelle.

Envoyer curriculum vitae à M. JUAN, Directeur des Relations Humaines à HENKEL FRANCE, sous réf. 2017, 12-14, avenue Raspail, 94250 Gennevilliers.

POUR SAINT-DENIS

**INGENIEUR
A.M., ENSI ou ICAM**

25 ans minimum

Chef de Projets

pour études mécaniques de matériels périphériques complexes existant en œuvre des techniques aussi variées que :

- électromécanique,
- électrotechnique,
- électronique.

Le candidat devra avoir une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire et posséder, en plus des connaissances techniques, de très bonnes qualités d'organisation et d'encadrement.

Adr. lettre manuscrite, et C.V. dét. sous réf. 78256 à P. LANSSEDE - R.P. 111 - ST-DENIS Cedex 93007

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
(5 000 personnes - C.A. 5 milliards de francs)
recherche pour son Siège social à PARIS

**SON FUTUR
Chef du Service
d'Administration Commercial**

E.S.C. ou équivalent - Agé de 30 ans min.

Le candidat retenu possèdera une expérience de gestion commerciale et des connaissances informatiques et statistiques.

Après une première étape durant laquelle il aura pour mission de gérer et faire évoluer un système de gestion commerciale (conditions et barèmes d'écart) intéressant près de 20 000 clients (détaillants), il prendra la direction du service (4 cadres et 10 employés).

Adressez lettre manuscrite, C.V. et présentations à n° 83253 CONTESSÉ Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01. - Réponse assurée.

HACHETTE

recherche pour son Département des Classiques

**ÉDITEUR ADJOINT
POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

Sous l'autorité de l'éditeur responsable, ce poste comprend notamment des tâches de marché, la recherche d'auteurs et de manuscrits et pour partie du temps une responsabilité en fabrication.

Il est essentiel d'être familiarisé avec l'enseignement primaire. Une bonne connaissance des techniques d'édition sera en outre un atout majeur.

Envoyer C.V. et présentations au Service Emploi à : HACHETTE, 79, bd Saint-Germain, PARIS (6*), sous référence 101.078.

**ASSISTANT
CONTROLLER**

Banque Sud Industrie alimentaire F.120.000

Notre client, une société multinationale d'origine américaine, recherche l'assistant du contrôleur financier de sa filiale française, pour lui confier la responsabilité des activités comptables et l'établissement des tableaux de bord destinés à la société mère. Diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'au moins 28 ans, le candidat idéal devra posséder une connaissance et une pratique d'au moins 5 ans des systèmes comptables et budgétaires anglo-saxons et français. Outre la capacité à diriger une équipe d'un dizaine de personnes, ce poste exige une bonne maîtrise de la langue anglaise. Les possibilités de développement de carrière sont excellentes pour un homme compétent, capable de communiquer à tous les niveaux de direction.

Ecrire à Michel SOYER - 6, avenue Marceau - 75008 Paris, sous la référence M 8101. Le plus grand discrétion dans l'examen de votre candidature vous est garantie.

Société de parfumerie

filiale groupe international recherche pour son service achats

**UN CHEF DE SERVICE
ACHETEUR CONFIRMÉ**

Qualités requises :

- sens de la négociation, de la prévision, de la planification, de la gestion et des rapports humains.
- Cet organisateur méthodique devra en outre posséder de très bonnes connaissances de l'édition en général (papier, carton, plastique, etc.) et en particulier des matériels de P.L.V.
- Connaissance anglaise ou allemande appréciée.

Adressez curriculum vitae et présentations à Havas Contact, 156, boulevard Haussmann 75008 Paris, sous référence 50684.

**FILIALE GROUPE
INTERNATIONAL**

Nous offrons dans notre

Service Informatique
(3 personnes) poste d'

**ANALYSTE
PROGRAMMEUR**

A jeune cadre confirmé dans cette fonction, connaissant GAP II, O.O.L., I.B.M. 3/12.

Pour plus amples renseignements, téléphoner à Mme TEISSONNIERE : 704-25-50.

Très importante Société de vente directe recherche

**UN CHEF DE SERVICE
VENTE PAR TÉLÉPHONE**

qui devra mettre en place l'organisation et la structure de ce nouveau service.

Expérience de la vente par téléphone ou de la vente directe souhaitable. Formation complémentaire assurée par nos soins.

Ecrire no 788163, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Beaumur, 75002 PARIS, qui transmet.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
de dimension internationale C.A. 2500 millions

recherche

CHEF du SERVICE FISCAL

Diplômé Ecole Nationale des Impôts, une formation supérieure équivalente (DEC). Connaissance de l'Anglais nécessaire. Minimum 5 ans d'expérience professionnelle. Capable de traiter l'ensemble des questions fiscales du Groupe.

Lieu de travail : proche banlieue parisienne.

Adressez C.V. détaillé et présentations à n° 83282, CONTESSÉ Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-14*.

Recherchons

UN CHEF DE SERVICE COMPTABILITE

Agé au minimum de 30 ans, de formation comptable supérieure, ayant une expérience solide de DIRECTION et d'ORGANISATION d'un SERVICE COMPTABLE.

- Travaux avec responsabilité.
- Capacité d'adaptation nécessaire.
- Libre très rapidement.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et présentations à C.P.F. (n° 2354), 2, rue de Sèze, PARIS (9*), qui transmet.

حسب الترتيب

Table with 3 columns: OFFRES D'EMPLOI, La ligne, La ligne T.C. Rows include DEMANDES D'EMPLOI, IMMOBILIER, AUTOMOBILES, AGENOA, PROP. COMM. CAPITAUX.

ANNONCES CLASSEES

Table with 3 columns: ANNONCES ENCADREES, OFFRES D'EMPLOIS, DEMANDES D'EMPLOIS, AUTOMOBILES, AGENOA. Includes 'REPRODUCTION INTERDITE'.

offres d'emploi

BUREAU D'ETUDES PARISIEN URBANISME TRANSPORT - CIRCULATION cherche INGENIEURS

FIRME AMERICAINNE (U.S.A.) avec SIEGE en B.F.A. recherche un CHEF DE VENTE pour FRANCE et BELGIQUE

GDE ENTREPRISE DU SECTEUR NATIONAL recherche pour PARIS INGENIEUR GDE ECOLE SPECIALISE EN LIQUEFACTION DU GAZ

MINISTERE PARISIEN recrute pour un poste d'Etudes ECONOMISTE SPECIALISTE des PROBLEMES FINANCIERS D'ENTREPRISE

Notre jeune Agence de PUBLICITE PARIS-16e, cherche une COLLABORATRICE STUDIO

INSTITUT DE FORMATION souhaite intégrer a son équipe ANIMATEURS SPECIALISTES EN MARKETING COMMERCIAL, INFORMATIQUE

SOCIETE D'IMPORTATION DE BIENS D'EQUIPEMENTS MECANICAUX, PARIS recherche UN TECHNICIEN SUPERIEUR ELECTRONIQUE

Meus priors les lecteurs répondent aux ANNONCES DOMICILIEES si de vouloir bien indiquer l'adresse sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressés et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit de Monde Publicité ou d'une agence.

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAIL TEMPORAIRE recherche TECHNICIEN ELECTRONIQUE

LA FONCTION : recrutement, sélection, définition et affectation au poste

TECHNICIEN ELECTROMECANICIEN Titulaire BTS en AUT. Activité confiée : contrôle des fabrications

SECRETARIE DE DIRECT. bilingue anglais allemand pour trafic de groupe avec la SUEDE

AGENT TECHNIQUE DE LABORATOIRE PHYSICO-CHEMIE possédant B.T.S. ou O.I.T. pour états et essais élect. et thermiques

INGENIEUR CHEF DE PROJETS ORGANISATION et INFORMATIQUE pour développer un système d'information complet de gestion de production

COMPTABLE HOMME 2e échelon. Libre de suite. Avoir connaissances en informatique

DELEGUES REGIONAL CHEF DE PRODUITS d'une impr. 516 internationale recherche de nouvelles responsabilités de : les PHOTOCOPIEURS, PRODUITS VETERINAIRES ou SEMENCES

COMPTABLE ANALYTIQUE Niveau BTS ou BP Expérience dans la fonction et connaissance comptabilité sur ordinateur appréciées

COMPTABLE NOMME Expérience comptabilité internationale souhaitée. Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions, n° 8234

secrétaires

La société VOLKSWAGEN FRANCE recherche la SECRETAIRE DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE (bilingue français-allemand)

La candidate devra être âgée d'au moins 30 ans. Elle devra lire, parler et écrire couramment l'allemand

SECRETARIE COMPTABLE Esprit d'initiative et sens du travail en collectivité indispensables

SECRETARIE DE DIRECTION BILINGUE Français - Anglais Très bonne présentation

SECRETARIE (féminine) avec expérience en secrétariat, capable initiatrice

FORMATION PROFESSIONNELLE JEUNES DIPLOMÉS (BAC + 3 ans) FEMMES CHEFS DE FAMILLE

ANALYSE EN INFORMATIQUE DE GESTION Session du 23 OCTOBRE 78 au 17 NOVEMBRE 78

travaux à façon PEINTRES LA PIECE A PARTIR DE 400 F H.T. DEVIS GRATUIT - 364-01-03

travail à domicile I.L.M. 82 C TOUS TRAVAUX OACTYLO TEL : 364-01-15

demandes d'emploi

DIRECTEUR GALERIE - CADRE 34 ans - EXCELLENT NEGOCIATEUR - TRES BON ORGANISATEUR

INGENIEUR DOCUMENTALISTE Licenciée en sciences - 10 ans d'expérience Spécialisée en Interprétation bases de données

31 ANS - HOMME DE MARKETING 17 ans d'expérience promotion, publicité, études de marchés, location et gestion de fichiers

H.E.C. 26 ans 18 mois expérience professe, sens de l'organisation EFFICACE, intéressé par poste varié et à responsabilité dans P.M.E. en développement

DE L'IMAGINATION, DU BON SENS J.H., 28 ans, E.S.C. anglais, 2 ans contrôleur de gestion, 2 ans ingénieur-conseil en système de gestion d'entreprises

Consultant indépendant Spécialités gestion PME (finances, comptabilité, organisation) recherche ASSISTANCE GESTION P.M.E.

ARCHITECTE O.P.L.G. Formation Ingénieur T.P., T.C.E. actuellement en Algérie pour Coordonner, chef de travaux

CADRE COMMERCIAL TRANSPORT INTERNATIONAL Etudes supérieures 5 langues écrites et parlées. 28 ans, ouvert à toutes propositions de poste à responsabilité

TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT 31 ans, dipl. par ts déplacements, solidaire, form. ing. de système

SECRETARIE DIRECTION 29 ans, B.C. histoire de l'art, Italien, nat. anglaise, étud. lettres

سكز من الاجل

régions

EN ILE-DE-FRANCE

A PROPOS DE...

L'étude d'un historien provençal

La province et sa capitale en mauvais ménage

Les rapports de l'administration parisienne et de l'opinion provinciale. Sujet largement débattu de façon passionnelle le plus souvent, mais qui n'avait guère testé jusqu'à présent les juristes et les historiens, M. Pierre Guiral, professeur d'histoire à l'université de Provence, a présenté sur ce sujet une communication au colloque organisé par l'École des hautes études dans les locaux du Conseil d'Etat.

Il est malade de laire la distinction nécessaire entre ce qui, dans l'administration de la capitale, relève du gouvernement et de la ville. D'autant qu'il a paru normal aux meilleurs politiciens du dix-neuvième siècle de doter la capitale d'une organisation particulière, et l'administration de Paris, dès qu'elle est confiée à quelque personnalité forte ou exceptionnelle, tend à prendre une importance nationale qu'elle n'est pas dans l'esprit de l'institution. On le voit bien aujourd'hui.

M. Guiral a noté que cette administration de Paris est non seulement différente, mais qu'elle tend à s'écarter, à privilégier ses administrés, ce n'est pas le cas comme des Français plus difficiles à satisfaire, plus exigeants, et dont l'irritation aurait des conséquences incalculables.

Similairement, dans les domaines habituels de la vie quotidienne, Paris reste le premier servi, en raison du prestige qui s'attache à la capitale, de l'abondance de ses ressources financières, de la qualité des agents de son administration. Le service de la voirie et celui des eaux, par exemple, sont, dans les principales villes de province, en retard sur Paris. C'est en 1965 que l'administration parisienne a organisé les services rapides et sûrs que nous espérons Police-secours depuis 1928, et il eût fallu dix-huit ans pour que Marseille et Lyon possèdent leur métro comme Paris.

Cette « avance » aurait dû, en bonne logique, inciter les provinciaux à l'émulation et à l'imitation. En fait, Paris leur présente des images qui sont loin d'être réjouissantes : c'est un gouffre de dépenses où le train de vie ne saurait être celui de Romarin. Le pouvoir n'hésite pas à intervenir en faveur de tel agent de l'administration parisienne. Surtout l'aspect de la vie parisienne est un manque à gagner pour la province. Lors de l'exposition de 1967, les Marseillais calculent, ce que Paris a gagné et ce que la province a perdu. Quinze à vingt mille Provençaux s'y sont rendus : autant de millions perdus pour la région.

La provincial en lieu, en outre, à Paris d'être un objet de vénération et de tentation où l'argent qu'il a patiemment économisé. Il adviendrait même que l'administration parisienne, des comptes fantasmagoriques d'Hausmann aux vastes dépenses de Topaze, appelle des critiques — tendues ou non — qui justifient la rétrocession épidermique des provincieux.

PAUL CHOVELON.

QUI PAIERA LE DÉFICIT DE LA R.A.T.P. ET DE LA S.N.C.F. ?

Un projet de loi réformant l'organisation du Syndicat des transports parisiens (S.T.P.), et la manière dont est financé le très lourd déficit des entreprises de transports (R.A.T.P. - S.N.C.F.), va être présenté prochainement à l'Assemblée

nationale. Le but de cette réforme est d'appliquer la loi de juillet 1976 créant la région d'Ile-de-France, qui précise, dans son article 6, que « la région définit et met en œuvre la politique des transports de la

région ». Or, si l'on veut accroître les responsabilités de l'établissement public régional, il faut qu'il ait les moyens financiers d'accomplir sa politique. C'est là que le bât blesse.

Le Syndicat des transports parisiens est un organisme de composition paritaire, issu des anciennes institutions régionales, au sein duquel siègent dix représentants de l'administration et dix représentants des élus. Il est présidé par le préfet de région.

Le déficit des entreprises de transport, pudiquement appelé « indemnité compensatoire », qui atteignait 2,6 milliards en 1977, est financé par l'Etat (70 %) et par les huit départements de la région (30 %). Si le conseil régional veut acquiescer des responsabilités pleines et entières en matière de transports, il devra payer une plus grande part de ce déficit. Or, son budget dépasse à peine 2 milliards de francs. Un brutal transfert de charge est donc inévitable. D'autre part, le budget de la région est uni-

quement consacré aux investissements. Si donc l'établissement public régional décide de financer une partie du déficit des entreprises de transport, il lui faudra se procurer une ressource nouvelle, en d'autres termes, créer un nouvel impôt.

Diverses hypothèses ont été étudiées : le gouvernement maintiendrait à son niveau actuel sa participation pour combler le déficit, tandis que les sommes versées jusqu'à présent par l'Etat aux départements, pour leur permettre d'assurer leur participation, alimenteraient directement les caisses du conseil régional. De cette manière, le conseil régional financerait sa part du déficit. Les élus ont fait remarquer que les transferts de l'Etat augmentent au même rythme que les salaires, alors que le déficit

des entreprises de transport s'accroît beaucoup plus rapidement. Ils auraient été « perdants » et ils ont repoussé cette solution.

Autre hypothèse : un plafonnement à son niveau actuel de la participation de l'Etat. Mais le déficit s'accroît si rapidement que, en 1981, c'est 1 milliard de francs (soit la moitié de son budget actuel) que le conseil régional devrait prélever sur ses ressources.

Resterait donc la solution d'un statut quo éternisé : l'Etat assure sa participation au déficit à hauteur de 70 %, et la région « lève l'impôt » sur les départements en répartissant entre eux la charge du déficit qui lui incombe désormais (30 %). Enfin il pourrait y avoir, au sein du S.T.P., une répartition tripartite des charges entre l'Etat, la région et Paris.

Mais les élus du conseil régional ont fait d'autres propositions : le Syndicat des transports parisiens serait remplacé par une agence régionale des transports où siègeraient en majorité des élus, qui exécuteraient les décisions prises par le conseil régional en matière d'investissement, et auquel le conseil déléguerait tous ses pouvoirs, notamment pour ce qui concerne la fixation des tarifs. Dans ces conditions la région serait prête à accroître sa participation à la couverture du déficit.

Les solutions proposées et étudiées sont donc multiples mais ne pourront pas changer radicalement la situation actuelle. En raison de l'importance du déficit, l'Etat ne pourra ni se désengager... ni se désintéresser du dossier. MARIE-CHRISTINE SOBRY.

Un trou de 2,6 milliards

A TRAVERS LES DÉPARTEMENTS

● PARIS : la fin des gazomètres.

Le « terrain des gazomètres » situé porte d'Aubervilliers entre la rue de l'Évangile dans le 18^e arrondissement et les voies S.N.C.F. de Paris-Nord va être libéré de ses installations. Un permis de démolir sept gazomètres et l'ex-bâtiment des chaudières de l'ancienne usine à gaz de La Villette vient d'être accordé en vue de l'installation d'une zone industrielle réservée aux petites et moyennes entreprises.

Le terrain, d'une surface de six hectares, n'était plus utilisé depuis que Paris est alimenté en gaz naturel.

● HAUTS-DE-SEINE : un parc pour Boulogne.

Le conseil municipal de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) vient d'autoriser son maire, M. Georges Gorse, à signer avec le groupe Rothschild une convention aux termes de laquelle la ville acquiert pour 1 franc symbolique 15 des 23 hectares du parc boisé appartenant à la famille Rothschild situé qual de 4-Septembre, en bordure du bois de Boulogne et actuellement inutilisé.

● VAL-D'OISE : les syndicats dans leur « maison ».

Une Maison des syndicats vient d'être inaugurée à Fontainebleau, dans le Val-d'Oise. Cinquante-trois bureaux, deux grandes salles de cinq cents places, cinq salles de commissions, sur une surface de 1900 mètres carrés, font de cette construction une réalisation unique dans la région.

Le président du conseil général, M. Pierre Salvi, a précisé que la Maison des syndicats serait ouverte à tous, syndicats patronaux, ouvriers et agricoles. Elle sera gérée par un conseil d'administration, les charges de fonctionnement (téléphone, entretien) étant prises en compte par le département. — J.M.

● ESSONNE : treize mesures contre le malheur.

Les élus communistes du conseil général de l'Essonne ont présenté treize mesures pour réduire le nombre de chômeurs dans le département, qu'ils évaluent à vingt-quatre mille huit cents.

Ces mesures concernent aussi bien les entreprises privées actuellement en difficulté que les entreprises nationalisées, les services publics et l'équipement des communes. Il s'agit par exemple de répartir les travaux d'imprimerie (notamment au bénéfice de la Neogravure) et de la production de papier, de développer

la recherche dans les laboratoires privés, de lancer la construction du A-200 moyen-courrier pouvant remplacer la Caravelle et permettant à la SNECMA, située à Corbeil, de réaliser le moteur C.F.-56, de confier de nouvelles missions au C.E.A. de Saclay, etc.

Pour ce qui est des services publics, les élus communistes estiment que l'on pourrait créer mille emplois dans le secteur du téléphone et huit cent cinquante dans celui de la distribution du courrier. — S. B.

● VAL-DE-MARNE : du vert au Tremblay.

Les travaux de la première tranche d'aménagement du parc de loisirs et de détente du Tremblay, dans le Val-de-Marne, sont achevés. Trente-cinq hectares ont été mis à la disposition des clubs sportifs et du public. On y trouve aussi des aires de jeux pour les enfants. — F. G.

● YVELINES : Courteline et la nationale 307

Bailly et Noisy-le-Roi, deux communes voisines des Yvelines, seraient charmantes à habiter si elles n'étaient la malchance d'être traversées par la N. 307. Bouchons du matin, bouchons du soir, bouchons de midi, le tracé rétrograde des gendarmes dirigeant une partie du flot de l'autoroute A 13 vers ce goulet d'étranglement.

L'idée d'une déviation fut lancée, il y a une vingtaine d'années. A cette époque où la banlieue était moins bâtie qu'aujourd'hui, le tracé rétrograde ne nuisait à personne. Nous sommes en 1973 et la déviation — une route à quatre voies — n'est toujours pas en dossier, sans raison. Beaucoup d'énergie a été dépensée en vain. Les rapports entre les habitants des deux communes se sont tendus. Ce n'est pas la guerre, mais chacun jurebit ses armes pour le futur combat.

Les deux communes ont leur tracé et aucune ne veut en démissionner. Pour Noisy-le-Roi, peu de problèmes. Près de l'échangeur d'entrée, quelques habitations devront être pro-

tégées par un mur antibruit. Aux abords de Bailly, la déviation longera, à quelques mètres, un ensemble d'immeubles d'habitation (deux à trois étages), puis un groupe de pavillons, pour rejoindre par un échangeur le R.N. 307 avant qu'elle ne passe sous l'autoroute A 13. Ce projet est celui de la direction départementale de l'équipement, il est soutenu par M. René Lauriol, député R.P.R. des Yvelines, par M. Joël Le Theule, ministre des transports, par M. d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et, bien sûr, par la municipalité de Noisy-le-Roi.

A Bailly on ne l'entend pas de cette oraille : un référendum organisé par la municipalité permettrait aux administrés de se prononcer en faveur de ce projet ou de celui proposé par elle. L'assentiment de la commune à laquelle elle a déviation à laquelle elle a plus cher, couperait l'autoroute A 13, ce qui entraînerait la construction d'un ouvrage d'art pour rejoindre la nationale 307 (l'utilisation du passage souterrain existant ne peut se faire car le rayon de cour-

bure de la route serait trop petit). Ce tracé, plus « écologique » défendu par l'association locale de défense de l'environnement, obtiendrait à une semaine de la clôture du référendum, l'assentiment de la grande majorité des administrés.

Pendant ce temps, les premiers crédits étant débouqués (4,6 millions, le dixième du coût total), une première tranche de travaux pourrait commencer la réalisation d'un ouvrage d'art : l'échangeur de Noisy-le-Roi ou celui de Bailly.

Mais, c'est là où l'affaire devient courtelinienne, aucune des municipalités ne veut que les travaux commencent sur son territoire. Mme Le Moal, maire sans étiquette de Bailly, souhaite, en retardant les travaux de son côté, mettre à profit ce laps de temps pour plaider au conseil d'Etat, sans étiquette de Bailly, M. Brames, le maire (modéré favorable à la majorité) souhaite apporter des modifications à son échangeur à un exemple parfait, en somme, des « transferts » de nuisances auxquels se livrent volontiers les communes de banlieue. MICHEL FROMONT.

Bureaux, terrains et locaux industriels ?

5 Villes Nouvelles
5 solutions
pour vous installer

CERGY ● PONTOISE ● 030.16.00

MARNE LA VALLÉE ● 005.90.20

ST-QUENTIN en YVELINES ● 043.81.04

MELUN-SENART ● 063.90.22

EVRY ● 077.92.00

Contre le froid et le bruit

doublez vos vitrages
avec **Isobaie T 32 ou TA 32**

Vous réduirez de 50% les pertes de chaleur dues aux vitrages, vous diminuerez les bruits de la rue de 32 décibels... et vous paierez moins d'impôts.

Spécialiste Isobaie-glaces Saint-Gobain

Sté Paris Isolation
B.P. 343 - 75625 Paris Cedex 13
Tél. 336.44.55

Devis gratuit sur demande
Pose : Paris et grande banlieue

Offre exceptionnelle
pose gratuite
jusqu'au 31.10.78

Comptez environ 810 F TTC pour isoler une fenêtre moyenne (2 fois 180 x 30 cm) avec Isobaie T 32 (verre de 4 mm). Prix indicatif au 1.9.78 avec pose gratuite (prix spéciaux cliniques, hôtels, collectivités, administration). Crédit gratuit 3 versements

LE SEUL PARI
C'EST PARIS
SANS ESCALI

صكنا من الامل

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

AFFAIRE TERRIN, LICENCIEMENTS, GRÈVES, PLAINTES, VOIES DE FAIT

Marseille joue sa réputation de second port européen

Marseille. — Un mois après le licenciement collectif de mille sept cent quatre vingt salariés des deux entreprises de réparation navale du groupe Terrin (SPAT et Ateliers provençaux), et malgré les espoirs suscités par le plan Defferre...

De notre correspondant régional

marseillais. La situation s'est en revanche durcie à la suite de la grève illimitée déclenchée le 5 octobre à l'initiative de la C.G.T. Une véritable épreuve de force semble engagée entre la C.G.T., qui subordonne la cessation de la grève à l'ouverture de négociations avec les pouvoirs publics, et ceux-ci, qui conservent jusqu'ici le silence. Une date-clé : le 11 novembre

qui marquera la fin de la période légale de préavis pour les salariés licenciés du collège ouvrier.

Aucune issue au conflit n'est-elle à attendre avant un mois? Cette perspective est d'autant plus à redouter pour les chances de redémarrage de Terrin que la situation de blocage actuelle a de graves conséquences économiques et sociales pour de nombreuses entreprises de sous-traitance et le port de Marseille lui-même.

Pour pousser le gouvernement à négocier et éviter la démobilitation de ses troupes, la C.G.T., le 5 octobre, a déclenché le cours des choses. La nouvelle grève déclenchée à son instigation est cette fois très dure. Depuis dix jours, elle se traduit par une paralysie complète de toutes les activités de réparation navale et d'entretien des bateaux sur le port de Marseille. Les patrons marseillais, dont on peut regretter qu'ils ne se soient pas manifestés avec autant de force et de promptitude pour participer à un renforcement du groupe Terrin, ont vivement réagi à cette grève « musclée », en accusant la C.G.T. de pratiquer la « politique du pire ».

La chambre de commerce et d'industrie a également constaté dans une motion « une brusque aggravation de la situation avec des entraves à la liberté du travail, des atteintes à la sécurité des personnes, allant jusqu'aux services corporatifs ».

La réalité des faits imputés à la C.G.T. n'est pas au demeurant contestable. Une dizaine de plaintes ou de déclarations ont été recueillies au commissariat de la zone portuaire, au sujet de menaces ou de voies de fait à l'encontre de salariés ou de responsables d'entreprises de sous-traitance. Un ouvrier frigoriste a dû être hospitalisé après avoir été sérieusement malmené. Un véhicule d'une entreprise de grèves et des outils ont été précipités à la mer. Une pièce de chaudière de plusieurs tonnes a été confiée à l'entreprise qui l'avait usinée. Vendredi 13 octobre, des incidents de violence ont éclaté devant les établissements Paoli, où un huissier de justice a été bousculé.

M. Joliet-Pastré, président de l'Union patronale interprofessionnelle de Marseille (U.P.I.M.), n'hésite pas à faire référence à la fois à Lip et à mai 1968. Le P.-D. G. de la Compagnie marseillaise de réparation (C.M.R.), M. Jean Guichet, estime de son côté que « les gens de la SPAT veulent entraîner tout le monde avec eux dans la noyade ».

La station de dégazage... inerte

Quant au président du port autonome, M. Paul Fabre, il s'efforce, lui, d'analyser la situation avec pondération. De son point de vue, il est évident que les gens de la SPAT déclarent objectivement une lourde erreur d'appréciation. Mais d'un point de vue subjectif, il considère que les gens de la SPAT ont subi depuis dix-huit mois des traumatismes répétés et graves, ne sont pas forcément en état de porter un jugement serein. Le président du FAIF ajoute que la répression des abus de droit, dont le port est le théâtre, incombe exclusivement à la police. Celle-ci est en effet intervenue dans ce domaine pour apporter sa protection aux entreprises qui l'avaient sollicitée. Elle a cependant évité jusqu'ici tout affrontement direct avec les grévistes.

« Notre ligne de conduite, précise le commissaire principal Gérard Alessandri, directeur de cabinet du préfet de police des Bouches-du-Rhône, est de faire

respecter la liberté du travail avec fermeté mais aussi avec la doigté nécessaire. » Le secrétaire général de l'union départementale C.G.T., M. Henri Sarria, admet certes qu'il y a eu des bavures, mais, dit-il, les travailleurs ont été exaspérés.

Le mouvement déclenché le 5 octobre peut-il se prolonger, avoir des résultats opposés à ceux qui sont recherchés? Il est d'abord susceptible d'entraîner la fermeture des deux principales entreprises du secteur industriel du groupe Terrin, Sud-Marine et SAM, reprises en gérance libre par une filiale du groupe AMREP, et le licenciement de leurs mille deux cents salariés. On sait que Sud-Marine est très vulnérable, en raison de la nature de ses activités de maintenance technique à l'étranger.

L'aggravation du conflit de la réparation navale marseillaise met aussi en danger de nombreuses entreprises de sous-traitance qui avaient jusqu'ici réussi à se maintenir hors de l'eau. Le groupement des sous-traitants de Terrin rassemble près de deux cent cinquante entreprises locales ou régionales, qui représentent pour la sous-traitance seule trois mille cinq cents salariés et déclenchent une créance globale d'environ 40 millions de francs. Quarante-trois de ces entreprises, employant un peu plus de deux mille salariés, réalisent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires avec Terrin. Quelques-unes d'entre elles ont — discrètement — disparu depuis le début des difficultés du groupe marseillais. Les autres ont, ces jours derniers, demandé à être considérées par les pouvoirs publics comme « sinistrées ». Le président du groupement, M. Marius Négre, est intervenu dans les trois mois qui viennent à plusieurs centaines de licenciements.

La cessation d'activité de la réparation navale marseillaise touche aussi les deux compagnies de remorquage du port, dont le chiffre d'affaires a diminué de 20 % sur l'ensemble des bassins, à un degré moindre le pilotage, mais de plus fort la société assurant le fonctionnement de la station de dégazage dont la cadence de travail est tombée de seize à vingt navires par mois au zéro absolu.

Six bateaux entrés en réparation dans les fermes de radoub avant le déclenchement de la grève y sont restés prisonniers. La compagnie Delmas-Vieljeux, dont le M.S. Le Rochelle fait partie de ceux-ci, a protesté par télégramme auprès de la direction du port en émettant « toutes réserves » quant au maintien de Marseille comme port de réparation de ses bateaux en Méditerranée. La défection prolongée ou définitive des armateurs constitue l'une des craintes principales de M. Guy Jourdan-Barry, président de l'Union maritime, organisme qui regroupe l'ensemble des professionnels portuaires marseillais. « Nous ne sommes pas insupportables en rien, estime-t-il, et la liberté des mers n'est pas un vain principe. »

lions de francs. En fait, explique le président du port, nous subissons directement les contre-coups des décisions prises en dehors de notre responsabilité par les partenaires du jeu portuaire. » Dans le domaine de la réparation navale, la position de l'établissement public est rendue d'autant plus délicate que le coût des investissements est particulièrement lourd.

La C.G.T. ne demande qu'à négocier

« L'ensemble des investissements consentis par le PAM pour la réparation navale, indique M. Fabre, atteint plus de 200 millions de francs et les frais d'amortissement s'élèvent annuellement à 25 millions de francs. La réparation navale marseillaise, certes, redémarrera mais nous n'obtiendrons pas un rendement satisfaisant de tels investissements avant longtemps. »

L'amputation sensible des recettes du port (environ 10 %) ne permettra pas d'autre part à des responsables de réaliser les équipements qu'ils projetaient pour suivre le rythme de la progression du trafic des marchandises diverses (7 600 000 tonnes en 1977, avec une augmentation de près de

L'affaire des paquebots et la grève des marins

- SELON LE MINISTRE, IL N'Y A PAS DE DISCRIMINATION.
● LA C.G.T. ESTIME QUE LA SÉCURITÉ DES PASSAGERS N'EST PAS ASSURÉE.

Tandis que la grève des marins continue et se durcit à cause de la décision de la Nouvelle Compagnie des paquebots d'embarquer, pour le service hôte, des marins du tiers-monde et tandis que plusieurs services maritimes sont perturbés (trafic avec l'Angleterie, avec la Corse), le ministère des transports a publié dans un communiqué sa position : « Cette forme d'exploitation, déclare-t-on au ministère, n'implique pas d'autorisation préalable, dans la mesure où ces salariés (étrangers) ne sont pas des marins et n'ont aucun engagement envers l'armateur. » En outre, « ces salariés n'ayant pas la qualification professionnelle spéciale exigée des marins français, ils peuvent être soumis par le contrat qu'ils concluent avec la société hôte à des conditions différentes de celles des marins engagés par l'armateur, sans qu'il y ait lieu d'évoquer une quelconque discrimination. »

Le paquebot Azur a quitté Toulon normalement le 14 octobre pour une croisière en Méditerranée avec son équipage au complet. Mais le Matagot a appareillé le 15 octobre de Port-Croix (Pyrénées-Orientales) avec un équipage incomplet. Selon les officiers C.G.T., il est « inadmissible qu'un paquebot navigue dans des conditions contraires aux règles élémentaires de sécurité, mettant en péril la vie de centaines de personnes. »

Bretagne

QUATRE MILLE PERSONNES A NANTES POUR RÉCLAMER LE REGROUPEMENT DES CINQ DÉPARTEMENTS BRETONS

La troisième marche pour l'unité administrative de la Bretagne, qui a eu lieu dimanche 14 octobre à Nantes (Loire-Atlantique), a réuni quatre mille personnes, selon les organisateurs. L'objectif de cette manifestation était d'obtenir la formation d'une région « Bretagne » composée de cinq départements bretons : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan et Loire-Atlantique, ce dernier département étant actuellement rattaché à la région des Pays de la Loire.

L'Union démocratique bretonne (U.D.B.), le P.S.U., les radicaux de gauche et les élus socialistes de Saint-Nazaire participaient à cette marche où les élus socialistes de Nantes n'étaient pas représentés. Les manifestants ont défilé durant deux heures dans les rues du centre de Nantes avant de se disperser sans incident devant la préfecture de la Loire-Atlantique.

« La première entreprise française d'auto-outlets dans le Morbihan. — La première entreprise française de fabrication d'auto-outlets sera installée, en avril prochain, dans la zone industrielle du Moustoir-Ac (Morbihan), près d'Auray. L'entreprise sera une concurrente directe d'une société allemande de Lübeck qui fabrique déjà cet appareil. Elle emploiera quatre-vingt salariés dans un premier temps. »

Midi-Pyrénées

L'AMÉNAGEMENT DU SUD-OUEST

M. Savary : la région doute des pouvoirs publics et non d'elle-même

De notre correspondant

Toulouse. — Les propos tenus par M. Giscard d'Estaing, vendredi 13 octobre, lors de l'ouverture à l'Élysée des travaux de préparation du plan de développement du grand Sud-Ouest (le Monde date 15-16 octobre) continue de susciter, chez les élus de l'opposition, des réactions de réserve, voire de scepticisme. M. Alain Savary, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, et député socialiste de la Haute-Garonne, a déclaré : « Il est regrettable que M. Giscard d'Estaing ait attendu d'être élu depuis quatre ans à la présidence de la République pour prendre contact avec les présidents des conseils régionaux intéressés. Ce plan n'intervient évidemment que parce que vient d'être précisée la perspective d'élargissement de la communauté économique européenne. »

Selon M. Savary, le chef de l'État a été mal informé des problèmes du grand Sud-Ouest, car « il a tenu des propos peu convaincants », notamment en affirmant « que la région doute d'elle-même ». « C'est, au contraire, a-t-il dit, la région qui doute des pouvoirs publics. » De son côté, M. Pierre Mauroy, secrétaire national du P.S., dans un discours prononcé à Toulouse le dimanche 15 octobre, a proposé de la mission de coordination confiée à M. Tony Roche, préfet de la région Midi-Pyrénées : « Il s'agit mieux, dans ce cas, de la mission de coordination que de la mission de planification. Il n'y a aucune raison pour qu'un fonctionnaire, quelle que soit sa compétence, se trouve en position de décider, dans ce domaine, au-dessus des élus locaux. »

Nord-Pas-de-Calais

LA CONVERSION DE L'INDUSTRIE TEXTILE

L'agglomération Roubaix-Tourcoing veut développer les emplois de bureaux et les services

De notre correspondant

Lille. — Un immeuble de verre et de béton de quinze étages offrant quelque 17 000 mètres carrés de bureaux et de services communs de qualité, c'est une grande nouveauté dans le secteur le plus industriel de la métropole du Nord. « Mercure » — ainsi se nomme cet immeuble — a été édifié à la frontière des villes de Roubaix et de Tourcoing. Son promoteur, le chambre de commerce, a engagé dans cette opération 65 millions de francs.

Le lancement a donné lieu à une exposition intitulée « Tertis », où une bonne centaine de stands présentent les activités et les services du secteur tertiaire (existants ou souhaités), pour le renouveau et la reconversion des activités textiles. Ce fut l'occasion de souligner la faiblesse des emplois de bureaux (recherche, assurances, banques, prestations diverses) dans le Nord, mais singulièrement à Roubaix et Tourcoing.

M. René Monory, ministre de l'économie, a inauguré le 13 octobre, le centre Mercure. En même temps, plus d'un millier de travailleurs ont manifesté dans les parages, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., et des formations syndicales. En tête du cortège figuraient les élus, parmi lesquels MM. Pierre Prouvost, maire de Roubaix, et Guy Châtillon, maire de Tourcoing, tous deux socialistes. Le dispositif policier était si important autour de Mercure que l'exposition et Tertis a été fermée pour une matinée, de même que fut supprimé un cortège qui devait être consacré à la relation humaine dans l'entreprise.

M. Monory a donné le feu vert à la création de la société Par-ticip'eur, société financière qui aidera notamment les moyennes et petites entreprises à l'instar de ce qui se fait à Lyon avec Ciper.

Les élus sont intervenus pour demander que l'agglomération Roubaix-Tourcoing bénéficie du Fonds d'adaptation industrielle dont on parle surtout pour la sidérurgie. Deux conditions sont

nécessaires, a répondu M. Monory. Il doit s'agir d'une zone de concentration industrielle, cette zone doit être touchée par une perte d'emplois importante... ce qui est bien le cas de Roubaix-Tourcoing. — G. S.

ENVIRONNEMENT

UNE NAPPE DE PÉTROLE DE 13 KILOMÈTRES DE LONG DÉRIVE AU LARGE DE L'IRLANDE

Dublin (A.F.P.). — Trois navires militaires irlandais chargés de déterger ont été envoyés le 13 octobre auprès du pétrolier grec Christos-Bizos afin d'endiguer la nappe de pétrole répandue par le navire dont la coque s'est déchirée la veille sur des récifs. La nappe de 13 kilomètres de long dérive à 30 kilomètres au large des côtes sud-est de l'Irlande, dans le canal de Saint-Georges, entre l'Eire et le Pays de Galles.

LE NOUVEAU PLAN POLMAR CONFIRME LE RÔLE ESSENTIEL DE LA MISSION INTERMINISTÉRIELLE DE LA MER

Le premier ministre vient d'envoyer aux préfets des départements du littoral et aux préfets maritimes une longue circulaire et une instruction signées le 12 octobre 1978 relatives à la prévention et à la lutte contre les pollutions marines accidentelles (plan Polmar). Ces textes sont publiés au Journal officiel du 14 octobre. C'est à la suite du naufrage de l'Amoco Cadiz le 17 mars 1978 à Portfall (Finistère) que les pouvoirs publics se rendirent compte de la nécessité urgente de redéfinir les tâches de nombreux ministères et organismes intéressés par la lutte contre les marées noires.

Le nouveau plan, qui remplace l'instruction du 23 décembre 1970, sera complété dans chaque département littoral et dans chaque région maritime par des plans locaux adaptés aux circonstances particulières de l'endroit. Le plan Polmar dans sa nouvelle formule confirme le rôle essentiel de la mission interministérielle de la mer présidée par M. Aymar Achille-Fould, qui, sous l'autorité du premier ministre, anime et coordonne l'action des différents départements ministériels chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre des mesures de prévention et de préparation à la lutte.

D'autre part, la mission devra faire chaque année un comité interministériel de la mer en rapport sur les conditions de l'exécution du plan en cas d'accident. Lors du déclenchement du plan, le président de la mission suivra, pour le compte du premier ministre, l'ensemble des opérations menées pour combattre les pollutions.

LE SEUL PARIS-TÉHÉRAN 8 FOIS PAR SEMAINE SANS ESCALE. C'est le Paris-Téhéran sans escale le plus fréquent : départ d'Orly-Sud, tous les jours sauf le mardi à 19 h 15, plus le mardi et le samedi à 9 h 15 en 707 ou 747. D'accord? IRAN AIR. Réservation auprès de votre agence de voyages ou chez Iran Air au 225.99.06 +. Horaires valables jusqu'au 31 octobre.

Le président de la République en Bretagne. QUI INVITE QUI ? Cité par M. Jean-Edern Halter dans sa lettre ouverte au président de la République (le Monde du 14 octobre) comme faisant partie du groupe de personnalités qui seraient demandés au chef de l'État de bien vouloir se rendre en Bretagne, l'Union mon droit de réponse pour faire savoir que je n'ai jamais cherché qu'il y ait un invité qui que ce soit ou que ce soit. Je profite de l'occasion pour rendre publique cette information : je n'ai été chargé par personne d'inviter M. Jean-Edern Halter à l'Elysee. JEAN-PIERRE LE DANTEC. J'ai invité Le Dantec qui a accepté. Se faire de la publicité en changeant d'avis le regarde. — J.-E. H.

صحة من الامم

Le Monde

économie

UN ENTRETIEN AVEC M. POLY, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

« Le modèle agricole de la C.E.E. n'est plus adapté à la France »

Nommé directeur général de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) le 24 juillet dernier, M. Jacques Poly est de ceux que les pouvoirs publics consultent pour définir une politique agricole. L'Institut qu'il dirige a été ces derniers mois l'objet de critiques diverses : certains, parmi les professionnels

comme parmi le personnel politique, reprochaient aux eberbeurs de travailler dans une tour d'ivoire, sans suffisamment définir des priorités. Dans l'entretien qu'il accorde au « Monde », M. Poly s'explique sur ces points et propose aux pouvoirs publics de promouvoir un autre type d'agriculture, plus économe, mais aussi plus autonome.

L'audit qu'en août dernier le secrétaire d'Etat à la recherche scientifique, M. Aigrain, décidait de faire subir à l'INRA pouvait être rassurant, sinon comme une confirmation de ces critiques, du moins comme l'entretien d'un état de suspicion à l'égard de l'Institut. Ce n'est pas le sentiment de M. Poly, qui se déclare très

heureux que l'INRA soit passé le premier an crible de cette commission scientifique. « L'effort de réflexion sur l'INRA démontre la réalité de la recherche agronomique. Nous réfléchirons aussi, à l'intérieur, à une meilleure adaptation de l'INRA au devenir de l'agriculture. J'attends l'ordonnance avec sérénité. »

Les orientations de la recherche agronomique en France ont changé par rapport à l'immédiat après-guerre. Une bonne part des reproches qui sont faits actuellement à l'INRA proviennent de cette mutation, qui n'est pas toujours comprise. A la libération tout était à faire en matière de recherche agronomique. « L'agriculture française était dans un tel état de sous-développement que toute insufflation de progrès technique, quel qu'il soit, prenait immédiatement sa place », explique M. Poly. René Dumont, le premier, en comparant l'agriculture française à celle des Etats-Unis, donne l'impulsion. « Il y eut alors des épousailles étroites entre l'INRA et les producteurs les plus évolués. Cela donna des résultats étonnants avec des différences sectorielles énormes. Les rendements de maïs hybrides triplèrent en vingt ans ; ceux des céréales progressèrent de 12 quintal par hectare et par an. Le décollage des productions animales a été beaucoup

plus tardif, après 1960. Mais, tout de même, grâce à la sélection, la production annuelle par vache laitière contrôlée est passée de 2 900 kilogrammes en 1966 à 4 300 maintenant. « Pour y parvenir, nous avons obéi à une problématique très scientifique, qui n'a pas toujours été comprise. Si nous avions suivi une problématique agricole, comme le font d'autres pays, nous n'aurions pas, par exemple, créé des maïs hybrides nouveaux, plus précoces et donc adaptés à des climats continentaux. Le

maïs resterait cultivé dans le sud-Sud-Ouest, et personne ne se serait préoccupé de l'étendre ailleurs. Dans d'autres cas, on a fait des découvertes qui, faute de partenariats socio-économiques, n'ont pu être exploitées. La multiplication négative et la guérison des fratrières ont été mises au point en France ; c'est un Belge qui en a tiré parti, et qui a pratiquement le monopole des fratrières guéries sur le marché français. Encore aujourd'hui, il y a de sérieux problèmes pour faire passer nos résultats. »

« La concentration du maximum de matière grise sur des objectifs précis ne peut être que bénéfique. Il y a toute une partie de recherches orientées, finalisées, dans laquelle les équipes de l'INRA peuvent s'intégrer s'ils ont des partenaires de qualité. Nous ne craignons pas de perdre ce qui fait notre substance. Je résume le terme de recherche appliquée pour l'INRA. Notre thématique scientifique, nous la faisons avec des objectifs socio-économiques : travailler sur les chromosomes d'un mouton n'est pas plus fondamental que travailler sur les chromosomes d'un taureau. Mais ce second travail a le mérite d'être orienté, d'avoir une finalité économique. »

La recherche agronomique ne peut pas travailler seule. « Quand je fais une thématique, c'est une fusée à trois étages. Il faut d'abord définir la thématique agronomique ; ce que je cherche, pourquoi je cherche, les objectifs socio-économiques. Ensuite, je dois la traduire en une thématique scientifique. Enfin, je détermine là-dessus ce qui est sous-jacent, fondamental, la thématique biologique, et là il est clair que l'INRA ne peut pas tout faire, qu'il doit s'entendre avec le

C.N.R.S., l'Institut Pasteur, l'Université ; pour leur dire, par exemple, que les manipulations génétiques ne sont pas gratuites, que moi, agronome, j'en ai besoin pour obtenir des microbes qui fixeront l'azote de l'air en l'an 2000 (1). »

Au contact des agriculteurs

Comment concevoir, tout en respectant la liberté du chercheur, de meilleures liaisons entre l'INRA et les pouvoirs publics d'une part, la profession agricole d'autre part ? « Il est important de réfléchir à l'avenir », répond M. Poly. L'INRA, avec son accumulation de compétences et de connaissances, représente une force de frappe importante. Que va devenir cette agriculture qui nous a mis à part dans certains secteurs mais qui connaît de nouvelles compétences et de nouvelles connaissances, représente une force de frappe importante. Que va devenir cette agriculture qui nous a mis à part dans certains secteurs mais qui connaît de nouvelles compétences et de nouvelles connaissances, représente une force de frappe importante.

agriculteurs de pointe a succédé à un système plus élaboré de vulgarisation aujourd'hui appelé développement agricole. La mesure des retombées du progrès technique dans les exploitations reste difficile à prendre. Personne, semble-t-il, n'est satisfait de l'organisation du développement agricole aujourd'hui. « Depuis 1966, le développement a été confié à la profession avec des instituts professionnels à l'échelon national et des organisations départementales, les SUD (Services d'utilité agricole de développement). »

« Quand on nous dit que l'INRA n'est pas assez en contact avec les agriculteurs, c'est oublier que la responsabilité du développement a été confiée aux organisations professionnelles. Et quand nous allons au contact des agriculteurs, ces organisations disent que ce n'est pas notre rôle. Il y a, d'une façon générale, un important problème de liaison de la recherche publique avec les organismes professionnels chargés du développement. Il faudrait peut-être faire une étude, secteur par secteur, sur ces liaisons et sur la répartition des recherches publiques. Mais ce sont les professionnels qui doivent en décider. »

Une fusée à trois étages

« A mon avis, pas du tout, réplique M. Poly. Et ce peut être valorisant. Tout débat doctrinal sur le développement est voué à l'échec. Je suis tout à fait d'accord avec la création de ces instituts techniques. Si on fait celui du lait à Rennes, on nous avons une des meilleures stations de technologie laitière du monde, ça va réussir. Mais si, pour des raisons de décentralisation administrative, on installe à Bourges ou Compiègne l'Institut des céréales, quand nous avons à Nantes une des meilleures équipes mondiales de biochimie et de physiologie appliquée à ce domaine, je ne suis pas d'accord. »

« Quant aux liaisons institutionnelles, le directeur général de l'INRA ne semble pas se faire beaucoup d'illusions. « Il y eut par le passé la commission Pons. Comme le secrétaire d'Etat la présidait, les directeurs du ministère participaient aux travaux. Sinon, comme ils ont beaucoup de tâches, ils ont tendance à y déléguer des gens sans pouvoir de décision. Mais c'est vrai que, s'il n'y a pas une symbiose renforcée et efficace entre ceux qui pensent à l'avenir et ceux qui gèrent le présent, on s'expose à de graves déconvenues techniques. »

« Aux « épousailles » de l'après-guerre entre la recherche et les agriculteurs, il faut ajouter la recherche et les agriculteurs. »

Cela ne va-t-il pas modifier l'organisation actuelle de l'INRA ?

Cinq priorités

Le directeur général de l'INRA y fait des propositions précises et dégage cinq priorités : « L'évolution de la politique agricole de la C.E.E. est une fondation sur des modèles assez triomphants et univoques. Je pense qu'il faut les réviser pour la France. »

1) Il faut avoir une photographie exacte de l'économie agricole française dans l'économie européenne et mondiale. A côté des points de force, nous avons de nombreux points de faiblesse. On importe pour environ 15 milliards de francs de produits agricoles. Hormis les produits exotiques, comme le café et le coton, nous pouvons avoir notre autonomie agro-alimentaire. Le porc nous coûte entre 2,5 et 3 milliards, les aliments riches en protéines 2,5 milliards, le bœuf de 7 à 8 milliards, les viandes de mouton ou de cheval, 2 milliards environ. 2) Les produits pétroliers et les moyens de production ont augmenté considérablement (57 % en cinq ans, contre 36 % pour les prix des produits agricoles). L'agriculture européenne absorbe 5 milliards de tonnes de pétrole et 4 milliards de kilowatts-heures. Il faut donc un raisonnement nouveau qui tienne à une agriculture aussi intensive, mais avec

une diminution des facteurs de production, ce qui ne fait pas plaisir aux producteurs d'énergie, de produits phytosanitaires, de tracteurs. 3) Avec l'émergence du consumérisme et des préoccupations concernant l'environnement, il faut favoriser la naissance d'une agriculture propre. 4) Le modèle agricole mis en place est exclusivement nordique, copié sur le modèle américain, construit à coups de facteurs de production. Si l'on continue dans ce sens, il ne restera en France d'agriculture qu'en Bretagne, de produits animaux l'équivalent des Pays-Bas — et que dans la grande région céréalière du nord de la France. Tout le reste sera marginalisé. Mais on importera alors trois moutons sur quatre. J'ai donc le devoir d'affirmer qu'il faut réfléchir à autre chose. M. Jacques Poly imagine alors un modèle d'exploitations extensives où, pour obtenir un revenu décroit, le revenu net à l'hectare devra être fort proche du revenu brut ; où, au lieu d'adapter le milieu à l'animal, on adaptera l'animal au milieu. Des jeunes y travailleront en groupe et le plus bête du foalier en général et

(1) Au lieu d'épandre sur le sol de l'azote liquide ou solide, on envisage de mettre sur les céréales des microbes qui ont la particularité de fixer l'azote de l'air. La découverte biologique et technologique correspond à une finalité économique : la réduction des coûts de production, représentée dans cet exemple par les engrais azotés.

Propos recueillis par MAURICE ARVONNY et JACQUES GRALL.

17 CENTRES 1 139 CHERCHEURS

Fondé en 1946, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) est un établissement public placé sous l'autorité du ministre de l'Agriculture. Ses 17 centres de recherches (1) emploient en 1978 6 873 personnes, dont 1 139 chercheurs. L'INRA a reçu en 1978, en reconnaissance de son rôle et de ses réalisations, le Grand Prix de l'Environnement, 687 millions de francs ; il devrait en recevoir 732 en 1979 et le budget est voté tel qu'il a été présenté. L'Institut dispose en sus de quelques ressources propres, essentiellement des redevances liées à l'utilisation de souches végétales qu'il a créées.

L'INRA fait des recherches à finalité agronomique dans 17 de nombreux domaines : productions animales et végétales, techniques agricoles et agro-alimentaires, génétique des animaux, préservation de l'environnement, économie et sociologie rurales. Seul le machinisme agricole relève d'un autre organisme, le Centre national d'études et d'expérimentation agricoles.

(1) Angers, Antibes, Avignon, Bordeaux, Clermont - Ferrand, Colmar, Dijon, Jouy - en - Josas, Lille, Montpellier, Nancy, Nantes, Orléans, Reims, Toulouse, Tours et Petit-Bourg (Guadeloupe).

(PUBLICITE)

UN APPEL AUX CHEFS ET DIRIGEANTS D'ENTREPRISE CHRETIENS

Chefs d'entreprise, patrons de P.M.E., directeurs d'établissements, cadres responsables dans la conduite de votre entreprise, nous sommes comme vous des responsables d'entreprise. Comme vous, nous avons à répondre aux agressions d'une véritable guerre économique qui ébranle les structures de notre économie nationale. Comme vous, nous devons lutter pour maintenir des emplois, en créer de nouveaux et améliorer les relations sociales à force d'innovation et d'initiatives. En même temps, nous devons apprendre à être libres, c'est-à-dire responsables dans des domaines où la liberté nous avait été peu à peu retirée. Chrétiens, nous voulons soumettre et coordonner la vie économique aux exigences du progrès authentique de l'homme et de la solidarité sociale. Il faut pour cela concevoir la croissance économique elle-même d'une manière qui aide les hommes et les sociétés à émerger des conditionnements matériels et instinctifs au lieu de les enliser. Notre réponse à cette demande d'esprit, c'est l'Evangile où se trouve la source de la fécondité sociale.

Four faire face à ces responsabilités, vous ne pouvez rester seuls et isolés ; venez nous rejoindre. Nous vous offrons un lieu d'accueil et d'amitié pour porter vos responsabilités dans l'espérance et la confiance. Nous vous offrons un centre d'information et de recherches pour interpréter, utiliser, préparer les événements économiques et sociaux. Nous vous offrons un centre d'initiatives et d'expérimentation pour découvrir des solutions concrètes et humaines. Le C.F.P.C. (Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français) est un Mouvement qui recherche la transformation des mentalités individuelles et collectives, des comportements et des institutions. Sa mission s'exerce : - par la réflexion et l'action de ses membres dans l'accomplissement de leurs responsabilités ; - par ses prises de position, ses recommandations, ses initiatives. Le C.F.P.C. aide ses membres à manifester à travers leur participation au monde économique la foi et l'espérance qui les animent.

Le moment, pensons-nous, est bien choisi pour nous adresser cet appel. Dans les entreprises le langage politique se révèle sans issue. Il faut lui substituer un dialogue dont nous devons prendre l'initiative ; il y a autour de nous une véritable demande d'esprit. Oui, il nous est demandé de justifier notre action économique et sociale et de lui donner un sens. Nous vous invitons à chercher ensemble un chemin qui n'est pas tout tracé. L'Evangile et les enseignements sociaux de l'Eglise et des Eglises apportent motivations et principes, mais ne dictent ni solutions, ni recettes. L'Esprit inspire la main dont il laisse libre l'écriture. Mais un échangeur est utile entre l'Eglise et le monde économique. Tel est le rôle de notre Mouvement, le C.F.P.C. Chrétiens, ou vous qui êtes proches de notre Espérance, chefs d'entreprise ou cadres dirigeants qui portez une part des responsabilités dans la transformation économique aujourd'hui, venez avec nous pour, ensemble, donner la réponse qu'attendent les hommes de notre temps.

Le Bureau National du C.F.P.C. André AUMONIER, Président François BERTRAND, André BOUILLOT, Bernard de BRISOUULT, André COURTAIGNE, Jean-Philippe DECRE, Jean LEBRANCHU, Louis MULLIEZ, Charles de SAINTE CROIX, André SOULIE

Bulletin à renvoyer à C.F.P.C. - 24 rue Hamelin 75116 Paris - Tél. 553.31.39

NOM _____ souhaite adhérer au C.F.P.C. et participer à ses activités avoir un entretien avec un représentant du Mouvement

Croisière autour de l'Amérique du Sud.

Voici une croisière où vous découvrirez les civilisations de l'Amérique Latine. Le 4 janvier, vous embarquez à Cannes, sur l'Achille-Lauro et pendant 2 mois, sous l'étole austral, vous visiterez le Brésil, l'Argentine, le Chili, le Pérou, Panama, le Venezuela. Nous vous rappelons également nos croisières de 14 jours en Méditerranée à bord du prestigieux "Dagmar".

Info LAURO auprès de votre agence de voyages.

ou : 5, boulevard des Capucines 75002 Paris Tél : 296.46.50 18, avenue de Verdun 92048 Nice Tél : 87.51.69 9, boulevard de la Croisette 06400 Cannes Tél : 39.47.57 29, place du Général de Gaulle 13001 Marseille Tél : 53.66.00

صحة الامل

ÉNERGIE

La France négocie la vente d'une centrale nucléaire à la Chine

La France espère vendre une centrale nucléaire à la Chine. Les premiers contacts entre responsables chinois et français remontent au mois de février 1978...

Les autorités chinoises sont loin d'être des fanatiques de l'énergie nucléaire. Elles misent sur le pétrole, la Chine reçoit d'importantes livraisons d'hydroélectricité...

Selon M. Delouvier

LE PROGRAMME D'ÉLECTRICITÉ NUCLÉAIRE A DEUX ANS DE RETARD

« La construction des centrales nucléaires a pris deux ans de retard en moyenne sur les prévisions », a déclaré, vendredi 13 octobre, M. Delouvier, P.-D.G. d'Électricité de France...

PLUS D'UN MILLION DE VISITEURS AU SALON DE L'AUTO

Le 65^e Salon de l'Automobile, qui a fermé ses portes le 15 octobre, a accueilli plus d'un million de visiteurs en dix jours...

VOIX EN EXPRESSION

parties avec aisance de faire écouter, mais exigera une majorité équilibrée lors de la prochaine conférence de l'OPEP...

LE CONGRÈS AMÉRICAIN ADOPTE LE PROGRAMME DE M. CARTER

(Suite de la première page.)

Rappelons que la taxe sur le pétrole brut, qui devait élever le prix du pétrole américain au niveau des cours mondiaux, et dont M. Carter avait fait, au début, la pièce maîtresse de tout son programme...

MICHEL TATU.

UN PROGRAMME DE RÉDUCTION D'IMPÔTS

Le Congrès a adopté dimanche, dans la précipitation des dernières heures de sa session, un certain nombre d'autres mesures. Par 72 voix contre 3 et 237 contre 38 à la Chambre des représentants...

Le Congrès a d'autre part voté le projet de loi sur le plein emploi qui porte le nom d'Hubert Humphrey, l'ancien vice-président décédé le 14 janvier dernier...

LES NÉGOCIATIONS MONÉTAIRES EUROPÉENNES A LUXEMBOURG

Bonn redoute un engagement trop précis vis-à-vis de la livre sterling

Luxembourg (Communauté européenne). — Le 13 septembre, les ministres des Neuf avaient, seul quelques réserves des Anglais, ratifié la formule de compromis monétaire proposée par les Belges...

De notre correspondant

entre les deux gouvernements est moins étroite à l'égard des Italiens. S'il n'y avait que ces deux pays membres en cause, les Allemands accepteraient sans doute de s'engager assez avant...

question qui fait difficulté au niveau des experts et que vont s'efforcer de trancher les ministres, à savoir l'importance des crédits qui seront mis par les États membres à la disposition du S.M.E. On a lancé un peu comme un slogan le chiffre de 30 millions de dollars...

PHILIPPE LEMAÎTRE.

Le deutschemark est réévalué d'environ 3% par rapport aux autres monnaies du «serpent»

De notre correspondant

Bonn. — Vendredi encore, les autorités de la République fédérale avaient fait de leur mieux pour démentir les rumeurs laissant prévoir la réévaluation du DM. Bien des commentateurs soutenaient qu'un réajustement des cours à l'intérieur du «serpent» était absolument exclu...

la valeur du deutschemark de 4% par rapport aux monnaies danoise et norvégienne, tandis que l'écart vis-à-vis du franc belge et de la monnaie des Pays-Bas s'accroît de 2%.

De plus, on attendait pour cette semaine la visite, sur les bords du Rhin, du premier ministre britannique, Or on attribuait à M. Callaghan l'intention de plaider en faveur d'une réévaluation du mark. Celle-ci ne devrait pas seulement faciliter quelque peu la tâche des exportateurs de Grande-Bretagne...

Cette crainte ne s'est pas seulement manifestée en Grande-Bretagne. Si on en croit certains spécialistes ouest-allemands, on aurait également souhaité du côté français que les rapports entre les monnaies devant être incluses dans la nouvelle zone de stabilité soient fixés au départ d'une manière réaliste...

SYNDICATS

Quatre autres militants C.G.T. n'ont pu se porter candidats à la commission exécutive

De nouveaux noms viennent s'ajouter à ceux des militants cégétistes qui n'ont pu se porter candidats à la commission exécutive confédérale qui sera élue par le prochain congrès de la C.G.T. (Le Monde - du 14 octobre).

Après MM. Jean-Louis Lamey, Alain Busnel et Aimé Pastre, voici maintenant les cas de deux métallurgistes militants socialistes : l'un à Dunkerque, M. Paul Cornen, l'autre en Moselle, M. Francis Souldinaire.

Ce dernier a écrit à M. Georges Béguy pour lui exposer les faits. Dans deux autres cas socialistes : l'un à Dunkerque, M. Paul Cornen, l'autre en Moselle, M. Francis Souldinaire.

Dans une interview au Matin, M. J.-L. Lamey déclarait aussi : « Les candidatures aux organismes dirigeants sont sollicitées par les directions syndicales », et dans la mesure où plusieurs candidatures socialistes n'ont pas été retenues, il devient difficile de continuer à affirmer que la sollicitation est justifiée par le manque de candidats...

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include S.E.U., S. can., Yen (100), DM, Florin (100), F.R. (100), F.S., L. (1 000), S.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: DM, S.E.U., Florin, F.R., F.S., L., Fr. Transp. Rows include 27/8, 813/10, 17/8, 12, 1/16, 12 1/4, 7 1/8.

Nous donnons ci-dessous les autres pratiques sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LIQUE France

Vous souhaitez Réduire intelligemment vos frais fixes. Lancer un projet intéressant auquel faute de moyens vous allez devoir renoncer. Être plus performant et allouer vos ressources de la manière la plus productive possible. Vous serez intéressé par notre séminaire LE BUDGET BASE ZÉRO des 29, 30 novembre et matinée du 1^{er} décembre 1978 à Paris.

Une mise au point de M. J.-L. Lamey D'autre part, M. J.-L. Lamey nous a envoyé une lettre dans laquelle il affirme notamment : « Contrairement aux explications de la direction cégétiste dont vous faites l'écho (Le Monde du 14 octobre) une candidature n'est pas été retenue, et il devient difficile de continuer à affirmer que la sollicitation est justifiée par le manque de candidats... »

AFFAIRES

M. René Bernasconi remplace M. Léon Gingembre à la tête de la Confédération des petites et moyennes entreprises

M. Léon Gingembre, soixante-quatre ans, fondateur et président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) depuis 1944, a annoncé qu'il abandonnerait ses fonctions à l'occasion de l'assemblée générale de la C.G.P.M.E. qui se tient les 18 et 17 octobre à Paris. Il est remplacé par M. René Bernasconi, vice-président de la Confédération.

MM. Raymond Barre, premier ministre; Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat; Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, et Jean-Pierre Fronteau, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie, participeront aux travaux de l'assemblée générale de la C.G.P.M.E. au cours de laquelle seront définies les axes de sa politique.

— PORTRAITS —

Un symbole

Dix fois, on e annoncé son départ, dix fois, il est resté. Cette fois, pourtant, c'est dit : à soixante-quatre ans, cède la place. Depuis trente-quatre ans qu'il préside à la destinée de la Confédération des P.M.E., M. Léon Gingembre est devenu plus que le leader, le symbole de ce patronat petit et moyen, é à la fois réticent et fidèle au pouvoir, turbulent et soucieux du maintien de l'ordre, « réac » et proche de ses employés. Passé maître dans l'art de l'apostrophe et de l'anathème — il faut choquer les gens, contre les pouvoirs publics pour réveiller l'attention —, il a souvent été taxé de démagogue. Il e, pourtant, ainsi trouvé le ton juste pour conquérir ses troupes et maintenir une relative cohérence au sein d'un ensemble e *privé* hétéroclite.

Fils de petit patron, petit patron lui-même, Léon Gingembre était bien représentatif de ce milieu. De surcroît, capitalièrement e nombre de leaders syndicaux, il ne s'est jamais

coupé de son activité d'origine, juaillant ainsi la qualité d'« homme de concert » qu'il revendiquait.

Très tôt, il est attiré par l'action syndicale. A vingt-cinq ans, il est membre de la chambre de commerce de Paris, où il est chargé des relations avec la C.G.P. (Confédération générale de la production), ancêtre du C.N.P.F. Le 9 novembre 1944, avant même la fin de la guerre, il crée la Confédération générale des petites et moyennes entreprises.

Deux ans plus tard, il participe également à la fondation du C.N.P.F. (Conseil national du patronat français), dont il est l'un des sept « pères ». A cette époque, le C.N.P.F. est conçu comme un comité de liaison entre les grandes fédérations professionnelles, le collige P.M.E. et les associations patronales locales. M. Léon Gingembre ne tarde pas cependant à marquer les branchements et dénoués, dès 1948, le conventionnement liant le C.N.P.F. Ce n'est pas une rup-

ture définitive, puisqu'il en reste vice-président et qu'une partie de sa « clientèle » recouvre celle du C.N.P.F. La démission est habile. Elle permet en fait à la C.G.P.M.E. et à son fondateur — même s'il s'en défend — de clamer haut et fort que le C.N.P.F. ne veut et ne peut déclarer officiellement, dans son discours communa dans ses actions — en 1969 et en 1973, les petits patrons ont été jusqu'à être gravés — la Confédération des P.M.E. s'est ainsi toujours montrée beaucoup plus excessive et turbulente à l'égard des pouvoirs publics que le C.N.P.F.

Mais l'« imprudence » n'a cependant jamais été jusqu'à soutenir les partis de l'opposition. A l'approche des élections, le C.G.P.M.E. a toujours su mettre en sourdine cris d'alarme et autres défis pour soutenir la majorité en place. M. Gingembre se retire sept mois après des élections législatives qui ont vu la défaite de l'opposition. Mison accompli.

Un négociateur bonhomme

« Je vois mon successeur, physiquement et intellectuellement comme le fêtais il y e vingt-cinq ans : assez détaché des choses de ce monde, (...) n'hésitant pas e recevoir des coups et e donner, et ayant les muscles longs... » déclarait M. Gingembre en 1969. Pourtant, il est difficile de trouver une quelconque ressemblance entre lui et le successeur qu'il s'est choisi.

A soixante-deux ans, M. René Bernasconi est tout, aut agréable. Tout en rondouze, au physique comme au moral, il est reconnaissant lui-même, « plus e négociateur qu'un bricoleur ». Né le 12 mars 1916 à Paris, il a d'abord travaillé dans une société

d'outillage. Il dirige aujourd'hui une importante affaire de réparation automobile — est concessionnaire Renault — de la région parisienne. Très tôt, il milite au sein de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.), dont il est président depuis 1965. Il cumule plusieurs mandats, à la Chambre de commerce de Paris, au C.N.P.F., au Conseil économique et social, et à la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, dont il est vice-président depuis 1974.

Son élection à la tête de la C.G.P.M.E. marque, c'est certain, un changement de alya. En est-ce fini pour autant de la

spécificité du mouvement, — à l'égard notamment du C.N.P.F. — adossément entretenu par son prédécesseur ? Ce n'est pas sûr. Sous une bonhomie apparente, M. Bernasconi est un homme habile, qui entend bien, dit-il, assumer la présidence de l'organisation. « M. Gingembre a toné une religion », assure-t-il. « Je me considère comme le curé de la paroisse ». Ses qualités de négociateurs ne sont assurément pas superficielles e il veut adapter son mouvement e la vague montante des petits patrons, plus ouverts et considérés comme le terreau indispensable d'une industrie puissante.

YÉRONIQUE MAURUS.

SOCIAL

REPRISE DU TRAVAIL A LA GARE DE SAINT-ETIENNE APRES SEPT JOURS DE GREVE

(De notre correspondant.) Saint-Etienne — Depuis le samedi 14 octobre à 21 heures, le trafic ferroviaire a repris normalement e la gare de Saint-Etienne-Châteaucreux. Cette grève, lancée le dimanche 8 octobre à 4 heures du matin, aura donc duré sept jours. Dur conflit qui s'était traduit dès son début par l'occupation de la gare par les grévistes et l'intervention des forces de police le 9 octobre. Celles-ci, toutefois, s'étaient retirées au bout de quelques heures. Les personnes roulant avaient alors accepté de reprendre le travail, mais la continuation du mouvement par les agents d'exploitation suffisait à paralyser totalement la circulation des trains.

L'intersyndicale des cheminots réclamait entre autres le maintien de quatre postes que la direction n'estimait plus justifiés du fait de la réduction du transport des marchandises. Samedi soir, sous réserve d'une reprise immédiate du travail, la direction a proposé de maintenir provisoirement un seul de ces postes. Mais elle s'est engagée e nommer à brève échéance deux agents supplémentaires à Saint-Etienne-Châteaucreux. Les autres propositions inscrites au cahier de revendications des cheminots jugées les plus urgentes seront examinées lors de la prochaine réunion du comité mixte d'établissement.

● Le nombre de chômeurs selon la C.G.T. s'élevait fin septembre à 1 718 483, soit une progression de 10 % en un mois. Ce chiffre est calculé selon la C.G.T. e partir de la définition du chômage donnée par le Bureau international du travail (B.I.T.), mais le B.I.T. n'est pas d'accord avec le mode de calcul cegitiste, qui prend en compte certains éléments que l'institution internationale ne retient pas.

Suspension des poursuites pour une entreprise bretonne du bâtiment de 1500 salariés

De notre correspondant

Rennes. — Le tribunal de commerce de Rennes a accordé, le vendredi 13 octobre, le bénéfice de la procédure de suspension provisoire des poursuites à la société des constructions Henri Ducassou (bâtiment et génie civil), dont le siège social est à Lorient, et e sa filiale, les Constructions industrielles architecturales de Saint-Etienne (préfabriqué), implantée e l'Hermitage (Ille-et-Vilaine).

Crée en septembre 1945, l'entreprise Ducassou emploie plus de mille cinq cents personnes, dont deux tiers en Bretagne. A la date du 31 août 1978, elle accusait une perte de 4 millions de francs pour les huit premiers mois de l'année. Les raisons de cette perte : trois chantiers déficitaires (8 millions de francs) pratiquement terminés, d'importantes dépenses de prospection de marchés à l'étranger, une restructuration interne et deux attentats commis en janvier 1978 sur des chantiers de Quimper et de Lorient. En revanche, le montant des fonds propres reste positif de plus de 5 millions de francs, le carnet de commandes représente plus d'un an d'activités, la réalisation de biens immobiliers et la récupération de diverses indemnités, contentieux ou amiables, doivent dégager rapidement quelque 19 millions de francs, tandis que l'ouverture de chantiers à l'étranger est probable dans un laps de temps rapproché.

Confiance

Selon le tribunal de commerce de Rennes, « les possibilités de redressement tiennent essentiellement en une reprise de la confiance des fournisseurs et des organismes financiers ». Ce qui semble acquis pour la Caisse nationale des marchés de l'Etat, le « pool » bancaire et vingt-sept fournisseurs parmi les plus importants de l'entreprise. Pour les autres filiales de la société des constructions Henri Ducassou (mille trois cents emplois à

l'étranger notamment, principalement sur le continent africain), le tribunal de commerce de Rennes a décidé d'attendre pour statuer que le rapport spécifique les concernant soit déposé par le curateur qui doit être nommé au cours des prochains jours. — Y. E.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LANIERE DE ROUBAIX

S.A. au capital de F 73 135 000
Siège Social :
149, rue d'Oran - ROUBAIX (Nord)
RC Roubaix B 475 582 375 - APE 7500

Emission d'obligations convertibles en actions de F 51 194 360

Prix d'émission : le pair, soit F 280 par obligation.
Jouissance : 1^{er} Octobre 1978.

Taux d'intérêt :
● soit F 22,40 par obligation
● payables le 1^{er} Juillet de chaque année - (F 16,80 le 1^{er} Juillet 1979).

Amortissement : en 9 séries sensiblement égales. Remboursement à des prix croissant de F 308 à F 404 par titre, le 1^{er} Juillet de chacune des années 1983 à 1991, d'une série désignée par voie de tirage au sort.

Taux de rendement actualisé brut :
107 en cas de non-conversion.

Subscription du 2 octobre au 2 novembre 1978 : La souscription est réservée par préférence à titre irréductible aux actionnaires à raison d'une obligation de F 280 pour huit actions de F 50. Les souscriptions à titre réductible sont admises. Le droit de souscription sera négociable en Bourse de Paris.

Convertibilité : à tout moment à partir du 1^{er} Juillet 1979 à raison de cinq actions pour une obligation.

Amortissement : en 9 séries sensiblement égales. Remboursement à des prix croissant de F 308 à F 404 par titre, le 1^{er} Juillet de chacune des années 1983 à 1991, d'une série désignée par voie de tirage au sort.

NATIO - VALEURS

Société d'investissement à capital variable

Natio-Valeurs a été créée par la Banque Nationale de Paris et ouverte au public le 1^{er} août 1978, pour permettre aux épargnants de bénéficier des avantages fiscaux prévus par la loi du 13 juillet 1978 (loi Monory). Au 30 septembre 1978, l'actif net de la société s'élevait à 136 000 656 F, soit pour chaque des 485 314 actions en circulation à cette date une valeur liquidative de 280,42 F.

Le répertoire de l'actif net était à la même date le suivants :

Obligations françaises	21,85 %
Actions françaises	64,90 %
Actions étrangères	1,36 %
Autres éléments d'actif	11,27 %

L'inventaire du portefeuille au 30 septembre 1978 sera dans les prochains jours tenu à disposition du public à tous les guichets de la Banque nationale de Paris et de ses filiales.

DOLLFUS - MIEG

Le groupe Dollfus-Mieg renforce sa position sur le marché européen du linage de maison

Aux termes d'un accord conclu avec le groupe Adolf, la Société Dollfus-Mieg et Cie, filiale allemande de l'ancien groupe Dollfus-Mieg, va prochainement prendre, avec d'autres partenaires, le contrôle de la Société Zell-Schwan et de la filiale Morve Werke I.R.F.A.

Ces deux entreprises, spécialisées dans le linage de maison et dont les marques linette (linge de lit) et Morve (lingerie) jouissent d'une très bonne notoriété, réalisent un chiffre d'affaires annuel de plus de 400 millions de francs.

Grâce à cette prise de participation, à la complémentarité des produits et des réseaux commerciaux, le groupe Dollfus-Mieg, qui possède déjà avec Descamps la première place en France, deviendra leader en Europe dans le secteur du linage de maison.

Exemple que K.B.C. — première affaire allemande d'impression sur tissu avec un chiffre d'affaires consolidé annuel de plus de 1 milliard de francs — a récemment renforcé ses capacités de production dans le secteur de l'impression par transfert en acquérant, par sa filiale de Berlin, une unité à Charlotte (Caroline du Nord, U.S.A.)

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Approches Immobilières. Vous trouverez peut-être LES BUREAUX que vous recherchez.

JAEGER

A la suite de la prise de contrôle de la société Bayard par Jaeger, MM. Pierre Fieard et P.-C. Graup, respectivement président-directeur général et directeur général de Jaeger, ont été cooptés en qualité d'administrateurs de la société Bayard, au cours de la récente séance du conseil d'administration.

A cette occasion, rappelés les différents mandats et fonctions de M. Fieard, vice-président du Syndicat des fabricants d'équipement et de pièces pour l'automobile, président de France Avia, membre du comité directeur du groupe équipementier du GIPAS, administrateur de la société Saphir (Jaeger Le Coultre, Perre Leuba, président d'Artes Jaeger (Espagne), président administrateur délégué d'Italians Jaeger Nord, administrateur d'Italians Jaeger Sud, de Jaeger Instrumentos para automoviles.

Dans le cadre de la politique de soutien et d'autonomie mise en œuvre par Jaeger à l'égard de ses filiales, MM. Edmond Forest et Francis du Menou Gaillard ont été confirmés, respectivement de leurs fonctions de président-directeur général et directeur général de la société Bayard.

Grâce à l'apport technologique de Jaeger, Bayard est à même de produire 1 million de révelis à quartz et se prépare à proposer toute une gamme de produits nouveaux faisant largement intervenir l'électronique.

Jaeger confirme ainsi son intention de devenir un grand groupe horloger en apportant ses conceptions industrielles et son appui à une entreprise horlogère pour lui permettre sa mutation et le maintien de sa compétitivité sur le plan international.

ÉLYSÉES - VALEURS

Assemblée générale ordinaire du mercredi 11 octobre 1978

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 11 octobre 1978 sous la présidence de M. Jean Droniers, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1978.

Les revenus distribuables de l'exercice clos le 30 juin 1978, après déduction de l'impôt sur le revenu, sont de 2 272 800,27 F, ce qui permet la distribution d'un dividende de 7,70 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 1,73 F, soit un revenu global de 9,43 F au lieu de 8,70 F (9,30 F de dividende et d'impôt) pour l'exercice précédent.

L'assemblée générale a fixé au 17 octobre la mise en paiement du dividende, qui sera matérialisé par deux coupons :

- N° 22 de 3,29 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,36 F ;
- N° 23 de 4,41 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,37 F.

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en « franchises totales » de frais de souscription jusqu'au 31 décembre 1978.

L'ORÉAL

Premier semestre 1978

An cours du premier semestre 1978, le groupe L'Oréal a réalisé, comme prévu, de bonnes performances en renforçant ses positions sur la plupart de ses marchés, ce qui se traduit par une progression du chiffre d'affaires de 11,5 % par rapport à la période correspondante de 1977, et, surtout, par une croissance plus forte des résultats malgré une expansion bénéficiaire moins forte des sociétés françaises par rapport aux filiales étrangères.

Le bénéfice d'exploitation au 30 juin 1978 s'est élevé à 237,2 millions de francs contre 196,5 millions de francs au 30 juin 1977.

La croissance est encore plus sensible au niveau du bénéfice net (après déduction de plus-values et déduction de l'impôt sur les sociétés) pour l'investissement, qui est passé de 75,85 millions de francs au 30 juin 1977 à 101,04 millions de francs au 30 juin 1978.

Parmi les nombreux facteurs qui concourent à cette évolution favorable, il faut signaler :

- Le résultat bénéficiaire des investissements intervenus au cours de l'année 1977, ainsi que ceux du premier semestre 1978 ;
- Le redressement de la filiale italienne SAIPO, dont les pertes 1977 sont en forte régression par rapport à 1976 ;
- La poursuite de l'internationalisation de L'Oréal, qui s'est notamment traduite par une excellente progression sur les marchés d'outre-mer et, en particulier, dans les pays d'Amérique latine, le Japon et l'Australie ;
- Une croissance très vive de l'ensemble des sociétés appartenant à la division parfums et beauté.

Ces résultats, conformes à ce que M. François Dalle avait laissé prévoir aux actionnaires lors de la dernière assemblée générale, permettent d'espérer pour l'exercice 1978 un bénéfice net de l'ordre de 200 millions de francs.

AUSSEDAT REY

Le premier trimestre de l'année 1978 a encore été l'année de pleine activité par les conséquences de la baisse des prix de pâte papier intervenue en octobre 1977.

Une amélioration s'est manifestée ensuite, permettant d'obtenir pour le second trimestre un résultat net positif.

Au total, les résultats au 30 juin 1978 ressortent néanmoins encore en perte de 8 107 000 F (contre 16 700 000 F en 1977) après 27 000 000 F d'amortissements.

La tendance se maintient en troisième trimestre et devrait être confirmée par la fermeté du marché international des pâtes et du papier.

1.800.000 M² DE BUREAUX SUR CET ECRAN.

Dans la mémoire de notre ordinateur, la confrontation de 90 % des offres du marché des bureaux en Région Parisienne avec la totalité des critères de votre demande vous permet de connaître instantanément le plus vaste choix d'opérations.

Puis l'équipe de spécialistes de BOURDAIS BUREAUMATIQUE, rompue depuis des années aux problèmes



d'implantation des sociétés, vous aidera à retenir le meilleur choix.

BOURDAIS BUREAUMATIQUE, premier spécialiste en France en immobilier de bureaux, met à votre disposition le meilleur outil aux moins de la meilleure équipe.

Bourdais Industrie vous offre le même service en matière industrielle. Consultez-nous.



Bourdais Bureaumatique

160 à 166 bd Haussmann 75008 Paris. Tél. 227 11 89 (40 lignes)

SOCIÉTÉ

150 مائة

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Table with 2 columns: Index Name and Value. Includes indices for general market, construction, and various sectors.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGES... BOURSES REGIONALES... Taux du marché monétaire

LONDRES

Table of London market data including various stock indices and prices.

B. A. L. O.

Le B.A.L.O. du 18 octobre publie notamment les insertions suivantes: Groupement pour le financement des ouvrages de bâtiment...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT-LOIRE - Pour le premier semestre 1978, une perte nette de 150 millions de francs a été enregistrée...

INDICES QUOTIDIENS

Table of daily indices for various markets and currencies.

VALEURS

Large table of stock market values with columns for company names, previous prices, and current prices.

BOURSE DE PARIS - 13 OCTOBRE - COMPTANT

Table of Paris stock market data for October 13th, including various stock prices and indices.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data for various commodities and currencies.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de proposer, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30...

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices and related data.

EAGLE

سكنا من الاجل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IOEES** — CAMPAGNES : « La ruralité : du mythe à l'utopie », par Gilbert Coty ; « La vieillesse France effacée », par Maurice Le Lannou ; « Les potes, les holes et le dé-mocratie », par François Clément.
- 3. ETRANGER** — CAMBODGE : l'armée est écartée d'Alerte.
- 3 à 5. PROCHE-ORIENT** — LIBAN : la conférence des pays participants à la Force arabe de dissuasion s'est ouverte à Beyrouth.
- IRAN : une interview de l'ayatollah Khomeiny.
- 6. AFRIQUE**
- 7. AMERIQUES** — BRÉSIL : le général Figueredo a été élu président de la République par un collège restreint.
- 8. EUROPE** — R.D.A. : le premier secrétaire du Berlin-Est, M. Naumova, se pose en rival de M. Honnecker.
- ESPAGNE : graves incidents à Bilbao aux obsèques de deux policiers.
- 9 à 14. POLITIQUE** — Le débat au sein du P.S. — Le dialogue entre chrétiens et communistes : « Trois verrous », point de vue par Philippe Waroier.
- 15-16. SOCIÉTÉ**
- 16. RELIGION SCIENCES MÉDECINE**
- 17-18. EDUCATION** — L'université de Vincennes dix ans après.
- 19 à 22. LA FORMATION PERMANENTE**

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE
PAGES 23 à 28

- Le système monétaire européen est-il voué à soutenir le dollar ?
- Il n'y a pas de « bons » impôts locaux.
- L'industrie soviétique cherche à se créer du gigantisme.
- Le chômage industriel sévit surtout dans les régions « excitées ».
- Les incertitudes de J.-K. Galbraith.

31 à 33. CULTURE

- EXPOSITIONS : dessins d'hommeur, de Topor.
- THÉÂTRE : Ramagen, d'après Anna Seghers.

28-29. SPORTS

42-43. RÉGIONS

— EN ÎLE-DE-FRANCE : un tour de 2,6 milliards à la R.A.T.P. et à la S.N.C.F., qui paiera ?

44 à 46. ÉCONOMIE

— Un entretien avec le nouveau directeur général de la recherche agronomique.

LIRE ÉGAGEMENT
RADIO-TELEVISION (33)
Annonces classées (34 à 41) : Aujourd'hui (100) ; Carnet (27) ; « Journal officiel » (130) ; Météorologie (101) ; Mots croisés (130) ; Bourse (147).

Le numéro du « Monde » daté 15-16 octobre 1978 a été tiré à 516 007 exemplaires.

NOUVEAUX TISSUS "COUTURE" AUTOMNE-HIVER

- Étoffes imprimées exclusives.
- Tweeds et chevrottes d'Irlande.
- Draps, reversibles, pois de chameau, cachemires, luxueux lainages pour manteaux.
- Mohairs anglais, écossais.
- Jerseys, ajourés, style "tricot".
- Carrés, panneaux et bases.
- Imprimés d'hiver depuis 15,90 F.
- Lodens d'Autriche, cabans.
- Soieries, lamés, crêpes, dentelles.

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

A B C D E F G

La Société des rédacteurs du « Monde » se prononce pour la reconduction du mandat de M. Jacques Fauvel

Les saluts de la S.A.R.L. /a Monde prévoient qu'un gérant ayant atteint la limite d'âge conventionnelle peut demander la prolongation de son mandat jusqu'au 31 décembre de l'année de son sixième-anniversaire anniversaire. M. Hubert Beauv-Méry, fondateur du journal, en avait abandonné la direction à la fin de 1968, précisant après avoir atteint soixante-huit ans.

À la suite d'une longue période pendant laquelle la rédaction a été consultée sous diverses formes, la Société des rédacteurs s'est réunie le dimanche 15 octobre en assemblée générale et a procédé à un vote. Trois cent soixante-douze mandats ont été favorables à la reconduction, soit un peu plus de 56 %, à deux cent quatre-vingt-douze contre. Rappelons que chaque rédacteur détient quatre parts, à l'exception des quinze membres fondateurs et des vingt-quatre journalistes n'ayant pas deux ans d'ancienneté, qui ne disposent que de deux parts.

Le conseil d'administration de la Société des cadres et de la Société des employés du Monde — qui détiennent respectivement 50 et 40 parts de la S.A.R.L., alors que la Société des rédacteurs en possède 400 — se sont l'un et l'autre également prononcés pour la reconduction du mandat de M. Fauvel jusqu'à la fin de 1982. Cette reconduction sera soumise au vote de l'assemblée générale extraordinaire de la S.A.R.L. qui se tiendra en mai 1979, la même jour que l'assemblée générale ordinaire destinée à statuer sur les comptes de l'exercice 1978.

Au cours de son assemblée générale de dimanche, la Société des rédacteurs a ensuite adopté une résolution dans laquelle elle souhaite l'installation d'une équipe de direction et une réorganisation de la rédaction en chef.

Le C.N.P.F. propose de diminuer l'indemnité de chômage pour mieux traiter d'autres catégories de chômeurs

Reprise des discussions, ce lundi 16 octobre, à 17 h. 30, sur l'indemnité de chômage et ouverture de négociations, mardi 17 octobre, sur l'aménagement annuel de la durée du travail ; les syndicats et le C.N.P.F. entrent cette semaine dans le vif du sujet.

La réunion sur l'indemnité de chômage devait être l'avant-dernière, chacun étant décidé à clore le débat par un accord ou par un constat d'échec, lors de la dernière rencontre, prévue le 3 novembre. Le C.N.P.F. devait présenter et confirmer, lundi, son projet qui consiste à transformer l'allocation supplémentaire d'attente (ASA), égale à 90 % du salaire pendant un an, en une indemnité dégressive de 100 %, 80 %, 70 % puis 60 %, après neuf mois de chômage, ce qui dégrèverait une économie de 700 à 800 millions de francs. Cette somme permettrait d'améliorer les allocations spéciales (ou normales) versées aux autres chômeurs en portant leur taux (40 puis 35 % du salaire) à 50 %, d'autres propositions patronales tendent à prolonger, dans certains cas, l'ASA au-delà d'un an et à maintenir le système de la préretraite volontaire.

Cet ensemble de mesures est conçu de telle façon qu'il n'entraîne, au total, aucun alourdissement des charges, le C.N.P.F. raisonnant à coût constant. Le désaccord risque en conséquence d'être total avec les syndicats, qui, selon différents sources, proposent sous des améliorations coûteuses. La C.G.T., par exemple, refuse la dégressivité de l'ASA, mais accepterait son plafonnement à quatre fois le SMIC. Cette somme permettrait d'améliorer les allocations spéciales (ou normales) versées aux autres chômeurs en portant leur taux (40 puis 35 % du salaire) à 50 %, d'autres propositions patronales tendent à prolonger, dans certains cas, l'ASA au-delà d'un an et à maintenir le système de la préretraite volontaire.

Cet ensemble de mesures est conçu de telle façon qu'il n'entraîne, au total, aucun alourdissement des charges, le C.N.P.F. raisonnant à coût constant. Le désaccord risque en conséquence d'être total avec les syndicats, qui, selon différents sources, proposent sous des améliorations coûteuses. La C.G.T., par exemple, refuse la dégressivité de l'ASA, mais accepterait son plafonnement à quatre fois le SMIC. Cette somme permettrait d'améliorer les allocations spéciales (ou normales) versées aux autres chômeurs en portant leur taux (40 puis 35 % du salaire) à 50 %, d'autres propositions patronales tendent à prolonger, dans certains cas, l'ASA au-delà d'un an et à maintenir le système de la préretraite volontaire.

Les élections municipales en Grèce

La coalition de gauche est assurée d'enlever la mairie d'Athènes

Athènes. — Les résultats du premier tour des élections municipales montrent que l'opposition confirme ses succès de 1975 et se renforce. À Athènes, M. Mikis Théodorakis a fait progresser le parti communiste de l'extérieur (pro-soviétique) de 11 % aux élections générales de novembre 1977, à 18 %. Il ne s'agit pas tout à fait d'une surprise car divers sondages lui donnaient environ 15 % des voix.

M. Georges Piytas, qui défendait les couleurs du camp gouvernemental, a obtenu 45 % des voix. Il n'a pu mordre ni sur la fraction dure de la droite, qui s'est abstenue, ni sur la frange centriste trébuchante par l'absence de l'Union démocratique du centre. Il se retrouve avec le pourcentage de voix obtenu par le parti de M. Carassanalis (Nouvelle Démocratie) aux élections générales de novembre 1977, et sa position semble bien compromise pour le second tour.

M. Dimitri Belis (soutenu par le parti socialiste Pasok), qui a obtenu un pourcentage correspondant à la somme des voix que les partis qui le soutiennent ont obtenues en novembre 1977, soit 37 %, devrait donc enlever la mairie d'Athènes et assurer l'opposition une victoire symbolique. Pour cela, il suffirait que la plus grande partie des voix

LE PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE EST ATTRIBUÉ À M. HERBERT SIMON (E.-U.)

L'Académie royale des sciences de Suède a attribué, lundi 16 octobre, le prix Nobel de sciences économiques au professeur Herbert A. Simon, de l'université Carnegie-Mellon, de Pittsburgh (États-Unis), « pour son travail de pionnier sur le processus de la prise de décisions au sein de l'organisation économique ».

[Né dans le Milwaukee le 15 juin 1916, M. Herbert Simon est diplômé de l'université de Chicago, où il fit ses premiers pas en 1936 comme assistant de recherche. M. Simon a occupé, par la suite, diverses fonctions publiques universitaires. Il est membre de nombreuses associations scientifiques américaines.]

Au Vatican

La troisième fumée noire a flotté au-dessus de la chapelle Sixtine

Rome. — La troisième fumée noire à flotter au-dessus de la chapelle Sixtine ce lundi 16 octobre à midi signifie que six scrutins n'ont pas suffi pour trouver un pape. Cela confirme l'impression ressentie à la veille du conclave que les cent onze cardinaux, enfermés maintenant dans le palais apostolique depuis deux jours, sont embarrassés par la complexité de leur tâche.

La méthode pourtant si attaquée de notre envoyé spécial

Deux exigences contradictoires

Cité du Vatican. — Ce lundi 15 octobre, dans l'attente de la fumée blanche, les pronostics étaient bien démultipliés. La presse italienne, connue pour son audace, effichait une prudence de serpent. Il est vrai que les ordinaires eux-mêmes cotouillaient un peu : ayant « digéré » des données semblables, l'un (le Chicago) indiquait comme favori le cardinal Siri, archevêque de Naples, tandis que l'autre (à Gênes) désignait le cardinal Colombo, archevêque de Milan. On prononçait avec la même insistance d'autres noms, se terminant tous par l ou par o, comme si un pape « étranger » devait être exclu encore une fois.

En se retrouvant, samedi après-midi, derrière les portes closes du palais apostolique, les cardinaux étaient partagés entre deux exigences contradictoires. D'une part, ils ne voulaient pas élire le pape trop vite ; cela aurait semblé à un choix hâtif, une décision prise à l'aveugle sans le conseil du conclave. Mais, d'autre part, ils n'attendaient pas s'éterniser dans la chapelle Sixtine, ne veulent faire croire ni à des difficultés ni à des tractations, alors que le précédent pape avait été élu en moins de vingt-quatre heures par un véritable plébiscite. Des millions de catholiques questionnaient la fumée blanche. Le fait d'être entré à double tour n'empêchait pas les électeurs d'inventer des négociations ; deux à trois réunions seraient prévues, chaque partie devant annoncer ses responsabilités sur ce qu'on appelle « une opération vertébrale ».

En Iran

Le gouvernement accepte de lever la censure sur la presse

Téhéran est calme ce lundi matin 16 octobre, journée pour laquelle l'opposition a appelé au « jour national » et à la grève générale, quarante jours après le « vendredi noir » du 8 septembre. Toutes les boutiques sont fermées dans les quartiers populaires de la capitale.

D'autre part, les journalistes iraniens ont obtenu gain de cause auprès du premier ministre, M. Charir-Esmaili, qui a accepté la levée de toute censure sur la presse et l'absence d'intervention directe ou indirecte des autorités dans son fonctionnement. Cette décision fait suite à la demande des journalistes qui, vendredi, avaient adressé au premier ministre un projet de déclaration prévoyant une liberté totale de la presse.

Les journalistes iraniens ont cessé, samedi, leur mouvement de grève, le premier dans l'histoire de la presse iranienne, commencé mercredi dernier.

À Meched, ville sainte de l'est du pays, deux personnes auraient été blessées, samedi, au cours d'un affrontement avec la police. Selon l'opposition, il y aurait eu quatre tués.

À Paris, on indiquait, dimanche, dans l'entourage de l'ayatollah Khomeiny, que le dirigeant chite envisage de prolonger son séjour en France. Des pourparlers seraient engagés à cet effet avec les autorités françaises, et l'ayatollah souhaiterait obtenir une plus grande liberté d'action. Il n'a pas pu se rendre, dimanche, à un meeting organisé à Paris par les étudiants iraniens. — (A.F.P.)

parlez ANGLAIS... ALLEMAND ITALIEN ESPAGNOL ARABE LOGO JAPONAIS RUSSE international

centre privé de formation
4, Villa Ormano 75018
PARIS Tél. : 255.09.05
3, rue de l'Arrivée
CIT Montparnasse 4^e Ét.
75015 PARIS Tél. 538.78.00
TOURS - NANTES - ORLÉANS - MUNICH

C.C.A.
BORDEAUX-BOURGOGNES
CHAMPAGNES - ALCOOLS
CHOCOLATS - FOIE GRAS

POUR VOUS
VOS CADEAUX
PROFITEZ D'EXCLUSIVES
DANS LES MARCHÉS
LES PLUS PRÉFÉRÉS
DEMANDEZ LE TARIF
À DES PRIX !!!

103, rue de Turenne, 75003
Tél. : 277.59.28

la vidéo-cassettes couleur
Betamax
d'acheter chez
SONY
16, rue La Fayette - 770-98-25
DÉMONSTRATION IMMÉDIATE

la Règle à Calcul
1^{er} distributeur agréé en France des calculateurs électroniques HP.
65-67 bd Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. 033 02.63/033 34.61.

HEWLETT PACKARD

FORMATION DE FORMATEUR au jeu pédagogique ACOTRA
(amélioration des conditions de travail en usine, restructuration, rôle ETAM...)

- A.N.A.C.T. : 657-13-00, poste 25-40
- C.R.F.B. : 29, rue de Tolant, 21000 DIJON.

De notre envoyé spécial

la chapelle Sixtine spécialement éclairée était le point de mire. Les gens ont apporté leurs jumelles et, pour être plus sûrs, tiennent également un transistor collé à l'oreille.

À 19 h. 35, une bouffée de fumée blanche s'échappe de la cheminée. La foule applaudit, agite des mouchoirs et pousse un « ah ! » de satisfaction. Puis la fumée devient noire, grise et à nouveau blanche. La suspension dure jusqu'à 20 heures, quand Radio-Vatican confirme que la fumée est noire. Déception de la foule, beaucoup plus nombreuse cette fois que celle qui, le 25 août, avait assisté sans trop y croire à l'élection de Jean Paul II.

Les Romains s'endimanchent, venus nombreux se mêler aux touristes qui profitent d'une arrière-saison particulièrement clémente, avaient l'impression d'avoir été volés, car, le lendemain, ils reprennent le travail et ne pourront pas se libérer. Un groupe de religieuses refuse de croire qu'elles ne verront pas le pape ce soir. « Nous l'avons vue, la fumée, répétaient-elles. Elle ne pouvait pas être plus blanche ! » Elles finissent par déchanter et se donnent rendez-vous pour ce lundi.

ALAIN WOODROW.

Les nouveaux calculateurs Hewlett-Packard en vedette à "la Règle à Calcul"

Scientifiques

- HP-31E 388,08 F.Lt.
- HP-32E 558,60 F.Lt.

Financiers

- HP-37E 511,56 F.Lt.
- HP-38E 817,32 F.Lt.

Le prix comprend : batterie, chargeur 110 ou 220V, housse de protection, manuel d'utilisation et d'application, garantie 1 an. Démonstration vente sur stock.

la Règle à Calcul
1^{er} distributeur agréé en France des calculateurs électroniques HP.
65-67 bd Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. 033 02.63/033 34.61.

HEWLETT PACKARD

FORMATION DE FORMATEUR au jeu pédagogique ACOTRA
(amélioration des conditions de travail en usine, restructuration, rôle ETAM...)

- A.N.A.C.T. : 657-13-00, poste 25-40
- C.R.F.B. : 29, rue de Tolant, 21000 DIJON.